Relations et formes casuelles en français contemporain

TEODORA CRISTEA

Bucureşti, 1976

UNIVERSITATEA DIN BUCUREŞTI

TEODORA CRISTEA

RELATIONS ET FORMES CASUELLES EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

BUCUREŞTI, 1976

Cursul se adresează studenților din anii I și II specialitatea A Franceză.

Textul a fost supus discuției colectivului de catedră care s-a declarat de acord cu tipărirea lui.

TABLE DES MATIERES

0. AVANT-PROPOS

Le présent cours a pour objet l'étude des rapports entre les f o n c t i o n s *casuelles et les* f o r m e s *qui les réalisent dans la structure superficielle. Ces rapports peuvent être étudiés sous deux angles différents : d'une part la régularité des correspondances et d'autre part le caractère idiosyncrasique, spécifique, du choix du marqueur casuel. Chacun de ces deux aspects présente un vif intérêt tant par les incidences sur la typologie comparée que par ses implications pratiques. En effet, la complexité des réalisateurs des formes casuelles n'est pas sans soulever des problèmes difficiles à l'enseignement du français — langue étrangère. C'est pourquoi le cours se propose de fournir les méthodes et les techniques nécessaires à une meilleure compréhension des règles qui commandent la mise en discours en français contemporain.*

Suivant une formule déjà adoptée, le cours a la structure d'un manuel.

Une **introduction** *précise les principes qui justifient la présentation des différents chapitres, en permettant l'accès aux théories linguistiques récentes.*

Chaque chapitre est conçu à partir d'un **thème déterminé** *et s'ouvre par une* **présentation** *qui prend pour point de départ des données fondamentales pour aboutir à la mise en évidence des structures spécifiques du français contemporain.*

Les idées à retenir *donnent l'essentiel de ce que l'on doit apprendre et servent d'aide-mémoire.*

Le **questionnaire** *ou liste de sujets de devoirs qui accompagne chaque chapitre offre des suggestions pour prolonger les conclusions de la présentation, en fournissant les éléments nécessaires aux travaux de groupe ou individuels.*

Les **documents** *(ou textes-support), empruntés à des ouvrages du français contemporain et appartenant aux divers registres de la langue littéraire, sont regroupés en fonction du thème qui forme l'objet de chaque chapitre et servent de base aux analyses des faits concrets.*

Les **exercices** *de différents types conduisent à la synthèse des données en permettant le contrôle de l'acquisition des connaissances.*

Des **notes bibliographiques** *spécialisées complètent chaque chapitre en vue de faciliter les investigations personnelles.*

Un **index** *des notions permet un maniement plus facile du manuel.*

S'attachant surtout à l'étude des formes casuelles, le présent manuel essaie de rendre compte de la variété des expressions, mais aussi de la régularité des ensembles.

Il se veut un instrument de travail utile qui se fixe pour but dernier de faire acquérir les mécanismes de base indispensables à la construction correcte des phrases.

INTRODUCTION

1. LA GRAMMAIRE DES CAS

1.0. Catégories configurationnelles /vs/ catégories étiquetées

C'est par la mise en oeuvre et le perfectionnement de ses méthodes que la science linguistique permet de mieux connaître la dynamique du fonctionnement de la langue, les facteurs de stabilité et de modification dans l'activité linguistique. Le développement des théories récentes montre comment les linguistes ont été amenés à modifier ou à abandonner les principes formulés par la grammaire au fur et à mesure que son domaine s'élargissait et qu'elle prenait une importante toujours plus grande, tant sur le plan fondamental que sur le plan des applications.

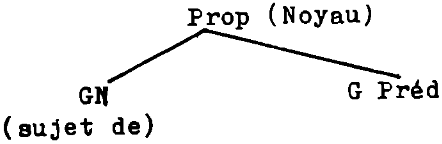
Parmi les modèles qui conduisent à une meilleure compréhension des mécanismes linguistiques l'un des plus prometteurs est sans nul doute celui de la grammaire des cas.

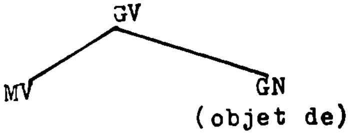
Appartenant à l'étape postchomskienne de la grammaire générative, la grammaire des cas présente une version améliorée de la théorie générative standard (1965), en proposant une restructuration qui aboutit à inscrire l'ensemble des relations syntactico-sémantiques dans un nouveau cadre théorique.

La nouvelle orientation remet en cause certains concepts fondamentaux de la théorie générative classique, parmi lesquels celui de s t r u c t u r e p r o f o n d e mérite, en raison de son importance théorique, une mention spéciale. Tout en acceptant l'hypothèse de l'existence d'un niveau sous-jacent, à partir duquel on entreprend la description linguistique et qui est capable de rendre compte de toutes les phrases d'une langue, les tenants de la grammaire des cas contestent à ce niveau, tel qu'il était conçu et défini par les générativistes de la première génération, son caractère pertinent, son pouvoir explicatif.

L'examen des différentes versions de la grammaire générative-transformationnelle montre que ce problème est l'un des plus récurrents et qu'il a donné lieu, depuis une dizaine d'années, à de larges confrontation qui sont l'écho des tendances récentes en linguistique.

L'un des points sur lesquels portent les critiques est le caractère hétérogène du modèle proposé par la théorie standard. En effet, dans cette version du générativisme on opère avec deux types de relations syntaxiques : c o n f i g u r a t i o n n e l l e s ou 'directes' et é t i q u e t é e s ou 'indirectes'. Les premières peuvent être exprimées en termes de domination immédiate. Ainsi, la relation 'sujet de' peut être identifiée comme une relation entre un GN et une proposition noyau le dominant immédiatement ; la relation 'objet de' peut être identifiée comme une relation existant entre un GN et un GV immédiatement dominant :



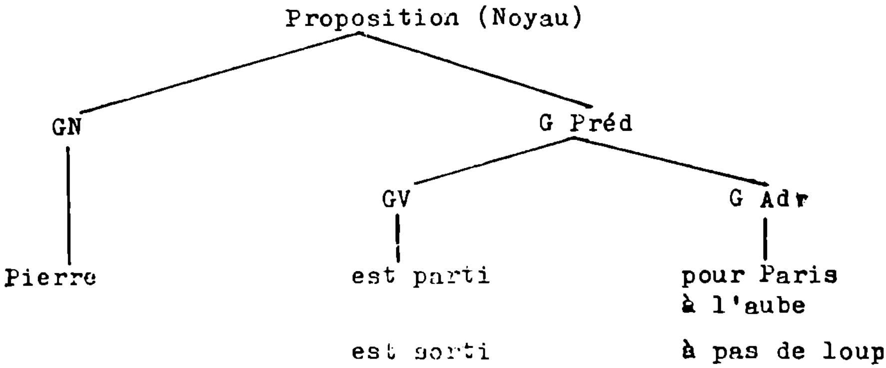


Par relation étiquetée on entend la relation entre un GN et la Propoaition ou le GV qui est médiate par l'intermédiaire d'une 'étiquette' pseudo-catégorielle : Manière, Temps, Location etc. Or, la grammaire transformationnelle de type standard ne peut appliquer de manière cohérente le principe des définitions configurationnelles. Les constituants prépositionnels directement dominés par le G Préd peuvent avoir, bien qu'ils occupent la même position dans la structure sous-jacente, des fonctions différentes : lieu, temps, manière, etc. Les définitions configurationnelles ne sont pas capables de rendre compte de ces distinctions.

Si nous analysons les phrases :

(i) *Pierre est parti* **pour Paris.**
(ii) *Pierre est parti* **à l'aube.**
(iii) *Pierre est sorti* **à pas de loup.**

on constate que les trois constituants *pour Paris, à l'aube, à pas de loup* occupent la même position dans l'arbre qui représente l'indicateur syntagmatique de base :



Pour rendre compte de ces syntagmes prépositionnels, la grammaire générative a dû introduire des étiquettes marquant les catégories de ces G. Prép : lieu, temps, manière, etc., ce qui n'a pas été sans conséquence pour la cohérence du modèle.

En outre, la distinction entre les relations qui peuvent être définies en termes de domination et celles pour lesquelles une pareille définiton n'est pas pertinente ne peut opérer que dans la description de la structure superficielle. La notion de sujet par exemple, ne touche que des questions de surface : ordre séquentiel et accord du verbe.

La principale constatation à laquelle aboutissent les critiques de la théorie standard (Ch. J. Fillmore) est que les catégories 'sujet de' et 'objet de' ne sont pas pertinentes au point de vue sémantique et ne peuvent recevoir d'interprétation au niveau le plus profond de l'analyse syntaxique.

1.1. Neutralisation des catégories configurationnelles

Le principal argument invoqué contre la théorie standard est fourni par l'analyse des phrases qui mettent en jeu des relations sémantiques différentes réalisées par des constituants occupant une position identique dans l'arbre.

Ainsi, la position 'sujet de' peut sous-tendre des relations sémantiques telles que :

(a) un agent du procès dans des phrases à sujet actif :

(i) **Pierre** *rangea ses livres.*
(ii) **Il** *ouvrit les yeux.*
(iii) **Elle** *secoua négativement la tête.*
(iv) **La jeune femme** *salua poliment le concierge.*

(MONTIGNY, *Une fleur pour mourir*)

(b) un patient du procès dans les phrases opératives actives ou dans les phrases passives (sujet réceptif ou sujet affecté) :

(i) **Il** *éprouva une grande tristesse.*
(ii) **Tous deux** *appréciaient ces moments de silence.*
(iii) **Le visiteur** *fut introduit dans le salon.*

(c) une force agissante :

(i) **La fièvre** *accable le malade.*

(d) un bénéficiaire de l'action :

(i) **Mon ami** *a acheté sa nouvelle voiture à tempérament.*

(e) un locatif spatial :

(i) **Le sommet** *est enfin atteint.*

De même, la fonction 'objet de' n'a pas non plus une valeur sémantique constante. Elle peut exprimer, en fonction de l'unité verbale pivot de la proposition, plusieurs relations sémantiques :

(a) un objet préexistant (affectum) :

(i) *Il but* **son café.**
(ii) *Il n'avait pas lu* **cette lettre.**

(b) un objet résultatif (effectum) :

(i) *Il prépara* **son café.**
(ii) *Il a écrit* **plusieurs lettres.**

(c) un agent du procès (sujet monté d'une phrase régie) :

(i) *Il* **le** *voit partir.*
(ii) *Il entend crier* **les enfants.**

(d) un sujet réceptif :

(i) *Ce geste* **l'***a rendu méfiant.*
(ii) *Son intervention* **l'***a calmé.*

(e) un bénéficiaire de l'action :

(i) *Le directeur a complimenté* **les meilleurs élèves.**
(ii) *Il a secouru* **le blessé.**

(f) une localisation spatiale :

(i) *Ils quittèrent* **les lieux.**
(ii) *Ils regagnèrent* **la ville** *vers deux heures de l'après-midi.*

Si l'on considère maintenant le constituant 'objet indirect' ou 'datif' on constate que la réalité conceptuelle qu'il recouvre est difficile à cerner. En lisant avec attention les textes de la bibliographie linguistique on s'apercevra combien les acceptions de ce terme sont différentes et comment ces différentes acceptions se superposent et se chevauchent les unes les autres. Pour éclairer le problème du datif et pour sortir des controverses des spécialistes, les tenants de la grammaire des cas s'attachent à préciser les questions que soulèvent l'analyse de ce constituant de la structure superficielle.

Dans la tradition grammaticale, le datif est conçu comme une forme flexionnelle du nominal. Et comme en français moderne on ne peut plus parler de 'noms fléchis en cas' en raison du syncrétisme que le substantif français connaît, l'existence d'un cas datif est prouvée par le test de la pronominalisation. Un substsantif introduit par la pré-

position *à* se laisse remplacer par un pronom personnel marqué pour une cartaine relation casuelle, le pronom complément *lui* (et ses variantes de personne *me, te, nous, vous, leur* et le pronom réfléchi *se)*. On finit ainsi par découvrir un rapport constant entre le pronom personnel fléchi en cas et le substantif précédé par la préposition *à :*

(i) *Cette maison appartient* **à mon ami.**
(ii) *Cette maison* **lui** *appartient.*
(iii) *C'est un moyen de transport qui convient* **aux gens pressés.**
(iv) *C'est un moyen de transport qui* **leur** *convient.*

Certains spécialistes restreignent davantage la sphère d'application du 'datif' en fondant sa définition sur le rapport d'implication qui s'établit entre 'le complément d'objet direct' et le complément au datif. Le terme 'datif' est ainsi réservé au seul complément régi par un verbe d'attribution, co-occurrent à l'objet direct. "On appelle *datif* le cas exprimant la fonction grammaticale d'attributif (syntagme prépositionnel introduit par *à, de,* etc.) dans un syntagme verbal comportant déjà un syntagme nominal complément d'objet (ex. : *Pierre donne une pomme* **à son frère**)." (J. Dubois et al., 1973 : 134).

Cette définition, à la fois trop restreinte et trop large, ne contribue guère à rendre moins embarrassante la question du datif. En ne tenant aucun compte des relations qui s'établissent entre le cas et la préposition, entre la relation casuelle profonde et la forme casuelle superficielle, elle prête dès lors à discussion. Ainsi, d'une part on voit mal comment on pourrait expliquer l'emploi de la préposition *de* comme marqueur d'un datif dans une phrase dont le verbe régit aussi un complément d'objet direct, d'autre part on s'aperçoit que l'aire d'emploi du datif flexionnel est beaucoup plus étendue que celle du complément attributif.

Il suffit pour se rendre compte de la diversité des relations traduites par un datif flexionnel (complément d'objet indirect) de comparer entre elles les phrases suivantes, qui engagent toutes un pronom datif *lui* (ou l'une de ses variantes personnelles) évoquant un nom introduit par *à.* En dépit de l'identité formantielle, ces datifs n'en expriment pas moins des relations sensiblement différentes telles que :

1. le destinataire [+humain] de l'action :

(a) le bénéficiaire :

(i) *Je vais* **lui** *annoncer cette bonne nouvelle.*
(ii) *Je tâcherai de* **lui** *obtenir cet ouvrage gratuitement.*
(iii) *Il* **lui** *avança une chaise.*
(iv) *Il* **lui** *a conseillé de consulter un médecin.*
(v) *Il* **lui** *administrait ses biens.*

(b) le perdant :

(i) *Il* **lui** *arracha le livre.*
(ii) *Il* **lui** *prenait son argent.*
(iii) *Le livre* **lui** *échappa des mains.*

(c) le bénéficiaire ou le perdant de l'action (phrase ambiguë) :

(i) *Il* **lui** *a acheté plusieurs livres.*
(= „Il a acheté plusieurs livres à ce bouquiniste"
(= "chez ce bouquiniste"))
(= „Il a acheté plusieurs livres aux enfants"
(„pour ses enfants"))

2. le „siège" du procès (le datif de la personne concernée) :

(i) *Les réponses* **lui** *parurent sincères.*
(ii) *Cet aveu* **lui** *a beaucoup coûté.*

3. l'agent ou le patient d'une proposition régie (sujet monté) :

(a) (i) *Il* **lui** *fallait trouver une meilleure solution.*
(ii) *Il* **lui** *a appris à compter.*

(b) (i) *Il* **lui** *fait croire ce qui n'est pas.*

4. la conformité :

(i) *Il* **lui** *ressemble beaucoup.*

5. la localisation spatiale

(a) (i) *La lettre ne* **lui** *est pas parvenue.*
(ii) *On* **lui** *amenait souvent des enfants malades.*
(iii) *Le camion* **lui** *est passé dessus.*
(iv) *Le soleil ne peut pas pénétrer dans l'appartement parce que la maison d'en face* **lui** *fait obstacle.*

(b) (i) *Il* **lui** *arrivait à peine à l'épaule.*

6. le possesseur :

(i) *Ce mode de pensée* **lui** *est propre.*
(ii) *Ce livre* **lui** *appartient.*
(iii) *Ses longs cheveux blonds* **lui** *tombaient dans les yeux,* **lui** *couvraient le visage.*
(iv) *Il* **lui** *attribuait des intentions qu'il n'avait pas.*

Ces énoncés sont loin d'épuiser la gamme très étendue des relations qui peuvent être réalisées par un datif flexionnel.

Une question essentielle peut se poser quant à l'interprétation des constituants superficiels qui entourent le pivot verbal : quelles sont les différentes relations syntactico-sémantiques que réalise une même et unique 'forme' occupant une même et unique position ? Le réponse à cette question diffère d'après l'orientation linguistique, bien qu'il faille remarquer que souvent des tendances très diverses aboutissent à des résultats convergents.

La principale conclusion à laquelle arrivent les représentants de la grammaire des cas est que toutes les relations syntaxiques relevantes entre les GN et les structures qui les contiennent doivent être étiquetées (catégorielles), mais le nombre de ces étiquettes peut être différent suivant le point de vue adopté dans l'analyse.

1.2. La théorie des cas

Le lien entre l'élément verbal et les autres constituants de la phrase apparaît infiniment plus général et plus constant aux yeux des représentants de la théorie des cas, qui s'attachent à en apporter la démonstration. Plusieurs affirmations théoriques relèvent de la double intention de formuler des règles suffisamment générales pour rendre compte de toutes les phrases d'une langue, quelle qu'elle soit, et suffisamment nuancées pour permettre de déterminer le statut propre à chaque phénomène de surface. Cela ne fait que reconduire au problème de l'organisation de la structure sous-jacente.

Les éléments déterminants de la structure profonde sont les relations qui s'établissent entre le p r e d i c a t et ses a r g u m e n t s. Le prédicat, exprimé par un verbe, un adjectif ou un connecteur, se définit comme l'élément qui spécifie les 'propriétés' d'un objet ainsi que les rapports particuliers que contractent entre aux deux ou plusieurs objets qui sont les arguments du prédicat respectif.

Le bilan des contributions des représentants de la grammaire des cas à la théorie grammaticale laisse apparaître trois conclusions majeures :

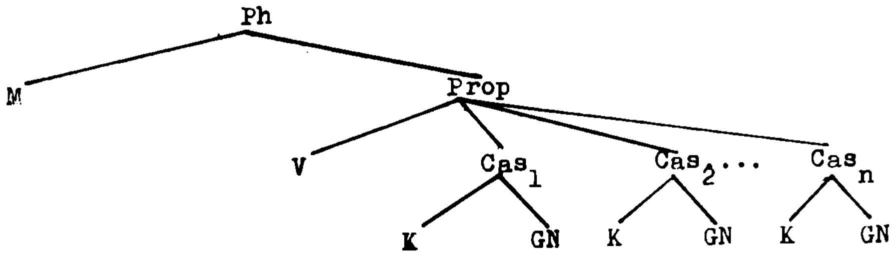
- les cas sont censés représenter des concepts primitifs, communs à toutes les langues ; ce sont des u n i v e r s a u x du langage ;
- les r e l a t i o n s c a s u e l l e s se réalisent en structure superficielle par une diversité de f o r m e s c a s u e l l e s ;
- il existe un système de règles qui placent un cas et le nominal qui est dominé par ce cas dans une position privilégiée, celle de sujet de la phrase ; ce sont les règles pour la c r é a t i o n ou la f o r m a t i o n d u s u j e t.

Quant à la forme que la structure sous-jacente peut revêtir elle est différente d'un modèle à l'autre.

Les approches dans l'analyse des relations casuelles relèvent de deux orientations essentielles : l'orientation non localiste et l'orientation localiste.

1.2.0. L'orientation non localiste (ou Grammaire casuelle I) a été exposée par Ch. J. Fillmore dans une série d'études publiées à partir de 1968.

Dans le système de Fillmore, la structure profonde comprend un verbe et une série d'arguments ou cas. Cette structure est représentée par le schéma arborescent suivant :



Le symbole initial Ph(rase) est développé en une suite de symboles M(odalité) + P(roposition). A son tour la Prop(osition) se réécrit comme V + un ou plusieurs cas. Le symbole cas se développe en un symbole K, le marqueur de la relation casuelle, et un groupe nominal qui réalise le cas.

Les arguments du verbe se différencient entre eux par la nature de de la participation au procès speciifé par le verbe et par les traits inhérents des nominaux impliqués. Dans les études postérieures à „The case for case", Fillmore aura soin de mettre en garde contre la confusion entre les relations casuelles et les contraintes de sélection sur les animés.

L'inventaire des cas fixé par la théorie grammaticale a varié dans les diverses versions proposées par Fillmore. Dans les premiers écrits les cas étaient les suivants :

Trait / Participant	[+ animé]	[— animé]
Agissant	Agentif	Instrument Force
Subissant	Datif	Objectif Factitif
		Locatif

L'Agentif (A) est le cas de l'instigateur typiquement animé de l'action identifiée par le verbe :

(i) **Pierre** *prend tous les jours l'autobus à la même heure.*

L'Instrumental (I), le cas de la force inanimée ou de l'objet impliqué (e) de manière causale dans l'action ou l'état identifié(e) par le verbe :

(i) **Le gel** *a tué les plantes.*

(ii) **Le projecteur** *balaie l'horizon.*

Le Datif (D), le cas de l'être animé affecté par l'état ou l'action identifié(e) par le verbe :

(i) **La jeune fille** *reste un moment silencieuse.*

(ii) *La mer ne* **lui** *plaît pas.*

Le Datif n'est plus conçu comme une forme flexionnelle, interprétation qui se maintient dans le cadre morpho-syntaxique ; c'est un des arguments du verbe qui se différencie des autres arguments par la nature de sa participation réceptive au procès et par le trait inhérent [+animé] du nominal. Dans la grammaire des cas, le terme qui désigne ce cas est emprunté aux langages qui marquent explicitement cette relation par des désinences casuelles. Le terme 'datif' devient ainsi ambigu, car il désigne à la fois une marque morphologique (datif flexionnel) et un argument du verbe.

Dans ses écrits ultérieurs, Fillmore (1971a, 1971b) rejettera le cas Datif, en fragmentant la gamme des significations qu'il recouvrait en plusieurs relations casuelles, notamment :

L'Expérimentateur (angl. *Experiencer)* ou Ressenteur d'un événement psychologique, défini comme l'entité qui reçoit, accepte, expérimente ou subit l'effet d'une action ou d'un état :

(i) **La jeune femme** *avait l'air distrait, ennuyé.*

(ii) **Elle** *manifesta un peu de lassitude.*

L'Expérimentateur est le cas caractéristique des verbes d'expérience subjective V [+ psychologique] ou V [+ physiologique]. L'Expérimentateur d'un tel verbe est nécessairement affecté du trait [+ animé].

La Cible (But), défini comme le cas régi par des verbes qui expriment un transfert ou un déplacement de quelque chose vers une personne :

(i) *Le médecin* **lui** *a prescrit de garder la chambre.*

(ii) *Je* **lui** *ai expédié une lettre recommandée.*

Fillmore rejettera également le cas *Bénéficiaire* (1971a). Les constructions bénéficiaires figurent seulement dans des phrases à Agentif et en présence d'un verbe qui exprime une action intentionnelle, délibérée. L'appareil casuel devra par conséquent rendre compte de la distinction i n t e n t i o n n e l /vs/ n o n i n t e n t i o n n e l. Plutôt que d'introduire la description des actes volontaires, Fillmore préfère reconsidérer le sémantisme des phrases avec Bénéficiaire qui seront réinterprétées en termes de Agentif + Objectif + Cible (But ou Récepteur) :

(i) *Il a fait cela* **pour vous.**

Fillmore propose que l'on dérive les phrases à Bénéficiaire des constructions plus complexes contenant un verbe abstrait DONNER.

L'Objectif (0), le cas attaché à des verbes non psychologiques qui indique l'objet subissant une modification ou un mouvement :

(i) *Personne n'a entendu* **la réponse.**

(ii) *Personne n'avait entendu* **ce qu'il disait.**

(iii) **Les oeuvres** *de cet écrivain sont lues et traduites dans tous les pays.*

Cas des choses affectées par l'action identifiée par le verbe, l'Objectif est le cas le plus neutre au point de vue sémantique. Il ne doit être confondu ni avec la catégorie traditionnelle d'objet direct ni avec le cas superficiel de l'accusatif.

Le Factitif (Resultatif), le cas de l'objet qui résulte de l'action identifiée par le verbe :

(i) **L'Institut** *avait été construit pour être un collège.*

(ii) *Avant de construire* **l'Arc,** *on avait élevé en 1810* **un arc** *en bois.*

Le Locatif, le cas qui spécifie la localisation ou l'orientation spatiale de l'action ou de l'état spécifié(e) par le verbe :

(i) *Le Louvre est l'ancien palais des rois de France, construit* **au bord de la Seine.**

(ii) *Elle reprit* **sa place** *habituelle.*

Le Locatif à son tour est scindé, suivant l'orientation, en deux cas :

La Source, le cas qui indique le lieu à partir duquel quelque chose se meut :

(i) **La colère** *lui fit abandonner toute prudence.*

La Cible, le cas du lieu vers lequel quelque chose se dirige :

(i) *Le matin, je pars* **au lycée** *à moto.*

(ii) *Il pensait* **à autre chose.**

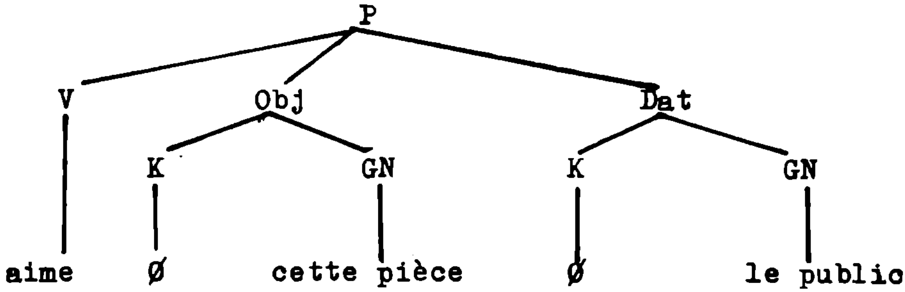
L'inventaire des relations casuelles est fixé par la théorie grammaticale. Le premier principe de détermination des rôles sémantiques formulé explicitement par Fillmore (1971b) est le principe suivant lequel une relation casuelle ne peut être représentée qu'une seule fois dans une proposition. Fillmore s'attachera à démontrer que pour les phrases où apparemment il y a une relation casuelle répétée deux solutions peuvent se présenter : ou bien il s'agit de deux relations distinctes ou bien il y a une phrase enchâssée. Le principe 'un seul exemple par proposition' ne manquera pas de susciter bien des controverses qui entraîneront des révisions importantes de la théorie des cas.

Entre les cas profonds et les fonctions grammaticales de la structure superficielle il n'y a pas de relation univoque : chaque entité de l'inventaire des cas est susceptible d'occuper en surface des positions différentes.

Il suffit pour s'en rendre compte d'examiner les réalisations du cas Datif auquel on peut attacher les catégories superficielles suivantes :

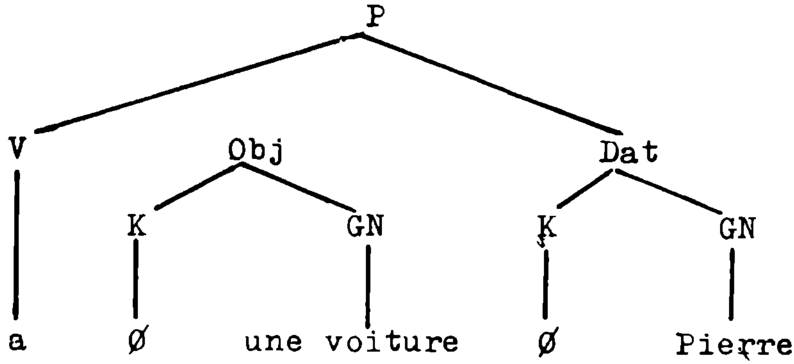
sujet :

(i)



Le public *aime cette pièce.*

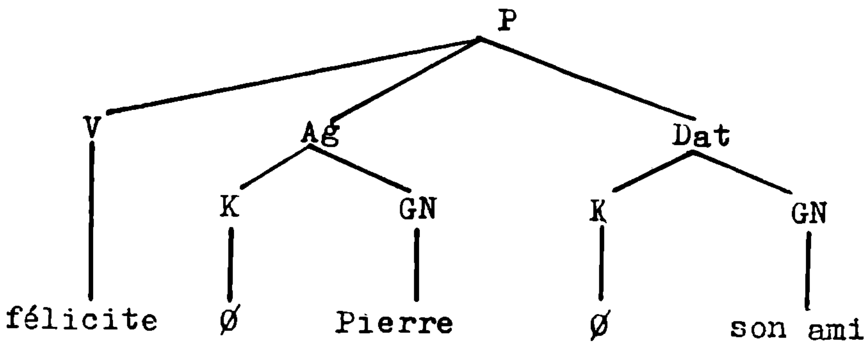
(ii)



Pierre *a une voiture.*

objet direct :

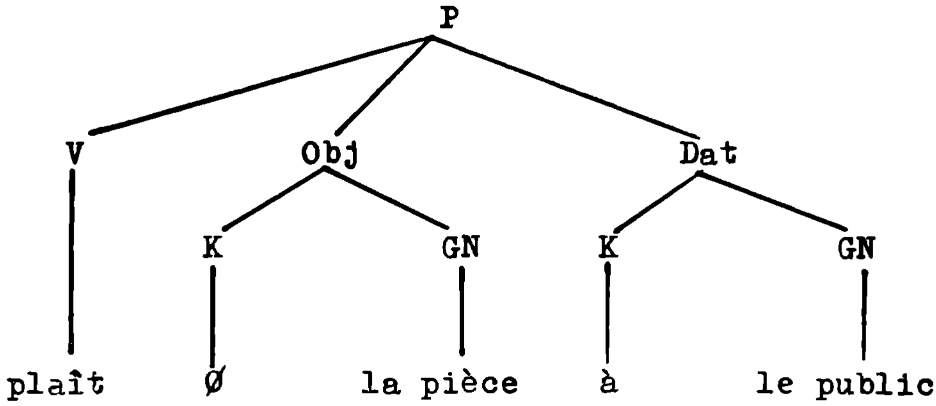
(iii)



Pierre félicite **son ami.**

objet indirect :

(iv)



La pièce plaît **au public.**

Ces différentes positions sont déterminées par la nature du prédicateur. Il faudra pourtant remarquer que le même prédicateur peut s'insérer dans plusieurs cadres casuels en fonction du trait inhérent des nominaux que la phrase comporte. Ainsi dans les phrases suivantes, le même prédicat régit deux arguments différents : dans la première un Datif (Expérimentateur) et dans la seconde un Objectif (ou une Source) :

(i) **Ce vieillard** *est maussade.*

(ii) **Le temps** *est maussade.*

Ces éléments fourniront les principes d'une sous-catégorisation des items verbaux qui a suscité un grand intérêt pour la grammaire des cas. Ainsi, une entité verbale se laisse classifier d'après :

(a) la structure casuelle où elle s'insère

Les verbes *voir, regarder, montrer* diffèrent entre eux par leur cadre casuel :

voir	[——— O + D]
regarder	[——— A + O]
montrer	[——— O + D + A]

(i) *Pierre voit les affiches.*
D O

(ii) *Pierre regarde les affiches.*
A O

(iii) *Pierre montre les affiches à Jean.*
A O D

b) la formation du sujet qui leur est propre

Les deux verbes *posséder* et *appartenir* ont la même structure prédicationnelle [——— O + D] mais, tandis que le verbe *appartenir* choisit l'Objectif comme sujet et le Datif comme objet indirect, le verbe *posséder* place le Datif en position de sujet :

(i) *Ce petit appartement appartient à nos amis.*
O D

(ii) *Nos amis possèdent un petit appartement.*
D O

Comme il résulte des exemples ci-dessus, un cas profond peut prendre la position privilégiée de sujet en passant à gauche du verbe. Les cas se disposent, au point de vue de leur sélection en position de sujet, dans un ordre de priorité dicté par les traits [+ animé] [+ agissant] : Agentif, Expérimentateur, Instrument, (Force), Objectif, Source, But, Lieu.

Si le verbe de la phrase est un verbe d'action, c'est l'Agentif qui est déplacé à gauche du verbe :

(i) **Les femmes** *avaient remis des robes légères.*

Avec un verbe d'expérience subjective, cette position est occupée par un Expérimentateur :

(ii) **Il** *ressentait une inquiétude irraisonnée.*

Les verbes causatifs présentent souvent une Force (Source) en position de sujet :

(iii) **Un rien** *l'irritait.*

Des opérations de re-hiérarchisation des cas (Fillmore, 1971b) peuvent changer cet ordre de priorité. La passivisation est l'une de ces opérations qui entraîne une autre disposition préférentielle : c'est l'Objectif qui est promu comme sujet :

(iv) **Ce poème** *a été traduit en français.*

On signale aussi des incompatibilités de combinaisons de cas dictées par le choix du sujet. Ainsi, un verbe qui régit un Agentif et un Instrumental n'admet pas l'explicitation en structure superficielle de l'Agentif si c'est l'Instrumental qui occupe la position du sujet :

(v) *Pierre ouvrira la porte avec cette clé.*
A O I

(vi) *Cette clé ouvrira la porte.*
I O

(vii) **Cette clé ouvrira la porte par Jean.*
I O A

1.2.1. L'approche localiste est issue d'une réflexion critique sur la grammaire fillmorienne. Les problèmes embarrassants sont nombreux dans la Grammaire des cas I et certaines solutions apportées par cette théorie ont été considérées comme insatisfaisantes.

Les divergences de vues qui opposent les deux interprétations, localiste et non localiste, portent principalement sur l'inventaire des cas et sur le principe de détermination des rôles sémantiques formulé par Fillmore 'un seul example par proposition'. La remise en cause de ce principe a conduit certains linguistes, parmi lesquels il faut citer en tout premier lieu J. M. Anderson (1968 et 1971), à un remaniement de la théorie dont le résultat a été un nouveau modèle de description dans lequel on essaie de réintégrer une longue tradition en linguistique. J. M. Anderson arrive ainsi à créer un nouvel appareil conceptuel en expliquant toutes les relations casuelles de la structure sous-jacente en termes de l o c a t i o n et de d i r e c t i o n. Ces deux concepts ne se limitent plus à des interprétations spatiales mais s'appliquent aussi à des manifestations 'spatialisées' ou 'idéalisées'. Les locatifs viennent se substituer ainsi à des relations casuelles non locales. Cette hypothèse est vérifiée par des données fournies par la structure superficielle et surtout par l'exploitation des marqueurs casuels.

Dans la variante localiste, les cas relevants pour la structure sous-jacente sont au nombre de quatre. Ces cas sont définis par deux traits fondamentaux :

a) la nature de la participation au procès (la fonction actancielle)

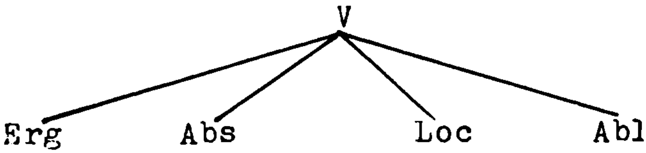
b) la position, positive ou négative, à l'égard du trait de localisation.

En ce qui concerne la participation à la réalisation du procès, on distingue les relations casuelles suivantes : l'Absolutif (désigné dans les premiers écrits de J. M. Anderson par le terme de Nominatif), l'Ergatif, le Locatif et l'Ablatif.

Si l'on considère la présence du trait de localisation dans chacun de ces quatre cas les choses se présentent comme suit :

Traits / Cas	Localisation
Absolutif	—
Ergatif	—
Locatif	+
Ablatif	+

Un principe essentiel de la théorie localiste est la c e n t r a l i t é d u p r é d i c a t, principe reflété dans la représentation par des graphes arborescents dont le noeud supérieur est le Verbe (le prédicateur) :



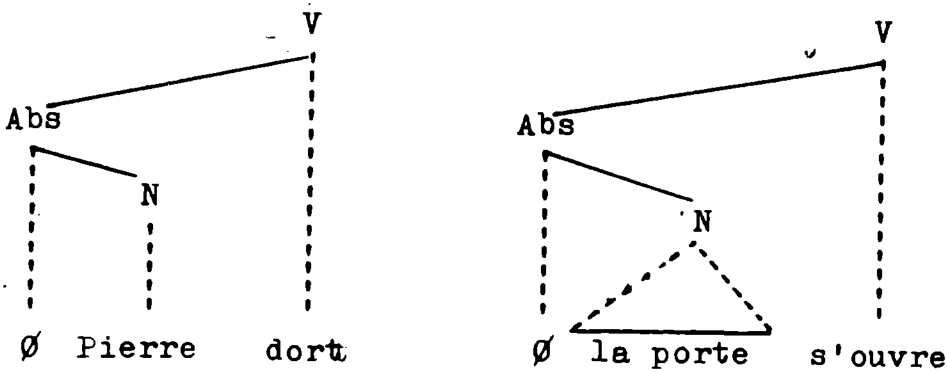
Les caractéristiques des relations cassuelles mentionnées sont les suivantes :

L'Absolutif est le cas qui indique le participant non agissant (le non instigateur du procès).

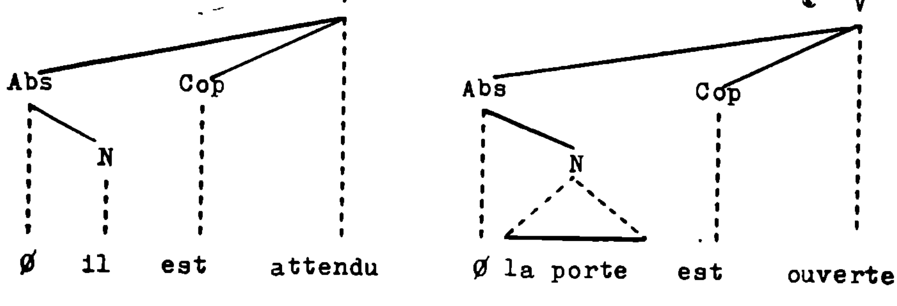
La présence obligatoire de ce cas dans toutes les structures prédicationnelles, quelles qu'elles ssoient, est la contrainte la plus générale formulée par J. M. Anderson.

En structure superficielle, l'Absolutif peut occuper les positions suivantes, qui sont fonction de l'unité verbale engagée dans la phrase :

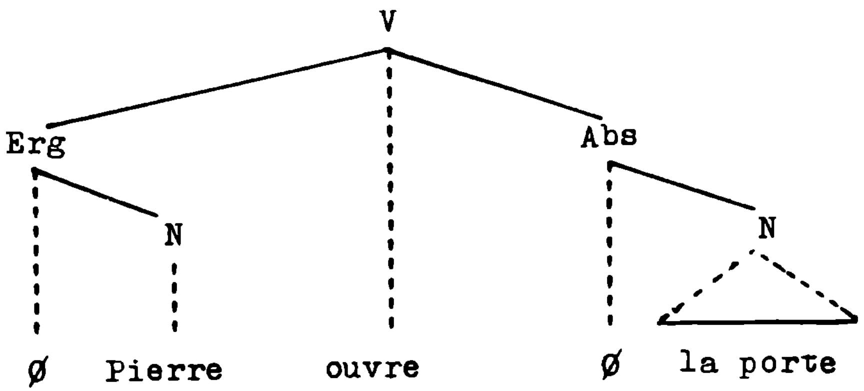
a) sujet, dans les phrasses qui ne comportent pas d'Ergatif :



b) sujet dans les phrases qui comportent une copule, que ce soient des phrases attributives (à prédicat nominal) ou des phrases passives (avec ou sans Ergatif explicite) :

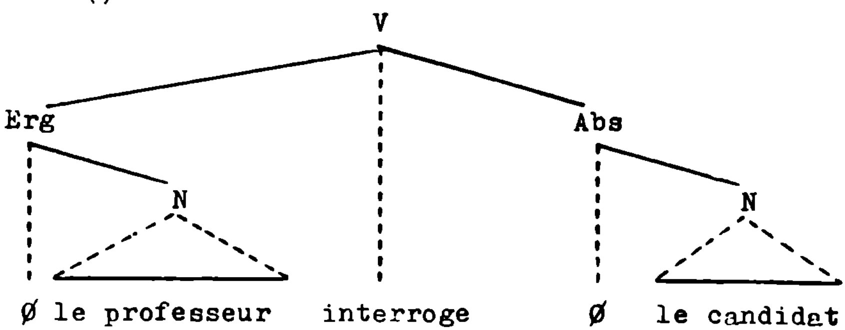


c) objet direct dans les phrases actives transitives qui comprennent un Ergatif :

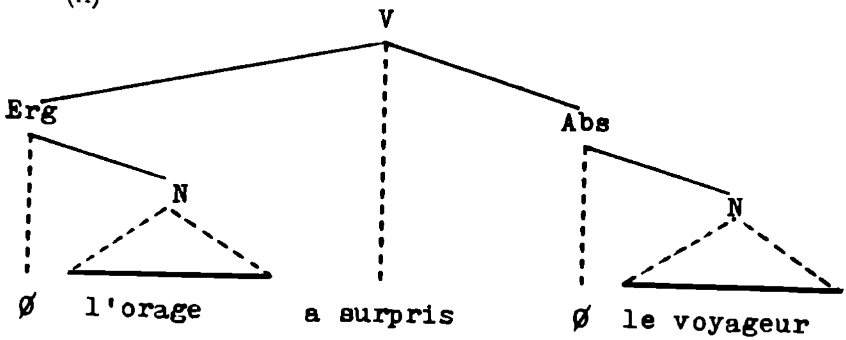


L'Ergatif est le cas typiquement mais non nécessairement animé qui indique l'instigateur du procès. Il apparaît en présence des verbes d'action transitifs ou des verbes à la voix passive :

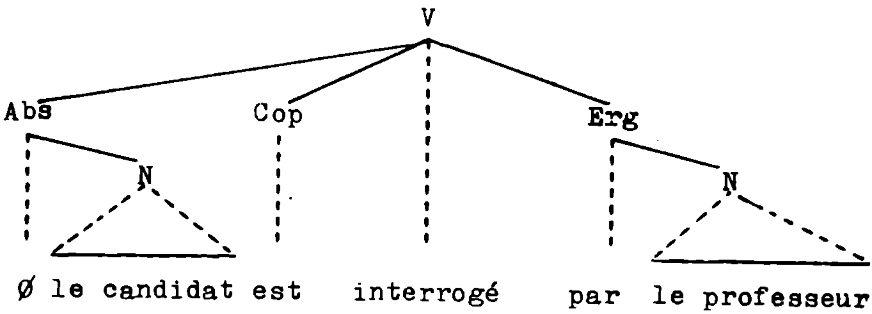
(i)



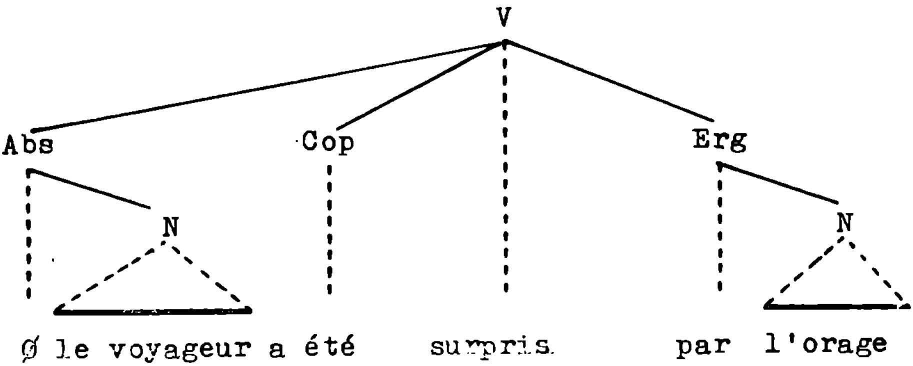
(ii)



(iii)



(iv)

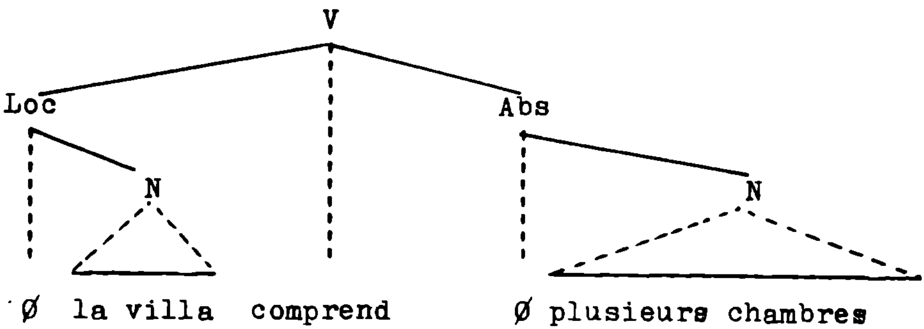


Le Locatif indique la localisation spatiale ou spatialisée d'un Absolutif. Il existe deux types essentiels de locatifs : le *Locatif essif* qui est le locatif des verbes statiques et le *Locatif allatif* qui est le cas co-occurrent aux verbes de direction et d'un cas Ablatif.

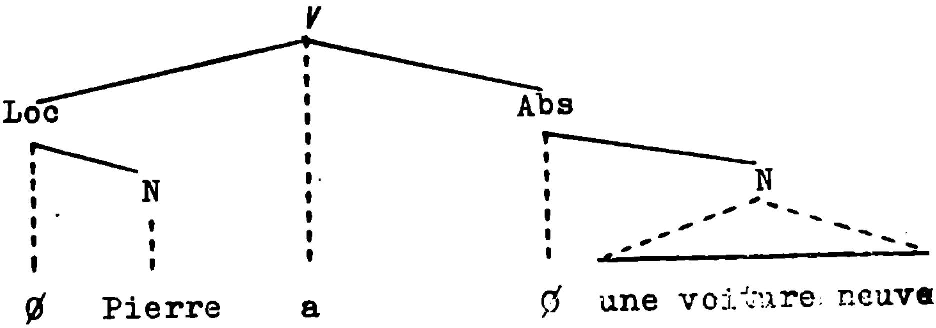
Les positions caractéristiques du Locatif sont :

a) sujet :

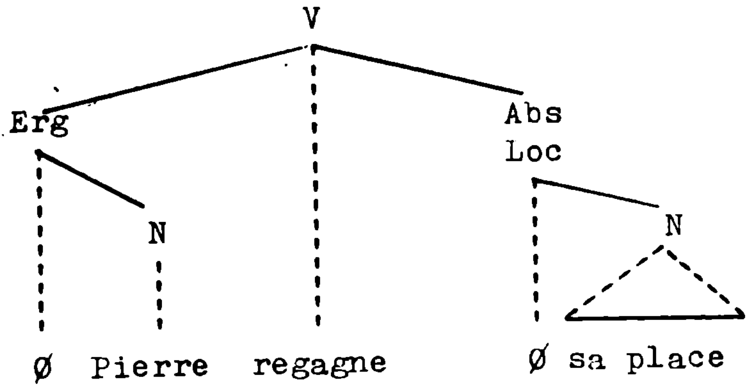
(i)



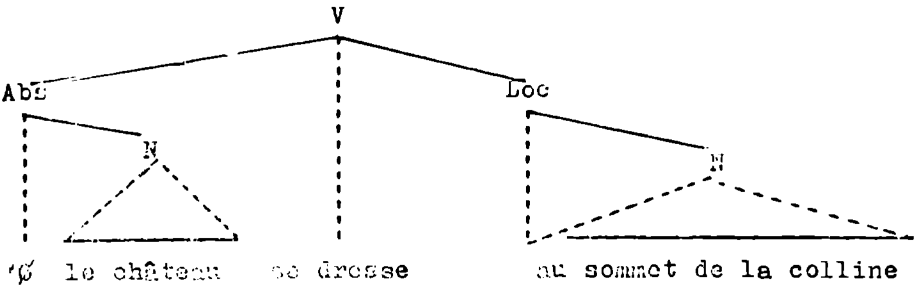
(ii)



b) objet (co-occurrent à un Absolutif sous le même noeud) :



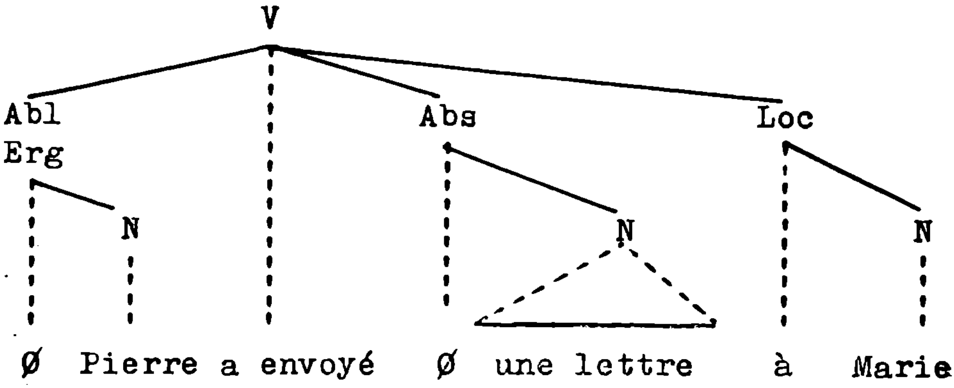
c) groupe prépositionnel (adverbial) :



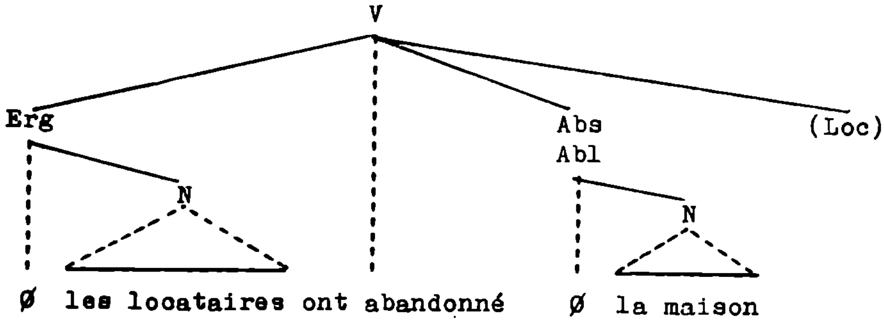
L'Ablatif est le cas complémentaire du Locatif (allatif) qui indique le point de départ spatial ou spatialisé (source, cause, etc.). La présence de l'Ablatif dans une structure prédicationnelle implique le trait [+ direction].

L'Ablatif figure en structure superficielle dans les positions suivantes :

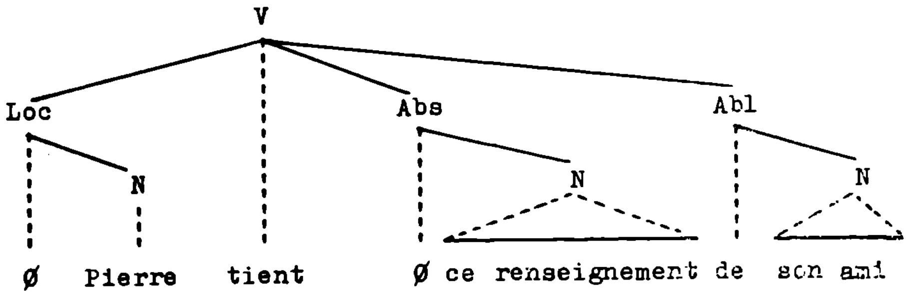
a) sujet :



b) objet (co-occurrent sous le même noeud à un Absolutif) :



c) groupe prépositionnel :



Ces quatre relations pourraient être réduites à deux si l'on identifiait l'Abl et l'Erg, L'Abs et le Loc, mais il existe certaines données qui ne justifieraient pas cette hypothèse plus forte.

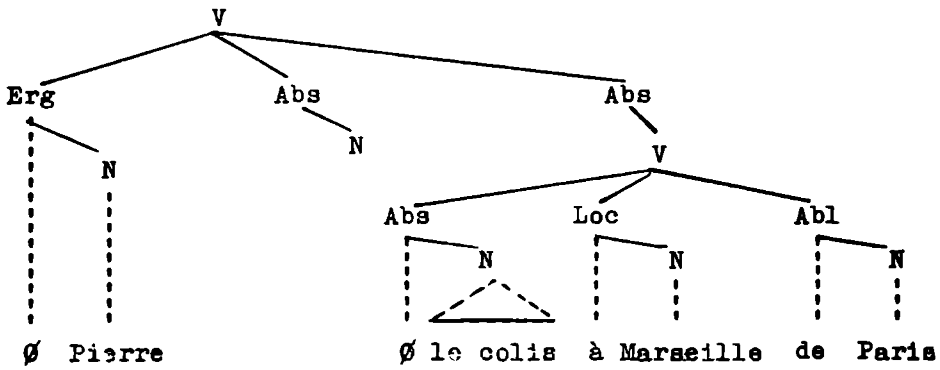
Dans la version localiste, les cadres casuels sont beaucoup plus complexes en ce sens qu'à chaque noeud de l'arbre on peut associer plus d'une relation casuelle. Il en résulte que le nombre de relations casuelles peut être supérieur à celui des syntagmes nominaux. On introduit ainsi la notion de 'multi-relations casuelles' (Anderson, 1975 : 52). Des règles spéciales limitent la co-occurrentce de plusieurs cas sous le même noeud, en établissant les batteries de fonctions casuelles admises. Un verbe tel que *acheter* s'insère dans une structure prédicationnelle qui contient un Loc, Erg marqué comme sujet, tandis qu'un verbe tel que *vendre* entre dans une structure prédicationnelle avec un Abl, Erg réalisé comme sujet superficiel :

acheter + [——— [Abs] [Loc, Erg] [Abl]]
vendre + [——— [Abs] [Abl, Erg] [Loc]]

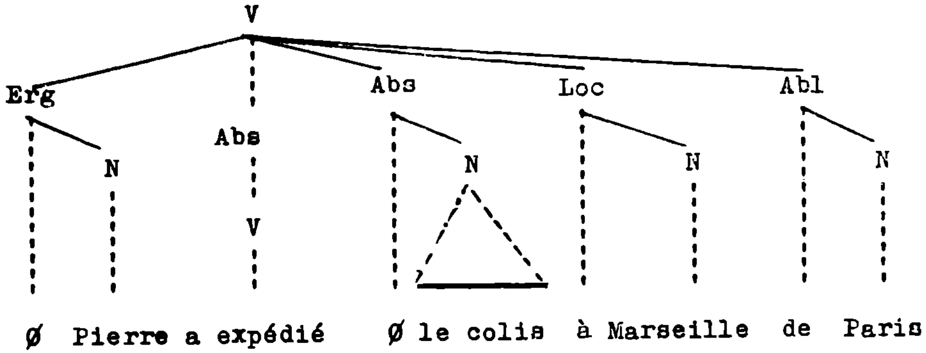
Pour expliquer certaines structures complexes on fait appel dans la version localiste de la grammaire des cas à la notion de prédication hiérarchisée (Anderson, 1975 : 85).

Ainsi, une phrase telle que *Pierre a expédié le colis de Paris à Marseille* qui comporte deux Ablatifs *(Pierre* et *de Paris) ne saurait* être expliquée autrement que par une prédication globale ou complexe, constituée d'une prédication fondamentale *le colis à Marseille* et d'une quasi-prédication hiérachiquement supérieure qui contient un argument vide. Sous cet argument vide est copié un des arguments de la prédication fondamentale. Si la quasi-prédication ne contient qu'un seul argument vide (qui n'est rattaché à aucun élément terminal) c'est le sujet inférieur qui vient s'inscrire sous le noeud vide supérieur et le verbe inférieur est sous-joint sémantiquement au verbe supérieur :

(i)



(ii)



Dans la variante localiste, la formation du sujet est régie par certaines règles qui tiennent compte à la fois de la hiérarchie des cas et de la co-occurrence des étiquettes casuelles sous le même noeud. Les relations casuelles sont disposées dans l'ordre de priorité suivant (Anderson, 1975 : 45) :

$$[\mathrm{Erg}] \qquad \begin{bmatrix} \mathrm{Cas} \\ \mathrm{Abs} \end{bmatrix} \qquad [\mathrm{Abs}]$$

Dans les phrases actives c'est l'Erg qui prend la place privilégiée de sujet :

Pierre cultive son jardin.
Erg Abs

Le noeud étiqueté avec un Cas et l'Abs occupe la place de sujet en l'absence de l'Erg :

La pièce plaît au public.
Abl, Abs Loc

L'Absolutif est marqué comme sujet s'il n'y a pas d'autre relation casuelle :

La porte s'ouvre.
Abs

1.3. **Conclusion**

Une reconstitution de l'évolution de la théorie grammaticale permet de préciser la manière dont s'est constitué un appareil conceptuel nouveau.

En relevant l'importance des catégories 'cachées' (angl. *covert*), obscurcies par la considération exclusive des structures superficielles, les représentants de ces théories ont posé en principe l'existence d'une base propositionnelle donnée pour toutes les langues. Cette base comprend un prédicateur et un certain nombre de syntagmes nominaux liés au prédicat par des relations casuelles.

L'apport le plus important de la grammaire des cas à la théorie de la langue consiste en une réorientation de la perspective et en un approfondissement de l'exploration du niveau de la structure sous-jacente.

La grammaire des cas propose deux interprétations théoriques plus importantes, la variante non localiste et la variante localiste.

La Grammaire des cas I (Ch. J. Fillmore) envisage une approche systématique des éléments lexicaux et surtout des lexèmes verbaux.

La solution localiste présente l'avantage de rehausser le niveau de l'analyse en proposant un ensemble de relations casuelles suffisamment abstraites pour rendre compte de toutes les phrases d'une langues et même d'un grand nombre de langues sinon de toutes les langues. Dans cette version on opère avec un nombre réduit d'étiquettes casuelles, ce qui évite les flottements enregistrés dans l'inventaire des cas proposé par la première variante, non localiste. La diversité des réalisations est expliquée au moyen des co-occurrences de cas et des mécanismes spécifiques mis en oeuvre pour la formation du sujet. L'intérêt de la théorie localiste vient certes de ce qu'elle présente une série de modifications allant dans le sens d'une interprétation qui se situe à un échelon nettement plus abstrait.

Par des innovations méthodologiques importantes le modèle de la grammaire casuelle permet d'obtenir des résultats intéressants tant sur le plan d'une meilleure connaissance des mécanismes généraux du langage que sur le plan des applications.

IDÉES À RETENIR

- La grammaire des cas est une théorie de la langue qui appartient à l'étape postchomskienne de la grammaire générative.
- Tout en acceptant l'hypothèse de l'existence d'une structure profonde, les représentants de la grammaire des cas contestent le pouvoir explicatif d'une grammaire de type sujet-objet, en considérant que ces deux catégories doivent être releguées à la structure superficielle.
- La théorie standard opère avec deux types de relations : *configurationnelles* (de domination immédiate) et *étiquetées*.
- Les catégories configurationnelles sont neutralisées en structure superficielle : une catégorie telle que 'sujet de' est susceptible d'exprimer des relations sémantiques différentes.
- Toutes les relations doivent être des relations étiquetées.
- Dans la théorie des cas, les éléments déterminants de la structure profonde sont les relations qui s'établissent entre *le prédicat* et ses *arguments* (ou *cas*).
- La grammaire doit spécifier l'inventaire des cas et le système des règles pour la formation du sujet.
- La grammaire des cas propose deux interprétations théoriques, l'orientation non localiste (Ch. J. Fillmore) et l'orientation localiste (J. M. Anderson).

- L'orientation non localiste prend pour point de départ dans la détermination des rôles sémantiques le principe 'un seul exemple par proposition'. L'inventaire des cas fixé par la théorie grammaticale I est : *Agentif, Instrumental, Datif (Expérimentateur, Cible), Objectif, Factitif, Locatif, Source.*
- Dans la variante localiste toutes les relations casuelles sont expliquées en termes de *location* et de *direction.* Ces concepts appartiennent au domaine *spatial* aussi bien qu'au domaine *spatialisé.* Les cas relevants pour la structure sous-jacente sont l'*Absolutif,* le seul cas obligatoire, l'*Ergatif,* le *Locatif,* l'*Ablatif.* A chaque noeud on peut associer une ou deux étiquettes casuelles. Les structures complexes sont expliquées au moyen des structures prédicationnelles *globales.*

QUESTIONNAIRE

1. A quelles remarques donnent lieu les concepts de relations configurationnelles et relations étiquetées ?
2. Les catégories 'sujet de' et 'objet de' peuvent-elles recevoir une interprétation au niveau de la structure profonde ?
3. Quelles sont les relations syntaxiques qui peuvent être exprimées par un objet direct ? et par un objet indirect ?
4. Combien distingue-t-on d'interprétations dans la théorie des cas ?
5. Quels sont les critères qui président à la sous-catégorisation des verbes dans une grammaire casuelle ?
6. Quelle est la hiérarchie des cas proposée par la grammaire localiste ?
7. Quelles sont les positions que peut occuper en structure superficielle l'Absolutif ? et le Locatif ? Illustrez-les à l'aide d'exemples.
8. Essayez de trouver des arguments en faveur de l'identification de l'Ergatif et de l'Ablatif ; de l'Absolutif et du Locatif.

DOCUMENTS

1. Dans le texte ci-dessous analysez les relations casuelles dans le cadre théorique de la Grammaire des cas I :
   Je demande pardon aux enfants d'avoir dédié ce livre à une grande personne. J'ai une excuse sérieuse : cette grande personne est le meilleur ami que j'ai au monde. J'ai une autre excuse : cette grande personne peut tout comprendre, même les livres pour enfants. J'ai une troisième excuse : cette grande personne habite la France où elle a faim et froid. Elle a besoin d'être consolée. Si toutes ces excuses ne suffisent pas, je veux bien dédier ce livre à l'enfant qu'a été autrefois cette grande personne. Toutes les gran-

des personnes ont d'abord été des enfants (mais peu d'entre elles s'en souviennent). Je corrige donc ma dédicace : A Léon WERTH quand il était petit garçon.

(A. de SAINT-EXUPÉRY, *Le petit prince*)

2. Dans le texte ci-dessous identifiez les relations casuelles exprimées par le sujet :

Les gens le regardaient sans mot dire, avec une affection respectueuse. On le connaissait dans bien des villages autour de Fontevieille et on le citait en exemple. Ah ! Bertrandou de Fontvieille, voilà un maître ! Il n'a jamais bougé de son village et il en a enseigné du monde, celui-là ! C'est le premier véritable instituteur que nous avons eu. Ce qu'il peut savoir cet homme, c'est incroyable ! Il vous parle du pays depuis les temps les plus reculés, des Gaulois, des Romains, (...). Il vous dit le nom des pierres, la façon dont circule l'eau ou la manière dont tournent les vents.

(F. GAMARRA, *Le maître d'école*)

3. Dans le texte ci-dessous identifiez les Absolutifs :

L'arrivée d'Augustin Meaulnes, qui coïncida avec ma guérison, fut le commencement d'une vie nouvelle.

Avant sa venue, lorsque le cours était fini, à quatre heures, une longue soirée de solitude commençait pour moi. Mon père transportait le feu du poêle de la salle de classe dans la cheminée de notre salle à manger ; et peu à peu les derniers gamins attardés abandonnaient l'école refroidie où roulaient des tourbillons de fumée. Il y avait encore quelques jeux, des galopades dans la cour ; puis la nuit venait ; les deux élèves qui avaient balayé la classe cherchaient sous le hangar leurs capuchons et leurs pèlerines, et ils partaient bien vite, leur panier au bras, en laissant le grand portail ouvert.

Alors, tant qu'il y avait une lueur de jour, je restais au fond de la mairie, enfermé dans le cabinet des archives plein de mouches mortes, d'affiches battant au vent, et je lisais, assis sur une vieille bascule. auprès d'une fenêtre qui donnait sur le jardin.

Lorsqu'il faisait noir, que les chiens de la ferme voisine commençaient à hurler et que le carreau de notre petite cuisine s'illuminait, je rentrais enfin.

(ALAIN-FOURNIER, *Le Grand Meaulnes*)

4. Analysez les Ergatifs du texte ci-dessous :

La „petite randonnée" c'est-à-dire la promenade de quelques heures autour du lieu de vacances sur un itinéraire ramenant au point de départ est un loisir de plein air largement pratiqué par les Français en vacances.

Pour orienter les amateurs de tourisme pédestre, il existe maintenant presque partout des chemins balisés, c'est-à-dire des marques de couleurs sur les arbres, sur les roches, etc. et parfois des pan-

neaux indicateurs (indiquant par exemple la durée de la promenade). Ces indications sont souvent complétées par des dépliants, des topoguides qui comportent cartes ou schémas et qui précisent les points dignes d'attention.

(*Brèves Nouvelles de France*, 10—4—76)

EXERCICES

1. Précisez le cadre casuel dans lequel peuvent s'inscrire les verbes suivants :

escalader, dévaler, jaillir, ébranler, s'éloigner, se diriger, pivoter, toucher, observer, disparaître.

2. Introduisez successivement dans des phrases complètes les syntagmes nominaux suivants :

a) en fonction d'Absolutifs
b) en fonction d'Ergatifs (Ablatifs)

- le chauffeur, l'étranger, le passager, le guetteur, son compagnon, les hommes-grenouilles, l'occupant de la voiture
- la sonnerie du téléphone, un grondement de moteur, une fusée, l'explosion, une trombe d'eau

3. Utilisez les syntagmes nominaux suivants comme des Locatifs (allatifs) en position :

a) d'objet
b) de G Prép

les fourrés, la lisière de la clairière, le talus, une route fréquentée, le seuil de la porte, les basses branches, la cible, les hautes herbes.

4. Utilisez les syntagmes nominaux suivants en fonction d'Ablatifs :

- les vagues, le taillis, la rive opposée, un buisson, la forêt, le centre de la ville
- le vendeur, le client, le garagiste, le fermier, la standardiste.

5. Donnez la représentation sous-jacente des phrases :

— La chaleur était infernale. — La route escaladait une colline. — Un ronronnement de moteur troubla le calme de la forêt. — La voiture soulevait un nuage de poussière. — La chauffeur aborda un virage à angle droit. — Les verrous grincèrent, le battant s'ouvrit.

6. Précisez les relations casuelles exprimées par les datifs des phrases ci-dessous :

— L'agent lui fit signe de descendre. — Les larmes lui vinrent aux yeux. — C'est la seule chose qui lui reste. — La faute a échappé au correcteur. — Il lui faut quelqu'un pour l'aider. — On ne peut pas lui cacher la vérité plus longtemps. — La sympathie qu'il lui

inspirait était sincère. — Je lui ai proposé de remettre le rendez-vous à mardi. Il leur avait fait manger du pain et du beurre. — Impatient de savoir s'il lui rapportait des nouvelles de son ami, il hâta le pas. — Les enfants firent promettre à leur ami de leur raconter ce qui lui était arrivé depuis qu'ils ne s'étaient pas vus. — Elle le caressa et lui dit de rester bien tranquille.

7. Précisez les relations casuelles exprimées par les objets directs des phrases suivantes :

— Il ramassa les pages éparses. — J'entends l'ascenseur descendre.

— Elle s'essuya les mains. — Il n'a pas voulu la contrarier. Ils arrivèrent au but avant que l'autre n'eût pu les rejoindre. — L'inconnu traverse la chaussée. — Le chauffeur immobilisa son véhicule. — J'entends des bruits de pas sur les pavés de la route.

— J'éteins la lumière de ma chambre. — Nous enfilons une rue à droite, puis une autre à gauche. — Je le vois monter l'escalier quatre à quatre.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1971. — *The Grammar of Case : Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, London et New-York.

DUBOIS, JEAN et al., 1973. — *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.

FILLMORE, CHARLES, J., 1968 a. — *The Case for Case*, in BACH and HARMS eds., 1—88.

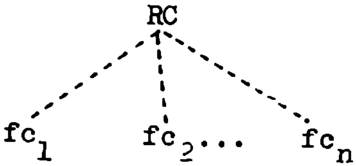
1971 a. — *Types of lexical information*, in STEINBERG and JAKOBOVITZ eds., 370—392.

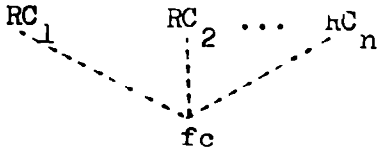
1971 b. — *Some Problems for Case Grammar*, in "Monograph Series on Language and Linguistics", no. 24, trad. fre. in "Langages", no. 38, 1975, 65—80.

2. RELATIONS CASUELLES ET FORMES CASUELLES

2.0. Relation casuelle /vs/ forme casuelle

Comme beaucoup d'autres problèmes, celui du rapport qui s'établit entre la structure sous-jacente et la structure superficielle revêt, dans la perspective de la grammaire des cas, de nouveaux aspects. En examinant et en regroupant des ensembles de faits, les linguistes ont été amenés à poser en d'autres termes la correspondance entre les éléments des phrases terminales et les relations syntactico-sémantiques qui les sous-tendent. Ils ont fini ainsi par *identifier* une seule relation casuelle derrière des structurations sensiblement différentes et à *discriminer* plusieurs relations là où une seule forme se manifestait en surface. Il est apparu qu'il fallait discerner entre la *relation* casuelle, catégorie profonde et la *forme* casuelle, manifestation de surface de la relation. Ces correspondances pourraient être représentées comme suit :





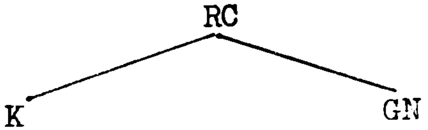
A la lumière de ces correspondances il devient possible d'examiner sous un autre angle les conséquences qui résultent des décalages entre les deux niveaux, c'est-à-dire la synonymie (la paraphrase) et l'homonymie (l'ambiguïté) syntaxiques.

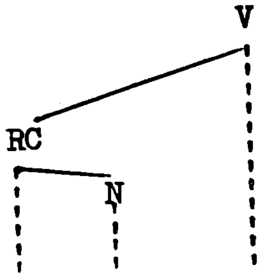
Des études plus récentes ont ouvert un débat sur le statut des formes casuelles. A partir de la constatation qu'il existe certaines régularités dans la projection des relations casuelles sur les formes casuelles, régularités révélées par l'emploi d'un même relateur pour deux on plusieurs relations casuelles différentes, on a émis l'hypothèse que les formes casuelles, et non seulement les relations casuelles, constituent un esemble universel (Starosta, 1975). Plusieurs langues peuvent présenter en commun des syncrétismes qui ne semblent pas aléatoires,

comme par exemple le syncrétisme de l'allatif et du destinataire, le syncrétisme du comitatif et de l'instrumental, etc. Ces chevauchements reçoivent une explication satisfaisante dans la théorie localiste qui y voit la manifestation d'une même et unique relation casuelle se situant à un niveau d'abstraction plus élevé. A ce point de vue, seules les relations casuelles présentent une universalité „forte", tandis que les formes casuelles se caractérisent par une universalité „faible", en ce sens que les langues exploitent d'une manière spécifique l'inventaire de formes casuelles dont elles disposent (Anderson, 1975a). Ces discussions ont le mérite d'attirer l'attention des spécialistes sur l'importance de la structure superficielle dans l'analyse des faits de langue.

2.1. Les marqueurs de cas

Toute relation casuelle se réalise par une forme casuelle, constituée d'un N(ominal) qui dans certains cas peut être un infinitif ou une proposition et par un m a r q u e u r de cas, symbolisé dans la version non localiste par K(asus) et dans la variante localiste par les lignes en pointillé qui relient la relation profonde à la structure superficielle :





Le marqueur de cas peut être de plusieurs types, que l'on retrouve dans un très grand nombre de langues :

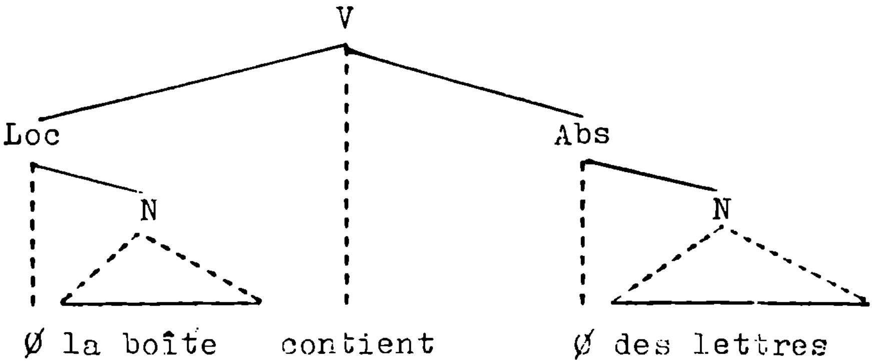
a) la position (marqueur zéro)
b) la préposition
c) la postposition
d) la flexion

Le choix de l'un ou de l'autre de ces marqueurs est fonction du prédicateur : la diathèse verbale, l'item lexical verbal, la relation de prédication.

2.1.0. Le marqueur de p o s i t i o n ou marqueur zéro est étroitement lié à la position superficielle du nominal, sujet ou objet de la phrase.

Comme on le sait, toutes les relations casuelles sont susceptibles d'être choisies en position de sujet ou d'objet de la phrase superficielle. Au moment où une relation casuelle profonde est marquée pour l'une

de ces deux positions (déplacement à gauche pour le sujet, déplacement à droite du verbe pour l'objet) on efface tout marqueur en surface :



2.1.1. La **préposition** apparaît comme marqueur si la relation pour laquelle elle sert de support n'est marquée ni comme sujet, ni comme objet. En français, même là où apparemment il y a un élément prépositionnel devant l'objet direct il ne s'agit en réalité que d'un quantitatif partitif :

(i) *Il n'a pas bu* **de** *ce vin.*

(ii) *Il redoubla* **d'***efforts.*

Le choix du marqueur prépositionnel relève de deux possibilités :

a) la préposition fonctionne comme marqueur spécifique d'une relation casuelle donnée

b) le choix de la préposition est déterminé par les éléments lexicaux engagés dans la phrase.

2.1.1.0. L'identité formelle apparaît comme une identité de fonction syntaxique là où une préposition assume le rôle de traduire en surface la même relation casuelle. Ainsi, on pourrait signaler des valeurs constantes assignées à des prépositions telles que *à* (comme marqueur spécifique du Loc), *de* (marqueur de l'Abl), *avec* (marqueur du Comitatif), ainsi qu'à des relateurs servant à introduire des cas situatifs (*sur, sous, avant, après*, etc.).

La régularité de la correspondance se manifeste souvent à l'intérieur des micro-systèmes lexicaux constitués par des verbes synonymes :

- *foisonner, fourmiller, regorger, grouiller* + DE

(i) *La cour de la ferme* **foisonnait de bêtes et de gens.**

(ii) *Cette édition* **fourmille de fautes.**

(iii) *De vastes territoires* **regorgent de richesses** *qui ne sont pas encore explorées.*

(iv) *Les rues* **grouillent de monde.**

- *se passer, se priver* + DE
  - (i) *Elle ne pouvait pas* **se passer de café.**
  - (ii) *Elle essaie de* **se priver de sucre.**

- *accabler, combler* + DE
  - (i) *Elle l'***accabla de remerciements.**
  - (ii) *Elle le* **comblait de marques d'affection.**

- *obliger, contraindre, astreindre, forcer* + qqun + A
  - (i) *Rien ne l'***obligeait à intervenir** *dans le débat.* (DFC)
  - (ii) *Il le prit par le bras pour le* **forcer à s'en aller.**
  - (iii) *La panne de voiture* **a contraint** *les voyageurs* **à coucher** *à l'hôtel.* (DFC)
  - (iv) *Il a voulu l'***astreindre à travailler** *sérieusement.*

- *introduire, couler, fourrer qqchose* + DANS
  - (i) *Il* **introduisit** *la clef* **dans la serrure.**
  - (ii) *Il* **coula** *sans bruit la clef* **dans la serrure.**
  - (iii) *Il* **a fourré** *la lettre* **dans sa poche.**

- *méditer, réfléchir* + SUR
  - (i) *Je vous demande de* **réfléchir sur ce** *que je viens de vous dire.*
  - (ii) *Il* **a** *longuement* **médité sur ces problèmes.**

- *s'apitoyer, s'attendrir* + SUR
  - (i) *Il* **s'attendrissait sur le sort** *de ces enfants.*
  - (ii) *Il* **s'apitoyait sur le sort** *de ces enfants.*

2.1.1.1. Le choix de la préposition peut relever d'autre facteurs, parmi lesquels il convient de noter le découpage idiosyncrasique de la relation que l'on veut exprimer. C'est ainsi que s'explique le fait que des verbes „synonymes" peuvent régir des prépositions différentes :

- abonder en

La région **abonde en fruits.** (DFC)

- relever de

Ce problème **relève de la socio-linguistique.**

- accepter de

Il **acceptait de nous emmener** *avec lui.*

- regorger de

Cette région **regorge de fruits.** (DFC)

- ressortir à

Ce problème **ressortit à la socio-linguistique.**

- consentir à

Il **consentait à nous emmener** *avec lui.*

• s'immiscer dans
s'immiscer dans les affaires d'autrui.

• se mêler de
se mêler des affaires des autres.

• médire de
Elle **médit de ses voisins.**

• déblatérer contre
Elle **déblatère contre ses voisins.**

• essayer de, tâcher de, s'efforcer de, tenter de
Il **s'efforçait de conserver** *son calme.*

• chercher à
Il **cherchait à** *nous* **convaincre** *de son innocence.*

• achopper sur
Il **achoppa sur une pierre.**

• buter contre
Il **a buté contre la marche** *de l'escalier.*

Dans d'autres cas, la sélection du marqueur prépositionnel dépend de la nature du nominal qu'elle introduit. Il arrive ainsi que le même verbe puisse régir, dans le cadre d'une relation sémantique constante, des prépositions différentes, ce qui révèle un découpage idiosyncrasique :

• se heurter contre(à) + N (+ concret)
Il **s'est heurté contre le mur.**

• *se heurter à* + N (-concret)
Il **s'est heurté à un refus catégorique.**

• (se promener) dans
Il **se promène dans les rues désertes.**

• (se promeneur) sur
Il aime **se promener sur les grands boulevards.**

• mettre dans
Il **a mis** *la lettre* **dans sa poche.**

• mettre sous
Il a **mis** *la lettre* **sous enveloppe.**

• enfoncer dans
Il **enfonça** *ses mains* **dans ses poches.**

• enfoncer sur
Il **enfonça** *son chapeau* **sur sa tête.**

Il résulte des exemples ci-dessus que le choix de la préposition peut dépendre de la nature de la prédication (relation casuelle profonde), du thème verbal, auquel cas il y a organisation idiosyncrasique, ou des traits inhérents du nominal régi.

2.1.2. Le choix de l'un ou de l'autre des marqueurs mentionnés, soit la préposition soit la position, est fonction de trois éléments essentiels :

a) la diathèse verbale
b) l'item lexical verbal
c) la nature du prédicat

2.1.2.0. Avec un verbe à la voix active, l'Ergatif marqué comme sujet de la phrase prend le marqueur zéro (le marqueur de position). Si le verbe est à la voix passive, l'Ergatif est introduit par la préposition *par :*

(i) **Pierre** *conduira la voiture.*
(ii) *La voiture sera conduite* **par Pierre.**

De même, le sujet réceptif des verbes d'expérience subjective peut être réalisé dans les phrases passives par un complément d'agent introduit par la préposition *de :*

(iii) **Tous** *l'aiment.*

(iv) *Il est aimé* **de tous.**

2.1.2.1. Les verbes peuvent régir de manière idiosyncrasique soit le G Prép soit la position (l'objet direct). A l'intérieur d'un micro-système synonymique la même relation casuelle peut être réalisée par des marqueurs différents : préposition ou zéro :

• arriver à qqch

Ils **sont arrivés au sommet.**

• atteindre qq ch

Ils **ont atteint le sommet.**

• convenir de qq ch

Il a été obligé de **convenir de son erreur.**

(DFC)

• reconnaître qq ch

Il a été obligé de **reconnaître son erreur.**

• se souvenir de qq ch

Elle **sc souvient de son arrivée** *dans cette ville.*

• se rappeler qq ch

Elle **se rappelle ses premières journées** *dans cette ville.*

• s'apercevoir de qq ch

Il **s'aperçut de mon trouble.**

• remarquer qq ch

Il **remarqua mon trouble.**

• triompher de qq ch

Il réussit à **triompher de ses incertitudes.**

• surmonter, vaincre qq ch

Il réussit à **surmonter son chagrin.**

A la différencé de structuration syntagmatique il correspond le plus souvent une différence de marqueur casuel. Il s'agit en particulier des couples synonymiques verbaux dont les termes s'opposent au point de vue de la lexicalisation : incorporant (marqueur zéro) /vs/ non incorporant (analytique) (marqueur prépositionnel) :

• effrayer qq un,

L'explosion **a effrayé le chat.**

(DFC)

• faire peur à qqun

La vue du chien **fit peur à l'enfant.**

• démentir qq ch

Il **a démenti les bruits** *qui courent sur lui.*

• s'inscrire en faux conter qq ch

Il **s'inscrit en faux contre tous les bruits** *qui courent sur lui.*

• tromper qqun

La manoeuvre du fuyard **a trompé les poursuivants.**

(DFC)

• donner le change à qqun

Le fuyard **a donné le changc aux poursuivants.**

• craindre qq ch

Je **crains les difficultés** *de ce voyage.*

(DFC)

• avoir peur de qq ch

Il **a peur de ce voyage.**

Dans certains autres cas, le marqueur zéro et la préposition apparaissent en variation libre :

• discuter qq ch
Le conseil municipal **a discuté la question** *de l'adduction de l'eau.*
(DFC)

• discuter de qq ch
On **discutera de cette affaire** *en assemblée plénière.*
(DFC)

• aider qq ch
Cette méthode **aide la mémoire.**
(Ac.)

• aider à qq ch
Ces notes **aident à la compréhension du texte.**
(DFC)

2.1.3. Le marqueur de p o s t p o s i t i o n apparaît le plus souvent dans l'expression des relations casuelles spatiales. Il s'agit de "prépositions" qui peuvent figurer sans terme B (substituts évocateurs) : *avant, après, devant, derrière, dessus, dessous, avec, durant*, etc. :

(i) *Il lui court* **après.**
(ii) *Il lui est tombé* **dessus.**
(iii) *Il a pris sa canne et s'en est allé* **avec.**
(DFC)

2.1.4. Le marqueur de f l e x i o n n'apparaît en français que dans certaines classes de pronoms : personnels, interrogatifs, relatifs, *en, y*.

Les pronoms personnels fléchis en cas, *il, le, lui* (et leurs variantes de personne et de nombre) peuvent traduire des relations casuelles différentes (v. supra 1.1.).

Les pronoms *en* et *y* sont marqués pour des relations casuelles déterminées :

en est le substitut d'un Ablatif (y compris de l'ablatif de la cause ou de l'ablatif de séparation) ou d'un Locatif possessif :

(i) *Il est entré au magasin et il* **en** *est sorti.*
(ii) *Ils ne sont pas encore arrivés et j'***en** *suis très inquiet.*
(iii) *J'aime beaucoup Paris et j'***en** *admire les monuments.*
(in Thomas, *Dict.*)
(iv) *Il sortit son paquet de cigarettes,* **en** *prit une et l'alluma au briquet.*

y est le substitut du Locatif (essif ou allatif) :

(v) *Ils entendirent des cris du côté de la maisonnette et ils* **y** *coururent tous.*

2.2. Conclusions

Dans la grammaire des cas la distinction entre la relation casuelle et la forme casuelle est posée en principe. C'est de cette manière que l'ambiguïté du terme 'cas' qui désignait traditionnellement soit une relation sémantique entre un verbe et son argument, soit une forme flexionnelle, est levée. La grammaire doit rendre compte des constantes qui commandent le choix de la forme casuelle. Comme on le sait,

certains auteurs considèrent que ces formes casuelles constituent un ensemble universel et que l'identité formantielle révélerait une identité de fonction syntaxique. Il s'agit là d'une universalité 'faible' car si l'on peut admettre l'existence d'un inventaire de procédés que les langues possèdent en commun (universaux on quasi-universaux), l'exploitation de ces procédés généraux revêt des formes spécifiques dans chaque langue.

Chaque relation casuelle est marquée en surface à l'aide de certains éléments ou marqueurs de cas. Le terme 'marqueur' réunit des formes taxinomiquement très diverses : position, préposition, postposition, flexion. Une langue peut avoir recours aux modifications de la flexion ou au jeu des désinences et des prépositions. A l'intérieur d'une langue, plusieurs facteurs peuvent déterminer le choix de l'un des marqueurs à l'exclusion des autres (ou éventuellement en concurrence avec un autre) : en premier lieu la relation casuelle elle-même, ensuite, à l'intérieur de la même relation, le choix peut être dicté par le lexème verbal (la forme de la lexicalisation), la diathèse, les traits inhérents du nominal co-occurrent au verbe.

L'analyse détaillée des mécanismes qui président au choix d'un marqueur de cas apparaît comme la nécessaire introduction à l'établissement d'un programme d'informations didactiques.

IDÉES À RETENIR

- Dans le cadre théorique de la grammaire des cas la distinction entre *la relation* casuelle et *la forme* casuelle est posée en principe.
- Toute relation casuelle se réalise par une forme casuelle constituée d'un N(ominal) et d'un *marqueur de cas*.
- Les marqueurs de cas sont en français : *la position* (Ø), *la préposition, la postposition, la flexion.*
- Les marqueur de position est mis en oeuvre quand une relation casuelle est choisie en position de sujet ou d'objet de la phrase superficielle.
- La préposition peut fonctionner comme un marqueur spécifique d'une relation casuelle donnée ou elle peut être demandée par la nature lexicale des éléments de la phrase terminale.
- Le marqueur de postposition (préposition sans terme B) est le marqueur caractéristique de certaines relations spatio-temporellès.
- Le marqueur de flexion n'apparaît en français que dans certaines classes de substituts (pronoms personnels, pronoms interrogatifs et relatifs, *en*, *y*).

QUESTIONNAIRE

1. Peut-on admettre que les formes casuelles constituent un ensemble universel ?
2. Les rapports entre les relations casuelles et les formes casuelles sont-ils constants ?

3. Quelle est la caractéristique du marqueur de position ?
4. Peut-on dire que le choix de la préposition est dicté par une organisation idiosyncrasique ?
5. Examinez quelques cas possibles de synonymie syntaxique.
6. Examinez quelques cas possibless d'homonymie syntaxique
7. Montrez comment la forme de la lexicalisation du verbe peut déterminer le choix du marqueur de cas.
8. Dans quelle situation le choix de la préposition peut-il être déterminé par le trait inhérent du nominal ?

DOCUMENTS

1. Analysez les prépositions du texte ci-dessous :

Cette chronique touche à sa fin. Il est temps que le docteur Bernard Rieux avoue qu'il en est l'auteur. Mais avant d'en retracer les derniers événements, il voudrait au moins justifier son intervention et faire comprendre qu'il ait tenu à prendre le ton du témoin objectif. Pendant toute la durée de la peste, son métier l'a mis à même de voir la plupart de ses concitoyens, et de recueillir leur sentiment. Il était donc bien placé pour rapporter ce qu'il avait vu et entendu. Mais il avait voulu le faire avec la retenue désirable. D'une façon générale, il s'est appliqué à ne pas rapporter plus de choses qu'il n'en a pu voir, à ne pas prêter à ses compagnons des pensées qu'en somme ils n'étaient pas forcés de former, et à utiliser seulement les textes que le hasard ou le malheur lui avaient mis entre les mains.

(CAMUS, *La peste*)

2. Dans le texte ci-dessous, distinguez les prépositions qui expriment des relations casuelles constantes des prépositions dont le choix dépend du lexème verbal :

La notion d'ensemble est souvent assimilée à la notion intuitive de collection, de groupement. Elle a pour but de caractériser un ressemblement d'objets, d'individus, d'„éléments".

Ainsi on parlera de l'ensemble des nombres impairs, de l'ensemble des ouvrages d'une bibliothèque, de l'ensemble des phonèmes d'une langue.

Pourtant la définition d'un ensemble soulève parfois des difficultés ; cela tient au fait qu'on ne sait pas toujours déterminer avec précision la „composition" de l'ensemble. Déjà, parler de l'ensemble des phonèmes d'une langue est imprécis : les inventaires varient selon les auteurs. De même, il est ambigu de parler de l'ensemble des mots d'une langue : qu'est-ce qu'un mot ?, dans quel contexte historique se place-t-on ? Dans un autre ordre d'idées, l'entreprise qui consisterait à établir la liste des hommes de la génération de

Marcel Proust se heurterait à la difficulté fondamentale de déterminer si un individu donné ne doit pas figurer sur cette liste (que signifie la proposition : „être de la même génération que X“ ?).

(P. GOUJON, *Mathématiques de base pour les linguistes*)

3. Paraphrasez le texte ci-dessous et étudiez les modifications de relateurs imposées par les transformations paraphrastiques :
La linguistique appliquée a retiré grand profit des recherches structuralistes, d'une part pour l'élaboration des méthodes d'enseignement utilisées dans les laboratoires de langues, d'autre part pour la mise au point de la traduction mécanique : cette technique, due à la collaboration de linguistes, de mathématiciens et d'électroniciens et poussée surtout en Russie et dans les pays anglo-saxons, avait suscité de grands espoirs ; il faut reconnaître que les résultats en sont encore bien imparfaits en qu'il est peu vraisemblable qu'elle puisse jamais dépasser le niveau des langues techniques ; toutefois, les exigences de la programmation des machines à traduire ont donné une impulsion non négligeable à certains courants théoriques que nous avons signalée ci-dessus, telle la grammaire générative. Faut-il encore signaler la documentation automatique : l'utilisation, de plus en plus répandue, de cartes perforées facilite grandement la confection d'index, de concordances, de répertoires qui peuvent donner matière à des recherches de nature linguistique.

(M. LEROY, *Les grands courants de la linguistique moderne*)

EXERCICES

1. Introduisez dans des phrases les verbes suivants :
   - consentir, acquiescer
   - trancher, décider, résoudre
   - demander, questionner, interroger
   - instruire, apprendre
2. Dans les phrases suivantes, remplacez le verbe par le verbe entre paranthèses et opérez les modifications de relateur qui s'imposent :

   a) — Ses propos touchent aux sujets les plus variés (traitent). — Il s'intéresse depuis logtemps aux problèmes de la linguistique appliquée (manifeste de l'intérêt). — La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des données de faits (contient). — Ce journaliste est bien au courant des événements qui se sont produits ces dernières années dans cette partie du monde (connaît). — Ce livre est partagé en deux parties essentielles (comporte). — Le directeur a complimentés les meilleurs élèves (a fait ses compliments).

   b) — Cet ouvrage tente de montrer l'importance de l'éducation dans l'ensemble des facteurs de l'évolution des individus (vise). — Il n'a pas conseti à les suivre (a refusé). — Il se rappelle vous avoir déjà

prévenu de ce changement (se souvient). — Il hésitait à lui dire toute la vérité (avait peur). — Il cherche à le convaincre de l'inutilité de cette entreprise (essaie). — L'auteur se borne à examiner les possibilités d'appliquer ces principes à d'autres domaines (se contente).

3. Dans les phrases ci-dessous remplacez la locution verbale par un verbe simple synonyme et analysez les modifications de relateur qui s'imposent :

— On tirera grand profit de l'étude critique de ces analyses. — Cette nouvelle collection se donne pour but de publier en traduction des oeuvres littéraires très connues. — L'auteur rend compte d'un ensemble de recherches réalisé par une équipe de chercheurs. — Avant d'entrer dans les détails il y a lieu d'analyser et de comprendre la nature des difficultés rencontrées. — On vient de lui communiquer qu'il doit se mettre au plus tût en rapport avec le directeur. — On a mis en place cinq appareils conçus sur le même modèle. — L'application de cette technique permet d'apporter une aide efficace à l'exploitation pétrolière. — Dans son exposé, il a fait mention des travaux poursuivis par ce jeune spécialiste.

4. Complétez les phrases suivantes par le relateur qui convient :

— A la fin du spectacle on a applaudi... les acteurs. — Il a applaudi... ce projet. — Il a aidé... son frère dans cette entreprise. — Ces notes aident... la compréhension du texte. — Il a demandé... plusieurs journaux. — Il a demandé... votre frère. — Ce projet se heurte... de très grandes difficultés. — Elle aime courir... les magasins. — Il court ... le succès. — Il regarde ... le texte avec attention. — Il regarde ... la pendule pour voir quelle heure il est.

5. Remplacez les pronoms *en* et *y* des phrases suivantes par des groupes prépositionnels et analysez les formes casuelles ainsi obtenues :

— On s'y amuse toujours beaucoup. — Je m'en serais bien tiré. — J'aurais voulu t'y voir. — Je n'aurais eu besoin du secours de personne pour en sortir. — Je t'en réponds. — J'ai manqué d'y étouffer. — Il n'osait plus en approcher. — Ils n'y pensèrent plus. — Il s'y blottit et ne tarda pas à s'endormir. — Combien en as-tu ? — Il en est bien fâché. — Ils s'y joignirent en criant et gesticulant. — Ils cherchèrent un abri pour y déposer leurs provisions. — J'en dirai bien d'autres quand vous n'y serez pas.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1975. — *La grammaire casuelle*, in "Langages", no. 38, 18—58.

DUBOIS-CHARLIER, FRANÇOISE, 1975. — *Avant-propos : Les premiers articles de Fillmore*, in „Langages", no. 38, 3—17.

STAROSTA, S., 1975. — *Les visages du cas*, in „Langages", no. 38, 104—127.

3. LE LOCATIF ABSTRAIT

3.0. Spatial /vs/ spatialisé

La tradition grammaticale établit un répertoire de fonctions casuelles où les termes abstraits (syntaxiques) s'imposent comme les opposés des termes concrets (locaux). Parmi les relations „purement" syntaxiques on compte le nominatif, l'accusatif et le génitif, les autres étant considérées comme des relations de nature locale. L'existence de cas „intermédiaires" tels que le comitatif (ou cas de l'association) ou l'instrumental vient compliquer la dichotomie abstrait /vs/ concret. L'analyse des faits de langue montre qu'il est souvent difficile de réduire toutes les réalisations aux deux types fondamentaux mentionnés. En effet si l'on analyse la phrase suivante :

(i) *Le jeune ménage détruit, le fils revint* **à la mère.** *Bien entendu, ce fut surtout la peine du fils qui* **lui** *revint.*

(R. ROLLAND, *Le voyage intérieur*)

on constatera que les nominaux *à la mère* et *lui* constituent des cas "limite" pour lesquels on ne peut affirmer avec précision s'il s'agit d'une fonction abstraite ou d'une fonction concrète. La présence d'un verbe de mouvement *(revenir)* et d'un relateur prépositionnel qui s'emploie dans des déterminations spatiales du type *Il revint à la gare* serait un argument en faveur de l'interprétation de ces fonctions comme des fonctions locales, tandis que la pronominalisation par *lui* ferait pencher pour l'autre interprétation.

Certains parallélismes de structuration ont révélé l'existence d'un principe d'explication commun, neutre au point de vue de l'opposition abstrait /vs/ concret. Il est toujours possible de mettre en rapport un cas de la première série avec un cas de la seconde série, un adessif (cas de la localisation non directionnelle) avec un essif (cas abstrait de l'état), un allatif (cas local directionnel) avec un datif (cas abstrait

du bénéficiaire de l'action), un ablatif (cas concret de la localisation initiale) avec un partitif (cas abstrait de la séparation), etc. :

(ii) *Il est* **à la campagne.**

(iii) *Il est complètement* **à plat.**

(iv) *Il va* **à la gare.**

(v) *Il réfléchit* **à ces problèmes inquiétants.**

(vi) *Il sort de l'eau* **du puits.**

(vii) *On extrait* **du marbre** *de la carrière.*

Le chaînon qui permet de relier les deux données et qui révèle une parenté sous-jacente est l'élément de relation, exploité dans le domaine local aussi bien que dans le domaine abstrait.

En comparant les constructions ci-dessus, voire en les opposant, on finit par découvrir une organisation identique au niveau de la structure sous-jacente et des différences qui résident dans la nature du verbe et/ou dans la nature du nominal qui exprime l'argument du verbe (Anderson, 1971 : 100).

C'est ainsi que l'orientation localiste de la grammaire des cas arrive à identifier une même et unique relation casuelle de nature locative là où la tradition non localiste voyait des différences fonctionnelles syntaxiques. On distingue deux réalisations : s p a t i a l e et s p a t i a l i s é e, la différence entre l'abtrait et le concret étant releguée au niveau superficiel.

Les verbes peuvent être catégorisés en fonction du type de réalisateur qu'ils admettent ou qu'ils impliquent. A ce point de vue il y a lieu de distinguer trois classes de lexèmes verbaux :

a) les verbes qui admettent les deux réalisations, spatiale et spatialisée, dans le cadre de la même relation casuelle sous-jacente. La distinction est prise en charge par le nominal. C'est le cas de tous les emplois „métaphoriques" des unités verbales ;
b) les verbes qui impliquent une réalisation spatiale, c'est-à-dire la combinaison avec un nominal qui indique une localisation concrète ;
c) les verbes qui impliquent une réalisation spatialisée (idéalisée) rendue par un nominal abstrait ou par une proposition (infinitif, verbe fini ou nominalisation).

3.0.0. La plupart des verbes français peuvent régir aussi bien un nominal qui désigne par lui-même une donnée locale qu'un nominal exprimant une chose abstraite (un phénomène, une action, un procès) ou une personne.

Le choix du relateur prépositionnel ne dépend pas, à quelques exceptions près (v. supra 2.1.1.1.), de la nature du nominal régi par le verbe.

Les nominaux régis par les verbes ci-dessous sont affectés de traits inhérents différents ; ils n'en expriment pas moins la même relation casuelle de nature locative :

aboutir à :

Le sentier aboutit **au village.**

(DFC)

Ces pourparlers ont abouti **à des résultats satisfaisants.**

accéder à :

La grande allée accédait **au perron du château.**

(DFC)

Il accéda **à de hautes fonctions.**

adhérer à :

Il pose avec minutie le papier peint, afin que celui-ci adhère bien **au mur.**

(DFC)

Il n'a pas voulu adhérer **à cette opinion.**

conduire à :

Cette route conduit **à la ferme.**

Cette découverte a conduit l'auteur **à de nouvelles conclusions.**

correspondre à :

Sur la façade de la maison la fenêtre du salon correspond **à celle de la salle à manger.**

(DFC)

Cette nouvelle rubrique correspond **au désir** *exprimé par de nombreux lecteurs.*

(DFC)

mener à :

Ce sentier mène **à la ferme.**

Cela ne nous mènerait **à rien.**

toucher à :

Cette maison touche **à la mienne.**

(DFC)

Il ne voulait pas toucher **à ce problème délicat.**

(s') approcher de :

Nous approchons **de la gare.**

(DFC)

Nous approchons **du but.**

s'écarter de :

Le piéton s'écarta **du passage d'une voiture.**

(DFC)

Il s'écarta **du sujet de la discussion.**

s'éngager dans :

Il s'engagea **dans un couloir sombre.**

Ils s'engagèrent **dans de longs pourparlers.**

entrer dans :

Il est entré **dans ce bâtiment.**

Il est entré **dans le vif du sujet.**

Si le relateur est zéro (nominal marqué comme objet direct), l'opposition abstrait /vs/ concret peut correspondre a une opposition de fonction casuelle Abs vs Loc, à moins que l'on n'accepte l'hypothèse de la réduction de l'Abs au Loc. Dans les phrases ci-dessous, la différence de fonction casuelle est donnée par la nature locale ou non locale du nominal :

aborder :

Il aborde avec prudence **les carrefours dangereux.**

(J. ROMAINS, in P. Robert)

Il ne veut pas aborder **ces problèmes difficiles.**

abandonner :

Les locataires ont abandonné **cette maison** *qui tombait en ruine.*

(DFC)

Ils ont abandonné **ce projet.**

éviter :

Il évite **les lieux fréquentés.**

Vous ne pouvez pas éviter **cet incovénient.**

(DFC)

Vous ne pouvez pas éviter **de lui parler.**

3.0.1. Il existe des unités verbales qui ne peuvent régir qu'un nominal ayant le trait [+ local]. Le type de locatif auquel ce nominal sert de support relève du thème verbal :

(s') accoter :

L'inconnu s'accotait **à la porte.**

s'accouder :

Il s'accoude **au parapet** *pour regarder.*

(DFC)

(s')adosser :

Il a adossé l'échelle **contre le mur.**

se blottir :

Le pauvre petit se blottit **dans les bras** *de sa mère.*

buter :

Il buta **contre la marche** *de l'escalier.*

camper :

Ils ont campé **au bord du lac.**

pointer :

La capitaine pointa sa jumelle **vers l'îlot.**

3.0.2. Une catégorie importante de verbes n'admettent que des déterminations spatialisées (idéalisées). Il s'agit principalement des verbes d'expérience subjective marqués du trait [+ psychologique]

se consacrer :

Il s'est consacré **à cette noble tâche.**

se conformer :

Il s'est conformé **au programme établi.**

persévérer :

Il doit persévérer **dans ses efforts.**

persister :

Il persiste **à croire qu'il a raison.**

renoncer :

Il a dû renoncer **à ce projet.**

réfléchir :

Il réfléchissait **sur ces préoccupants problèmes.**
Il réfléchissait **à ce qui venait de se passer.**

songer :

Il songe **aux beaux jours de vacances.**

3.1. Location et direction abstraites

La différence entre la l o c a t i o n et la d i r e c t i o n est donnée par la structure casuelle sous-jacente et elle consiste dans l'absence /vs/ la présence du cas Ablatif. Si la structure sous-jacente comporte un Abl, le Loc qui figure obligatoirement dans la phrase est un Locatif allatif (directionnel) ; dans le cas contraire c'est un Locatif essif :

L o c a t i o n vs/ D i r e c t i o n

Locatif(essif) vs/ Ablatif + Locatif (allatif)

Cette distinction est indifférente à l'opposition de réalisation spatial /vs/ spatialisé. On pourra ainsi distinguer une direction locale et une direction abstraite, une location spatiale et une location non spatiale (idéalisée) :

Locatif essif :

Pierre est **dans sa chambre.**
Pierre est **dans tous ses états.**

Locatif allatif :

Il a abandonné ce projet **pour une proposition** *plus intéressante.*
Abl Loc allatif
Il a quitté la province **pour la capitale.**
Abl Loc allatif

L'opposition location /vs/ direction est fonction de l'élément verbal engagé dans la phrase.

Il faut préciser que par élément verbal il faut comprendre non seulement les verbes mais aussi des adjectifs (ainsi que d'autres types de prédicateurs).

Les verbes et les adjectifs se comportent de la même manière s'ils sont soumis aux mêmes tests de vérification. Il s'agit donc de deux catégories distinctes mais dérivées d'une seule surcatégorie, celle des v e r b a u x (Fillmore, 1968 : 27 ; Lyons, 1970 : 247 ; Galmiche, 1975 : 148) :

$$[+\ \text{Verbal}] \rightarrow \begin{bmatrix} \text{V} \\ \text{Adj} \end{bmatrix}$$

Comme il résulte des exemples ci-dessous, des couples de phrases peuvent entretenir des relations paraphrastiques bien que la première phrase comporte un verbe et la seconde un adjectif :

1. (i) *Pierre connaît ces projets.*
   (ii) *Pierre est au courant de ces projets.*

2. (i) *Pierre désire engager la conversation.*
   (ii) *Pierre est désireux d'engager la conversation.*

3. (i) *Ce film vous divertit.*
   (ii) *Ce film est divertissant.*

4. (i) *Cette nouvelle surprendra bien des gens.*
   (ii) *Pour bien des gens cette nouvelle sera surprenante.*

Les mêmes contraintes de sélection pesant soit sur le sujet, soit sur l'objet, soit enfin sur les adverbes agissent dans le cas du verbe aussi bien que dans celui de l'adjectif :

5. (i) **La pierre connaît ces projets.*
   (ii) **La pierre est au courant de ces projets.*

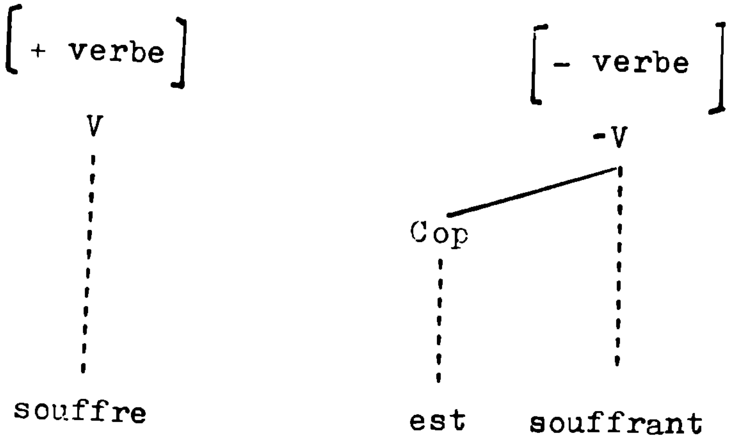
6. (i) *Pierre réprouve cette solution.*
(ii) *Pierre est hostile à cette solution.*
(iii) **Pierre réprouve cette table.*
(iv) **Pierre est hostile à cette table.*

7. (i) *Pierre connaît ces détails.*
(ii) *Pierre est au courant de ces détails.*
(iii) **Pierre connaît intentionnellement ces détails.*
(iv) **Pierre est au courant intentionnellement de ces détails.*

Certains verbes et adjectifs peuvent recevoir le trait de sous-catégorisation s t a t i f qui repousse l'impérativisation et la transformation „faire quelque chose“ :

8. (i) **Connais ces projets.*
(ii) **Sois au courant de ces projets.*
(iii) **Ce que je fais c'est* {*d'être au courant de* / *de connaître*} *ces projets.*

L'élément affecté du trait [- verbe] déclenche l'apparition de la copule :



La distinction location /vs/ direction ne se superpose pas à la distinction [— verbe] /vs/ [+ verbe], en ce sens qu'il existe des verbes d'état comme il existe des adjectifs d'état, il existe des verbes de changement (de devenir), mais il existe aussi des adjectifs qui expriment la modification d'une personne ou d'un objet :

9. (i) *Elle tremble.*
(ii) *Elle est toute tremblante.*

10. (i) *Les voyagent fatiguent.*
(ii) *Les voyages sont fatigants.*

Les verbaux s'insèrent dans des structures qui leur sont propres. Ainsi, les verbaux d'état ou de possession s'inscrivent dans une structure locationnelle, tandis que les verbes orientés ou les verbaux de changement impliquent une structure directionnelle.

Soit les phrases suivantes :

11. (i) *Pierre possède ce livre.*
    (ii) *Pierre souffre.*
    (iii) *Pierre est triste.*

12. (i) *Pierre a acheté ce livre au libraire de son quartier.*
    (ii) *Pierre s'attriste.*
    (iii) *C'est un spectacle attristant.*

Dans les phrases figurant sous 11, le nominal *Pierre* représente un Locatif sous-jacent, mais c'est un Locatif essif régi par un verbe de possession (i) ou un verbal d'expérience subjective (ii) et (iii).

Dans les phrases figurant sous 12., le même nominal réalise toujours un Locatif, mais ce Locatif est un allatif car les verbes sont soit des verbes directionnels (orientés) comme dans (i), soit des verbes de changement (éventifs) comme dans (ii) et (iii), des verbaux qui supposent un Ablatif de l'état initial et un Locatif allatif de l'état final.

3.2. Conclusions

L'orientation localiste conduit à rechercher dans les constructions non locales les mêmes relations casuelles qui sous-tendent les constructions dont le sens spatial est évident.

Dans une théorie localiste toutes les relations casuelles sont interprétées en termes de location et de direction, qu'il s'agisse de phénomènes spatiaux ou non spatiaux.

Cette interprétation semble se vérifier aussi bien en synchronie qu'en diachronie. Elle explique certains phénomènes de surface comme par exemple l'emploi d'une même préposition pour les deux types de réalisations.

L'interprétation localiste des relations casuelles ne prend son vrai sens que si l'on admet l'hypothèse de la réduction des cas non locaux tels que l'Ergatif et l'Absolutif aux cas locaux de la limite initiale (ou source du procès) et de la limite finale, c'est-à-dire à l'Ablatif et au Locatif.

L'unité de cette vision conduit à une compréhension suffisante des types de base et des processus fondamentaux de mise en discours.

En intégrant certains éléments de la tradition grammaticale, la version localiste propose un principe d'explication unitaire pour des phénomènes superficiels extrêmement diversifiés.

IDÉES À RETENIR

- La tradition grammaticale établit une distinction nette entre les cas *abstraits* (purement syntaxiques) et les cas *concrets* (locaux).
- La version localiste de la grammaire des cas a révélé l'existence d'un principe d'explication neutre au point de vue de l'opposition abstrait /vs/ concret.
- L'opposition *spatial* /vs/ *spatialisé* relève de la nature du nominal qui réalise la relation casuelle. Ce sont les traits inhérents du nominal, *local* /vs/ *non local*, *abstrait* /vs/ *concret*, qui prennent en charge l'expression de cette distinction.
- Dans la version localiste toutes les relations casuelles sont interprétables en termes de *location* et de *direction*, distinction indifférente à l'opposition spatial /vs/ spatialisé.
- On distingue deux types fondamentaux de Locatifs : le Loc *essif* si la phrase ne comporte pas d'Abl, et un Loc *allatif* si la phrase contient un Abl. Le Loc essif appartient aux structures *locationnelles* et le Loc allatif aux structures *directionnelles*.
- L'opposition location /vs/ direction dépend de la nature de l'élement verbal-pivot de la phrase.
- Par'élément verbal' on entend aussi bien un verbe qu'un adjectif. La présence de l'adjectif entraîne la transformation de copule.
- Les verbaux *d'état* et *de possession* impliquent un Loc essif, les verbes *orientés* et les verbes *de changement* engagent un Loc allatif.

QUESTIONNAIRE

1. Peut-on dire que le comitatif est, au point de vue de l'opposition abstrait /vs/ concret, un cas'intermédiaire' ?
2. Quel est le statut des nominaux affectés du trait [+ humain] au point de vue de l'opposition spatial /vs/ spatialisé ?
3. Peut-on opérer une sous-catégorisation des nominaux substantivaux d'après le trait [± local] ?
4. Comment l'existence d'une surcatégorie 'verbal' se justifie-t-elle ?
5. Y a-t-il des adjectifs qui sont des verbaux dynamiques ?
6. Quelle est la différence qui sépare un Loc essif d'un Loc allatif ?
7. Quels seraient selon vous les arguments en faveur de l'interprétation localiste ?

DOCUMENTS

1. Dans le texte ci-dessous distinguez les relations spatiales des relations spatialisées :

   Le sujet apparent de chaque livre est conventionnel, presque banal : les secrets intimes des familles, les rencontres du hasard, l'histoire d'un amour ou d'une mort, en somme non pas la tragédie, l'acci-

dentel, le spectaculaire, mais ce qui constitue pour ainsi dire la trame même de l'existence. Claude Simon est porté „beaucoup plus vers le concret que vers l'abstrait" et ses nombreuses notations descriptives, sociologiques ou psychologiques le placeraient aisément parmi les grands écrivains réalistes de notre temps. Mais il y a plus. Il se consacre à l'étude la plus détaillée, la plus patiente, des fibres mêmes des êtres et des choses, vus à leur état le plus initial, le plus brut. Et cette manière prolifère, colle, devient rampante, envahit la conscience du lecteur. C'est elle le vrai sujet de chaque roman. Formes, gestes, couleurs, bruits, sont notés, analysés, magnifiés jusqu'à l'épuisement, comme si le seul but de l'auteur était de sacrifier le moins possible de sa matière. Il est capable de décrire (dans une double parenthèse qui occupe deux pages) le simple mouvement de quatre sabots qui se détachent du sol, „exactement à la façon d'une goutte d'eau qui se détache d'un toit ou plutôt se scinde, une partie d'elle-même restant accrochée au rebord de la gouttière (le phénomène se décomposant de la façon suivante : la goutte s'étirant en poire sous son propre poids, se déformant, puis s'étranglant, la partie inférieure — la plus grosse — se séparant, tombant, etc. etc.

(Dictionnaire de littérature contemporaine :
G. Markov-Totevy, *Claude Simon)*

2. Précisez la nature des nominaux du texte suivant :
Il sortit de la ville et marcha à travers champs ; il se promena au hasard dans la nuit. L'air était frais, la campagne obscure et déserte. Une chouette hululait frileusement. Il allait comme un somnambule. Il monta la colline au milieu des vignes. Les petites lumières de la ville tremblaient dans la plaine, et les étoiles dans le ciel sombre. Il s'assit sur un mur du chemin, en fut pris brusquement d'une crise de larmes. Il ne savait pourquoi. Il était trop heureux ; et l'excès de sa joie était fait de tristesse et de joie ; il s'y mêlait de la reconnaissance pour son bonheur, de la pitié pour ceux qui n'étaient pas heureux, un sentiment mélancolique et doux de la fragilité des choses, l'enivrement de vivre. Il pleura avec délices, il s'endormit au milieu de ses pleurs. Quand il se réveilla, c'était l'aube incertaine. Les brouillards blancs traînaient sur le fleuve et enveloppaient la ville, où Minna dormait, écrasée de fatigue, le coeur illuminé par un rire de bonheur.

(R. ROLLAND, *Jean-Christophe*)

EXERCICES

1. Introduisez chacun des verbes suivants dans des phrases :

   — avec un Loc spatial

   — avec un Loc spatialisé

déboucher sur, se détacher de, se détourner de, s'abriter derrière, se situer à, s'accrocher à, se pencher sur, attacher qq ch à, s'acheminer vers, aller jusqu'à

2. Employez les verbes suivants :

— avec un nominal [+ local]
— avec un nominal [– local]

monter, descendre, quitter, rejoindre, courir, gagner, abandonner, suivre

3. Construisez des phrases d'après le schéma de combinaisons suivant :

N (+ sujet)	N
+ humain	+ abstrait
— humain	+ concret (+ local)
+ concret	+ concret (+ local)
+ concret	+ abstrait
+ abstrait	+ concret (+ local)
+ abstrait	+ abstrait

4. Disposez les verbes ci-dessous en trois colonnes suivant les restrictions sélectives qu'ils manifestent quant à leurs arguments :

s'opposer, réfléchir, conduire, s'introduire, pénétrer, reposer, adapter, appliquer, attacher, joindre, soustraire, prédisposer, encombrer, asseoir, baser, concentrer, poser, se serrer, intervenir

5. Remplacez les points par la préposition qui convient et étudiez l'opposition abstrait (vs) concret (local) :

— Il s'était écarté ... le problème sur lequel portait le débat.
— Il s'était écarté ... la zone dangereuse.
— Ils avaient détourné le convoi ... son itinéraire à cause du pont qui était en réparation. — Cela l'a détourné de son travail.
— Ils avaient concentré leurs bagages ... le hall de l'hôtel. — Ils avaient concentré leurs efforts ... ce point.
— Il s'appuyait ... le bras du fauteuil. — Ces prévisions s'appuyaient ... des calculs compliqués.
— Il a appliqué un tampon ... l'enveloppe. — Il a appliqué cette nouvelle méthode ... l'étude de la littérature.
— Cet enfant touche ... tout. — La discussion touche ... les problèmes les plus actuels.
— Il se penchait ... son livre. — Cet auteur se penche ... le sort des humbles.

6. Distinguez les structures locationnelles des structures directionnelles :

— Il courut de toutes ses forces vers la maison. — Par terre il y avait des clous et des planches. — Il s'était approché de la porte restée ouverte. — Ils étaient restés un peu à l'écart. — Il lui jeta quelques gouttes au visage. — L'enfant était à côté de son père. — Il sortit de la maison en fermant la porte à clé. — Elle donnait souvent des douceurs aux enfants. — Derrière la maison s'étalait une vaste pelouse. — La campagne avait dans le soir un air triste. — Elle lui sourit avec reconnaissance. — Il écarta la chaise de la fenêtre.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1971. — *The Grammar of Case : Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, London & New York.

FILLMORE, CHARLES J., 1968. — *The Case for Case*, in BACH & HARMS eds., 1—88.

GALMICHE, MICHEL, 1975. — *La sémantique générative*, Larousse, Paris.

LYONS, JOHN, 1970. — *Linguistique générale*, Larousse, Paris.

4. OBJET DU COURS

4.0. Thèmes et méthode

Tout en présentant des caractéristiques homogènes, les relations casuelles forment un ensemble suffisamment vaste pour soulever un grand nombre de difficultés d'interprétation.

Les problèmes complexes de la réalisation des fonctions casuelles peuvent être éclairés d'une manière déterminante par la théorie des cas. La version localiste présente grâce à l'utilisation des concepts de l o c a t i o n e t d e d i r e c t i o n, une méthode d'analyse générale permettant d'aborder la diversité des phénomènes de surface dans une perspective unitaire.

L'ensemble du cours est centré essentiellement sur le locatif abstrait, dont les multiples aspects sont présentés successivement dans des cadres casuels qui engagent des verbaux de diférents types.

Les différentes relations casuelles seront traitées dans les termes de la sous-catégorisation des verbaux, rangés dans des rubriques distinctes d'après les sous-classes sémantiques auxquelles ils appartiennent.

Une première partie aborde les problèmes posés par l'interprétation du cas complexe i t i n é r a t i f dans des structures directionnelles régies par des verbes orientés.

Une deuxième partie a pour objet les structures dynamiques qui engagent le cas complexe t r a n s l a t i f.

La troisième partie traite du locatif essif des verbes d'état.

La quatrième partie est consacrée à l'étude des cas associatifs : l'e s s i f p o s s e s s i f, l'i n s t r u m e n t a l, l e c o m i t a t i f.

L'examen des relations casuelles et des formes casuelles qui leur sont associées constituent les principaux points abordés dans le présent cours qui attire l'attention sur l'apport de la grammaire des cas à l'enseignement du français.

4.1. Diagramme du cours

<table>
<tr><th>Location</th><th colspan="2">Direction</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Essif : 11.
8.1. ; 8.2.</td><td colspan="2">Itinératif 5. ; 6. ; 7.8.1. ; 8.2. ; 9. ; 12.5.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Translatif : 10. ; 10.4.</td></tr>
<tr><td>Inchoatif : 10.2.</td><td>Causatif : 10.3.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Associatif</td></tr>
<tr><td>Essif possessif 12.</td><td colspan="2">Instrumental : 13.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Comitatif 14.</td></tr>
</table>

L'ITINÉRATIF ABSTRAIT

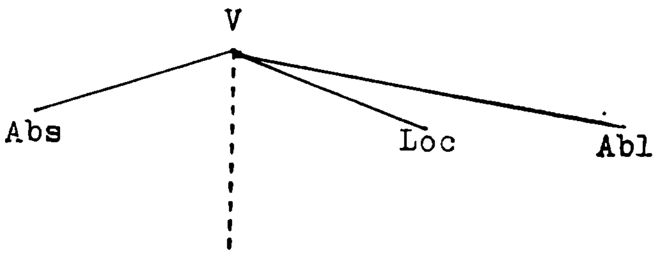
5. LE LOCATIF DES VERBES ORIENTES

5.0. Les verbes orientés : éléments de définition

Il existe en français, comme dans beaucoup d'autres langues, un groupe important de verbes comparables au point de vue de leurs propriétés syntaxiques générales. Ce sont les verbes qui expriment un mouvement, réel ou imaginaire, orienté d'une limite initiale vers une limite finale. Ces deux limites peuvent se réaliser dans le domaine du spatial ou dans celui du spatialisé. Ainsi, il y a déplacement réel impliquant des limites spatiales dans l'emploi normal des verbes de déplacement tels que *arriver*, *partir*, *s'en aller*, etc. et il y a mouvement spatialisé dans des verbes tels que *attribuer*, *conférer*, *communiquer*, *dire*, *regarder*, *penser*, etc.

Ces verbes s'inscrivent dans un cadre casuel qui comporte les relations casuelles suivantes :

a) un Ablatif de la limite initiale (point de départ)
b) un Locatif allatif (point d'aboutissement)
c) un Absolutif, l'objet (l'être) qui se déplace ou qui est censé se déplacer entre les deux limites :



Ces verbes qui indiquent le sens du mouvement entre les deux limites et que l'on pourrait appeler pour cette raison même des verbes o r i e n t é s forment un ensemble distinct des verbes de changement ; ces derniers impliquent toujours un mouvement imaginaire entre deux

limites, mais ces limites sont données par l'état initial et l'état final de l'objet (être ou chose) qui parcourt la distance ; il s'agit donc d'une modification intrinsèque : *s'attrister*, *durcir*, *grossir*, etc.

5.1. Classes de verbes orientés

Les verbes orientés peuvent être décrits et groupés d'après plusieurs ensembles de propriétés :

a) sémantiques

b) syntaxiques

c) lexicales

5.1.0. Sémantiquement, les verbes orientés peuvent être rangés dans plusieurs groupes dont les plus importants sont :

1. les verbes de déplacement réel (mouvement orienté entre deux limites spatiales) :

Il **allait** *de la porte au lit et du lit à la porte.*

2. les verbes d'attribution, de privation, et de réception :

On lui **attribuait** *le mérite de cette découverte.*

*Il m'***a enlevé** *tout courage.*

(DFC)

3. les verbes de communication :

Il ne lui **avait** *pas* **dit** *la vérité.*

3. certains verbes d'expérience subjective parmi lesquels il convient de mentionner :

— des verbes de pensée :

*Il n'***avait** *pas* **songé** *à cette éventualité.*

— des verbes d'appréciation subjective :

Cette région me **plairait** *beaucoup à habiter.*

— des verbes de perception :

Il le **regardait** *avec attention.*

5.1.1. A l'intérieur de la classe des verbes orientés, les unités se différencient entre elles par :

a) le choix caractéristique du sujet

b) les formes casuelles que prennent les relations casuelles qui ne sont pas marquées comme sujets

c) les traits inhérents des nominaux qui réalisent les cas

5.1.1.0. Toutes les relations casuelles caractéristiques des verbes orientés peuvent être déplacées à gauche du verbe en position du sujet :

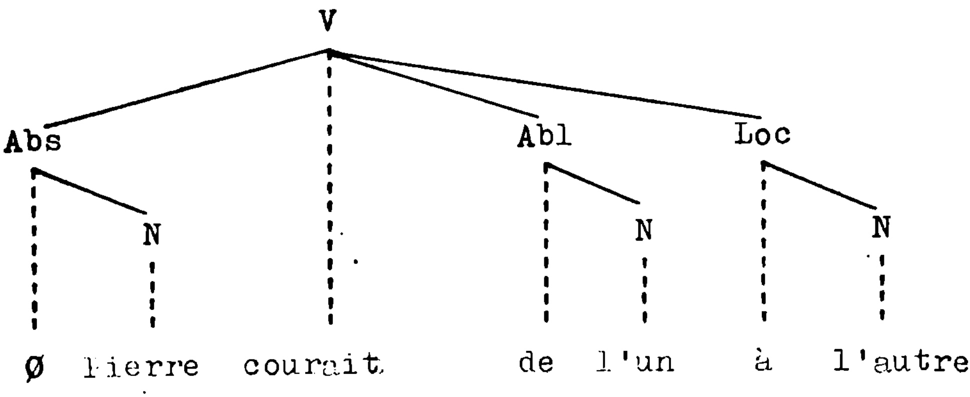
(1) Abl (+ sujet)

(2) Loc (+ sujet)

(3) Abs (+ sujet)

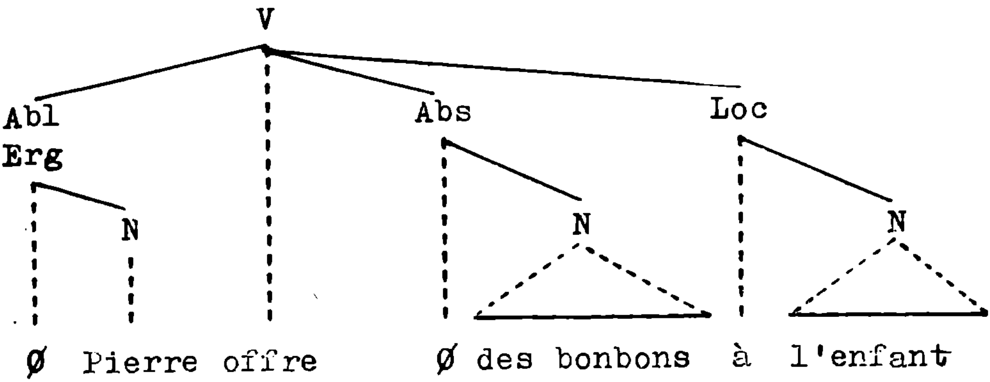
Les verbes de déplacement, qui ne comportent pas d'objet direct en structure superficielle, présentent un Abs en position de sujet :

(i)



Pour les verbes orientés qui comportent un objet direct en surface l'Abl ou le Loc en position de sujet est co-occurrent à un Erg :

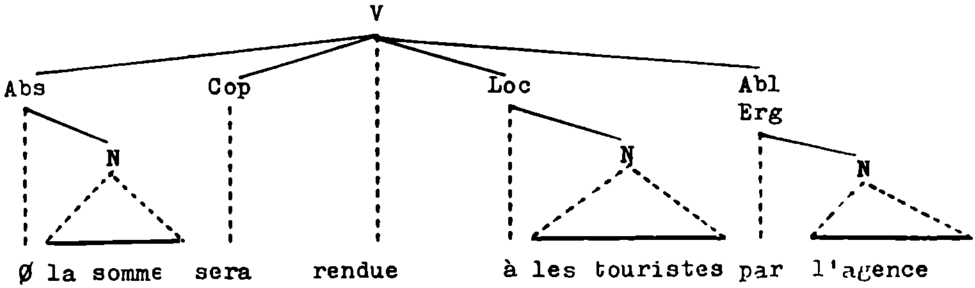
(ii)



Les phrases directionnelles de ce type peuvent être tournées au passif ; l'Abs est alors marqué comme sujet et l'Abl Erg est introduit

par le marqueur spécifique, la préposition *par*, le Loc n'étant nullement affecté par la passivisation :

(iii)



La somme sera rendue aux touristes par l'agence.

Il est à remarquer que l'un des deux cas, soit l'Abl soit le Loc, peut être implicite (réalisé par une forme casuelle zéro) et il se peut même que les deux fonctions casuelles soient implicites. S'il y a fonction implicité, l'information est soit non spécifiée soit de nature déictique (espace du locuteur).

Plusieurs combinaisons de traits : spécifié (explicite) — non spécifié (implicite), — déictique (implicite ou explicite) sont possibles :

(i) Abl (+ spécifié) + Loc (+ spécifié) + Abs
Il passait de l'un à l'autre.
Abl Loc

(ii) Abl (– spécifié) + Loc (+ spécifié) + Abs
Il n'est pas encore venu au bureau.
Loc

(iii) Abl (+ spécifié) + Loc (– spécifié) + Abs
Il a quitté la ville.
Abl

(iv) Abl (– spécifié) + Loc (– spécifié) + Abs
Il voyage tout le temps.

(v) Abl (– spécifié) + Loc (déictique) + Abs
Il n'est pas encore arrivé.

(vi) Abl (déictique) + Loc (– spécifié) + Abs
Il est parti il y a une heure.

(vii) Abl (déictique) + Loc (+ spécifié)
Il est parti pour la montagne.
Loc

(viii) Abl (+ spécifié) + Loc (déictique) + Abs
Il arrive de Paris.
Abl

Comme pour tous les verbes orientés, même s'il s'agit de Loc ou d'Abl abstraits, il n'est pas obligatoire que toutes les fonctions casuelles profondes soient réalisées en surface. Le plus souvent c'est le Loc allatif qui est implicite (– spécifié) :

Dans cet article on ne donnait pas de détails

Il distribuait des tracts dans la rue.

Dans certaines conditions de communication il arrive même que les deux fonctions casuelles, le Loc et l'Abl, soient implicites :

Il arrive.

5.1.1.2. En ce qui concerne les traits inhérents des nominaux qui réalisent les différentes fonctions casuelles caractéristiques des verbes orientés, il faut préciser que les sélections se manifestent dans la plupart des situations comme des préférences, des faits de statistique. Ainsi, le nominal qui réalise un Abs est le plus souvent marqué par le trait [– animé] :

Il a acheté **un cadeau** *à sa femme.*

Les Abs peuvent être réalisés aussi par des propositions (à l'infinitif ou ayant un verbe fini) :

Il m'a dit **qu'il était malade.**

Il lui a dit **de s'en aller.**

Les formes casuelles pronominales sont commandées par les traits inhérents des nominaux substitués : un Loc [– animé] ne se laisse pas représenter par un pronom personnel *(lui* et var.) :

Il l'a désigné **à la bienveillance** *de son directeur.*

5.1.2. Les verbes orientés posent d'intéressants problèmes de l e x i c a l i s a t i o n qui concernent les rapports qui s'établissent entre le cadre casuel caractéristique, le choix du sujet spécifique et la structuration lexicale du verbe.

Les verbes orientés peuvent se grouper en couples dont les termes synonymes s'opposent par le seul choix du sujet.

Deux situations sont à prendre en considération :

a) Les unités qui forment le couple ont un sens commun, une structure sous-jacente identique mais une orientation opposée, ce qui se traduit par un choix du sujet différent dans les deux unités de la paire :

Abl (+ sujet) • Loc (+ OI) • Abs (+ OD) : *prêter*
Loc (+ sujet) • Abl (+ OI) • Abs (+ OD) : *emprunter*

Ce trait d'orientation se manifeste par une organisation lexicale spécifique, en ce sens qu'à chaque choix de sujet il correspond une unité lexicale. On parle dans ce cas de s u p p l é t i v i s m e (Anderson,

1971 : 18—19, 45, 135). Les formes supplétives complètent un paradigme grammatical ou lexical.

b) Les deux unités ont un sens commun, une structure sous-jacente identique, une orientation différente, mais elles présentent une structuration lexicale identique : *acheter, louer*, etc. Ces verbes bidirectionnels peuvent choisir soit l'Abl soit le Loc en position de sujet :

Il a acheté ce livre à un libraire du Quartier Latin.
Loc Abl

Il a acheté des jouets aux enfants.
Abl Loc

Pour désigner ce phénomène spécifique on emploie le terme de polarisation.

Le supplétivisme et la polarisation sont des formes spéciales de lexicalisation.

Le lexème verbal peut incorporer l'une des fonctions casuelles dans son radical. Il existe ainsi une série de verbes dont le thème contient l'Abs : *aider, complimenter, féliciter, financer, saluer*, etc. Dans les phrases de ce type, le Loc prend la forme d'un objet direct :

Il a salué ses collègues.
Erg Loc
Abl

Certains verbes orientés absorbent un verbe causatif surtout dans les conditions d'un Abl [— animé] marqué comme sujet de la phrase :

Il a orienté cet élève vers les sections modernes.
Abl Abs Loc
Erg

La vue du chien fit peur à l'enfant.
Abl Loc

5.2. Conclusions

Les verbes orientés sont des verbes qui régissent un itinératif (Fillmore), c'est-à-dire une relation casuelle complexe qui allie un Abl de la limite initiale à un Loc de la limite finale (allatif).

Les différents verbes qui s'inscrivent dans ce cadre syntaxique général présentent, dans leur grande majorité, un choix spécifique du sujet, étant, pour ainsi dire, déterminés d'avance pour le choix de l'une des relations casuelles dont la présence est obligatoire dans la structure sous-jacente qui engage un verbe de ce type. Il est vrai qu'il existe un nombre réduit de verbes qui admettent un double choix du sujet, soit l'Abl, soit le Loc.

Les verbes directionnels présentent des co-occurrences des cas qu'ils régissent ; ainsi, l'Abl et l'Erg apparaissent sous le même noeud dans les structures qui comportent un Abs marqué comme objet direct.

Les verbes de déplacement ont un Abs marqué comme sujet, les autres cas étant marqués comme des compléments prépositionnels.

L'analyse des structures superficielles soulève deux séries de questions, l'une relative aux formes casuelles et l'autre relative à la lexicalisation (à la verbalisation).

Les formes casuelles qui traduisent en surface les cas profonds peuvent être implicites, auquel cas c'est le contexte de situation ou le contexte linguistique qui se chargent de fournir les renseignements nécessaires au décodage de l'énoncé, et explicites, pouvant revêtir des aspects différents ; les marqueurs sont la position, la préposition, et la flexion, dans le cas des relations casuelles pronominalisées.

Quant à la lexicalisation, les verbes orientés présentent une organisation de type supplétif (paires de verbes qui expriment au moyen d'une structure phonématique différente l'opposition du trait d'orientation).

Certains verbes peuvent absorber dans leur séquence phonématique l'une des fonctions casuelles caractéristiques ; il s'agit principalement d'un Abs incorporé ; le verbe devient alors l'équivalent d'une structure analytique formée d'un verbe orienté et d'un Abs explicite, tandis que le Loc marqué comme sujet dans la structure incorporée acquiert la forme d'un objet indirect : *saluer une femme* „lui rendre hommage'.

Il existe également des verbes orientés qui absorbent un verbe causatif : faire que + V [+ orientation] : *adresser quelqu'un à, orienter quelqu'un vers*, etc.

Pour la présente analyse seuls ont été retenus les verbes orientés qui comportent un Loc abstrait, les verbes de déplacement ayant fait l'objet d'une investigation antérieure (Cristea, 1975).

IDÉES À RETENIR

- Les verbes qui indiquent le sens d'un mouvement, réel ou imaginaire, entre deux limites, sont des verbes *orientés* qui s'insèrent dans des prédications *directionnelles.*
- Les prédications directionnelles comportent un Abl, un Loc et un Abs.
- Il existe plusieurs classes sémantiques de verbes orientés : verbes de *déplacement* (avec un Abs en position de sujet), verbes d'*attribution,* de *privation,* et de *réception* verbes de *communication,* verbes d'*expérience subjective* (verbes de pensée, verbes d'appréciation, verbes de perception).
- Les verbes orientés peuvent être classifiés d'après le choix du sujet qui leur est propre. Il existe une classe de verbes qui admettent un double choix, Abl ou Loc.
- Les relations casuelles peuvent être *implicites* ou *explicites.*
- Les formes casuelles sont des groupes nominaux de rection directe (sujet et objet direct), des groupes introduits par la préposition *à* et pronominalisables par *lui* (et var.), des groupes prépositionnels non pronominalisables par une forme flexionnelle, des infinitifs ou des propositions.

- Lexicalement, les verbes orientés s'organisent en paires *supplétives,* dont les termes s'opposent par la manière dont ils lexicalisent le trait d'orientation.
- Certains verbes incorporent un Abs dans leur radical.
- Certains verbes orientés sont des verbes causatifs.

QUESTIONNAIRE

1. Quelle différence y a-t-i-l entre un verbe de déplacement et un verbe orienté qui régit un Loc abstrait ? Donnez quelques exemples.
2. Quelles sont les contraintes qui pèsent sur la pronominalisation des relations casuelles ? Illustrez-les par des exemples.
3. Quelles sont les combinaisons de traits inhérents dans les nominaux qui réalisent les cas profonds ?
4. Les relations casuelles implicites sont-elles toujours explicitables ?
5. Quel est le rôle du contexte de situation dans le décodage des phrases qui présentent des relations casuelles implicites ? Examinez quelques cas possibles.
6. Quelles sont les particularités des phrases qui ont un Abs marqué comme sujet ?
7. Quels sont les verbes qui admettent un Abs propositionnel ?
8. A quelles remarques la comparaison de la manière dont deux langues lexicalisent le trait d'orientation pourrait-elle donner lieu ?

DOCUMENTS

1. Analysez les verbes orientés du texte ci-dessous en les rangeant dans deux rubriques :

   a) les verbes qui ont un Abl (+ sujet)

   b) les verbes qui ont un Loc (+ sujet)

Afin de découvrir „quelle est la force de ces shamans, si elle est réelle, ou s'ils prétendent seulement être des shamans" comme ses compatriotes, Quesalid demande et obtient d'essayer sa méthode, le traitement antérieur s'étant d'ailleurs révélé inefficace ; la malade se déclare guérie.

Et voici, pour la première fois, notre héros vacillant. Si peu d'illusions qu'il ait entretenues jusqu'à présent sur sa technique, il en a trouvé une encore plus fausse, encore plus mystificatrice, encore plus malhonnête que la sienne. Car lui, au moins, donne quelque chose à sa clientèle : il lui présente la maladie sous une forme visible et tangible, tandis que ses confrères étrangers ne montrent rien du tout et prétendent seulement avoir capturé le mal. Et sa méthode obtient

des résultats tandis que l'autre est vaine. Ainsi, notre héros se trouve aux prises avec un probléme qui n'est peut-être pas sans équivalent dans le développement de la science moderne : deux systèmes, dont on sait qu'ils sont également inadéquats, offrent cependant, l'un par rapport à l'autre, une valeur différentielle, et cela, à la fois au point de vue logique et au point de vue expérimental. Par rapport à quel système de références les jugera-t-on ? Celui des faits, où ils prennent des valeurs inégales, théoriquement et pratiquement ?

Pendant ce temps, les shamans koskimo, „couverts de honte" par le discrédit dans lequel ils sont tombés auprès de leurs compatriotes, sont aussi plongés dans le doute : leur collègue a produit, sous forme d'objet matériel, la maladie à laquelle ils avaient toujours attribué une nature spirituelle, et qu'ils n'avaient jamais songé à rendre visible. Ils lui envoient un émissaire, pour l'inviter à participer avec eux à une conférence secrète, dans une grotte. Quesalid s'y rend et ses confrères étrangers lui exposent leur système.

(CL. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*)

2. Dans le texte ci-dessous analysez les relations directionnelles en les distinguant d'après l'opposition spatial /vs/ spatialisé :

Mais au moment où la peste semblait s'éloigner pour regagner la tanière inconnue d'où elle était sortie en silence, il y avait au moins quelqu'un dans la ville que ce départ jetait dans la consternation, et c'était Cottard, si l'on en croit les carnets de Tarrou.

A vrai dire, ces carnets deviennent assez bizarres à partir du moment où les statistiques commencent à baisser. Est-ce la fatigue, mais l'écriture en devient difficilement lisible et l'on passe très souvent d'un sujet à l'autre. De plus, et pour la première fois, ces carnets manquent à l'objectivité et font place à des considérations personnelles. On trouve ainsi, au milieu d'assez longs passages concernant le cas de Cottard, un petit rapport sur le vieux aux chats. A en croire Tarrou, la peste n'avait jamais rien enlevé à sa considération pour ce personnage qui l'intéressait après l'épidémie, comme il l'avait intéressé avant et comme, malheureusement, il ne pourrait plus l'intéresser, quoique sa propre bienveillance, à lui, Tarrou, ne fût pas en cause. Car il avait cherché à le savoir.

(A. CAMUS, *La peste*)

3. Analysez les fonctions casuelles implicites du texte ci-dessous :

L'Académie des Beaux-Arts a décerné, pour la première fois, le prix annuel d'Architecture qu'elle a fondé. Cent quarante candidats s'étaient inscrits présentant cinquante-trois programmes ; neuf projets définitifs ont été retenus. Le programme portait sur un siège central des institutions européennes de recherche scientifique, sur un terrain de 25 ha, dans la région parisienne.

Quatre récompenses ont été attribuées à l'issue des délibérations d'un jury présidé par M. Georges Cheyssial, Président de l'Institut de France.

(*Brèves Nouvelles de France*, 4—10—75)

EXERCICES

1. Précisez les relations casuelles qui sous-tendent les sujets des phrases suivantes :

   — Il aurait pu leur donner des conseils, leur dire „Ne faites pas ceci"... — Il savait qu'il sortirait grandi à ses propres yeux d'une pareille épreuve. — Il voulait lui imposer une discipline très stricte. — Il ne lui adressa aucun reproche. — Des bruits discordants s'échappaient du poste de radio. — Il prêtait l'oreille aux bruits du dehors. — Il savait se tirer des situations difficiles. — Il était bien capable de leur couper les vivres. — Il se doutait bien qu'on lui jouait la comédie. — Il avait extrait de ses poches un petit carnet. — Ce tableau retenait toute son attention. — Son silence prêtait à confusion. — Cette aparition inattendue devait le plonger dans un grand embarras.

2. Précisez le cadre casuel dans lequel peuvent s'inscrire les verbes suivants ; introduisez-les dans des phrases :

   administrer, avancer, avouer, mener, présenter, répéter, dégager.

3. Explicitez les fonctions casuelles implicites des phrases suivantes :

   — Malgré elle, elle se reprit à prêter l'oreille. — Il se décida brusquement à sortir et à partir pour son rendez-vous. — Les réponses qu'il avait obtenues n'étaient pas satisfaisantes. — Le musée présentera cette année une très belle collection de dessins. — Ce nouveau type de logements permet de réaliser d'importantes économies sur les charges de chauffage. — Le directeur a annoncé que le Festival se déroulera cette année au mois de juillet. Une série de concerts seront donnés dans les villes de province.

4. Pronominalisez les nominaux qui expriment le Loc des phrases suivantes :

   — Il passera un coup de fil à son collaborateur. — Il marcha vers la porte d'un pas traînant. — Ils expliquèrent au rédacteur du journal l'objet de leur visite. — Il se précipita vers la carte murale. — Elle était arrivée à destination vers sept heures du soir. — Il se tourna vers l'étranger d'un air interrogateur.

5. Pronominalisez les nominaux qui réalisent l'Abl de la structure sous-jacente des phrases ci-dessous :

   — Il tira un mouchoir de sa poche. — Le village le plus proche est néanmoins trop éloigné du lieu de l'accident. — Quelques gouttes de sang tombaient de sa blessure. — Une lettre glissa de sa poche. — Il tenait ce renseignement de son meilleur ami. — Ces résultats découlent d'une erreur de calcul. — Il avait reçu des nouvelles de son ami. — J'ai déduit de ces détails qu'il n'avait pas encore trouvé ce qu'il cherchait.

6. Remplacez les points par des Abl et des Loc, spatiaux ou spatialisés suivant le lexème verbal :

— Il passait de... à... — Il marchait de... à... — Il se déplaçait de... a... — Il courait de... à... — On le transplanta de... dans... — Il volait de... à... — Il allait de... en...

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1971. — *The grammar of Case : Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, London & New York.

CRISTEA, TEODORA, 1975. — *Le locatif spatio-temporal en français contemporain*, CMUB, Bucarest.

FILLMORE, CHARLES J., 1973. — *Coming and Going*, polycopié.

6. LE LOCATIF DES VERBES D'ATTRIBUTION, DE PRIVATION ET DE RÉCEPTION

6.0. Attribution /vs/ privation

A l'intérieur de la classe des verbes orientés il est possible de distinguer une sous-classe de verbes qui expriment le déplacement, le plus souvent intentionnel (provoqué) d'un objet entre deux limites.

Și l'on prend pour référence l'ensemble des relations casuelles par lesquelles on a défini les verbes orientés, on peut observer que ces verbes constituent un groupe syntaxiquement homogène, parce qu'ils s'inscrivent dans le même cadre casuel :

V + [—— Abl. Loc. Abs]

En outre, cette sous-classe de verbes orientés ont, dans les phrases actives, un Erg co-occurrent sous le même noeud à l'un des deux cas choisi comme sujet, soit l'Abl, soit le Loc.

Ce qui donne à ces verbes leur statut spécial c'est le choix du sujet. Toutes les relations peuvent, bien sûr, figurer dans cette position privilégiée, mais ces verbes présentent ceci de particulier qu'ils ne choisissent jamais un Abs comme sujet dans les conditions de l'explicitation des deux cas, l'Abl et le Loc.

Syntagmatiquement, ces verbes comportent un syntagme nominal objet direct et un syntagme prépositionnel auquel on donne la dénomination d'attributif (ou complément d'objet second) (Dubois et al, 1973 : 73).

Il est pourtant possible de diviser ces verbes en plusieurs sous-groupes d'après des critères qui appartiennent à des niveaux d'analyse différents.

L'opposition fondamentale autour de laquelle s'organisent ces verbes est donnée par le sens du mouvement que l'on thématise et qui s'exprime dans une formation du sujet spécifique :

(a) Abl
Erg (+ sujet)

(b) Loc
Erg (+ sujet)

(c) Abs (+ sujet)

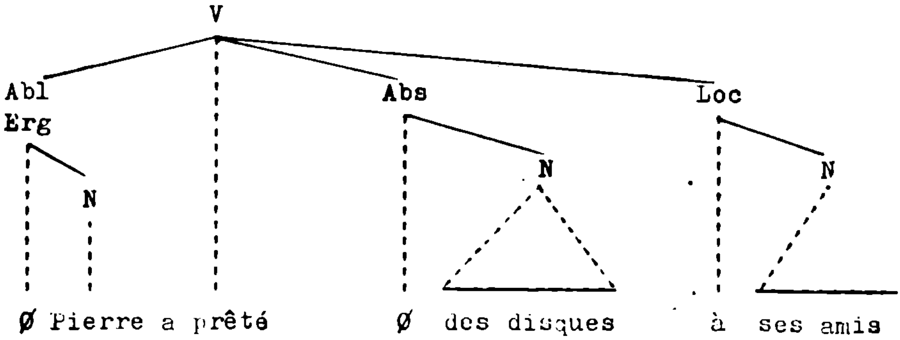
(d) Loc (+ sujet)

Les verbes du type (a) sont des verbes d'attribution, type *donner*, les verbes du type (b) sont des verbes de privation, type *prendre*. Quant au troisième groupe (c), ce sont soit des verbes d'attribution *(échoir)*, soit des verbes de privation *(échapper)* suivant le lexème verbal. Les verbes du type (d) sont des verbes de réception *(recevoir)*.

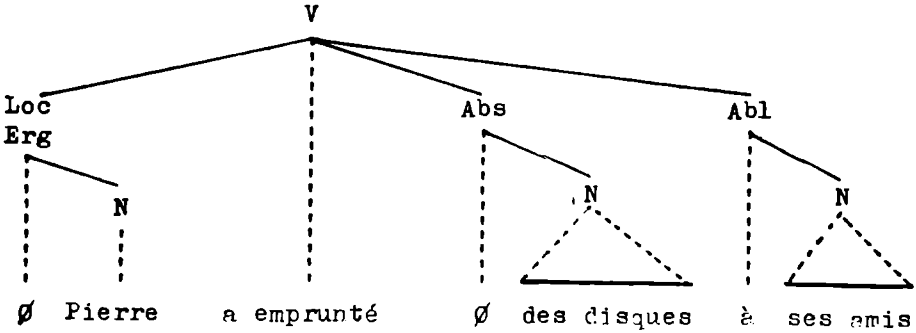
D'autres particularités peuvent être signalées pour les verbes de cette classe ; elles concernent plus particulièrement les traits inhérents des nominaux (restrictions sélectives) et les formes que peuvent prendre, en fonction du lexème verbal, le Locatif et l'Ablatif. Ces particularités seront examinées dans le cadre de la grande division donnée par les règles spécifiques de formation du sujet.

Quant à la structure sous-jacente des phrases centrées autour des verbes d'attribution et de privation, elle pourrait être représentée comme suit :

(i) *Pierre a prêté des disques à ses amis.*



(ii) *Pierre a emprunté des disques à ses amis.*



Plusieurs questions peuvent se poser quant à l'interprétation et à la représentation de ces deux structures 'datives' :

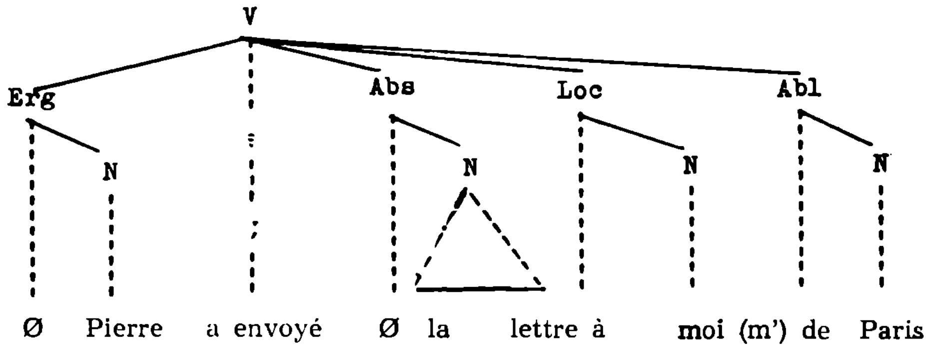
(a) les structures qui figurent sous (i) et (ii) sont-elles des structures simples ou des structures derivées ?

(b) comment pourrait-on expliquer la présence de la même préposition *à* tantôt comme marqueur du Loc, tantôt comme marqueur de l'Abl ?

En ce qui concerne la première question, il faut remarquer qu'il existe certains éléments qui s'opposent à l'interprétation de ces phrases comme des structures simples. Il s'agit de la possibilité de disjoindre dans une phrase l'Erg de l'Abl ou l'Erg du Loc, ce qui se manifeste en structure superficielle par la possibilité de faire figurer dans la même phrases deux Abl (deux points de départ) ou deux Loc (deux points d'arrivée).

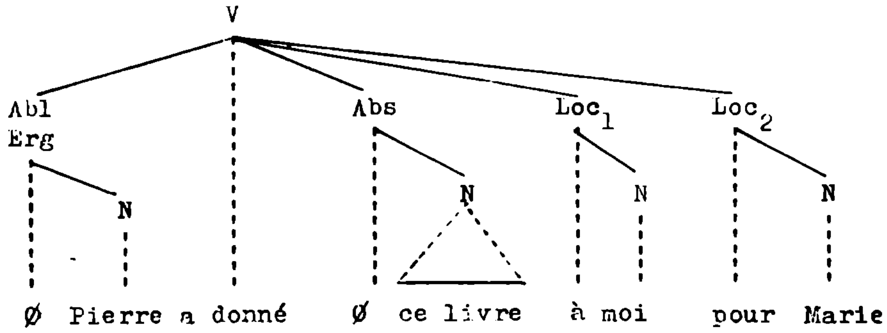
Cela apparaît dans des structures qui présentent deux sources dissociées, l'une représentée par la place de l'Erg (l'Agentif) et l'autre par une détermination spatiale :

(i) *Pierre m'a envoyé la lettre de Paris.*



La même dissociation peut apparaître dans des phrases où il existe deux Loc, l'un exprimant le destinataire direct et l'autre le Bénéfactif :

(i) *Pierre m'a donné ce livre pour Marie.*

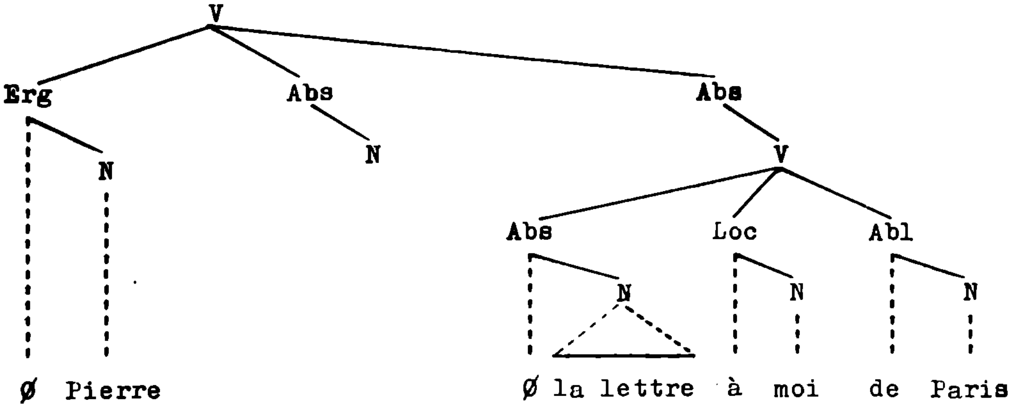


Ces deux interprétations ne respectent pas la règle suivant laquelle il est impossible que deux relations casuelles identiques figurent deux fois, sous deux noeuds différents dans la même structure prédicationnelle.

Pour éliminer cette inadvertance et fournir une explication satisfaisante dans les termes de la grammaire des cas, on a fait appel à une structure complexe constituée d'une prédication inférieure et d'une

quasi-prédication contenant un ou plusieurs arguments vides. „La solution proposée ici consiste à subordonner la prédication directionnelle à une prédication causative contenant erg et nomin", Anderson, 1975 : 84).

La phrase (i) pourrait alors être représentée de la manière suivante :



Sous l'argument vide vient s'inscrire le Loc de la prédication inférieure. Le verbe supérieur absorbe sémantiquement le verbe inférieur en l'incorporant dans la même séquence phonématique, ce qui confère au verbe réalisé lexicalement une valeur causative.

D'ailleurs, les définitions que les dictionnaires proposent pour certains verbes de cette classe semblent confirmer l'interprétation causative de la prédication complexe. Ces définitions sont soit des équivalences de type croisé dans lesquelles un verbe est défini par le verbe factitif *faire* + le verbe opposé du couple supplétif :

$V = faire + V'$
où V et V′ sont opposés au point de vue directionnel
emprunter „se faire prêter"

soit des équivalences où le verbe directionnel (orienté) est mis en équation avec *faire* + verbe résultatif :

$V_0 = faire + V_1$
où V_1 est un verbe résultatif
enseigner „faire savoir"
apprendre „faire connaître"

6.1. Abl (+ sujet) : verbes unidirectionnels d'attribution

Type général : „donner"

6.1.0. Loc (+ OI = *lui*). Abs (+ OD)

Les verbes qui s'inscrivent dans cette structure appartiennent à un inventaire très riche dont les principales unités sont :

abandonner accorder, acquitter, administrer, adresser, apporter, apprendre, arranger, assigner, attacher, attribuer, avancer, causer, céder,

chercher, choisir, claquer, coller, conférer, confier, consacrer, déballer, dédier, défendre, destiner, devoir, distribuer, donner, envoyer, (ré)expédier, flanquer, fournir, garantir, garder, imposer, inculquer, insuffler, inspirer, interdire, jeter, jouer, laisser, lancer, léguer, mettre, octroyer, offrir, pardonner, passer, payer, présenter, prêter, procurer, refuser, rembourser, remettre, rendre, réserver, restituer, retourner, sortir, (aux. *avoir*), *supprimer, tendre, transférer, transmettre, vendre, verser, vouloir*, etc.

(i) *Il lui avait accordé sa fameuse augmentation.*
Abl Loc Abs
(CALEF, *Ascenseur pour l'échafaud*)

(ii) *Elle m'adressa un petit sourire engageant.*
Abl Loc Abs
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(iii) *Cet organisme a un statut qui lui confère une large autonomie.*
Abl Loc
Abs
(*Brèves Nouvelles de France*, 4—10—75)

(iv) *Je ne dois rien à personne.*
Abl Abs Loc
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(v) *... le mystérieux élixir qui donne force et santé aux Martiens.*
Abl Abs
Loc
(*Paris Match*)

(vi) *Tu verras comme je nous installerai un beau petit appartement.*
Alb Loc
Abs
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(vii) *Il désirait seulement qu'on lui laissât la paix*
Abl Loc Abs
(CAMUS, *La peste*)

(viii) *Une oeuvre venait de lui fournir des médicaments...*
Abl Loc Abs
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(ix) *Permettez-moi de vous offrir mes plus affectueuses condoléances.*
Abl Loc
Abs
(S. A. STEEMAN, *Quai des Orfèvres*)

(x) *...le livre de poche ouvre à tous l'accès aux meilleurs auteurs.*
Abl Loc Abs
(MAUROIS, *Lettre ouverte*)

(xi) *On vous a rendu vos douze francs?*
Abl Loc Abs
(SIMENON, *Le chien jaune*)

(xii) *Vous remplissez d'abord un formulaire que vous retournez à l'agence.* Abs Abl
Loc
(*Paris-Match*)

L'Abs régi par certains verbes d'attribution peut être réalisé par une proposition (Inf ou Vf) :

(xiii) *Mais nous ne voulons pas nous contenter de vous vendre un moteur qui vous permette d'aller où vous voulez...*
Abl Loc Abs
(*Paris-Match*)

Les phrases directionnelles qui engagent un verbe d'attribution peuvent être tournées au passif. Dans la plupart des cas, L'Abl-Erg est effacé en structure de surface (implicite) :

(xiv) *Dès le seuil, Noël sut qu'une surprise désagréable lui était réservée.* Abs
Loc (A. S. STEEMAN, *Quai des Orfèvres*)

(xv) *Le premier prix du Concours de harpe a été attribué*
Abs
à une Française de 24 ans.
Loc (*Brèves Nouvelles de France*, 3—4—76)

Sémantiquement, le Loc des verbes de type „donner" est un Destinataire (Cible) du procès. Il existe deux types de destinataires :

a) celui au profit duquel s'effectue l'action ou le procès :

(xvi) *On lui a réservé un accueil chaleureux.*
Abl Loc Abs
(DFC)

b) celui au détriment duquel s'effectue l'action :

(xvii) *On lui a collé une amende.*
Abl Loc Abs

(xviii) *On lui a flanqué une paire de gifles.*
Abl Loc Abs

La paraphrase nous oblige à établir un lien entre le Loc du Bénéficiaire (a) et le Loc abstrait du Bénéfactif introduit par un marqueur spécifique, la préposition *pour*. Beaucoup de verbes directionnels peuvent régir soit un Bénéficiaire introduit par la préposition *à* et pronominable par *lui*, soit un Bénéfactif introduit par *pour* :

(xix) *J'ai adressé un colis* **à mon fils.**

(xx) *Ils ont adressé leur obole* **pour les sinistrés** *du dernier tremblement.*
(DFC)

(xxi) *J'ai retenu une chambre à l'hôtel* **pour nos amis.**

(xxii) *Je* **leur** *ai retenu une chambre à l'hôtel.*

(xxiii) *La page féminine du journal a choisi* **pour nos lectrices** *quelques articles intéressants parmi les nouveautés de l'exposition.*

(Femmes d'aujourd'hui)

(xxiv) *Je* **leur** *ai choisi plusieurs livres.*

Le Loc du Bénéficiaire pronominalisable par *lui* ne peut pourtant pas être traité de la même manière que le Loc du Bénéfactif. La comparaison des deux structures, celle qui engage un G Prép introduit par *à* et celle constituée de *pour* + GN, permet de saisir certaines différences qui séparent ces deux types de Loc :

a) tous les verbes qui introduisent un Bénéficiaire ne peuvent pas régir un Bénéfactif : *confier qq chose à qq un* mais non * *confier pour qq un, causer qq. chose à qq un* mais non * *causer pour qq un,* etc.

b) dans certains cas il n'y a pas de relation paraphrastique entre les deux structures directionnelles : il existe des verbes qui impliquent un Loc du Destinataire, que ce Loc soit ou non explicité dans la phrase terminale : *payer pour qq un* signifie „payer à sa place" ce qui implique qu'il existe un Loc du destinataire. D'ailleurs les deux fonctions peuvent se combiner dans une structure :

(xxv) *Le facteur a remis* **au concierge** *le courrier* **pour les locataires** *de l'immeuble.*

La présence de deux Loc abstraits, le Destinataire et le Bénéfactif fait de la phrase qui les contient une structure dérivée de type factitif.

6.1.1. Loc (+ OD) · Abs (incorporé)

Les verbes d'attribution qui régissent un Loc marqué comme OD affecté dans la grande majorité des cas par le trait [+ humain], incorporent souvent leur Abs dans le lexème verbal :

aider, applaudir, approuver, appuyer, autoriser, épauler, financer, nourrir, protéger, punir, récompenser, rétribuer, saluer, seconder, secourir, soutenir, etc.

L'interprétation de ces verbes comme des verbes orientés permet de rendre compte des correspondances existant entre l'objet direct et l'objet indirect (le datif flexionnel). Une fois de plus les définitions proposées par les dictionnaires mettent en évidence les traits sous-jacents communs des phrases où ces verbes s'inscrivent. Les paraphrases qui éclairent le sens de ces verbes sont le plus souvent des structures directionnelles qui contiennent un verbe directionnel + un déterminant au datif :

- *aider qq un* „apporter son aide à qq un".
- *approuver qq un* „donner son complet assentiment à qq un", „lui donner raison"

- *appuyer qq un* „fournir un moyen d'action, une protection, un soutien à qq un"
- *financer* „procurer les capitaux nécessaires au fonctionnement de..."
- *nourrir qq un* „procurer, fournir des aliments à qq un"
- *récompenser qq un* „accorder une récompense à qq un"
- *rétribuer qq un* „donner qq chose, de l'argent, en contrepartie de (un service, un travail)"
- *secourir qq un* „aider qq un", „apporter un secours moral à qq un"

Au point de vue des restrictions sélectives il faut faire observer que le Loc de ces verbes est réalisé par un nominal marqué par les traits [+ humain] ou [– animé (+ abstrait)] :

(i) *Et je ne dirais pas que la mère* **ait** *toujours* **approuvé** (...) *le violent voyageur.*
(R. ROLLAND, *Le voyage intérieur*)

(ii) *Elle* **nourrissait** *un enfant à la cuiller.*
(in P. Robert)

(iii) *Antoine* **soutenait** *son père de ses deux bras.*
(R. MARTIN DU GARD, in P. Robert)

La plupart de ces verbes n'admettent pas un objet direct [— animé (+ concret)] : **récompenser une pierre*, **nourrir un rocher*, etc.

6.1.2. Loc (+ OD) · Abs *(de, en* + GN)

L'Abs des verbes d'attribution réalisé par un nominal introduit par *de* ou par *en* a la fonction d'un instrumental. Il apparaît avec des verbes tels que :

- *armer, doter, équiper, garnir, munir, nantir, pourvoir,* etc. :

(i) *On nous avait dotés d'un important appareil.*
Abl Loc Abs

(ii) *La Renault „5 GTL" est dotée d'un moteur 1.300 cm² (...)*
Loc Abs
il est equipé d'un carburateur simple corps.
Loc Abs
(Brèves Nouvelles de France, 6—3—76)

(iii) *On a nanti cet enfant d'un peu d'argent de poche.*
Abl Loc Abs

(iv) *La nature l'avait pourvu des plus grandes qualités.*
Abl Loc Abs
(DFC)

- *approvisionner (de* ou *en), alimenter (de* ou *en), fournir (de, en), ravitailler (en).* etc. :

(v) *Le barrage alimente en eau les villes voisines.*
Abl Abs Loc
(DFC)

6.2. Loc (+ sujet) : verbes unidirectionnels de privation

Type général „prendre“

6.2.0. Abl (+ OI = *lui*). Abs (+ OD)

Les verbes de „privation“ présentent une organisation casuelle complémentaire à celle des verbes d'attribution, en ce sens que le mouvement est orienté vers le sujet.

Les principaux verbes qui connaissent cette structuration sont les suivants :

arracher, chiper, confisquer, demander, dérober, emprunter, enlever, épargner, éviter, ôter, prendre, soustraire, soutirer, subtiliser, supprimer, retirer, voler, etc.

(i) *Un pickpocket lui avait adroitement dérobé son portefeuille.*
Loc Erg Abl Abs
(DFC)

(ii) *On a préféré lui épargner la honte de cet aveu.*
Loc Abl Abs
(DFC)

(iii) *On lui avait enlevé les amygdales.*
Loc Abl Abs
(in P. Robert)

(iv) *A la suite de cet accident on lui a retiré son permis de conduire.*
Loc Abl Abs

Sémantiquement, ces verbes peuvent être caractérisés en général par le trait [— favorable], l'Abl étant l'actant qui exprime le perdant de l'action. Il n'y a qu'un petit nombre de verbes qui ne présentent pas ce trait : *épargner, éviter*, etc.

6.2.1. Abl (+ OD) · Abs *(de* + GN)

Les verbes définis par ce cadre peuvent être interprétés comme des verbes causatifs dont le sens général est „faire qu'une personne ne possède plus qq ch“ :

débarrasser, déposséder, dépouiller, frustrer, priver, spolier, etc.

(i) *Il débarrassa son visiteur de son pardessus et de son chapeau.*
Loc Erg Abl Abs

(ii) *Il a spolié ces enfants de leur héritage.*
Loc Erg Abl Abs

(iii) *Il a voulu frustrer les héritiers de leur part.*
Loc Erg Abl Abs

6.3. Abs (+ sujet)

Les verbes qui choisissent l'Abs en position de sujet se caractérisent par une diathèse interne passive.

En structure superficielle, le trait d'orientation est traduit par le lexème verbal, les deux cas complémentaires étant réalisés par un datif *(lui) :*

6.3.0. Loc (+ OI = *lui)*

échoir, revenir incomber, etc. :

(i) *Le lot qui lui échoit est le meilleur.*
Abs Loc

(ii) *Cela lui revient de droit.*
Abs Loc

(iii) *Les réparations de la maison incombent au propriétaire.*
Abs Loc

6.3.1. Abl (+ OI = *lui)*

échapper, faire défaut, manquer, etc. :

(i) *Son bouton de col lui échappa des mains.*
Abs Abl Abl

(ii) *Le temps me fait défaut pour raconter la chose en détail.*
Abs Abl
(DFC)

Il faut faire remarquer que dans les cas où il existe deux

Loc :

(iii) *Il m'est venu à l'esprit de nouveaux projets de vacances.*
Loc Loc
(DFC)

ou deux Abl :

(iv) *Le couteau lui échappa des mains.*
Abl Abl

ces deux cas se trouvent en rapport d'inclusion, le second étant une partie du premier (rapport de possession inaliénable v. infra 12.5.0.2.).

6.4. Loc (+ sujet) : verbes réceptifs

Abl *(de* + GN, implicite ou possessif). Abs (+ OD)

Les verbes définis par ces traits syntaxiques se divisent en plusieurs sous-classes suivant les réalisateurs de l'Abs et de l'Abl.

6.4.0. Abs (+ OD = nominal) · Abl (implicite)

L'Abl de ces verbes, bien qu'obligatoire en structure sous-jacente n'est pas explicitable en structure de surface :

accueillir, accumuler, attirer, attraper, prendre, récupérer, saisir, etc. :

(i) *Il accueillit assez froidement le nouveau venu.*
Loc Abs

(ii) *Admettons un instant qu'il ait voulu récupérer son livre.*
Loc Abs

6.4.1. Abs (+ OD =, nominal) · Abl (*de* + GN)

obtenir, recevoir, réceptionner, tenir, etc.

(i) *Il a reçu de bonnes nouvelles de sa famille.*
Loc Abs
(DFC)

(ii) *Il a obtenu de son patron une augmentation.*
Loc Abs
(DFC)

6.4.2. Abs (+ OD = nominal, Inf). Abl (implicite)

accepter, décliner, refuser, repousser, etc. :

(i) *Il a refusé l'invitation de ses camarades.*
Loc Abs
Erg

(ii) *Il a refusé de participer à cette réunion.*
Loc Abs
Erg

6.5. Conclusions

Le terme même de verbe 'orienté' implique un point de vue méthodologique. La description d'une classe donnée de verbes doit être fondée dans l'ensemble de la théorie, c'est-à-dire elle doit être faite à l'aide des relations casuelles qu'a définies la version localiste. On sera ainsi amené à montrer que ce qui définit ces verbes est la présence en structure sous-jacente d'un cas Itinératif ce qui implique trois cas, l'Abl, le Loc et l'Abs.

Donner un statut précis à chaque unité de la classe est difficile ; on se heurte à de nombreuses difficultés d'ordre pratique qui tiennent en premier lieu à l'inventaire très riche qui demande à être analysé.

A l'intérieur de ce vaste ensemble des verbes qui s'inscrivent dans des structures directionnelles il existe un groupe qui se caractérise non seulement par la présence simultanée des trois cas, mais aussi par le fait que ces cas figurent sous des noeuds différents.

Le critère essentiel qui a présidé à la sous-classification des unités a été fourni par la spécificité de la formation du sujet.

L'analyse exige également que l'on tienne compte des formes que prennent les relations casuelles qui ne sont pas marquées comme sujet. On obtient ainsi une grande division donnée par le choix du sujet et plusieurs sous-divisions établies d'après les positions et les prépositions mises en oeuvre pour marquer les cas profonds non sujets.

Ces différentes possibilités se présentent de la manière suivante :

1. Abl (+ sujet)
   - a) Loc (+ OI = *lui*) • Abs (+ OD) : *donner*
   - b) Loc (+ OD) • Abs (incorporé) : *aider*
   - c) Loc (+ OD) • Abs (de + GN) : *armer*
2. Loc (+ sujet)
   - a) Abl (+ OI = *lui*) • Abs (+ OD) : *arracher*
   - b) Abl (+ OD) • Abs *(de* + GN) : *priver*
3. Abs (+ sujet)
   - a) Loc (+ OI = *lui)* : *échoir*
   - b) Abl (+ OI = *lui)* : *échapper*
4. Loc (+ sujet)
   - a) Abl (implicite) • Abs (+ OD) : *attirer*
   - b) Abl (de + GN) • Abs (+ OD) : *recevoir*
   - c) Abl (implicite) • Abs (+ OD = N, Inf) : *accepter*

Comme on le voit, certaines régularités de structuration obligent à poser que les deux cas, l'Abl et le Loc, sont complémentaires et que les structures directionnelles peuvent se présenter comme des ensembles de type croisé :

Sujet	OI
Abl	Loc
Loc	Abl

A partir du moment où l'on considère que ces oppositions définissent des classes particulières de verbes on peut les définir sémantiquement par les traits d'orientation :

(1) S →

(2) S ←

Les verbes de la série (1) sont des verbes d'attribution, tandis que ceux de la série (2) sont des verbes de privation ou des verbes de réception, toutes ces unités étant centrées autour des pivots *donner*, *prendre*, *recevoir*. Les deux premiers s'opposent au dernier par le trait [+ intentionnel], ce qui fait que les structures où ils s'insèrent peuvent être interprétées comme des structures de type causatif.

La réalisation des différentes fonctions casuelles est soumise à des contraintes qui affectent les formes casuelles : les marqueurs, les nominaux et la pronominalisation. Ces contraintes se manifestent aussi dans l'interdiction d'expliciter en surface certaines relations de la structure sous-jacente.

Quant à la lexicalisation (la verbalisation), il faut faire observer que les verbes orientés de ce type se divisent en deux groupes, les verbes unidirectionnels qui n'admettent qu'un seul sens de l'orientation, et les verbes bidirectionnels qui admettent les deux sens et qui de ce fait peuvent être ambigus : *acheter qq ch à qq un*. La désambiguïsation peut se réaliser de deux manières :

— le constituant Abl est désambiguïsé par un spatial : *acheter qq ch chez qq un.*

— le constituant Loc est désambiguïsé à l'aide d'un Bénéfactif introduit par *pour : acheter qq ch pour qq un.*

Certaines unités lexicales présentent un Abs incorporé ; il s'agit particulièrement des verbes d'appréciation dont la structure directionnelle se laisse déceler par les relations paraphrastiques.

L'analyse de ces verbes permet de préciser les traits syntaxiques, syntagmatiques et lexicaux constants surtout par différence avec d'autres unités appartenant à la classe des verbes orientés.

IDÉES À RETENIR

- L'opposition fondamentale autour de laquelle s'organisent les verbes orientés qui régissent un Abs figurant sous un noeud distinct de la structure sous-jacente est donnée par la formation du sujet.

- Les verbes qui choisissent l'Abl en position de sujet et le Loc en position d'objet indirect (datif *lui)* sont des verbes *attributifs*, ceux qui choisissent le Loc en position de sujet et l'Abl comme objet indirect sont des verbes *privatifs* et ceux qui ont un Loc marqué comme sujet et un Abl réalisé par *de* + GN ou implicite sont des verbes *réceptifs*. Les unités verbales type sont respectivement *donner, prendre, recevoir.*

- Les verbes de type *donner* vs *prendre* présentent une organisation de type croisé : Abl — Loc vs Loc — Abl.

- Les verbes de type *donner* vs *prendre* sont affectés aussi du trait [+ intentionnel], ce qui fait que ces structures peuvent être interprétées comme des structures complexes causatives.

- Au point de vue de la lexicalisation il existe deux types essentiels de verbes orientés : les verbes *unidirectionnels*, dans un sens ou dans un autre (type : *prêter* vs *emprunter)* et des verbes *bidirectionnels* (type *acheter).*

- Certains verbes présentent un Abs incorporé au radical ; leur structure directionnelle se laisse déceler par la paraphrase.
- Les verbes qui choisissent un Abs en position de sujet se caractérisent par une diathèse interne passive.
- Les verbes réceptifs ont un Abl introduit par *de* ou implicite.

QUESTIONNAIRE

1. En quoi consiste la différence entre le Loc du Bénéficiaire dont le marqueur spécifique est *à (lui)* et le Loc du Bénéfactif dont le marqueur est *pour ?* Indiquez quelques verbes qui admettent les deux types de Loc.
2. Quels sont les verbes qui régissent un Abs infinitival ?
3. Quelle est la construction des verbes orientés d'appréciation ?
4. Quelles sont les restrictions qui pèsent sur les nominaux qui réalisent le Loc ?
5. Quelles sont les phrases qui n'admettent pas l'explicitation de l'Abl ?
6. Quelles sont les structures directionnelles causatives ?
7. Quelles sont les phrases qui engagent des verbes de diathèse interne passive ? Proposez quelques paraphrases pour ces constructions.
8. En analysant les verbes d'attribution et de privation essayez de trouver des arguments en faveur d'une hypothèse localiste forte opérant avec deux cas, l'Abl et le Loc.

DOCUMENTS

1. Analysez les Loc allatifs abstraits du texte ci-dessous :

„Roger, il faut avoir foi en la femme que l'on aime ; il faut quand on l'épouse, ne pas lui faire l'injure de croire qu'elle n'aurait pas de votre honneur le même souci que vous. Pensez-vous que celle que je suis se prêterait à une équivoque, pour vous humiliante ? Toute humiliation pour vous le serait pour elle aussi. Et plus elle serait libre, plus elle se sentirait tenue à veiller sur la part de vous-même que vous lui auriez confiée. Il faut m'estimez plus. N'êtes-vous pas capable de me faire confiance ?“

(R. ROLLAND, *L'âme enchantée*)

2. Analysez les structures directionnelles d'attribution, de privation et de réception du texte suivant :

Le baron Débauche avait reçu son titre de l'Empereur en 1866, dans le même marché passé par la Ville de Paris, qui lui rachetait le monopole de fait qu'elle lui avait consenti quelques années plus tôt. Les attelages cahotants dans lesquels de petits propriétaires trim-

ballaient à Paris étrangers et gens de la capitale ne convenaient plus guère à la grandeur du règne : on avait bien accueilli d'abord ce monsieur dont le nom était si drôle, et qui avait su intéresser plusieurs conseillers municipaux à son affaire, quand il avait proposé de racheter tous les attelages, et de les remplacer par des voitures de louage qui convinssent au faste de l'Empire. C'était au moment de l'Exposition internationale de 1855. Les petits propriétaires, les cochers possédant leur fiacre ou leur victoria avaient bien vite dû se laisser racheter au prix imposé par la Société Débauche. Trois cents attelages ainsi payés lui donnaient la maîtrise du pavé parisien. Mais, à la veille de la grande Exposition de 1867, de nombreux groupes financiers, la circulation dans Paris étant devenue bien plus intense et profitable, pressaient le Conseil municipal de liquider ce trust, pour leur permettre la création de compagnies nouvelles qui se partageraient le clintèle des fiacres.

Il fallut pour cela racheter le privilège accordé, et payer les attelages de la Société Débauche, qui n'étaient pas moins de cinq cents alors. La somme exigée était considérable.

(L. ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

3. Analysez les phrases directionnelles du texte ci-dessous :

Le premier „Décibel d'or" vient d'être décerné à Louis Malle pour son film „Black Moon". Dans l'esprit des créateurs de ce prix il s'agit de récompenser un ouvrage cinématographique pour la qualité de sa bande sonore. Une mention spéciale a été attribuée au film d'Ugo Santiago, „Les Autres".

M. Pierre Viot, directeur du Centre National du cinéma qui a remis le prix à Louis Malle a déclaré à cette occasion : „l'effort de recherche et de perfection doit être constant dans le domaine du son plus encore que dans tout autre ; trop souvent négligé, ce moyen d'expression a acquis au cinéma peu à peu ses lettres de noblesse".

Il a aussi rendu hommage aux efforts faits en ce sens par de grands réalisateurs comme Abel Gance, Bresson ou Alain Resnais ainsi qu'aux recherches de Pierre Schaeffer et de Michel Fano.

(*Brèves Nouvelles de France*, 3—4—76)

EXERCICES

1. Pronominalisez les Loc directionnels des phrases ci-dessous :

a) Le musée propose aux visiteurs de prestigieuses collections d'art populaire. — Grâce à l'organisation du musée on peut remonter aux sources mêmes de l'art. — Une première étape de travaux de réorganisation aboutit à la présentation de plusieurs collections d'art paléolithique. — La totalité des salles d'exposition est maintenant accessible au public. — Le musée consacre également une exposition aux principales réalisations dans le domaine des arts décoratifs. — Une partie des salles seront affectées aux expositions temporaires.

b) On avait confié à cet officier une mission importante. — Grâce à ses mérites exceptionnels il avait accédé rapidement à un poste important. — Un coup d'oeil permit au visiteur de constater que rien n'avait changé. — L'institut prêtera son concours à la réalisation du spectacle.

c) Cet ouvrage est consacré à la musique contemporaine. — La plaquette est consacrée à ce grand compositeur. — Des médailles ont été remises à tous les participants. — Le prix fut attribuà à l'écrivain pour l'ensemble de son oeuvre. — Le premier prix a été décerné à un jeune reporter français. — Ce don a été fait au musée en 1925.

2. Rangez les verbes suivants en trois rubriques :

a) les verbes qui régissent un Loc introduit par *à*

b) les verbes qui régissent un Loc introduit par *pour* (Bénéfactif)

c) les verbes qui régissent les deux types de Loc :

conférer, glisser, faciliter, permettre, envoyer, tendre, proposer, expliquer, attribuer, reprocher, causer, interdire, éviter.

3. Introduisez les verbes suivants dans des phrases et précisez à quoi correspond l'opposition de relateur :

donner à qq un /vs/ donner pour qq un ; offrir à qq un /vs/ offrir pour qq un ; choisir à qq un /vs/ choisir pour qq un ; trouver à qq un /vs/ trouver pour qq un ; servir à qq un /vs/ servir pour qq un ; acheter à qq un /vs/ acheter pour qq un.

4. Remplacez le verbe des phrases suivantes par un verbe d'orientation opposée :

— Il lui a prêté son imperméable. — Il lui a abandonné ses droits d'héritage. — Ce pays vend des matières premières. — Il apprend l'histoire et la géographie. — Il lui a rendu l'argent qu'il lui avait emprunté. — On avait privé cet enfant de dessert. — Il a muni cet enfant d'un peu d'argent de poche. — Il lui a acheté des cigarettes. — Il lui jeta le manteau sur les épaules. — Il lui ouvrit la porte. — Les informations sont recueillies sous formes de signaux électriques. — Je lui remettrai la lettre. — Il lui a offert son aide. — Il faut tout lui mâcher.

5. Employez chacun des verbes suivants dans ue phrase où il pourrait être remplacé par une séquence : datif + verbe de type „donner" + OD :

assister, appuyer, autoriser, rémunérer, payer, salarier, servir, protéger

6. Proposez des paraphrases pour les phrases suivantes et comparez les réalisateurs du Loc abstrait :

— Ce prix a été attribué aux meilleurs films documentaires. — Il lui a apporté son entière approbation. — Cette nouvelle lui a porté un coup dur. — Plusieurs personnes vinrent à son aide. — Ils sont

venus au secours des sinistrés. — Les appareils lui seront livrés le mois prochain. — On a chargé un inspecteur de l'enquête. — L'exposition reçoit de nombreux visiteurs. — Il s'agit d'épauler cette entreprise avant qu'il ne soit trop tard. — Il lui a été d'un grand secours. — Il lui a donné une protection sérieuse. — Il lui infligea une punition sévère. — Buvez un peu de café, cela vous remontera. — Otez lui ce couteau des mains.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1973. — *Maximi Planudis in in memoriam*, in „Langages", no. 38, 1975, pp. 81—103.

POTTIER, BERNARD, 1974. — *Linguistique générale*, Klincksieck, Paris.

7. LE LOCATIF DES VERBES DE COMMUNICATION

7.0. Communication et verbes de communication

Pour traduire linguistiquement l'action de c o m m u n i q u e r on se sert d'une classe de verbes que l'on pourrait appeler verbes de communication ou verbes c o m m u n i c a t i f s. Le trait syntaxique essentiel de ces verbes est qu'ils s'inscrivent dans un cadre casuel qui comporte un Abl, un Loc et un Abs. Ce sont donc des verbes orientés exprimant le mouvement imaginaire d'un message (Abs) d'une limite initiale ou source émettrice (Abl) vers une limtie finale (Loc). Comme on le voit, ce cadre casuel correspond au schéma de la communication qui met en jeu un Emetteur (Destinateur), un Récepteur (Destinataire), un Message, un Code et un Canal :

Emetteur	Mesage	Récepteur
(Destinateur)	———————→	(Destinataire)
Abl	Abs	Loc

Chacun des facteurs impliqués dans la communication peut intervenir dans la structuration lexicale des verbes qui expriment l'action de communiquer, de sorte qu'il devient possible de classer ces unités en tenant compte de la manière dont elles expriment les particularités de la communication, en fonction de la nature des pôles du message, en fonction du canal utilisé et du message.

Les nombreux verbes qui désignent l'action de communiquer sous ses différentes formes (A. Moles et Cl. Zeltmann, 1973 : 129) peuvent être organisés sémantiquement autour des oppositions suivantes :

a) communication proche /vs/ télécommunication
b) communication directe /vs/ communication en différé
c) communication unidirectionnelle /vs/ communication bidirectionnelle
d) communication interpersonnelle /vs/ comunication de diffusion

7.0.0. Au point de vue de la d i s t a n c e qui sépare les deux pôles du message on peut avoir une communication p r o c h e qui n'implique que les canaux 'naturels'. Les verbes dont le sémantisme traduit ce

type de communication sont : *appeler, avertir, avouer, crier, demander, héler, interpeller, interviewer, questionner*, etc. :

(i) *L'agent* **interpelle** *l'automobiliste qui a commis une infraction.*

(DFC)

(ii) *Réfléchis bien... As-tu quelque chose à me* **dire ?**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iii) — *Allons, venez, les enfants,* **reprit**-*elle d'un ton neutre.*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

La communication qui s'effectue a distance (télécommunication) implique un canal artificiel. Ce type de transmission des messages a ses réflexes linguistiques dans la constitution de verbes 'instrumentaux' qui contiennent dans leur radical la spécification du moyen de communication utilisé : *câbler, téléphoner, télégraphier, radiodiffuser, téléviser*, etc. :

(iv) *J'ai averti deux camarades pour conduire les barques, et je vous* **ai téléphoné.**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(v) *Le journaliste s'est hâté de* **câbler** *la nouvelle à son agence de presse.*

(DFC)

7.0.1. Un autre critère de classification des verbes de communication est celui de la d i s t a n c e t e m p o r e l l e qui sépare l'émission de la réception du message. A ce point de vue on oppose une communication directe ou instantanée à une communication en différé, la dernière étant caractéristique des sociétés civilisées qui suppléent ainsi à la mémoire naturelle de l'homme, limitée dans la durée et dans son étendue.

La communication dite instantanée met le plus souvent en jeu le canal sonore. Sur le plan lexical, il existe des verbes qui expriment essentiellement ce type de communication directe et orale : *gueuler, haranguer, héler, proférer, réciter*, etc. :

(i) — *Vous en prenez un peu trop à votre aise depuis quelque temps,* **tonna** *le vieux...*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(ii) *Il* **cria** *en se retournant : „les phares !...“*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

Les verbes qui expriment la communication en différé, dont le but essentiel est de faire participer un récepteur situé à une époque déterminée à l'expérience d'un émetteur situé à une époque antérieure, sont des verbes de type „écrire“ : *accuser réception, gribouiller, griffonner, télégraphier, transmettre*, etc. :

(iii) *Il* **griffonna** *quelques lignes sur un bout de papier qu'il remit au commissionnaire.*

7.0.2. Si l'on tient compte du rôle que les pôles du message jouent dans la communication, on peut distinguer deux types essentiels de communications :

a) une qui est orientée dans un seul sens, unidirectionnelle, qui ne fait intervenir que des rôles 'fixes', le message circulant selon une orientation déterminée et exprimée au moyen de verbes tels que : *demander, dire, commander, ordonner, interroger, questionner,* etc. *attester, confirmer, répondre, répliquer,* etc. :

(i) *A midi Lupin* **reçut** *une dépêche que Le Ballu lui* **avait expédiée** *de Lyon.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(ii) *„Allez !“ lui* **dit** *Maigret.*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

b) une autre qui est bidirectionnelle : les deux pôles sont interchangeables, l'émetteur devenant récepteur et inversement.

A l'intérieur de la communication bidirectionnelle, il existe une communication globale dans le cadre de laquelle les deux rôles opposés ne sont pas différenciés :

E R ————→ E R
←————

Les verbes qui prennent en charge d'exprimer ce type d'échange de messages sont des structures complexes qui se laissent analyser de la manière suivante :

Ils (X et Y) causent = X cause avec Y et Y cause avec X

Les principaux lexèmes verbaux de ce type sont : *causer, discuter, converser, parlementer,* etc. :

(iii) *Quelques invités qui avaient lu les derniers romans* **causaient** *dans le salon.*

(DFC)

Il faut aussi distinguer une communication bidirectionnelle effectuée en deux temps, discontinue, qui met en jeu une action de type affirmation (question) — réponse. Les verbes qui présupposent une communication antérieure de sens opposé sont : *protester, repartir, répliquer, répondre, accuser réception, confirmer,* etc. :

(iv) — *Vous avez vu le domestique ? est-ce qu'ils l'ont tué ?*
— *Je ne sais pas,* **répliqua**-*t-il.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

7.0.3. Si l'on fait intervenir le critère de la nature spécifiée ou non spécifiée du récepteur (destinataire) les communications se divisent en :

a) communications interpersonnelles, qui, sur le plan linguistique, se caractérisent par l'explicitation du destinataire :

(i) *C'est pourquoi, très doucement, je consens à* **répondre à mon père...**

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(ii) *Je viens de m'asseoir à côté d'elle sans* **lui dire** *bonjour.*
(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

Dans le texte dialogué, le destinataire n'est pas explicité dans la chaîne parce que c'est le contexte qui se charge de préciser les relations de communication entre individus :

(iii) *Me voici,* **fit-***il à mi-voix. Tenez bien l'échelle.*
(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

b) communications de diffusion, qui impliquent un destinataire non spécifié : *afficher, claironner, publier*, etc. :

(iv) *Ne lui confiez jamais un secret, il irait le* **claironner** *partout.*
(DFC)

7.0.4. Ces différentes caractéristiques des communications qui pourraient être considérées comme autant de traits des verbes communicatifs peuvent se présenter dans une unité lexicale comme un faisceau de traits suivant une combinatoire régie par des règles d'incompatibilité. En voici quelques exemples de réalisations :

dire qq ch à qq un *héler qq un,* etc.	+ proche + instantané + unidirectionnel + interpersonnel
claironner, corner, etc.	+ proche + instantané + unidirectionnel + diffus (– interpersonnel)
causer, discuter, etc.	+ proche + instantané + bidirectionnel + interpersonnel
téléphoner à qq un	+ télécommunication + instantané + unidirectionnel + interpersonnel
radiodiffuser	+ télécommunication + instantané + unidirectionnel + diffus
afficher, publier, etc.	+ télécommunication + différé + unidirectionnel + diffus

écrire à qq un	+ télécommunication + différé + unidirectionnel + interpersonnel
correspondre, s'écrire, etc.	+ télécommunication + différé + bidirectionnel + interpersonnel

Ces matrices n'épuisent sans doute pas la liste de combinaisons possibles. Mains en même temps il faut faire remarquer qu'il existe certaines incompatibilités ; il serait difficile sinon impossible de trouver une unité lexicale capable d'exprimer les traits [+ proche (+ différé)] ou [+ bidirectionnel (+ diffus)].

7.0.5. Les verbes de communication impliquent le trait [+ intentionnel]. Le réflexe linguistique de l'intention communicative est la présence sous une forme ou sous une autre du message. et/ou du destinataire.

Au point de vue de l'intention de communication il convient de distinguer des verbes essentiellement communicatifs, centrés autour du verbe 'communiquer' *(dire, avertir, annoncer, prévenir*, etc.), et des verbes accidentellement communicatifs qui ne peuvent être interprétés comme tels que dans les conditions spécifiées.

Il faut distinguer plusieurs types de verbes susceptibles de s'employer comme des verbes communicatifs, soit comme des verbes opérateurs, soit dans des propositions incises :

a) les verbes de type 'articuler' : *balbutier, bégayer, bredouiller, bougonner, murmurer, marmonner, parler*, etc. :

(i) — *Que peut-en nous vouloir à cette heure-ci ? Nous sommes en récréation,* **bougonna** *Frédie...*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(ii) — *Mais l'autopsie révélera l'empoisonnement !* **murmura** *le benjamin.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iii) *„Nous sommes cernés... fichus...* **bredouilla** *Gilbert.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iv) — *Laisse-toi faire,* **scanda** *Lupin d'un ton impérieux...*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(v) *Elle dut s'asseoir, et ce n'est qu'après bien des efforts qu'elle réussit à* **bégayer :**

„Un individu... un individu qui m'a abordée...

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

b) des verbes directionnels détournés de leur sens fondamental : *donner, cracher, jeter, lâcher, lancer, mâcher*, etc. :

(vi) *Il* **donna** *des ordres à la grille afin que personne ne pût entrer ou sortir.*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(vii) *Il reprit son souffle, ce dont sa femme profita immédiatement pour* **lancer** *à l'adresse de nos silences un retentissant :*

— Et tâchez de vous taire !

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(viii) *— Quelle sale gueule il a, le B VII ! me* **glisse** *Frédie.*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(ix) *— En silence !* **coupa** *Mme Rezeau.*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(x) *Je te ferai* **cracher** *ta confession !*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

c) des verbes qui signifient 'émettre des sons' : *aboyer, beugler, brailler, caqueter, chanter, glapir, glousser, hurler, mugir, rugir, soupirer*, etc. :

(xi) *Ce n'est pas la peine d'***aboyer** *comme ça : j'ai compris.*

(DFC)

(xii) *Qu'est-ce que tu me* **chantes ?** *dit-il à son domestique. Il n'y a personne.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(xiii) *— Vous aussi, vous pouvez vous retirer, les enfants,* **émit** *le père Trubel.*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(xiv) *— Quel immonde enfant !* **hurla***-t-elle...*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

d) le verbe vicaire *faire* (dans des propositions incises) :

„Donne-moi ça“, **fit***-il, en lui arrachant l'enveloppe.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

e) des verbes de perception : *remarquer, observer*, etc. :

(xv) *— Aux colonies,* **remarqua** *le père Trubel, dont la pipe venait de s'éteindre, la chose est réglementaire.*

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

Dans les conditions de la phrase incise, un très grand nombre de verbes peuvent devenir des verbes de communication ; il s'agit surtout de verbes d'attitude, d'appréciation :

(xvi) *— Expliquez-vous,* **ricana** *Robert...*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

7.1. Structure prédicationnelle des verbes de communication

Les verbes de communication s'inscrivent dans un cadre casuel qui se laisse interpréter en termes de direction. Dans leur analyse on doit par conséquent tenir compte de tous les cas impliqués, ainsi que des formes casuelles qui les traduisent dans la phrase terminale.

7.1.0. L'Abl des verbes de communication apparaît le plus souvent en position de sujet superficiel. Dans les phrases passives, l'Abl du destinateur prend la forme de l'Erg, étant alors réalisé par un nominal introduit par la préposition *par*, ou par le marqueur caractéristique de l'Abl *de* :

(i) *Il tient ce renseignement de son ami.*
Loc Abs Abl

(ii) *Cet événement est relaté par plusieurs historiens.*
Abs Abl (Erg)

Les verbes de communication présentent certains traits de sélection qui pèsent sur le sujet. Dans la grande majorité des cas, ce sujet est affecté du trait [+ humain]. Il existe des verbes qui peuvent s'employer avec un sujet [– animé] mais il y a toujours un présupposé d'interprétation qui implique le participant [+ humain] (le Loc de la structure sous-jacente) :

(iii) *La montre* **dit** *trois heures précises.*
Abl Abs

(iv) *Ces nuages noire* **annoncent** *la pluie.*
Abl Abs
(DFC)

De même, certains verbes qui sélectent normalement un sujet [+ animal] appliqués à des personnes peuvent devenir des verbes de communication (v. supra 7.0.5. c)) : *aboyer beugler, mugir, rugir, roucouler*, etc. :

(v) *Il rugissait des menaces.*
Abl Abs

(vi) *Il glapissait des injures.*
Abl Abs

7.1.1. Bien que présent dans la structure sous-jacente des phrases qui mettent en jeu un verbe de communication, le Loc abstrait du destinataire du message peut ne pas être explicité dans la phrase terminale. C'est le contexte de situation qui se charge de préciser le destinataire :

(i) „*Vous êtes,* **disait-il,** *chère amie, la fleur qui égaie ces dîners d'hommes...*“
(ARAGON, *Les cloches de Bâle)*

(ii) *„Eh bien, et moi?* **interrogea** *Robert.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Il existe certaines restrictions d'explicitation du Loc du destinataire qui tiennent à la nature du verbe.

Il faut citer en tout premier lieu les verbes qui s'emploient presque toujours dans des propositions incises et qui se présentent sous la forme pronominale ; ces verbes n'admettent jamais l'explicitation du Loc :

(iii) — *Oh vous!* **s'exclama** *Christiane.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(iv) — *Mais n'as-tu donc aucune autorité sur elle? finissait par* **s'écrier** *la comtesse...*
(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

Un autre groupe de verbes régissent un Loc non spécifié : *afficher, avancer, claironner, clamer, décréter, proclamer, protester, publier,* etc.

(v) *Il* **a décrété** *que rien ne l'arrêterait dans son effort.*
(DFC)

(vi) *Il faut prouver ce que l'on* **avance.**

La réalisation la plus fréquente du Loc du destinataire est le datif : *à* + GN (pronominalisable par *lui* et var. de personnes). Les principaux verbes qui admettent un Loc de ce type sont :

affirmer, annoncer, avouer, câbler, certifier, chuchoter, commander, communiquer, confesser, confirmer, conseiller, conter, crier, débiter, déclarer, décrire, demander, dépeindre, détailler, dicter, divulguer, écrire, expliquer, exposer, exprimer, glisser, gribouiller, griffonner, interdire, intimer, jurer, lire, mentir, murmurer, notifier, objecter, parler, prédire, promettre, proposer, rapporter, réitérer, relater, répéter, répliquer, répondre, reproduire, résumer, signaler, souhaiter, suggérer, taire, télégraphier, téléphoner, transmettre, vanter, etc. :

(vii) *„Nous n'aurions pas pu l'ignorer, dit Christiane* **à son fils,** *si nous avions été là".*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(viii) *En relatant la scène* **à ses amis,** *Christiane disait : une maison de mauvaise vie.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ix) *Elle ne comprit rien à ce que Guy interrogé* **lui** *raconta tout animé...*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(x) *On a été heureux, je* **vous** *jure !...*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(xi) *Nous ne fûmes pas autorisés a* **lui** *faire nos adieux.*
(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(xii) *Je vous demanderai seulement de porter au sieur Prasville, votre maître, cette petite missive que je viens de* **lui** *écrire.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

Si l'Abl de l'émetteur et le Loc du destinataire sont identiques du point de vue référentiel, le verbe de communication est à la forme pronominale :

(xiii) „*Oui,* **se répéta**-*t-il, le bouchon de cristal, tout est là...*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

Le Loc des verbes de communication peut être marqué comme un objet direct superficiel. Il existe plusieurs classes de verbes qui admettent une pareille réalisation du Loc abstrait du destinataire :

a) des verbes causatifs qui signifient en général 'faire savoir' : *alerter, appeler, avertir, informer, interpeller, prévenir, renseigner, saluer,* etc. :

(xiv) *Notre père rentra peu après, toujours flanqué de son ami, qui de loin* **m'***interpella :*
— Petit misérable !...

(H. BAZIN, *Vipère au poing*)

(xv) *Il chargea Victoire de prévenir* **deux hommes...**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(xvi) *Il y a une fuite d'eau, alerte* **les voisins.**

(DFC)

Bon nombre de ces verbes incorporent dans leur radical le message : *informer qq un* „lui donner des renseignements sur", *renseigner qq un* „lui donner des indications", *haranguer la foule* „prononcer une harangue", etc.

b) des verbes qui signifient ‚vouloir savoir' : *interroger, interviewer, questionner, cuisiner,* etc. :

(xvii) *En descendant, il questionna à nouveau* **le gérant...**

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(xviii) *L'examinateur interroge* **un candidat.**

(DFC)

c) des verbes d'appréciation, de jugement (Fillmore, 1970) ou behabitifs (Z. Vandler, 1970). Ces verbes expriment une appréciation de valeur, une opinion morale favorable ou défavorable, un jugement que l'on porte sur quelqu'un ou sur quelque chose : *approuver, blâmer, calomnier, complimenter, condamner, critiquer, débiner, dénigrer, désapprouver, féliciter, flatter, gourmander, gronder, houspiller, huer, injurier, invectiver, louer, réprimander, sermonner, stigmatiser, tancer, vanter,* etc.

(xix) *Et je ne dirais pas que la mère* **ait** *toujours* **approuvé** *le violent voyageur.*

(R .ROLLAND, *Le voyage intérieur*)

(xx) *Un père gourmande* **son enfant.**

(DFC)

(xxi) *Il sermonnait tout le temps* **cet enfant.**

Les phrases qui engagent des verbes directionnels d'attitude contiennent souvent un déterminant qui exprime la cause de l'attitude (un Abl de la cause) :

(xxii) *Il critique Pierre* **de ce qu'il a mal travaillé.**

(xxiii) *Pierre loue Marie* **de ce qu'elle a bien travaillé.**

(xxiv) *Sa mère l'a grondé* **pour être sorti sans pardessus.**

(DFC)

(xxv) *Je vous remercie* **de m'avoir aidé dans cette circonstance difficile.**

(xxvi) *Je vous remercie* **de ce que vous m'ayez aidé dans cette circonstance difficile.**

Le Loc peut revêtir aussi la forme d'un déterminant spatial, étant introduit dans ce cas par des marqueurs prépositionnels spécifiques :

(xxvii) *Il roucoulait* **auprès des femmes.**

(xxviii) *...des auteurs dont elle n'oserait pas même prononcer* **devant quelqu'un** *le nom...*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

7.1.2. L'Abs des verbes de communication connaît les réalisations suivantes :

a) sujet de la phrase
b) objet direct (nominal ou P)
c) objet prépositionnel

7.1.2.0. L'Abs est marqué comme sujet si le verbe est à la voix passive :

(i) *Le mot* **fut rapporté** *en hâte à Mme Bouju...*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

7.1.2.1. L'Abs peut se manifester en structure superficielle sous la forme d'un OD, mais cet objet connaît à son tour plusieurs réalisateurs :

a) un nominal exprimant le message et qui représente souvent un ‚objet interne' (cognate object Fillmore, 1968 : 85), c'est-à-dire un dé-

terminant qui se caractérise par une parenté sémantique avec le verbe (qui présente une forte affinité avec le verbe régissant) :

(i) *Un agent arriva, prononça* **quelques mots** *d'une voix impérieuse.*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(ii) *Maigret ne bafouillait que* **quelques mots** *d'allemand.*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

Si le verbe est accidentellement communicatif, c'est l'Abs qui prend en charge de réaliser la valeur communicative :

(iii) *Enfin, mon enfant, je ne voudrais pas vous* **tenir des propos** *trop ... lestes, mais entre nous...*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(iv) *Chose curieuse, il ne lui* **adressa aucun reproche...**
(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(v) *Il ne* **souffla mot.**

Avec les verbes de type ‚parler' qui régissent un Loc non spécifié, l'Abs peut être réalisé par un nominal de rection directe sans article : *parler politique, parler chiffons, discuter finances*, etc. :

(vi) *Il parla musique.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Si le Loc est spécifié, l'Abs est traduit par un nominal précédé de la préposition *de :*

(vii) *Il lui parla de chose et d'autre.*

7.1.2.2. L'Abs propositionnel connaît plusieurs formes de réalisation suivant la nature du verbe engagé dans la phrase :

a) une proposition complétive introduite par *que*

Les principaux verbes qui admettent un Abs propositionnel sont : *affirmer, ajouter, annoncer, approuver, assurer, avertir, avouer, certifier, commander, communiquer, conclure, confesser, confirmer, contester, déclarer, décréter, demander, démontrer, dire, écrire, énoncer, exiger, expliquer, garantir, implorer, informer, insinuer, interdire, jurer, nier, préciser, préconiser, prédire, prévenir, prier, promettre, proposer, protester, prouver, publier, raconter, rappeler, réclamer, recommander, répéter, répliquer, répondre, reprocher, révéler, riposter, signaler, souhaiter, suggérer, télégraphier, téléphoner, transmettre*, etc.

La forme modale de l'Abs propositionnel est l'indicatif si le verbe régissant exprime une assertion :

(i) *Mme de Nettencourt commença d'expliquer à ses amis que M. Brunel* **était** *un self-made man.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ii) *Je vous répète que je me* **croyais** *chez moi.*
(SIMENON, *L'inspecteur Cadavre*)

(iii) *Mme de Nettencourt annonça que le mariage* **avait** *lieu en Irlande.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

L'infinitif, de rection directe ou prépositionnelle, apparaît comme une variante de l'indicatif après les verbes de déclaration, dans les conditions de l'identité référentielle des deux sujets :

(iv) *Jean lui raconte* **avoir fait** *cela.*

(in M. GROSS, 1968 : 89)

(v) *Tu jures à Jean de t'en* **aller.**

(in M. GROSS, 1968 : 89)

(vi) *Je me vante à Jean que j'y* **suis allé.**

(in M. GROSS, 1968 : 89)

(vii) *Je me vante à Jean d'y* **être allé.**

(in M. GROSS, 1968 : 89)

Le subjonctif apparaît dans l'Abs propositionnel régi par un verbe de commandement ou de prière :

(viii) *Le professeur ordonne que tout le monde* **se taise.**

L'infinitif introduit par *de* apparaît quelquefois en variation libre après ces verbes, mais le plus souvent le choix de l'infinitif doit être mis en relation avec l'explicitation du Loc (datif) :

(ix) *Jean lui dit qu'il y* **aille.**

(in M. GROSS, 1968 : 89)

(x) *Jean lui dit d'y* **aller.**

(in M. GROSS, 1968 : 89)

(xi) *Il leur ordonne de* **se taire.**

(xii) *Je dis à Marthe de* **reculer.**

(SIMENON, *L'inspecteur Cadavre*)

(xiii) *Cavre ne lui déconseillait pas de* **demander** *le rappel de Maigret.*

(SIMENON, *L'inspecteur Cadavre*)

L'Abs propositionnel est pronominalisable par *le* ou *cela* :

(xiv) *Vous avez dit que vous ne me quitteriez pas... Car vous* **l'***avez dit, n'est-ce pas ?*

(SIMENON, *Félicie est là*)

(xv) *Je dis* **cela** *tout à fait en l'air...*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

b) une proposition introduite par un mot interrogatif :

(xvi) *...M. Blin racontait avec détails à Diane* **comment** *il s'était rendu à Chicago...*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(xvii) — *Tiens ! J'ai envie de vous demander* **si** *Jambe-de-Bois n'est jamais venu vous guetter pendant que vous dansiez...*
(SIMENON, *Félicie est là*)

c) une phrase indépendante introduite dans le style direct par un verbe de communication :

(xviii) *La postière, qui prenait goût à cette reconstitutien,* **précisa** *en désignant Maigret :*
— *C'est de vous qu'il s'agissait, n'est-ce pas ?*
(SIMENON, *L'inspecteur Cadavre*)

d) une phrase indépendante à l'intérieur de laquelle s'infiltre une proposition contenant un verbe de communication, et qui n'a pas d'existence indépendante :

(xix) *Quel est votre métier ?* **questionna** Maigret.
(SIMENON, *L'inspecteur Cadavre*)

L'ordre inversif des propositions incises caractéristique de la langue littéraire est désinversé dans le registre familier ou populaire à l'aide de *que (qu') :*

(xx) *J'ai besoin de te parler,* **me dit-il.**

(xxi) *J'ai besoin de te parler,* **qu'il me dit.**

7.1.2.3. L'Abs peut prendre la forme d'un groupe prépositionnel : *de* + GN (Inf). Ce déterminant est désigné dans la grammaire traditionnelle par le terme de 'complément de propos' :

(i) *Elle parlait sans arrêt à Guy* **des différences d'âge** *entre conjoints.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ii) *...ces messieurs désespérés qui parlaient* **de se tuer** *dans le jardin de l'hôtel...*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Cet Abs est pronominalisable par *en :*

(iii) *Il m'***en** *a parlé un jour.*
(SIMENON, *Félicie est là*)

7.1.2.4. Il n'est pas obligatoire que l'Abs soit explicité en structure superficielle ; s'il est réalisé par zéro, l'Abs opère comme un substitut anaphorique :

(i) *Il nie, se trouble.*
(SIMENON, *Félicie est là*)

(ii) *Il a fini par avouer.*

7.2. Conclusions

Les verbes de communication présentent des propriétés générales, syntaxiques et sémantiques, en vertu desquelles on peut les grouper en une seule classe.

Syntaxiquement, ces verbes s'inscrivent dans une structure directionnelle et sémantiquement ils se caractérisent par l'intention communicative. A ce point de vue, les verbes communicatifs peuvent être interprétes comme des vorbes causatifs ‚faire savoir'. S'il s'agit de verbes de type *demander* l'interprétation causative est de nature réflexive ‚vouloir savoir'.

A l'intérieur de la grande classe des verbes communicatifs (l'inventaire très riche de cette classe comprend environ trois cents unités), il convient de distinguer des verbes essentiellement communicatifs et des verbes qui ne peuvent être interprétés comme tels qu'à la lumière d'un contexte déterminé. Parmi les contextes qui servent de réactif à la valeur communicative il faut mentionner en premier lieu la proposition incise. Un très grand nombre de verbes d'attitude, d'expérience subjective peuvent figurer dans des propositions qui expriment l'intention communicative qui sous-tend un énoncé.

Plusieurs critères, appartenant à des plans d'analyse différents, peuvent présider au tri et à la classification des verbes de communication :

a) critère syntaxique du cadre casuel (structures sous-jacentes directionnelles ou complexes)

b) critère syntagmatique des formes casuelles : réalisateurs des relations casuelles et restrictions sélectives affectant les nominaux

c) critère sémantique du type de communication et des présupposés

d) critère pragmatique des rapports entre l'énoncé et l'usager, entre les individus qui échangent des messages, entre le verbe et le contenu propositionnel

L'analyse de n'importe quel verbe communicatif, qui dépasse le plus souvent le niveau phrastique, montre bien la complexité de l'interprétation, l'importance du discours et la représentation linguistique des relations interpersonnelles.

IDÉES À RETENIR

- Le trait syntaxique essentiel des verbes de communication est la structure directionnelle dans laquelle ils s'inscrivent : Abl.Loc.Abs.
- La structure directionnelle des verbes de communication peut être mise en correspondance avec le schéma de la communication qui engage un Emetteur (Destinateur) = Abl, un Récepteur (Destinataire) = Loc et un message = Abs.

- Les types de communications peuvent être établis d'après les oppositions : proche /vs/ distancé, direct /vs/ différé, unidirectionnel /vs/ bidirectionnel. Les types de communication peuvent servir de critères pour une classification des verbes communicatifs. Ils se combinent dans les unités lexicales en révélant certaines compatibilités et incompatibilités.
- Les verbes de communication se divisent en verbes essentiellement communicatifs et verbes accidentellement communicatifs qui ne peuvent être interprétés comme tels qu'à la lumière du contexte.
- Les verbes de communication présentent certains traits de sélection qui affectent les nominaux qui réalisent les cas : l'Abl est marqué le plus souvent comme un [+ humain], le Loc este nécessairement un [+ humain], l'Abs est nécessairement un [– animé].
- Le Loc directionnel (allatif abstrait) connaît plusieurs types de réalisations : le datif flexionnel, l'OD, un syntagme caractéristique des locatifs spatiaux. Il n'est pas obligatoirement explicité dans la chaîne et il existe même des verbes pour lesquels cette explicitation est interdite.
- L'Abs peut se manifester en structure superficielle sous la forme d'un nominal marqué comme sujet dans les phrases passives, comme objet direct ou comme objet prépositionnel. L'OD peut se présenter aussi comme une proposition à verbe fini ou infinitivale. Il apparaît également sous la forme d'une phrase indépendante mise en relation avec un verbe communicatif, ouvreur de phrase ou avec une proposition incise.
- Les critères qui président au tri et à la classification des verbes de communication appartiennent à des plans d'analyse différents : syntaxique, syntagmatique, sémantique et pragmatique.

QUESTIONNAIRE

1. Enumérez les critères qui président à la classification des verbes de communication et appliquez-les à quelques verbes de votre choix.
2. Indiquez quelques verbes de communication qui admettent la subjectivisation du Loc du destinataire.
3. Quels sont les verbes qui expriment une communication de diffusion ?
4. Indiquez quelques verbes de communication causatifs.
5. Quels sont les verbes qui sont employés par métaphore comme des verbes de communication ?
6. Indiquez quelques verbes qui peuvent sélecter un Abl [– animé].
7. Quels sont les rapports qui peuvent s'établir entre le verbe de communication et l'Abs régi ?

8. Quel est le statut des verbes de commandement ? et celui des verbes de prière ?
9. Quelles sont les conditions dans lesquelles un verbe de communication revêt la forme pronominale ?
10. Indiquez quelques classes de verbes susceptibles d'être employés dans des propositions incises.
11. Quels sont les éléments qui commandent le choix de la forme modale dans l'Abs propositionnel ?
12. Quels sont les verbes de communication qui peuvent régir un Abs propositionnel introduit par un mot interrogatif ?

DOCUMENTS

1. Analysez les verbes de communication du texte suivant :

Au moment où la roulotte retombait, le cousin Emile jaillit de derrière une roue en s'exclament :

— Ça y est ! Ça y est !

— Le cousin est blessé ! fit une voix.

— Vite, de l'arnica ! C'est de l'arnica qu'il lui faut ! prescrit Tante Dictionnaire qui n'avait rien vu.
— Le frein ! Le frein ! répétait le cousin.

— Il est blessé par le frein !

— Non ! reprit Emile. Le frein est mis. C'est pour ça que ça n'avance pas !
D'un bond souple, Christian monta dans la chambre d'amis et vérifia. C'était exact. Des hurlements rappelèrent Jean-Marie qui galopait en direction de l'arnica. Comme il était le plus jeune on l'engueula copieusement pour avoir oublié de desserrer le frein. A partir de cet instant, les choses allèrent normalement. La lourde machine se mit en marche, titubant entre les arbres et, vingt minutes plus tard, on la hissait, non sans peine, le long de la pente qui finissait à la grille.
(...)
— N'oublie pas les cales ! dit Christian à Jean-Marie.

— Ça y est ! répondit celui-ci.
Passant ensuite dans le salon campagnard garni de meubles anciens, branlants mais encore beaux, on s'assit autour d'une bouteille de „pétrole maison" (lisez eau-de-vie de poires) et Tante Dictionnaire fit à l'assistance en général et à Emile en particulier un cours détaillé sur les joies du camping, dont elle avait goûté du temps qu'elle était mariée à un homme politique, lequel à force de défendre les intérêts du peuple, lui légua une belle série d'immeubles dans Paris, et l'art de pérorer pour ne rien dire et sans admettre la contradiction.
Elle parla de communion intime avec la nature, de complexe de civilisation, de race forte, de cuire son repas sur un feu de bois

à la lumière des étoiles. Ah, les côtelettes au sarment de vigne ! Emile eut beau insinuer que la roulotte était destinée à rester dans son jardin et qu'il avait le gaz dans sa cuisine, elle n'en continua pas moins à lui donner raison de son désir de grands espaces. Libre comme l'oiseau ! Hors des maisons !

— La découverte de vieilles pierres romaines ! s'extasia Tante Ineffable qui voyait partout des vestiges de civilisations passées.

— C'est seulement ainsi que tu goûteras notre monde si riche en émotions. A n'importe quel moment tu arrêtes ta roulotte, tu t'installes dans un coin charmant et tu te dis : „Je suis ici chez moi, jusqu'à nouvel ordre !"

— Exactement jusqu'à ce que le propriétaire du terrain vous découvre, observa Jean-Marie, qui avait déjà campé.

(R. LEMOINE, *Ces chers petits*)

2. Commentez le texte suivant :

Mais à côté du verbe normal, *parler,* se sont développés des verbes qui exprimaient la même notion, avec une valeur dépréciative, celle de parler pour ne rien dire, de parler avec excès, de parler avec ostentation ou en se vantant. Nous pouvons les répartir en trois catégories, d'oprès leur origine :

1° Des verbes d'origine étrangère. — Dans le latin d'Espagne *loqui* avait été remplacé par *fabulari,* proprement „faire des contes'. Fabulari est devenu *hablar,* qui est le mot normal en espagnol pour exprimer l'idée de „parler". Ce verbe a été emprunté au XVI[e] siècle par le français, sous la forme *habler,* avec le sens de „parler avec vantardise". D'autre part, le mot espagnol *palabra,* qui signifie „mot", „parole", a fourni *palabre*, avec le sens défavorable de „discussion interminable et vaine". Sur *palabre,* le français a fait un verbe, *palabrer.*

(G. GOUGENHEIM, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*)

EXERCICES

1. Quels types de communications les verbes des phrases suivantes expriment-ils ?

— Elle prononçait des mots indistincts. — Prévenez ce monsieur que je désire lui poser quelques questions. — Je n'avais pas pensé à cela, avoua-t-il. — Il interpella l'inconnu en français. — Il lâcha d'une voix imperceptible : Je ne sais pas ! — Il donna son nom. — J'ai écrit à mon ami qui ne m'a pas répondu. — Je vous jure que je ne sais pas ce qui s'est passé. — Elle m'avait dit qu'elle avait des ennuis. — Je vous jure que c'est vrai. — Il n'a fourni aucune explication à ce sujet. — On vous a sans doute informé que j'avais l'intention de quitter la ville. — Il a téléphoné, crié, supplié, menacé. — Il voulait signaler son intention de modifier leur plan.

2. Introduisez les verbes suivants dans des phrases :

a) comme des verbes [– communicatif]

b) comme des verbes [+ communicatif]
lâcher, lancer, jeter, adresser, donner, couper, railler, hurler.

3. Remplacez les verbes de communication des phrases suivantes par un verbe neutre + déterminant de manière :

— Vous êtes bien bon de me le dire, *ironisa-t-il.* — Qu'aviez-vous à me demander ? *s'enquit*-elle. — Tout le monde n'est pas de cet avis, *rétorqua*-t-il. — Merci, merci mille fois ! *clama*-t-il. — Désolé d'être en retard, *enchaîna*-t-il. — Si seulement je le savais, *soupira*-t-elle. — Et quand cela serait ? *se rebiffa*-t-il. — Il *a balbutié :* C'est vraiment dommage... — De qui se moque-t-en ? *bougonna*-t-il. — Ça n'a rien de drôle, *ronchonna*-t-il. — Je ne comprends pas, *murmura*-t-elle. Merci d'être venu, *chuchota*-t-elle. — Ne me racontez pas que vous vous y attendiez, *maugréa*-t-il.

4. Remplacez le verbe de communication des phrases suivantes par un verbe expressif en tenant compte du contenu propositionnel du message et du déterminant qui accompagne le verbe :

— J'ai besoin de vous parler, *a*-t-il *ajouté.* — J'ai fait la même faute, *dit*-ele *avec humeur.* — Vous avez raison, *admit*-il. — Je ne me fais pas d'illusions sur ce qui m'attend, *dit*-elle *durement.* — Maintenant il est trop tard pour revenir en arrière, *répliqua*-t-il *d'un ton grognon.* — Il n'est pas venu, *dit*-elle *d'une voix sourde.* — Que vas-tu t'imaginer ? *demanda*-t-il. — On verra ça plus tard, *décida*-t-il. — C'est une hypothèse absurde, *dit*-il *outré.* — Voulez-vous vous asseoir ? *proposa*-t-il.

5. Dans les phrases suivantes remplacez le verbe de communication par un verbe synonyme :

— Je ne peux pas toujours analyser mes sentiments, *confessa*-t-il. — Vous avez de ces mots, *grommela*-t-il. — Je vous en prie, répondez sans détours. — *Ayant achevé ces mots*, il sortit vivement. — Il *reprit* au bout d'un instant : „Alors l'enfant est sauvé... — Que diable tout cela veut-il *dire ?* — Il *murmura :* „Allez-vous en, je vous en supplie". — Il *interrogea* le personnel de l'hôtel. — *S'adressant* au voyageur, il lui *demanda :* „Vous avez une valise ?" — Etes-vous sûr, *répétait*-elle, que vous allez réussir ? — Et, tout bas, il *bégaya :* „Grâce... pitié... — Qu'est-ce que tu *chantes ?*

6. Indiquez quelques synonymes du verbe *écrire à qq un ;* employez-les dans des phrases.

7. Indiquez quelques synonymes du verbe *répondre ;* introduisez-les dans des propositions incises.

8. Dans les phrases suivantes remplacez le trait [+ unidirectionnel] par le trait [+ bidirectionnel] :

— Il lui téléphonait tous les jours. — Il lui écrivait de longues lettres. — Il lui parlait à voix basse. — Il lui faisait des confidences. — Il lui communiquait les résultats obtenus. — Il avait correspondu avec tous ses amis. — Il lui contait ses peines.

9. Remplacez les points par un verbe de communication :
— Ils ... calmement entre eux. — Il ... mollement. — J'ai aussi cette impression, ... il. — Qu'est-ce que vous allez faire ? ... elle. — Il ... s'il n'a pas tort. — Bien sûr qu'elle me ... tout. — On a déjà ... deux fois. — Vous attendez encore des communications ? ... la standardiste. — Vous ... que vous ne l'avez jamais vu ? — Vous cherchez à me faire ...

10. Explicitez le Loc du destinataire :
— La voiture qui est en bas vous appartient ? questionna-t-il. — Cette fois vous n'aurez pas besoin de mentir. — Cela se défend, dit-il. — Vite ! supplia-t-il. — C'est vous Irène ? interrogea-t-il. — Qu'est que vous en dites ? — Je demande si je ne vais pas envoyer un télégramme. — Volontiers, murmura-t-il sans grand enthousiasme.

11. Explicitez l'Abs des phrases suivantes :
— Il vient de me téléphonner. — Il ne veut plus en entendre parler. — Je le ferai savoir en temps opportun. — Je ne saurais vous dire. — Il faut prévenir les autorités. — Il a changé d'adresse sans même nous prévenir. — Il faut absolument que je vous parle. — Il nie avec entêtement. — Dites moi ...

12. Analysez la distribution des verbes suivants :
avouer — confesser ; parler — causer ; affirmer — dire ; interroger — questionner — poser des questions ; répéter — réitérer.

13. Remplacez l'infinitif entre parenthèses par la forme modale qui convient (inf prépositionnel, ind., subj.) :
— Il avait donné l'ordre à ses hommes (attendre) dans le corridor. — Je vous conseille (faire) appel à un bon médecin. — J'ajoute (aimer) en être informé sans trop de retard. — Il le supplie (y aller). — Il lui suggère (y aller). — Elle lui dit (y aller). — Il affirme (réussir). — Il dit (n'être pas) là. — Il dit (être revenu) plus tôt.

14. Proposez des paraphrases pour les phrases suivantes et comparez les réalisateurs du Loc du destinataire :
— L'inconnu injuriait les passants. — Il ne cesse de le flatter. — Les enfants remercièrent leur oncle. — Il a fait une critique acerbe des arguments invoqués par l'auteur. — Il a reçu les félicitations du professeur.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

FILLMORE, CHARLES J., 1970. — *Verbes de jugement. Essai de description sémantique*, in „Langages", no. 17, 1970, pp. 56—71.

GROSS, MAURICE, 1968. — *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris.

MOLES, ABRAHAM et ZELTMANN, CLAUDE, 1971. — *La communication*, in „La communication et les mass media", Les dictionnaires Marabout Université 1973, Paris.

VENDLER, ZENO, 1970. — *Les performatifs en perspective*, in „Langages", no. 17, 1970, pp. 73—90.

8. LE LOCATIF DES VERBES PSYCHOLOGIQUES

8.0. Le ,siège' du procès

Depuis fort longtemps les linguistes ont fait la distinction entre le sujet a g i s s a n t et le sujet p a t i e n t ou s u b i s s a n t, ce dernier étant défini comme ,siège' de l'action (du procès).

J. Vendryes (1921 : 123—124) insiste sur l'opposition sujet actif /vs/ sujet réceptif : „Il y a deux manières, en effet, d'envisager les rapports d'un sujet avec le monde extérieur : tantôt le sujet est actif, c'est-à-dire qu'il détermine par un acte de sa volonté certain effet sur ce qui l'entoure *(Pierre* frappe Paul) ; tantôt il est réceptif, c'est-à-dire qu'il reçoit de son entourage une impression qui affecte sa sensibilité *(Paul* est frappé par Pierre). Dans ces deux exemples, l'opposition est nette : l'un donne les coups, l'autre les reçoit ; il n'y a pas d'hésitation possible. Mais il y a des cas où l'activité et la réceptivité s'équilibrent et se confondent ; d'autres où la seconde l'emporte sur la première. Si je dis *Pierre voit Paul* ou *Pierre aime Paul,* les deux personnes exercent l'une sur l'autre une action qui peut être indifféremment conçue activement ou réceptivement. La vue est un phénomène réceptif : Pierre a la rétine frappée par une certaine image. De même, dans l'amour ou l'amitié : Pierre éprouve un certain sentiment. Cela n'a rien d'actif. On conçoit qu'il soit plus logique de réserver les verbes *actifs* au cas où l'action est effective, et d'employer un autre type pe verbes, qu'on appellerait *passifs* ou *affectifs* à son gré, dans le cas où le sujet éprouve une modification de ses dispositions affectives".

Des interprétations similaires ont proposé une origine locative pour le sujet des verbes affectifs : „le sujet, qui éprouve une émotion, n'en est pas l'agent véritable, mais le lieu. *Aimer, admirer, redouter,* etc. ne sont pas, à vrai dire, des actions". (Clédat, 1900 : 227 apud Ruwet, 1972 : 187).

Une interprétation qui va dans le même sens bien que s'inscrivant dans d'autres cadres théoriques est celle avancée par N. Ruwet (1972). A partir de phrases telles qu (1) *Pierre méprise l'argent* et (2) *L'argent dégoûte Pierre,* l'auteur tire la conclusion que le sujet de la première phrase et l'objet de la seconde phrase sont des „lieux' du procès. „Il me semble toutefois plus naturel d'attribuer au sujet dans (1) et à

l'objet dans (2) la fonction thématique de lieu : Pierre serait le lieu d'un processus psychologique *(dégoût, mépris)* qui a pour thème *l'argent, les femmes,* etc." (1972 : 187).

Un indice syntaxique du caractère locatif du sujet de ces verbes affectifs est donné par des phrases qui engagent une préposition dont la nature locative ne saurait être mise en doute ; il suffit pour s'en rendre compte de considérer des phrases telles que :

(i) *Il y avait* **en** *elle quelque chose d'inquiétant.*

En même temps, l'attention des spécialistes a été attirée par certains parallélismes qui se manifestent soit à l'intérieur d'une même et unique langue, soit dans la confrontation de deux langues, entre le sujet „siège" du procès et le complément verbal au datif des verbes d'expérience subjective. Rappelons que le terme même de Datif employé dans la première version de la grammaire des cas de Fillmore est significatif au point de vue qui a retenu notre attention. Il est également significatif que Fillmore a remplacé ce terme par celui d'Expérimentateur, défini comme la personne qui reçoit ou accepte ou expérimente ou subit l'effet d'une action.

Le rapprochement entre le sujet des verbes d'expérience subjective et le datif de la personne affectée rend compte d'une évolution qui, en français, substitue souvent au datif de ces verbes employés dans des phrases impersonnelles la construction active avec un sujet réceptif : *je regrette* est sorti de *il me regrette* „regret est à moi" (Vendryes, 1921 : 124).

Ces explications qui mettent en évidence la source ‚locative' du datif et du sujet subissant ont été reprises et intégrées par la version localiste de la grammaire des cas. Certains éléments que l'intuition traditionnelle avait surpris ont fourni les données d'une interprétation directionnelle de ces structures, le Loc étant de cette manière interprété comme un allatif (Cible) qui figure en structure sous-jacente dans une phrase qui contient aussi un Abl (Source) de la sensation ou du sentiment qui affecte l'être ; l'Abs est co-occurrent sous le même noeud à l'Abl :

V [+ affectif] + [———— Loc • Abl + Abs]

8.1. Classes de verbes affectifs

Les différentes unités verbales qui régissent un Loc de la personne affectée et un Abl de la cause du sentiment peuvent être différenciées entre elles par :

a) la formation du sujet
b) les formes casuelles des relations qui ne sont pas marquées comme sujet

On distingue ainsi trois grandes classes de verbaux [+ affectif] :

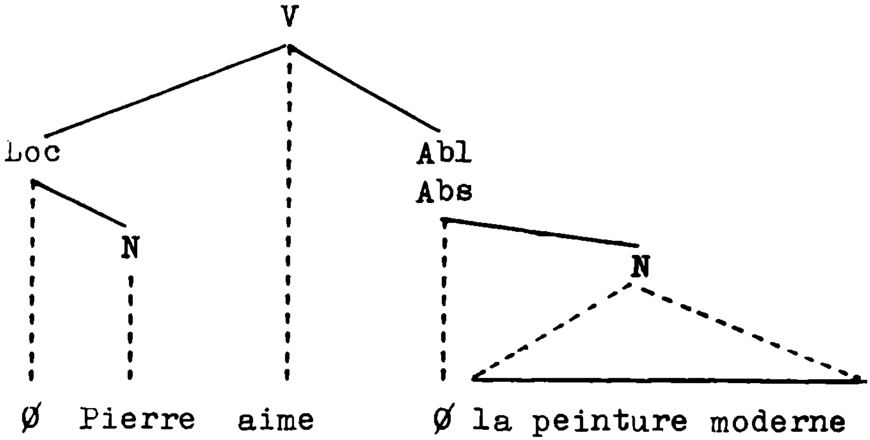
(1) Loc (sujet) • Abl + Abs (OD) : *aimer*
(2) Abl + Abs (sujet) • Loc (OI datif) : *plaire*

(3) *Il* impers (sujet) • Loc (OI datif • Abl + Abs *(de* GN, *de* + Inf, *que* + P) : *pénible*

(4) Loc (sujet) • Abl + Abs • *(de* + GN, Inf) : *raffoler*

8.1.0. La classe des verbes affectifs qui présentent un Loc en position de sujet superficiel est richement représentée par des unités centrées autour du verbe *aimer* (ou ‚ne pas aimer').

La représentation de la structure sous-jacente des phrases qui engagent des verbes de ce type est la suivante :



Les verbes qui connaissent la même structuration peuvent être répartis en plusieurs sous-classes sémantiques :

a) *adorer, admirer, affectionner, aimer, apprécier, chérir, goûter, préférer, priser*, etc. :

(ii) *Il* **aimait** *la famille, lui, ce n'était pas comme les autres.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(iii) *Il* **adorait** *l'odeur de cuir de Russie.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(iv) *Il n'***apprécie** *pas beaucoup ce genre de plaisanterie.*
(DFC)

(v) *Il* **préférait** *la pension à la douceur de son foyer...*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(vi) *Giono* **admire** *les nuances sourdes.*
(CL. CHONEZ, *Giono par lui-même*)

Ces verbes ont le trait [+ disposition favorable]

b) *abhorrer, abominer, déconsidérer, dédaigner, déplorer, dépriser, détester, exécrer, haïr, honnir, regretter*, etc. :

(vii) *Il* **avait** *bien souvent* **détesté** *son visage.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(viii) *Je te* **hais**, *jamais tu ne m'as aimée.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

Ces verbes ont le trait [+ disposition défavorable].

c) *appréhender, craindre, redouter, trembler*, etc. :

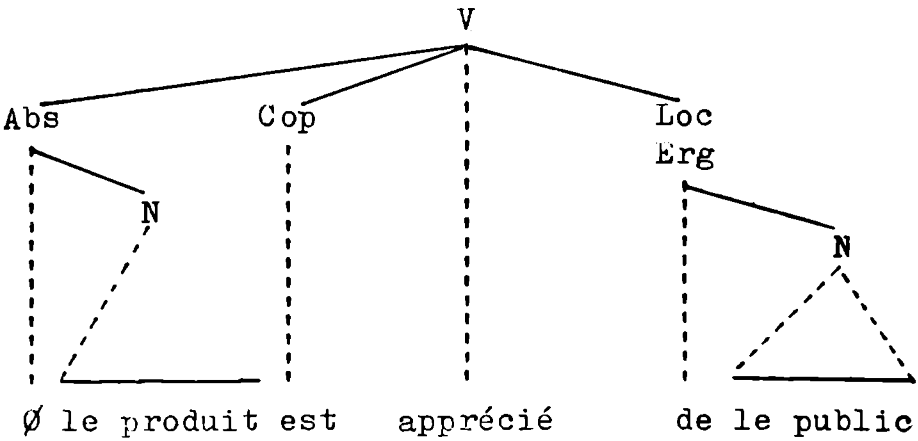
(ix) *J'***appréhende** *un départ fait dans ces conditions.*

(DFC)

(x) Il ne **craignait** *pas la pluie.*

Ces verbes ont le trait [+ crainte]

Si le verbe est à la voix passive, le Loc est co-occurrent à l'Erg sous le même noeud et le trait sujet est attaché à l'Abs. Abl :



Le produit est apprécié du public.

L'ergativisation du Loc des verbes affectifs explique l'emploi de la préposition *de* comme introducteur du „complément d'agent" superficiel :

(xii) *Elle est regrettée* **de** *tous.*

(xiii) *Elle est adorée* **de** *ses enfants.*

Bon nombre de ces verbes régissent aussi un Abs propositionnel (un Inf ou une P à Vf le plus souvent au subjonctif) : *adorer, aimer, appréhender, craindre, déplorer, détester, préférer, redouter, regretter*, etc. :

(xiv) *Il aimerait* **visiter** *les musées de la ville.*

(xv) *Il aimerait* **que vous visitiez** *les musées de la ville.*

(xvi) *Chacun redoutait* **que l'autre ne lui posât des questions précises.**

(A. HERMANT)

(xvii) *Ne craignez pas* **de vous y montrer** *naturel.*

(A. MAUROIS, *Lettre ouverte*)

(xviii) *Je tremble* **qu'il n'apprenne cette mauvaise nouvelle.**

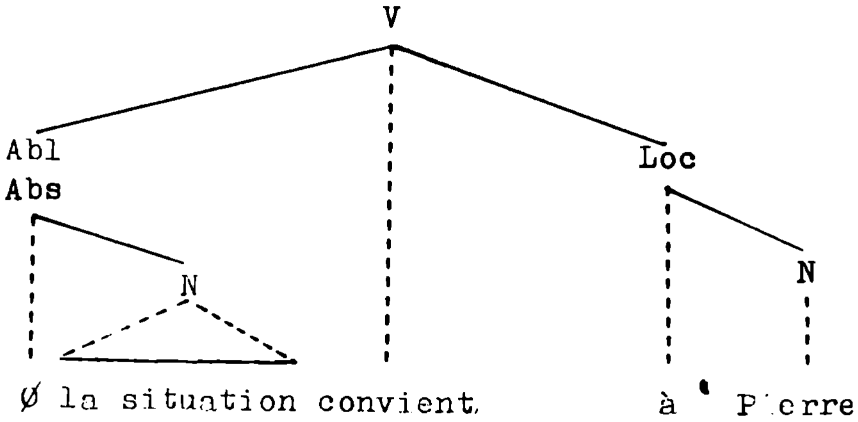
8.1.1. Il existe une autre classe de verbes affectifs orientés qui s'incrivent dans un cadre casuel dont les traits caractéristiques sont :

a) le Loc (allatif) est réalisé par un datif flexionnel [+ animé]

b) l'Abl • Abs est marqué comme sujet de la phrase superficielle.

Ces verbes sont centrés autour du verbe *plaire,* et la phrase à laquelle ils appartiennent peut être représentée comme suit :

(i)



(i) *La situation convient à Pierre.*

(ii) *La situation lui convient.*

Il existe plusieurs groupes de verbes qui peuvent s'insérer dans ce cadre casuel :

a) *agréer, aller, convenir, chanter, plaire, réussir, répugner,* etc. :

(iii) *Ça lui va très bien.*

(iv) *Il peut s'en aller si ça lui chante.*

(v) *Ça me botte.* (fam.)

(vi) *Cela lui tenait à coeur.*

(viii) *Tout lui réussissait.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ix) *Le projet lui agrée.*

Certains verbes appartenant à cette sous-classe peuvent s'insérer dans une structure impersonnelle avec un Abl. Abs réalisé par un GN ou par un infinitif prépositionnel introduit par *de* :

(x) *Il ne lui agrée pas de se conformer à ce projet.*
(DFC)

(xi) *Il m'en coûte de le dire.*

b) des verbaux adjectifs : *(dés)agréable, doux, facile, difficile, insupportable, intolérable, pénible, douloureux,* etc. :

(xii) *La solitude lui est pénible.*

(xiii) *N'importe quelle distraction vous est bonne.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

Ces verbaux peuvent également s'inscrire dans une structure impersonnelle avec un Abl. Abs propositionnel (P à Vf subj ou Inf prépositionnel) :

(xiv) *Elle n'osait pas lui dire qu'il lui serait doux que son mari ait quelque réputation.*
(R. ROLLAND, *Jean Christophe*)

(xv) *Il m'est pénible de vous voir dans cet état.*

Le Loc des phrases impersonnelles peut se réaliser aussi comme un Bénéfactif manifesté en surface sous la forme d'un groupe prépositionnel introduit par *pour* (Ruwet, 1972 : 191) :

(xvi) *Il est heureux pour Pierre que les choses se soient arrangées.*

(xvii) *Il est pénible pour Jacques de refuser.*

Les constructions avec Loc réalisé par un datif flexionnel et celles où le Loc est réalisé par un G Prép introduit par *pour* ne sont pas équivalentes au point de vue sémantique, en ce sens que le Loc Bénéfactif peut avoir le sens d'un verbe de jugement („pour ma part"), surtout s'il est employé à la première personne :

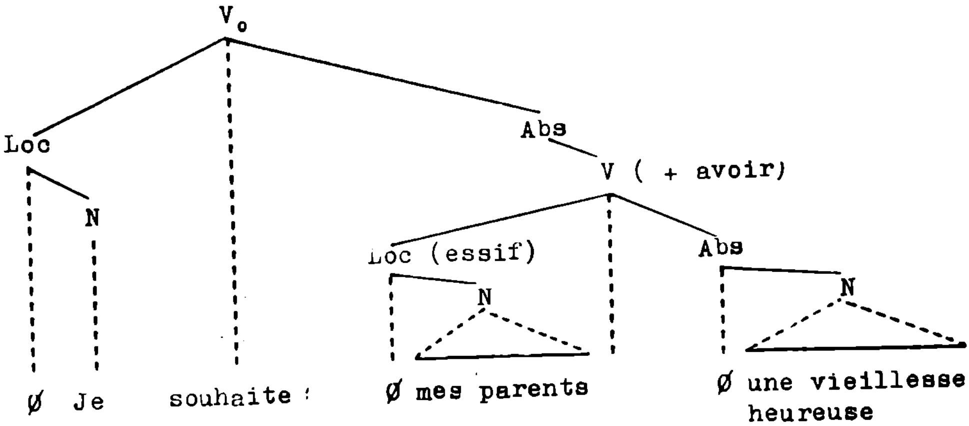
(xviii) *Il m'est agréable de faire ce voyage.*

(xix) *Pour moi, il est agréble de faire ce voyage.*

8.1.2. Une autre classe de verbes affectifs est constituée par les verbes qui expriment un désir : *désirer, souhaiter, vouloir, rêver de, brûler de,* etc. Ces verbes s'inscrivent dans une structure complexe, révélée par la définition proposée dans les dictionnaires : *souhaiter* „desirer pour autrui ou pour soi la possession ou l'accomplissement d'une chose" (DFC). Cette structuration, qui met en jeu une prédication globale

comportant une quasi-prédication et une prédication inférieure, pourrait être représentée comme suit :

(i)



Je souhaite que mes parents aient une vieillesse heureuse.

Cette structure complexe explicite peut donner naissance à une structure dérivée dans laquelle les relations casuelles de la phrase inférieure viennent s'inscrire sous les noeuds vides de la quasi-prédication, tandis que le verbe V_1 peut se laisser absorber par V_0. Le Loc essif devient alors un Loc directionnel, le V_0 étant un verbe orienté :

(ii) *Je souhaite à mes parents une vieillesse heureuse.*
Abl Loc Abs

Ce Loc allatif est pronominalisable par *lui* (et var.) :

(iii) *Je leur souhaite une vieillesse heureuse.*
Abl Loc Abs

Si le Loc de la quasi-prédication est identique au point de vue référentiel au Loc de la phrase inférieure (le Loc essif), ce dernier peut être recopié saus le premier.

Dans cette situation plusieurs solutions de lexicalisation du verbe peuvent se présenter :

a) le V_1 n'est pas absorbé par le V_0 :

(iv) *Je souhaite avoir une vieillesse heureuse.*

(v) *Elle désire avoir un appartement plus confortable.*

b) le V_0 absorbe le V_1 ; il prend alors le plus souvent la forme *désirer :*

(vi) *Je désire un appartement plus confortable.*

c) le V_0 **revêt** la forme pronominale :

(vii) *Il se souhaite une bonne santé.*

L'Abs peut se manifester en surface sous différentes formes :

a) un nominal :

(viii) *Il lui veut* **du mal.**

(ix) *Mais si on désire* **une chose,** *ce n'est plus indifférent.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(x) *Il rêve* **d'une petite maison à la campagne.**

b) un infinitif :

(xi) *Je souhaite t'***aimer.**
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(xii) *Il a toujours rêvé de* **réaliser** *ce projet téméraire.*

(xiii) *Tu brûles de la* **rencontrer.**

c) un P à Vf (subj) :

(xiii) *...je voulais* **que tu sois heureuse.**
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

d) un participe-adjectif :

(xiv) *Vous me souhaitez* **pendu.**

Le Loc allatif est réalisé par un accusatif.

8.1.3. Une autre classe de verbes affectifs présentent un Loc marqué comme sujet et un Abl traduit en surface par un G Prép introduit par *de : de* + GN, *de* + Inf. Il s'agit de verbes et de locutions verbales tels que *raffoler*, *avoir peur*, *avoir horreur*, *avoir honte*, etc. :

(i) *Il raffole de la crème au chocolat.*

(ii) *Il a peur de le contredire.*

(iii) *J'ai horreur de ces bavardages inutiles.*
(DFC)

(iv) *Elle avait honte aussi un peu de ses pensées.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Ces phrases pourraient être interprétées aussi en termes de location, le Loc serait alors un essif et non un illatif (v. infra 11.2.1.).

8.2. Verbes de connaissance

Les verbes de connaissance qui ne sont pas marqués du trait [+ causatif] s'inscrivent dans une structure qui engage un Loc essif :

(i) *Pierre connaît plusieurs langues étrangères.*
Loc Abs
(essif)

Une seconde interprétation possible des phrases centrées autour d'un verbe de connaissance serait de faire de l'Abs régi par ces verbes non seulement un objet mais aussi une source de la connaissance, c'est-à-dire un Abl. Le Loc devient dans cette interprétation un illatif. Le caractère d'intériorité du Loc este donné par la nature subjective du verbe de connaissance :

(ii) *Elle ne connaissait pas les réelles conditions de vie.*
Loc Abl. Abs
(illatif)

Les principaux verbes de connaissance sont : *apprendre, comprendre, connaître, concevoir, découvrir, deviner, discerner, discriminer, étudier, oublier, piger, se rappeler, se reméмorer, savoir, saisir, se souvenir,* etc.

Ces verbes se laissent classifier d'après plusieurs critères :

(a) la nature de la connaissance (verbes de connaissance proprement dits, verbes de mémoire, etc.)

(b) la nature de l'Abs (contenu propositionnel)

(c) le réalisateur de l'Abs : nominal, infinitif, proposition

8.2.0. Les principaux verbes centrés autour du verbe *connaître* sont : *savoir, être au courant de, avoir à l'esprit,* etc. :

Le verbe *connaître* admet un Abs réalisé par un nominal et plus rarement un Abs propositionnel :

(i) *Et c'est ainsi que Catherine connut Victor.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Le verbe peut s'employer aussi à la forme pronominale, auquel cas l'Abs est complexe : il se combine avec un Loc partitif :

(ii) *Il s'y connaît en numismatique.*
(J. P. Caput, *Dict.*)

Le verbe *savoir* est un verbe marqué du trait [+ résultatif] „être capable de à la suite d'un apprentissage, par l'habitude de pratiquer". L'Abs est réalisé par une proposition (avec Inf ou Vf) :

(iii) *Cet enfant ne sait pas encore lire et écrire.*

Une deuxième acception du verbe *savoir* est „avoir connaissance" :

(iv) *Il sait que vous avez raison.*

A la forme négative, l'Abs propositionnel est introduit par un mot interrogatif :

(v) *Mme Melazzi ne savait pas trop à quoi se résoudre.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Le *verbe savoir* peut régir une proposition dont le verbe *(être)* est réduit en surface, son sujet étant monté dans la phrase matrice :

(vi) *Je ne le savais pas si méchant* = „Je ne savais pas qu'il était aussi méchant".

8.2.1. Les verbes de la série *comprendre* ayant le sens général de „appréhender par la connaissance" sont des verbes inchoatifs dans le sens traditionnel du terme. Leur sujet est nécessairement un [+ animé]. L'Abs est soit un nominal, soit une proposition à l'indicatif ou au subjonctif suivant la note de subjectivité qui intervient.

Les principaux verbes de ce type sont : *apprendre, saisir, se rendre compte, réaliser, voir, piger, s'apercevoir*, etc. :

(i) *Nous comprenons les difficultés de l'entreprise.*
(DFC)

(ii) *Je comprends qu'il ait perdu patience.*

Employé avec l'indicatif, le verbe *comprendre* a un sens voisin de celui du verbe *apprendre :*

(iii) *Je comprends de ce que vous m'avez dit qu'il n'a pas voulu m'attendre.*

8.2.2. Les verbes de mémoire revêtent la forme pronominale si c'est le Loc du siège de l'action qui est choisi comme sujet de la phrase : *se rappeler, se souvenir, se remémorer*, etc. :

(i) *Je me rappelle fort bien notre premier entretien.*
Loc Abs
(DFC)

(ii) *Je me rappelle vous avoir déjà rencontré.*
(DFC)

(iii) *Je me rappelle maintenant que j'avais l'intention de lui écrire.*

Le verbe *se souvenir* présente un Abs marqué par la préposition *de* s'il est réalisé par un nominal ou par un infinitif ; cet Abs peut se manifester aussi sous la forme d'une proposition au subjonctif :

(iv) *Je me souviens avec plaisir* **de** *ces vacances.*

(v) *Je ne me souviens pas* **de** *vous avoir dit tout cela.*

(vi) *Je ne me souviens pas qu'il m'***ait dit** *tout cela.*

Les différences de régime qui séparent les deux verbes de mémoire analysés pourraient être représentées ainsi :

Régime / Verbe	de + N	Inf	Indic	Subj
se rappeler	+[1]	+	+	—
se souvenir	+	+	—	+

1 Le verbe *se rappeler* peut, en français familier, régir un nominal introduit par *de :*

(vii) *Il ne se rappelle pas* **de** *vous.*

Les verbes de mémoire négatifs sont : *désapprendre, oublier,* etc. :

(vii) *Il a oublié mon nom.*

(viii) *J'ai oublié de lui téléphoner.*

(ix) *N'oubliez pas que ce détail est important.*

8.2.3. Certains verbes de connaissance régissent un datif, dans une structure directionnelle qui subjectivise l'Abs. Abl :

(i) *Il a fait allusion à des notions qui* **me** *sont étrangères.*
(DFC)

(ii) *Son visage* **m'***est inconnu.*
(DFC)

(iii) *Les débats autour desquels se jouait l'histoire (...)* **lui** *étaient lettre close.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Les verbes de mémoire, de sémantisme interne positif ou négatif, présentent un Loc dativisé dans les structures impersonnelles ou avec Abl. Abs subjectivisé :

(iv) **Vous** *souvient-il d'avoir lu ce roman ?*
(DFC)

(v) *Il* **lui** *est venu à l'esprit de nouveaux projets de vacances.*
(DFC)

(vi) *Ce détail* **m'***était complètement sorti de l'esprit.*

8.2.4. Les verbes de connaissance causatifs „faire savoir" sont souvent des verbes de communication. Ils admettent un sujet [— animé], qui a le rôle d'une force agissante :

(i) **...un point** *qu'elle sentait dans son dos et qui lui rappelait cette maladie...*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

8.3. Conclusions

Les énoncés qui mettent en jeu un verbe affectif expriment une estimation de ce que valent les objets par rapport à une personne ou à une collectivité humaine. De tels énoncés peuvent avoir un caractère subjectif, auquel cas ils incorporent un constituant qui exprime la personne affectée ou un caractère d'objectivité ce qui s'exprime par une phrase impersonnelle sans datif ou par un sujet indéfini. L'opposition subjectif

/vs/ objectif dans les énoncés à verbe affectif devient manifeste dans le contexte de la structure impersonnelle :

(i) *C'est doux la nuit de regarder le ciel.*
(SAINT EXUPERY, in P. Robert)

(ii) *Il lui est doux de se rappeler ces jours de vacances.*

Les énoncés affectifs peuvent se rattacher à deux types essentiels : les énoncés absolus et les énoncés comparatifs, opposition qui se traduit lexicalement par l'opposition *aimer* /vs/ *aimer mieux, aimer* /vs/ *préférer.*

Les verbes affectifs qui régissent un objet direct, un objet prépositionnel introduit par *de* ou un datif peuvent être interprétés comme des verbes orientés, le Loc devient alors un allatif.

La réalisation des relations casuelles obligatoires de la structure directionnelle, Loc.Abl.Abs, est régie par la nature lexicale du verbe. Les verbes affectifs se différencient entre eux par les règles de formation du sujet. Ce sont ces règles qui rendent compte de l'organisation des verbes affectifs en couples supplétifs : *aimer* /vs/ *plaire.*

En même temps il faut remarquer que la zone de l'affectivité engage un grand nombre de verbaux adjectifs qui s'inscrivent dans une structure à Loc dativisé ou avec Loc non spécifié.

En interprétant le sujet personnel et l'OI (datif) des verbes psychologiques comme des Locatifs directionnels, la théorie localiste permet de rendre compte dans une perspective cohérente de la diversification superficielle. Elle fournit aussi une explication unitaire pour les mécanismes évolutifs qui régissent le passage de la structure impersonnelle à datif personnel à la structure active à sujet animé.

IDÉES À RETENIR

- La tradition grammaticale a défini le sujet des verbes psychologiques comme un ‚siège' du procès.
- La théorie des fonctions thématiques (Ruwet, 1972) propose également une source locative pour le sujet des verbes affectifs.
- La version non localiste de la grammaire des cas interprète le sujet et le datif des verbes psychologiques comme un Expérimentateur.
- Dans la théorie localiste, les phrases qui contiennent un verbe affectif qui régit un OD, un datif ou un G Prép *(de)* sont expliquées en termes de direction. La structure sous-jacente de ces phrases comporte un Loc (Cible) et un Abl (Source). L'Abs est co-occurrent à l'Abl.
- Les verbes [+ affectif (+ orienté)] se différencient entre eux par la formation du sujet et par la forme casuelle que revêt l'Abl. On distingue ainsi les verbes type suivants : *aimer* (Loc + sujet), *plaire* (Loc + datif), *raffoler* (Loc + sujet, Abl + G Prép).
- Certains verbaux, verbes et adjectifs, peuvent figurer dans une structure impersonnelle dont le caractère de subjectivité est assuré par la présence du datif de la personne affectée.

QUESTIONNAIRE

1. Y a-t-il des verbaux neutres au point de vue de l'opposition disposition favorable /vs/ disposition défavorable ?
2. Illustrez à l'aide de quelques exemples la différence de sens qui s'établit entre le datif flexionnel et le G Prép introduit par *pour* dans le contexte des structures impersonnelles.
3. Quels sont les adjectifs affectifs qui peuvent régir un datif flexionnel dans le contexte de la phrase impersonnelle ?
4. Quels sont les traits inhérents des nominaux qui réalisent l'Abl ?
5. Quelles sont les conditions dans lesquelles l'Abs. Abl se manifeste comme un infinitif ? et comme une P à Vf ?
6. Comment explique-t-on la présence du subjonctif dans la P régie par un V affectif ?
7. Quels sont les principaux réalisateurs de l'Abs des verbes de connaissance ?

DOCUMENTS

1. Analysez les verbes psychologiques du texte ci-dessous :

A son père, Jean Giono doit sa première soif d'adulte : celle d'être lui aussi, à sa manière, un guérisseur, celle qui le mène au Contadour ; qui lui fait peupler ses romans de sages rustiques, sévères et doux à la fois, rayonnants comme l'était le cordonnier quand il parlait, relevant ses lunettes, le tranchet encore à la main, sous la lampe de cuivre. Il lui doit aussi sa jeune soif de culture : „J'aimais mon père non seulement parce qu'il était mon père, mais parce qu'il était ce qu'il était. Je l'admirais ; je l'admire toujours. (...)

Si Pauline la blanchisseuse a marqué son fils moins directement que le père par l'exemple et l'éducation, elle a eu sur lui tout le pouvoir que donne l'échange d'un profond amour. C'est un tribut d'amour envers elle que l'admirable *Mort d'un Personnage ;* et Giono sent au plus profond de lui ce qui le lie à cette frêle figure, toujours inquiète pour,ceux qu'elle chérissait. (...)

Ainsi croît „le petit du cordonnier', comme disent les voisins, l'enfant unique aussi choyé que le permet la pauvreté des parents, dans cette atmosphère de confiance et de rêve ouvert sur le monde que connaissent les enfants heureux.

(CLAUDINE CHONEZ, *Giono par lui-même*)

2. Analysez le Loc des verbes psychologiques du texte suivant :

Elle croyait que spontanément tous les hommes s'aimaient les uns les autres : elle avait de la sympathie pour tout le monde ; elle ne soupçonnait pas qu'on pût ne pas en éprouver pour elle. Dans le dureté de Marcel, elle ne voulait voir qu'une perversité appliquée. Il n'avait pas besoin de s'appliquer. Marcel haïssait cette bergerie fraternelle où coulaient les vertus abondantes, où le mérite, la vérité, la beauté pendaient aux arbres comme des fruits dorés. Moi-même, elle

m'agaçait souvent. Je détestais l'entendre vaticiner sur le destin du monde ; elle essayait de se libérer ainsi du souci de sa propre vie ; seule comptait la marche universelle de l'histoire.

— Ce n'est pas méprisable. Mais il faut en être capable.

— Oui, dit Denise ; elle eut un rire dur : Je me demande de quoi Marcel est capable. Au moins, vous agissez, vous avez des camarades Mais lui...

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

EXERCICES

1. Introduisez les verbes suivants dans des phrases et analysez les formes casuelles des constituants qu'ils régissent :

   répugner, chérir, affectionner, choyer, dépriser, goûter, se souvenir, se rappeler.

2. Choisissez parmi les adjectifs suivants ceux qui peuvent régir un datif de la personne intéressée :

   triste, agréable, étonnant, nécessaire, convenable, doux, cher, utile, antipathique, désagrable, étranger, inconnu.

3. Proposez des paraphrases pour les phrases suivantes :

   — Il avait pour elle une affection sincère. — Les journaux d'aujourd'hui sont intéressants pour lui. — Vous avez été trop bon pour eux. — Il avait du respect pour ses grand-parents. — Il a été très méchant pour lui. — Il avait de la répugnance pour le mensonge et l'oisiveté. — Ces indications sont très précieuses pour notre ami. — Il a été très gentil pour moi.

4. Dans les phrases suivantes remplacez le verbe affectif qui exprime une disposition favorable par un verbe qui exprime une disposition défavorable :

   — Il me serait agréable de le rencontrer plus souvent. — Ce travail lui plaît beaucoup. — Il avait eu le temps d'apprécier l'attitude de son ami. — Ce genre de travail lui convient. — L'air de la mer lui réussit. — C'était un endroit qu'elle affectionnait. — Il avait toujours apprécié la tranquillité de cette petite ville isolée du monde.

5. Remplacez le verbe des phrases suivantes par un verbe de crainte et opérez les modifications qui s'imposent :

   — J'espère qu'elle saura retrouver son chemin. — Je pense que son état est très grave. — Je crois que sa blessure n'est pas complètement guérie. — Vous avez préféré ne pas m'attendre. — Je crois qu'il succombera à la tentation. — J'espère que vous n'aurez pas à le regretter. — Je crois qu'il n'a pas pu éviter l'irréparable. — Nous comptons partir pendant la nuit. — Il déteste que l'on vienne l'importuner pendant qu'il travaille. — Je m'aperçois que cette affaire est plus compliquée que je ne le croyais. — Il a pensé que ce détail pourrait vous intéresser. — Je crois que vos conseils sont insuffisants pour le faire revenir sur cette décision hâtive.

6. Dans les phrases suivantes remplacez le verbe affectif qui exprime une disposition défavorable par un verbe affectif qui exprime une disposition favorable :

— Il déteste intervenir dans les débats contradictoires. — Elle a horreur de se lever tôt. — Il déteste que l'on s'attache aux moindres détails. — Il l'a pris en haine dès le premier jour. — Il exècre les longs voyages en auto.

7. Remplacez les points par le relateur qui convient :

— Il déteste ... fumer des cigarettes douces. — Il ne peut pas souffrir ... les voir dans cet état. — Il regretta ... quitter la ville. — J'aimerais ... recommencer à travailler avec vous. — Je préférerais ... lui demander quelques détails supplémentaires. — Il a horreur ... être contredit.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

RUWET, NICOLAS, 1972. — *Théorie syntaxique et syntaxe du français,* Editions du Seuil, Paris,

VENDRYES, J., 1921. — *Le langage.* La Renaissance du livre, Paris.

9. LE LOCATIF DES VERBES DE PERCEPTION

9.0. Structure prédicationnelle des verbes de perception

Les verbes à l'aide desquels on exprime la manière dont les êtres animés appréhendent le monde environnant constituent un ensemble d'unités qui peuvent être caractérisées par les traits sémantiques V [+ expérience subjective (+ perception)].

Les exigences d'une analyse syntaxique impliquent que l'on aille au delà de la simple énumération des unités marquées par les traits mentionnés. L'observation du comportement syntagmatique de ces unités peut apporter une aide à l'analyse, à condition que l'on tienne également compte des données syntaxiques. A ce point de vue, les verbes de perception peuvent être considérés comme des verbes orientés, le Loc qu'ils impliquent est interprété alors comme un allatif spatialisé et l'Abl comme la source de la sensation qui affecte l'être représente par le Loc :

V [+ perception] + [——— Loc. Abl. Abs]

D'ailleurs, la parenté de ces verbes avec les verbes de mouvement est révélée par la sélection des éléments prépositionnels dans la structure superficielle (Gruber, 1967).

Dans la version fillmorienne, les verbes de perception sont différenciés entre eux par la disposition des relations casuelles en structure sous-jacente et par la formation du sujet (Fillmore, 1968 : 30—31) :

voir + [——— O D]

Le verbe *voir* régit un Datif de la personne affectée, marqué comme sujet de la phrase et un Objectif :

(i) *Pierre voit une affiche.*
D O

Le sujet est réceptif.

regarder + [——— O A]

Le verbe *reparder* s'inscrit dans un cadre casuel comportant un Agentif, choisi en position de sujet, et un Objectif :

(ii) *Pierre regarde une affiche.*
A O

Le sujet est actif.

montrer + [——— O D A]

Le verbe *montrer* figure dans un cadre casuel plus complexe avec un Agentif marqué comme sujet, un Datif réalisé comme OI (datif) et un Objectif :

(iii) *Pierre montre l'affiche à Jean.*
A O D

Cette interprétation réduit la différence qui sépare les verbes de perception à une sorte de supplétivisme : *regarder, écouter* se distinguent de *voir, entendre* par le fait que leur cadre casuel comporte un Agentif là où les termes opposés présentent un Datif. Mais avec les verbes qui présentent aussi le trait [+ intentionnel] *regarder, écouter, montrer*, l'interprétation est plus délicate à cause de la complexité des significations. On peut considérer que le sujet *Pierre* dans (ii) est à la fois sujet actif et sujet réceptif. Cette remarque a entraîné le remaniement du principe d'explication théorique. Deux directions s'ouvrent pour résoudre ce problème :

a) augmenter le nombre des relations casuelles qui deviendra supérieur à celui des GN engagés dans la phrase.

b) utiliser la décomposition lexicale et considérer qu'un verbe du type *regarder, écouter* est dérivé d'une structure complexe où une proposition comportant un verbe *voir* est enchâssée dans une proposition contenant un Agentif identique au Datif (Anderson, 1975 : 28—29).

Une phrase qui contient un verbe du type *écouter, regarder* ne s'explique ainsi que par l'incorporation dans le verbe de type *voir, entendre* d'un verbe de type *faire*, ce qui fait du verbe de perception du type *écouter, regarder* un causatif réflexif : „faire soi-même voir", „faire soi-même entendre".

Cette interprétation permet de rendre compte des possibilités de coordonner des verbes du type *voir, entendre* avec des verbes *regarder, écouter, montrer*, de signe algébrique opposé (positif avec négatif ou négatif avec positif) :

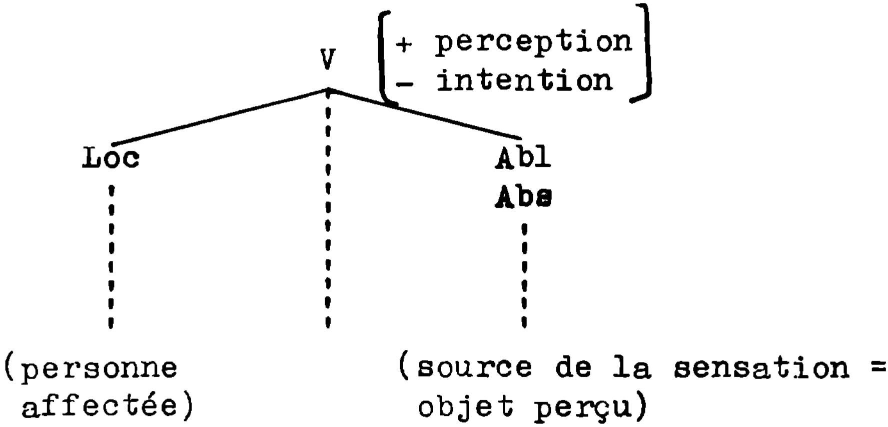
(iv) *Je regarde si je les vois arriver mais je ne vois rien du tout.*
(DFC)

(v) *J'ai beau écouter je n'entends pas le moindre bruit.*
(DFC)

(vi) *Il m'a même montré une carte que je n'ai pas regardée.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

Les verbes de perception se divisent donc en deux grandes classes suivant qu'ils présentent ou non le trait [+ intentionnel] :

a) les verbes qui sont marqués par le trait [— intentionnel] et qui se caractérisent par la structure sous-jacente suivante :



(vii) *Pierre a vu ce film.*
Loc Abl.Abs

(viii) *Pierre entend des pas dans le couloir*
Loc Abl.Abs

Ces verbes se caractérisent par le fait qu'ils sont soumis à certaines contraintes :

• ils sont réfractaires à la combinaison avec un adverbial de manière qui exprime l'intention : *attentivement, fixement,* etc. :

(ix) **Il le voit attentivement.*

(x) **Il le voit avec insistance.*

(xi) **Il l'entend attentivement.*

• ils repoussent les constructions prépositionnelles comme marqueurs de l'Abs :

(xii) **Il voit à un film.*

Le verbe *voir* employé avec la préposition *à* ne régit plus un Abl source d'une sensation mais un Abs ; il a alors le sens „veiller à", „avoir soin de" :

(xiii) *Voyez à la dépense.*

(xiv) *Voyez à nous faire souper, à nous loger.*

(apud Hanse, *Dict.*, *748*)

• ils n'admettent pas l'impérativisation :

(xv) **Apercevez-le !*

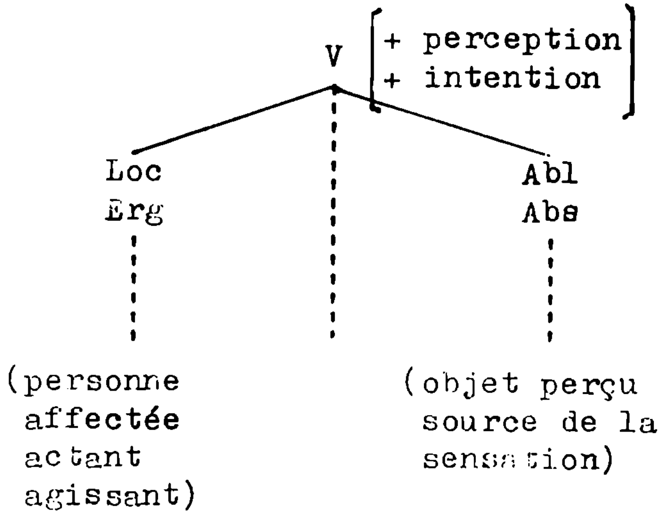
L'impératif peut apparaître dans le cas de certains verbes qui ne sont plus dans ce contexte des verbes de perception :

(xvi) *Voyez un avocat. (voir* „consulter")

(xvii) *Ne voyez donc pas tous ces gens-là. (voir* „fréquenter").

(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

b) les verbes de perception marqués par le trait [+ intentionnel] s'inscrivent dans un cadre casuel qui comportent un Loc de la personne affectée qui est, en raison même du trait [+ intention] qui marque le verbe, un actant agissant, un Erg, tandis que l'Abl co-occurrent sous le même noeud à l'Abs est l'objet perçu source de la sensation :



(xviii) *Elle regarde les eaux jaunes.*
Erg Abl.Abs
Loc

(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(xix) *Il écoute le bulletin d'informations.*
Loc.Erg Abl.Abs

Ces verbes ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que les verbes [– intention] ; ils admettent donc les combinaisons avec les adverbiaux intentionnels, la marque prépositionnelle pour l'Abs et l'impérativisation :

(xx) *Il la regardait avec insistance.*

(xxi) *Regardez comme je suis, contemplez.*

(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(xxii) *Il regarde à la pendule quelle heure il est.*

(DFC)

En fonction de la nature du Loc de la personne affectée et des rapports qui s'établissent entre les actants sur le plan référentiel on peut distinguer plusieurs sous-classes de verbes de perception :

• les verbes qui régissent un Loc identique à L'Erg : *regarder, écouter,* etc. :

(xxiii) *Il écoutait attentivement ce que l'autre lui disait.*
Loc. Abl.Abs
Erg

• les verbes qui régissent un Erg différent du Loc de la personne affectée (verbes de type causatif) : *montrer, faire voir, faire entendre,* etc.

(xxiv) *Il lui montra les photos.*
Erg Loc Abl.Abs

(xxv) *Il lui fit voir les documents.*
Erg Loc Abl.Abs

• les verbes qui régissent un Erg identique à l'Abl.Abs (source de la sensation) et un Loc directionnel souvent implicite (structure complexe) : *se faire voir, se montrer, se faire entendre,* etc. :

(xxvi) *Il se montra sous un jour peu favorable.*
Erg Abl
Abs

9.1. Les verbes de vue

Les verbes de vue présentent dans l'ensemble des verbes de perception le micro-système lexical le mieux constitué et le plus complexe, en ce sens qu'il lexicalise par des formants spéciaux les traits sémantiques différentiels. C'est surtout la classe des verbes de vue intentionnels qui est la plus richement illustrée sur le plan des réalisations lexicales.

9.1.0. Les verbes de vue non intentionnels sont centrés autour du verbe *voir :*

(i) *Cela l'amuse, elle le sait, de* **voir** *sans* **être vu...**
(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

Les synonymes du verbe *voir* expriment en général une nuance supplémentaire qui pourrait être réduite au trait [+ obstacle] :

apercevoir „voir après quelque recherche une personne ou une chose que l'éloignement, la petitesse ou d'autres raisons empêchent de découvrir d'emblée" :

(ii) *Il chercha à* **apercevoir** *le visage du vice-consul.*
(N. SARRAUTE, *Le Vice-consul*)

(iii) *Je vous* **ai aperçu** *de loin...*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

distinguer „percevoir nettement“ :

(iv) *En regardant bien on peut* **distinguer** *une maison à l'horizon.*

(DFC)

(v) *Les lampes avaient été allumées mais, à travers les vitres, on* **distinguait** *encore dans la grisaille du quai les fonctionnaires allemands et hollandais...*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

discerner „reconnaître plus ou moins distinctement en faisant un effort de la vue ou du jugement“ :

(vi) *On a peine à* **discerner** *l'écriture sur ce papier jauni.*

(DFC)

entrevoir „voir indistinctement, en raison des mauvaises conditions de visibilité ou de la rapidité du mouvement“ :

(vii) *J'***ai entrevu** *la façade de l'église en traversant le village en voiture.*

(DFC)

9.1.1. Le micro-système lexical centré autour du verbe *regarder* comprend de nombreuses suites complexes où le substantif *regard* (ou *yeux)* se charge d'exprimer l'idée de ‚perception'.

Le verbe *regarder* s'accompagne souvent d'une détermination de type adverbial :

(i) *Il* **regardait** *autour de lui avec l'air de vouloir résoudre une énigme...*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(ii) *Maigret* **regarda** *avec tendresse la façade austère de la Préfecture...*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(iii) *Nous étions persuadés que les gens, dans la rue, nous* **regardaient** *avec une admiration mêlée d'effroi.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

De nombreuses locutions verbales présentent une décomposition du verbe *regarder :* V [+ orienté] + *regard* (+ determinant qualificatif) : *lever, jeter, lancer, plonger, porter, darder, fixer, poser, promener, attacher, arrêter, tourner, diriger, frapper*, etc. *son regard (ses regards), un regard*. Le Loc est introduit alors par une préposition spatiale *sur, vers, dans :*

(iv) *Il* **lève** *sur moi* **un regard** *interrogateur.*

(v) *Un oeil jaune d'oiseau de proie* **fixe** *sur lui* **son regard.**

(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(vi) *Maigret lui* **planta le regard** *dans les yeux.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

D'autres substantifs *(la vue, les yeux, une oeillade, un coup d'oeil,* etc.) peuvent entrer comme composants dans une suite verbale du type ‚regarder' :*diriger les yeux sur, jeter les yeux (la vue) sur, porter la vue sur, braquer les yeux sur, lancer une oeillade,* etc. D'autres locutions ajoutent des nuances sémantiques supplémentaires : *repaître ses yeux d'un spectacle* „le regarder avec avidité", *se rincer l'oeil* (pop.) „regarder avec plaisir une personne attrayante, séduisante, un spectacle affriolant", *lécher les vitrines* „regarder complaisamment les vitrines des magasins".

Dans certaines phrases intentionnelles, la suite verbale revêt la forme V + ‚instrument de la vue' : *couver du regard, fixer du regard, dévorer des yeux, couver des yeux,* etc. :

(vii) *Il le fixa d'un regard furibond.*

(viii) *Il me dévisage d'un regard vide.*

D'autres verbes enfin incorporent dans leur radical une spécification :

a) [+ manière] : *reluquer* „regarder du coin de l'oeil", *lorgner* „regarder avec insistance et avec une intention particulière", *loucher sur qq un, sur qq chose*" jeter un regard d'envie, de convoitise', *dévisager qq un*" le regarder de façon très insistante", *toiser qq un* „le regarder de haut en bas avec mépris ou avec défi', *guigner qq un, qq chose* „porter ses yeux dessus à la dérobée", *se mirer* „se regarder longuement et avec complaisance", *observer* „considérer en détail", *contempler* „regarder l'aspect général, longuement, dans tel ou tel état affectif', *considérer* „regarder longuement avec une attention soutenue", etc. :

(ix) *Quelques vieilles femmes sur le pas de leur porte* **dévisageaient** *l'étranger.*
(DFC)

(x) *Elle* **contemplait** *de son balcon le ciel serein.*
(DFC)

(xi) *Paul et Nasson nous* **toisaient** *avec colère.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

b) [+ intention] : *mirer un oeuf* „l'examiner à la lumière pour voir s'il est bon", *épier qq un* „surveiller attentivement et en cachette qq un", *guetter qq un* „le surveiller en cachette, avec une intention hostile', *garder qq un à vue* „sous une surveillance étroite", etc. :

(xii) *Dans les yeux pleins d'angoisse et de reproche qui* **guettaient** *le défilé des voitures...*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

9.2. Les verbes d'ouïe

Les verbes *entendre — écouter* contractent la même relation que le couple verbal *voir — regarder,* ce qui veut dire que le verbe *écouter* incorpore le verbe *entendre.*

9.2.0. Le verbe *entendre* est défini comme „percevoir par l'ouïe le bruit que fait un chose ou un être animé" :

(i) *Il faudrait pour ne rien* **entendre** *me boucher les oreilles.*
(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(ii) *...elle écoute et* **entend** *le grignotement incessant...*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(iii) *Et vous maintenez que vous n'***avez** *rien* **entendu** *pendant la nuit de samedi à dimanche ?*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

Le verbe *entendre* peut s'employer à la diathèse ‚passive' : *se faire entendre* ; dans ce cas l'Abl (la source qui produit le son) est marqué comme sujet de la phrase :

(iv) *Un coup de feu se fit entendre.*
Abl
(DFC)

La même disposition de relations casuelles se retrouve dans tous les verbes qui signifient „produire, émettre un son" : *résonner, retentir, sonner (faux, creux), tinter, corner, cliqueter, grésiller, vrombir, bourdonner, ronfler gronder, clapoter, bruire, claquer, craquer, grincer, carillonner, pétiller*, etc. :

(v) *Les ventilateurs* **bourdonnent.**

(vi) *L'huile* **grésille** *dans la poêle.*
(DFC)

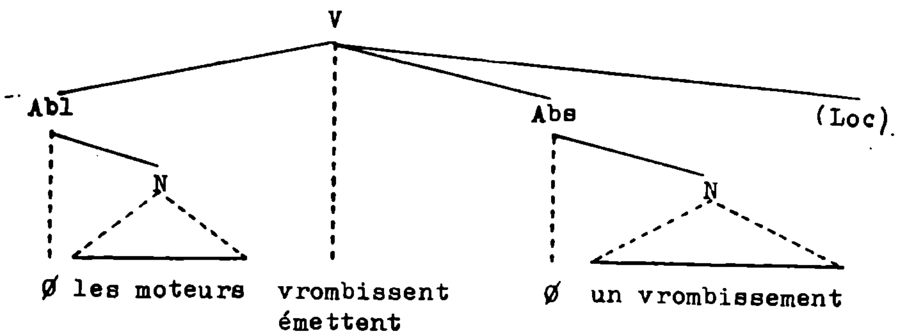
(vii) *Quelque chose* **résonne** *très discrètement.*
(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(viii) *Un violent coup de tonnerre* **a retenti** *dans la vallée.*

(xi) *Les bidons de lait* **tintent** *sur le trottoir.*
(DFC)

La structure sous-jacente des phrases où figurent des verbes du type ‚retentir' présente un Abs incorporé et un Loc implicite :

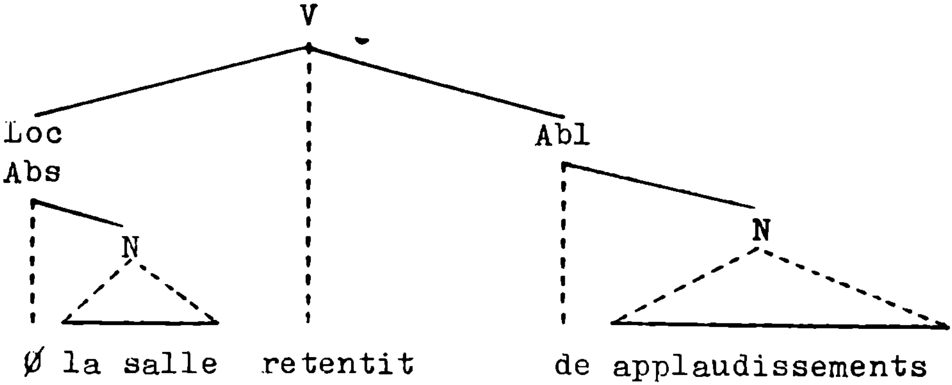
(x)



Les moteur vrombissent.

Les verbes ,retentir' peuvent être marqués du trait [+ causatif] ; l'Abs est alors co-occurrent sous le même noeud à un Loc spatial et l'Abl (de la source du son) est réalisé par un nominal introduit par *de :*

(xi)



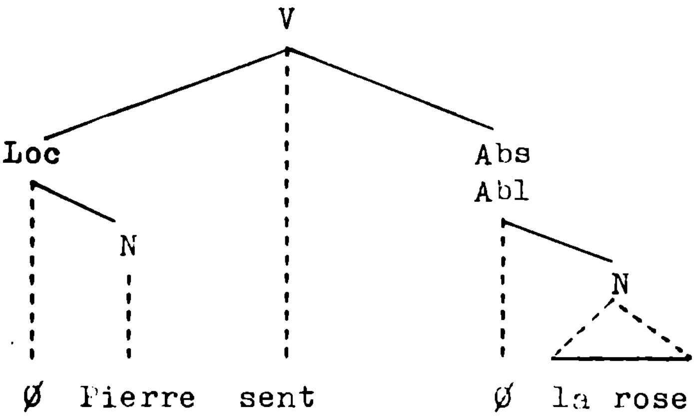
La salle retentit d'applaudissements.

9.3. Le verbe ,sentir'

Le verbe *sentir* présente ceci de particulier qu'il s'inscrit dans deux cadres casuels qui diffèrent entre eux tant par la disposition des relations casuelles que par l'implicitation /vs/ l'explicitation du Loc :

a) avec un Loc. marqué comme sujet et un Abl.Abs de la source de la sensation marqué comme objet :

(i)



Pierre sent la rose.

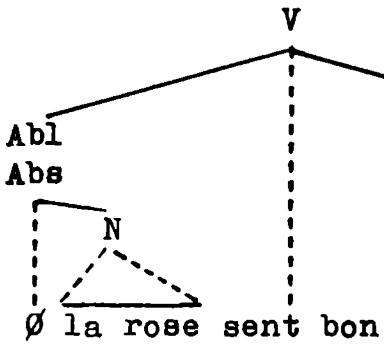
Dans ce cas, le verbe *sentir* a les traits [± olfactif] :

(ii) *On* **sent** *ici une odeur bizarre.*
Loc Abl.Abs (DFC)

(iii) *Couché sur la plage il* **sentait** *la douce chaleur du sable.*
Loc (DFC)

b) avec un Abl.Abs en position du sujet et un Loc implicite, le verbe *sentir* signifie „répandre une odeur“ :

(iv)

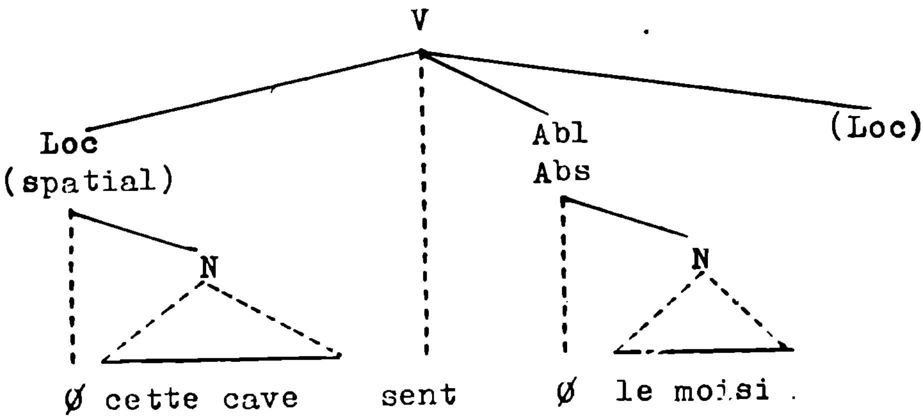


La rose sent bon.

Les verbes *sentir* „répandre, exhaler une odeur“ peuvent régir un Loc spatial (essif) ayant alors une valeur causative. Les relations casuelles connaissent deux dispositions :

a) le Loc (spatial) est marqué comme sujet et l'Abl.Abs comme objet :

(v)



Cette cave sent le moisi.
(DFC)

(vi) *Cela* **sentait** *l'encaustique, le vieux papier et le luxe officiel.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

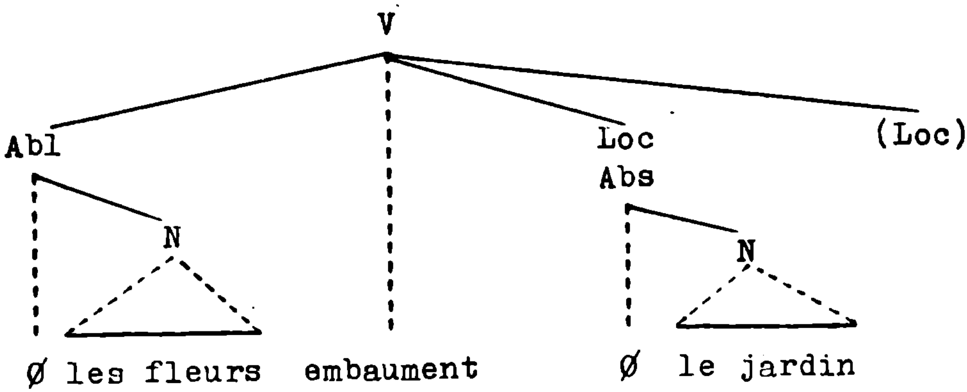
(vii) *Les draps* **embaument** *la lavande.*
(DFC)

(viii) *La cuisine* **pue** *l'ail.*

(ix) *Un écolier qui* **empeste** *l'encre.*

b) l'Abl est marqué comme sujet et le Loc spatial co-occurrent à l'Abs apparaît en position d'objet :

(x)



Les fleurs embaument le jardin.

(xi) *...un marécage qui* **empeste** *le voisinage.* (DFC)

(xii) *...une odeur qui* **empuantit** *la pièce.* (DFC)

Le Loc implicite représente le Loc abstrait (allatif) de la personne qui perçoit la sensation.

9.4. Les verbes de perception opérateurs de phrase

Les verbes de perception présentent la capacité de régir une proposition (Abl.Abs propositionnel). Le sujet de cette proposition est monté sous la forme d'un OD ou d'un OI (datif) :

a) l'OD apparait si le V de la P régie n'a pas de complément d'objet direct :

(i) *Je* **le** *vois venir.*

(ii) *J'ai entendu* **les enfants** *crier.*

(iii) *J'ai entendu crier* **les enfants.**

b) l'OI est attiré par la présence d'un OD dans la P régie, mais il n'est pas obligatoire ; son emploi est marqué au point de vue du registre de langue auquel la construction appartient (fam. ou pop.) :

(iv) *Je* **lui** *vois faire des gestes désordonnés.*

(v) *J'ai vu faire* **à mon père** *des choses extraordinaires.*
(apud Hanse, *Dict.*, *260*)

On signale des variations de séquence :

(vi) *Cette chanson, je la leur ai entendu chanter.*

(vii) *Cette chanson, je les ai entendus la chanter.*

Le sujet monté peut prendre la forme ergativisé *(par)* pour lever l'ambiguïté qui peut résulter de l'emploi du datif introduit par *à :*

(viii) *J'ai entendu dire beaucoup de sottises* **à ces enfants.**

(ix) *J'ai entendu dire beaucoup de sottises* **par ces enfants.**

Si le verbe régissant est à la forme pronominale (diathèse passive), le sujet monté de l'infinitif est introduit par *de* ou *par :*

(x) *Il se voit dépasser* **par les événements.**

(xi) *Il s'est vu surclasser* **par les autres concurrents.**

(xii) *Maigret atteignait le puits, se voyait arrêter* **par l'agent** *qui lui criait...*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xiii) *Il s'entend insulter* **par les autres.**

La proposition régie connaît plusieurs types de réalisateurs :

a) une P à Vf :

(xiv) *Je vois* **qu'il vient.**

(xv) *J'entends* **que tout le monde est arrivé.**

b) un Inf :

(xvi) *On voyait* **luire** *le disque laiteux des pompes à essence.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xvii) *Elle sent* **passer** *chez des pauvres captifs ligotés un tressaillement à peine perceptible de reconnaissance.*
(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(xviii) *Il distingue sur le perron* **s'avancer** *sa mère.*
(apud Mauger, *Gramm. pratique, 260*)

c) un participe présent :

(xix) *On vous voit vous* **éloignant** *vers quelles régions inconnues...*
(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(xx) *Cela l'amuse de le voir* **se débattant** *piteusement.*
(N. SARRAUTE, *Les fruits d or)*

d) un participe passé :

(xxi) *J'ai entendu cette histoire* **racontée** *par mon maître d'école.*

e) une proposition relative :

(xxii) *Je le vois* **qui vient.**

(xxiii) *Je l'écoute* **qui parle.**

(xxiv) *Je l'entends* **qui parle.**

(xxv) *Je le regarde* **qui part.**

Dans le choix du réalisateur de la P régie, plusieurs contraintes et tendances peuvent se manifester. Ces contraintes semblent être commandées par deux facteurs :

a) le sens du verbe opérateur.

Ainsi, la P à Vf apparaît le plus souvent avec un verbe qui ne se laisse plus interpréter comme un verbe de perception. Une phrase telle que la phrase (xv) pourrait être paraphrasée par un verbe de connaissance :

(xxvi) *J'apprends que tout le monde est arrivé.*

b) la structura casuelle spécifique du verbe de perception.

Les verbes du type ‚voir' qui traduisent une information supplémentaire, une sensation particulière *(apercevoir, percevoir, distinguer,* etc.) se construisent de préference avec le participe présent bien que l'infinitif ne soit pas non plus exclu :

(xxvii) *J'aperçois nos amis montant la côte.*
(in Mauger, *Gramm. pratique* : 260)

Les verbes du type ‚regarder' qui ajoutent une information particulière sont en général réfractaires à la position d'opérateur de phrase.

9.5. Les verbes d'apparence

Les verbes d'apparence : *apparaître, paraître, sembler, avoir l'air,* etc. doivent être mis en relation d'une part avec les verbes de perception et d'autre part avec les verbes d'opinion. Le noeud supérieur d'une phrase qui contient un verbe d'apparence est un verbe d'opinion régissant un verbe d'état ou de possession, donc un verbe essif (Maria Manoliu Manea, 1976).

Le Loc abstrait de la personne affectée est souvent implicite (Loc non spécifié) :

(i) *Le voyage paraît long.*

Si le Loc est spécifié, il revêt la forme d'un datif :

(ii) *Le voyage me paraît long.*

Des différences de sens séparent les verbes d'apparence, différences qui tiennent du degré de subjectivité propre à chaque unité lexicale :

avoir l'air „présenter telle apparence", „donner l'impression de", „ressembler, rappeler" :

(iii) *Tu as l'air bien sérieuse.*
(COLETTE, in P. Robert)

(iv) *Tu as l'air de me le reprocher.*
(in P. Robert)

(v) *Sa maison a l'air d'un château.*

La note de subjectivité se trouve accrue par l'explicitation du Loc de la personne affectée (datif) :

(vi) *Ça m'a tout l'air d'une plaisanterie.*

(vii) *Il m'a tout l'air que nous ne pourrons pas entrer.*
(in Austin, 1971)

(viii) *Ça m'a bien l'air d'un mensonge.*

apparaître „devenir visible", „se présenter à l'esprit" :

(ix) *Ces chansons du début du siècle nous apparaissent aujourd'hui bien démodées.*
(DFC)

(x) *Il apparaît à tous que vous avez tort.*

paraître „être vu sous un certain aspect" :

(x) *Il paraît souffrant, malade.*
(DFC)

(xi) *Cela me paraît louche.*
(in P. Robert)

Le verbe *paraître* exprime le résultat de l'apparence, de l'aspect des choses, propre à l'objet plutôt qu'à l'appréciation subjective.

sembler „avoir une certaine apparence, présenter telle apparence" :

(xii) *Cette couleur semble un peu vive.*
(DFC)

(xiii) *Vous me semblez fatigué.*

Le verbe *sembler* est un synonyme de *paraître* avec une nuance de subjectivité et d'imprécision, exprimant le résultat de la manière dont nous voyons les choses, c'est la réalité de la pensée plutôt que la réalité objective qui est indiquée par le choix du verbe *sembler*. Une phrase telle que *Il semble coupable* traduit une inférence formulée sur la base de quelques indices qui ne sont pas concluants ; c'est la preuve par présomption que l'on exprime ainsi. C'est pour cette même raison qu'une phrase telle que *Il me semble que vous vous trompez* est plus polie que la phrase *Il me paraît que vous vous trompez.*

9.6. Conclusions

Les analyses qui visent à préciser la structure prédicationnelle des verbes de perception font apparaître des dispositions de relations casuelles complexes qu'on ne peut éclairer qu'à l'aide des règles qui président à la constitution des phrases dérivées de structures hiérarchisées. Il s'agit particulièrement de deux types de verbes de perception, les verbes intentionnels et les verbes d'apparence.

Quant à la lexicalisation des différents traits sémantiques et syntaxiques, il faut faire observer que ce sont toujours les verbes intentionnels qui présentent le nombre de formants le plus grand et le plus diversifié.

Les verbes de perception, en tant que verbes d'expérience subjective se soumettent à certaines contraintes parmi lesquelles il convient de noter la présence obligatoire du Loc de la personne affectée. Ce Loc (allatif) est implicite (non réalisé dans la structure superficielle) si la personne affectée est non spécifiée (généralisée).

Le Loc est le plus souvent réalisé par un [± humain]. Ce n'est que dans certains emplois métaphoriques qu'un verbe de perception admet la sélection d'un nominal [– animé] *(Cette maison regarde le midi, vers le midi* „est orientée vers").

Un autre type de considérations est relatif au comportement syntagmatique des verbes de perception et d'apparence. La majorité de ces unités fonctionnent aussi comme des opérateurs de phrase et, en tant que tels, comme des modalisateurs.

Il faudra enfin remarquer qu'il n'est pas toujours facile de distinguer parmi les verbes d'expérience subjective ceux qui relèvent du domaine de la perception. Bon nombre de ces unités verbales sont aussi des verbes de connaissance comportant un Loc essif *(Je vois, n'y voir goutte,* etc.). C'est dans cette caractéristique que l'on peut trouver une explication satisfaisante pour le statut des verbes d'apparence.

Les difficultés d'interprétation des verbes de perception sont accrues par le fait que les structures directionnelles incorporent des structures locationnelles.

IDÉES À RETENIR

- Les verbes de perception sont des verbes d'expérience subjective qui impliquent un Loc de la personne affectée.
- Les verbes de perception s'inscrivent dans une structure directionnelle qui comporte un Loc abstrait, un Abl.Abs qui est la source et l'objet de la sensation.
- Les verbes de perception se divisent en deux classes suivant la dimension de l'intentionnalité V [± perception (– intention)] /vs/ V [+ perception (+ intention)].
- Les verbes de perception non intentionnels sont réfractaires à la combinaison avec les adverbiaux qui expriment l'intention, à la construction prépositionnelle de l'Abl.Abs et à l'impérativisation.

- Les verbes de perception [+ intention] s'insèrent dans une structure complexe (hiérarchisée). Ils se divisent en plusieurs sous-classes d'après la règle de la formation du sujet qui est appliquée et d'après l'identité référentielle des actants :

  Loc = Erg : *regarder, écouter*, etc.
  Loc ≠ Erg : *montrer, faire voir*, etc.
  Erg = Abl.Abs : *se montrer, se faire voir*, etc.

- Les verbes de vue non intentionnels, type *voir*, peuvent exprimer des spécification supplémentaires [+ obstacle].
- Le micro-système centré autour du verbe *regarder* comprend un assez grand nombre d'unités simples et composées, V + substantif.
- Les verbes d'ouïe, *entendre — écouter*, contractent les mêmes relations que les verbes *voir — regarder*.
- Les verbes qui signifient ‚émettre un son' ont un Loc de la personne affectée implicite.
- Le verbe *sentir* s'inscrit dans plusieurs cadres casuels suivant que l'on choisit le Loc, l'Abl.Abs ou un Loc spatial comme sujet.
- Les verbes de perception peuvent fonctionner comme des verbes opérateurs de phrases.
- Les verbes d'apparence sont des verbes de perception qui incorporent un verbe d'opinion.

QUESTIONNAIRE

1. Quels sont les traits caractéristiques des verbes de perception intentionnels ?
2. Quels sont les verbes de perception qui peuvent s'employer aussi comme des verbes de connaissance (Loc = essif) ?
3. Quel est le statut du verbe *percevoir ?*
4. Quels sont les verbes de perception qui n'admettent qu'un Abl.Abs [+ humain] ?
5. Quels sont les verbes de perception appartenant aux registres familier et populaire de la langue française ?
6. Proposez une classification des verbes qui signifient ‚émettre un son'.
7. Quelle est la distribution des verbes d'apparence ?
8. Quel est le statut du verbe *voir ?*
9. Dans quelles conditions on peut expliciter le Loc de la personne affectée des verbes d'apparence ?
10. Quelle est la structure sous-jacente où s'inscrivent les verbes *fleurer* et *humer ?*

1. Analysez les verbes de perception des textes suivants :

a) Ses yeux deviennent fixes, elle les sent se clouer dans son visage. Le regard vers les bambous noyés on ne sent plus rien, la faim est gagnée à son tour par quelque puissance qui la noie. Abandonner, on trouvera comment, la façon d'abandonner. Regard encore sur les eaux jaunes et les bambous noyés : on dirait que la faim trouve sa nourriture là. (...)
Des pêcheurs passent près de la carrière. Quelques uns la voient. Pour la plupart ils ne se retournent pas.

b) Dans l'autre salon il semblerait qu'il reste un peu de monde, trop encore, qu'elle s'en inquiète un peu, elle regarde par là.
Le vice-consul ne voit rien semble-t-il, il ne voit pas qu'elle est occupée, qu'elle se doit de rester là pour dire bonsoir, il est devant elle — cela jette un froid, les gens s'arrêtent — il ne voit rien, il s'incline, elle ne comprend pas, il reste ainsi, incliné, les invités le considèrent, narquois, effrayés. Il relève la tête, la regarde, ne voit rien, qu'elle, elle seule, ne voit pas l'expression navrée de l'ambassadeur.

(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

2. Analysez les verbes d'apparence du texte suivant :
Je l'observais. Ses chaussures plates donnaient à sa démarche de la solidité, à son corps de l'aplomb et, bien que ses vêtements d'homme la fissent paraître plus petite qu'elle n'était, bien qu'elle eût une main dans la poche, son allure, toute simple, ne manquait pas de fierté. Elle regardait librement à droite et à gauche. C'est la première femme à qui je voyais cet air de curiosité tranquille et de flânerie amusée. Ses traits avaient, sous le béret, de la finesse et de l'accent. Elle m'irritait et me charmait. (...)
Des sons inouïs remplissaient l'air nocturne de leur bruit tranquille et régulier, que j'écoutais avec effroi comme la respiration du génie monstrueux de ce monde nouveau.
A mesure que je l'observais davantage, je me sentais pour l'électricienne un goût qu'un point d'antipathie avivait. (...)
Elle me regarda avec un peu de hauteur et me dit :
— Il y a aussi plusieurs sortes d'hommes. Il y a d'abord les impertinents...
Ce mot me la fit paraître beaucoup plus contemporaine qu'il ne m'avait semblé jusque-là. C'est pourquoi je me mis à lui tenir le langage qui m'était habituel dans de semblables occasions. Et après plusieurs paroles futiles et frivoles :
— Voulez-vous m'accorder une faveur ? Dites-mai votre petit nom.
— Je n'en ai pas.
Elle vit que cela me semblait disgracieux.

(A. FRANCE, *Sur la pierre blanche*)

3. Commentez ce texte :

Mais, en venant au secours d'*ouïr* défaillant, *entendre* a pris un sens nouveau, qui est devenu le sens dominant : celui de percevoir des sons par l'oreille. Ce nouveau sens a fini par étouffer presque com-

plètement le sens de „comprendre“. Il était difficile qu'un même verbe conservât deux sens aussi différents, quoique aussi proches par certains côtés.

Prenons comme exemple la question que Rabelais pose à ses lecteurs dans le prologue dans son cinquième livre : „Vous l'avez ouï. L'avez-vous entendu ?“ Allait-on dire en répétant deux fois le même verbe : „Vous l'avez *entendu*. L'avez-vous *entendu ?*“ Ç'aurait été parler de façon inintelligible. On a dit : „Vous l'avez *entendu*. L'avez-vous *compris ?*“ Il s'est produit un double glissement : *entendre* a remplacé *ouïr* et comprendre jusque là peu usuel, a pris presque complètement la place de l'ancien *entendre*.

Il convient de prendre garde, quand on lit d'anciens textes, à ne pas donner à *entendre* son sens moderne, sous peine de commettre de graves contresens. Un proverbe du XVe siècle dit : „Qui entend mal rapporte mal‘. Il ne signifie nullement que celui qui est plus ou moins sourd ne peut faire de bons rapports, mais bien que, pour rendre compte d'une chose, il est nécessaire de la comprendre.

Il reste que, ayant pris le sens d'ouïr, sans abandonner totalement son ancien sens de „comprendre“ (qui reste à la base des sens propres à la voix pronominale, encore vivante), le verbe *entendre* est parfois encore, même dans la langue moderne, d'une interprétation délicate.

(G. GOUGENHEIM, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*)

EXERCICES

1. Remplacez les points par *voir* ou par *regarder :*

— Elle y demeura un bon moment à ... dans la rue. — Il ... autour de lui, ... ses compagnons, les salua. — Elle le ... fixement. — On ... la foule des employés qui sortaient des bureau. — Vous ... que vous ne savez encore rien ! Il le ... des pieds à la tête. — Or ne ... plus personne dans la rue. — Il la ... paisiblement. — Vous ... dans quel état il est. Il s'arrêta et me ... avec attention. — Je vais ... s'ils arrivent. — J'ai voulu jeter un coup d'oeil pour ... ce qui se passait. — Elle m'avait vu ... le poste de radio.

2. Remplacez la locution par un verbe de vue simple :

— Il lui lança un regard furtif. — Il fixa sur son ami un regard plein de reproches. — Il lui planta le regard dans les yeux. — Il lui jeta un coup d'oeil d'intelligence. — Il lui décocha un bref coup d'oeil. — Elle lui lança un regard apeuré. — Il darda sur lui un regard pénétrant. — Il promenait sur les meubles son regard vide. — Il gardait les yeux fixés sur la porte par où elle avait disparu. — Elle le fixait de ses yeux clairs et profonds.

3. Remplacez les points par le verbe *entendre* ou par le verbe *écouter :*

— Il ... des éclats de voix. — Il se tourna vers son ami qui l'... en silence. — Vous êtes parti quand vous avez ... le coup de feu ? — La voix du professeur se fit ... — ... moi, il faut que vous partiez tout

de suite. — Il ... ses filles sans les ... — A vous ..., il me semble que vous avez réalisé autant qu'il était possible, l'unité de cette équipe. — Il ... attentivement ce que l'autre lui disait. — Il a ... un pas faire crisser le gravier de l'allée.

4. Remplacez le verbe de perception par le verbe type de la classe à laquelle il appartient :

— On pouvait apercevoir les fenêtres éclairées de l'atelier. — Je restai un moment assis à contempler les gens qui entraient et sortaient. — Il examina les papiers, parut satisfait. — Il perçut le déclic d'une serrure. — Il me fixa gravement. — Elle resta à me devisager un long moment. — J'avançai la tête pour guigner par la porte entr'ouverte. — Il le dévisageait avec une certaine insistance. — Vous pouvez apercevoir le toit de tuiles rouges, parmi les feuillages. — Il m'eût été difficile, sinon impossible, de discerner, dans ce fracas, ce qu'ils se disaient. — Une nouvelle fois il la toisa. — Elle crut percevoir des pas. — Il l'observait curieusement.

5. Remplacez les points par le verbe d'apparence qui convient :

— Il ... connaître tout le monde. — Jacques ... mal à l'aise. — Ils ne ... pas s'en formaliser. — Il ... sympathique. — Il ... faire effort pour se contenir. — Il ... être sur le point de s'évanouir. — Cette couleur ... un peu vive. — Chaque minute lui ... durer une heure. — Il ... absurde de revenir sur cette décision. — Il me ... inutile de vous en dire davantage. — Il lui ... exceptionnel qu'il pleuve autant en août. — Cela ... être suffisant. — Ses épaules ... voûtées. — Elle ... intelligente. — Tous ... tristes. — Il ... dormir.

6. Choisissez la proposition régie qui convient ; indiquez également si plusieurs solutions sont possibles :

— Il regardait (tomber, tombant, qui tombaient) les feuilles que le vent détachait des arbres. — On les voyait (causer, causant, qui causaient) avec animation. — Je le voyais (se promener, se promenant, qui se promenait) des heures durant dans le jardin. — J'entends l'ascenseur (descendre, descendant, qui descend). — Il le regarda (s'approcher, s'approchant, qui s'approche) avec inquiétude. — Des voisins l'ont vu (passant, qui passait) de temps en temps. — Je les vois (se diriger, se dirigeant, qui se dirigent) vers la sortie d'un pas pressé. — On l'avait vu (prendre, prenant, qui prenait) le train pour Paris.

7. Remplacez les points par *le* ou *lui :*

— Il... vit tirer un carnet de sa poche. — Je ... ai entendu appeler. — Je vous ai entendu ... louer. — Je ... vois donner une lettre à son voisin. — Je ... entends dire des sottises.

8. Introduisez dans des phrases le verbe *sentir :*

a) avec un Loc marqué comme sujet

b) avec un Abl.Abs marqué comme sujet

c) avec un Loc spatial marqué comme sujet.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1975. — *La grammaire casuelle*, in „Langages“, no. 38, pp. 18—58.

AUSTIN, J. L., 1971. — *Le langage de la perception*, A. Colin, Paris.

GRUBER, JEFFREY, 1967. — *Look and see, in „Language“*, vol. 43, no. 4, 937—948.

MANOLIU MANEA, MARIA, 1976. — *Gramatica comparată a limbilor romanice*, (sous presse).

RUWET, N., 1972. — *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Ed. du seuil, Paris.

LE TRANSLATIF

10. LE LOCATIF DES VERBES D'ÉVÉNEMENT

10.0. Le translatif

Le sujet est amené à considérer non seulement l'orientation et la position des êtres et des objets mais aussi des événements, en localisant les modifications qui s'opèrent en lui ou dans le monde environnant. Dans certaines conditions où l'on peut se placer, un objet peut être décomposé en deux états distincts qui se trouvent en ordre de successivité.

Deux catégories primaires intéressent la présente discussion : la catégorie de c h a n g e m e n t et celle de c a u s e (Jackendoff, 1975 : 39).

L'idée de changement, de passage d'une qualité à l'autre ou d'un état à l'autre, est définie comme une tension entre deux pôles (R. Godel, 1950). Ces deux pôles peuvent être constitués soit par deux qualités attribuées différentes, soit par deux quantités de la même qualité, soit enfin par deux objets différents. La changement peut entraîner donc l'acquisition d'une qualité nouvelle (attribuée ou inhérente) ou l'augmentation de la qualité propre à l'objet ou à l'individu considéré. Si c'est la qualité définitoire, inhérente, qui est mise en jeu, la tension est une transformation. Ces différents changements pourraient être représentés comme suit :

(1) T_1 T_2
$Xq \longrightarrow Xq$ $T = $ temps

X acquiert au T_2 la qualité qu'il ne possédait pas au T_1

(2) T_1 T_2
$Xq \longrightarrow XQ$

La qualité q est augmentée au point de vue quantitatif au T_2

(3) T_1 T_2
$X \longrightarrow Y$

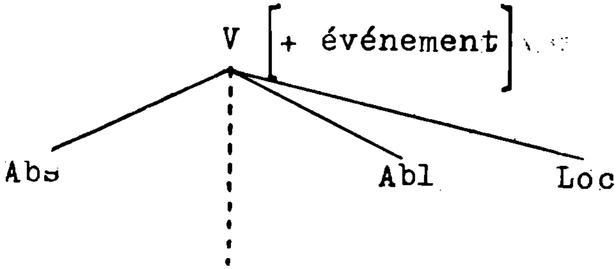
L'objet X est devenu l'objet Y en perdant les traits qui le définissaient au T_1

La cause est l'élément qui fournit les conditions nécessaires au passage de — q à q, de q à Q ou de X à Y. Ce passage, quelle que soit sa nature, est un procès causatif.

La langue exprime le changement intrinsèque que subissent les êtres et les choses au moyen de verbes d'événement qui s'inscrivent dans des structures translatives.

Si l'itinératif, abstrait ou concret (spatial), est le cas qui traduit en présence d'un verbe orienté le déplacement d'un objet d'un point de départ vers un point d'arrivée, le translatif est le cas qui exprime le passage d'une qualité initiale ou d'un état initial à une autre qualité ou à un état final, étant régi par un verbe d'événement (dynamique).

En termes casuels de direction, l'état initial est interprétable comme un Abl et l'état final comme un Loc (allatif) :



Considérons les phrases suivantes :

(i) *La chenille se transforme en papillon.*
(DFC)

(ii) *Pierre devient (se fait) vieux.*

(iii) *Pierre vieillit en ce moment.*

(iv) *Cet accident l'a rendu malade.*

(v) *Cet accident l'a vieilli.*

Les oppositions qui s'établissent entre ces diverses structures translatives relèvent soit du plan syntactico-sémantique soit de la lexicalisation :

(1) l'opposition inchoatif vs causatif.

Les trois premières structures (i), (ii) et (iii) qui expriment un changement de nature intrinsèque sont des structures inchoatives.

Le terme ‚inchoatif' a acquis une acception en quelque sorte différente de celle que lui attribuait la tradition. Le sens traditionnel était „forme verbale propre à indiquer le début d'une action qui va progresser" (Dubois et al., 1973 : 52). Dans la littérature spécialisée de date plus récente, l'inchoatif désigne un prédicat qui comporte le verbe abstrait DEVENIR „devenir c'est commencer d'être et c'est aussi aboutir à un état" (R. Godel, 1950).

Les deux dernières structures, (iv) et (v) engagent des verbes transitifs qui expriment le passage d'un état à l'autre sous l'effet d'une cause agissante : ce sont des verbes causatifs." I propose to adopt the term *causative* with reference to ‚transitive' verbs of the ‚to do'

kind -i.e. not only for those which bear an appropriate affix (...) or are phonologically the same as the corresponding ‚intransitive' (as *move* in English). Moreover, I want to include not only those verbs which have an (notionally) obvious ‚intransitive' equivalent (like *kill),* but also verbs like *dismantle* or *repair* to which there does not appear to correspond any particular ‚intransitive verb'. This requires (as a preliminary formulation) a rule dependent on (at least) + ergative of, say, the form in (xlix) :

(xlix) + ergative → ± causative." (Anderson, 1971 :66).

Comme il ressort de leur définition même, ces verbes impliquent l'idée de devenir. A ce point de vue, les structures causatives doivent être interprétées comme des structures dérivées qui, tout en incorporant un inchoatif, impliquent aussi un verbe abstrait CAUSER.

La relation d'implication entre les structures inchoatives et les structures causatives se manifeste aussi sur le plan de la lexicalisation, la plupart des verbes inchoatifs connaissant aussi un emploi transitif causatif.

(2) l'opposition changement de la qualité définitoire /vs/ changement de la qualité attribuée.

La structure (i) est différente de toutes les autres en cela qu'elle exprime le changement même de la nature de l'objet considéré, tandis que les structures (ii), (iii), (iv) et (v) ne rendent que l'idée du passage d'un état à l'autre. Cette différence de sens oppose des verbes de transformation à des verbes inchoatifs ou causatifs.

(3) l'opposition de lexicalisation incorporant /vs/ non incorporant.

Les structures (iii) et (v) incorporent dans le radical du verbe d'événement l'état final ; les structures (i), (ii) et (iv) explicitent l'état final en présence d'un verbe général de changement (un semi-auxiliaire événementiel : *se transformer, devenir, rendre,* etc.).

L'opposition incorporant /vs/ non incorporant est de nature idiosyncrasique : elle traduit les capacités dérivatives, ainsi que les restrictions caractéristiques d'une langue naturelle donnée.

Les différentes oppositions mentionnées pourraient être représentées schématiquement de la manière suivante :

<table>
<tr><td colspan="5">Translatif</td></tr>
<tr><td colspan="2">Qualité définitoire</td><td colspan="3">Qualité attribuée</td></tr>
<tr><td>Causatif</td><td colspan="3">Inchoatif</td><td>Causatif</td></tr>
<tr><td>transformer qq un, qq ch en . . .</td><td>se transformer en . . ., virer à</td><td>devenir' + Adj, N</td><td>vieillir</td><td>rendre + Adj</td></tr>
<tr><td colspan="3">Non incorporant</td><td>Incorporant</td><td>Non incorporant</td></tr>
</table>

10.1. Les verbes de transformation

Les structures de transformation inchoatives traduisent la modification de la qualité définitoire. Le verbe de transformation qui, prend souvent la forme prononinale, régit un Abl de la qualité initiale marqué comme sujet de la phrase et un Loc de la qualité finale (transformée) réalisé en surface par un groupe prépositionnel. L'Abs est co-occurrent à l'Abl :

(i) *Le bleu vire au violet.*
Abs.Abl Loc

(ii) *Dans le ciel bleu pâle luisait un soleil frileux et le givre de minute en minute se transformait en gouttelettes d'eau...*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(iii) *La moindre épidémie multipliée par la malnutrition tourne à la catastrophe.*
(Paris-Match)

(iv) *L'enfant qu'il était s'est métamorphosé en un jeune homme réfléchi.*
(DFC)

Certains verbes de transformation, *transformer*, *convertir*, *changer*, *métamorphoser*, etc., peuvent s'insérer dans des structures causatives :

(v) *Les abeilles convertissent le pollen en miel.*
(DFC)

Le verbe *faire* peut s'inscrire dans une structure causative et opérer comme un verbe de transformation qui régit un Abl de l'état initial marqué comme un constituant introduit par *de* et un Loc de l'état final marqué comme objet direct de la phrase superficielle : *faire qq ch (qq un) de qq ch (de qq un) :*

(vi) *La pêche sportive (...) n'a pas encore fait de lui une sorte d'homme des bois...*
(Femmes d'aujourd'hui)

10.2. Les verbes inchoatifs

Les phrases inchoatives sont des structures dérivées qui proviennent d'une structure hiérarchisée contenant une quasi-prédication dont le prédicateur est un verbe abstrait DEVENIR et une prédication inférieure contenant deux propositions enchâssées dont les prédicateurs sont des verbes abstraits ETRE (essifs) (Maria Manoliu Manea, 1976).

La phrase globale est soumise à certaines transformations telles que :

— les propositions enchâssées inscrites sous les noeuds Abl et Loc viennent s'inscrire sous les noeuds supérieurs

— les deux verbes d'état inférieurs s'inscrivent sous le verbe supérieur de la quasi-prédication (règle d'assomption du prédicat)

— l'assomption du prédicat entraîne l'effacement de la copule des phrases inférieures

— après l'assomption du prédicat, le verbe de la phrase globale a la structure suivante :

$$\left.\begin{array}{l} + \text{ ADJ} \\ + \text{ INCH} \\ + \text{ PRO} \\ + \text{ V} \end{array}\right\} \text{DEVENIR}$$

— la transformation de lexicalisation du verbe abstrait DEVENIR, qui peut être réalisée de plusieurs manières :

- construction analytique (non incorporante) : *devenir*, *se rendre*, *se faire*, *tomber*, *commencer à devenir* + Adj, etc.
- verbe dérivé (formation affixale, parasynthétique ou suffixée)
- verbe base.

10.2.0. Le verbe *devenir* est une composante des définitions des verbes inchoatifs du dictionnaire : *s'affaiblir* „devenir faible", *s'affiner* „devenir plus fin", *s'assombrir* „devenir sombre", *s'aguerrir*" devenir capable de soutenir des épreuves pénibles", etc.

Tous les adjectifs ne peuvent pas donner naissance à des verbes affixés, les capacités de dérivation, ainsi que les restrictions, étant idiosyncrasiques. Ainsi, des adjectifs tels que *capable*, *optimiste*, *pessimiste*, *sinistre*, *maussade*, *morose*, etc. ne peuvent s'inscrire dans des structures inchoatives autrement que par la lexicalisation analytique :

(i) *Avec l'âge il est devenu maussade.*
(DFC)

(ii) *Son humeur n'en est devenue que plus inquiétante.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(iii) *Lui aussi devenait enfant, comme Mme Michonnet, sous le coup de l'angoisse.*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

Le verbe pronominal *se rendre* exprime un causatif réflexif :

(iv) *Il s'est rendu malade en mangeant trop.*
(DFC)

D'un emploi assez restreint, il apparaît plutôt auprès des adjectifs ayant le trait [+ affectif] avec lesquels il forme des suites semi-automatisées : *se rendre agréable*, *utile*, etc. :

(v) *Il sait se rendre agréable.*

Employé à la forme pronominale, le verbe *faire* est un synonyme de *devenir*, *commencer à devenir :*

(vi) *C'est un produit qui se fait rare.*

Le verbe *se faire* sert aussi à rendre un causatif réflexif marque du trait [+ intention] „se rendre volontairement" :

(vii) *Elle se faisait toute douce.*

(viii) *Faites-vous rare, on vous aimera.*

Le verbe *tomber* „devenir subitement" apparaît dans des séquences semi-automatisées : *tomber malade* (sans formation dérivée correspondante), *tomber paralysée* (avec la formation verbale parallèle *paralyser*), *tomber amoureux* (parallèlement à *s'enamourer, s'amouracher, s'éprendre*).

Le verbe *commencer à (de)* + Inf exprime de manière explicite le début d'un état :

(ix) *Il commence à souffrir.*

(x) *Il commence à être plus optimiste.*

Le verbe *commencer* peut se combiner avec le verbe *devenir* pour marquer plus nettement l'entrée dans un état, aussi bien que l'aspect progressif :

(xi) *Ses cheveux commencent à devenir gris.*

Un synonyme du verbe *commencer* est le verbe pronominal *se mettre en* + N : *se mettre en état de, se mettre en colère*, etc.

Pour marquer le passage de nature quantitative (augmentation de la qualité attribuée), le français dispose de suites telles que : *grandir en* + N (*grandir en sagesse, en force, en vertu*, etc.), ayant le sens „devenir plus + Adj", *gagner en* + N (*gagner en aisance*, etc.).

10.2.1. Les verbes qui incorporent dans leur radical le Loc de l'état final se laissent classifier au point de vue de leur structure lexicale d'après les traits oppositionnels suivants :

a) pronominal /vs non pronominal
se rembrunir / pâlir

b) unité primaire /vs/ unité dérivée
guérir / enlaidir

c) parasynthétique /vs/ suffixal
s'assagir / blêmir.

10.2.1.0. Les unités primaires, aussi bien que les dérivés qui expriment le devenir, se présentent souvent sous leur forme pronominale. Les phrases qui connaissent un dédoublement Loc.Abs subissent la transformation de réflexivisation, la seconde copie étant remplacée par une proforme (le pronom réfléchi). Ce remplacement n'est pas obligatoire pout toutes les unités verbales, mais la réflexivisation est prépondérante dans les verbes inchoatifs.

Les verbes qui revêtent la forme pronominale se caractérisent le plus souvent par le trait [+ affectif] ; le sujet est un Expérimentateur. Les verbes inchoatifs d'expérience subjective sont marqués par les traits

[+ psychologique] ou [+ physiologique] : *s'affliger* [+ psych], *blémir* [+ phys]. Il arrive qu'un même et unique verbe soit susceptible d'un double emploi : *s'irriter, se blesser,* etc. :

(i) *Il s'est blessé en tombant.*

(ii) *Il se blesse pour peu de chose.*
(DFC)

(iii) *L'oeil s'est irrité, il est tout rouge.*
(DFC)

(iv) *Il s'irrite du retard des invités.*

Les principaux verbes inchoatifs pronominaux sont les suivants : *s'achever, s'affaisser, s'affliger, s'agiter, s'alarmer, s'amuser, s'anémier, s'animer, s'apaiser, s'apitoyer, s'asphyxier, s'assoupir, s'atrophier, s'avachir, se blesser, se calmer, se congeler, se consoler, se corrompre, se déchaîner, se déchirer, se déclencher, se décoller, se décontracter, se déséquilibrer, se déformer, se défriser, se dégonfler, se dégoûter, se dégrader, se détendre, s'ébouillanter, s'échauffer, s'effrayer, s'élever, s'emballer, s'emporter, s'endormir, s'ennuyer, s'enticher, s'épaissir, s'épanouir, s'éreinter, s'esquinter, s'étoffer, s'étrangler, se fâcher, se figer, se fortifier, s'immobiliser, s'inquiéter, s'irriter, se lasser, s'offusquer, se pâmer, se perfectionner, se raidir, se réjouir, se rétablir, se tranquilliser, se vexer, se vider,* etc. :

(v) *Avec cette lumière crépusculaire des choses doivent* **s'achever** *et d'autres recommencer.*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(vi) *La tête de l'enfant* **s'affaissa** *doucement sur le côté.*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(vii) *Rien ne sert de t'***animer** *ainsi, tu n'y peux rien.*
(DFC)

(viii) *Ses traits* **se décomposèrent.**
(DFC)

(ix) *La pénombre* **s'épaississait.**
(SIMENON, *La nuit du correfour*)

(x) *A Leer, le train* **se vida...**
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

Un grand nombre d'unités verbales pronominales sont formées par parasynthèse à partir d'un adjectif ou d'un substantif :

s'abêtir, s'abrutir, s'affaiblir, s'affermir, s'affiner, s'affoler, s'alourdir, s'amollir, s'assagir, s'assombrir, s'attendrir, s'attrister, s'avilir, se décourager, se dégourdir, se dessécher, se dessoûler, s'éclairer, s'égayer, s'élargir, s'embêter, s'émerveiller, s'enamourer, s'endurcir, s'engourdir, s'enivrer, s'enflammer, s'ennoblir, s'ensauvager, s'enhardir, s'enorgueillir, s'enrhumer, se raffermir, se rembrunir, etc. :

(xi) *Peu à peu et sans qu'il en ait conscience il* **s'abêtit** *dans l'inaction.*
(DFC)

(xii) *Son regard* **s'alourdissait** *de nostalgie.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xiii) *On n'eût pu dire si elle allait* **s'attendrir** *à nouveau.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xiv) *Sa santé* **s'est raffermie** *à la suite de son séjour à la mer.*
(DFC)

10.2.1.1. Il existe aussi des verbes actifs intransitifs qui expriment le devenir :

bedonner, blanchir, blêmir, blondir, bouffir, changer, décliner, défaillir, dégénérer, embellir, enlaidir, évoluer, faiblir, forcir, frissonner, grandir, grisonner, grossir, guérir, jaunir, maigrir, moisir, mollir, muer, mûrir, pâlir, paralyser, peler, périr, rajeunir, ralentir, renaître, ressusciter, rougir, sombrer, succomber, suffoquer, vieillir, etc. :

(i) *C'est alors qu'il la vit* **pâlir,** *que ses prunelles bleues se brouillèrent.*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(ii) *Dites-lui que je suis ici, que je* **guérirai...**
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(iii) *Il était tellement commotionné qu'il* **suffoquait.**
(DFC)

(iv) *La voix* **faiblit,** *car la porte était refermée.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(v) *...on dirait simplement ici que la ville* **a gelé...**
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(vi) *La circulation ne* **ralentit** *guère la nuit.*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

10.2.1.2. Certains verbes inchoatifs connaissent les deux formes de réalisation, pronominale et non pronominale : *aigrir / s'aigrir, amincir / s'amincir, désespérer / se désespérer, engraisser / s'engraisser, mûrir, se mûrir, plier / se plier,* etc.

Très souvent, l'opposition se présente sous la forme actif /vs/ pronominal parasynthétique : *grandir / s'agrandir, baisser / s'abaisser, mollir / s'amollir, faiblir / s'affaiblir,* etc.

Des différences de sens qui peuvent se manifester dans des contraintes de sélection pesant sur le sujet ([+ humain] /vs/ [— humain] peuvent sous-tendre ces différences de structuration lexicale :

(i) *Le lait* **aigrit** *facilement.*

(ii) *Il* **s'aigrit** *en vieillissant.*

(iii) *Les brumes* **s'amincissent.**

(iv) *Elle* **a aminci.**

Là où il n'existe pas de différences relevant des restrictions sélectives, les diversifications sémantiques sont nettes :

engraisser „prendre de l'embonpoint“ / *s'engraisser* „devenir gras et prospère“

désespérer „perdre son espoir“ / *se désespérer* „s'abandonner au désespoir“

baisser „perdre sa vigueur‘ / *s'abaisser* „perdre de sa dignité“

mollir „perdre de sa force“ *s'amollir* „devenir mou“

plier „s'affaisser“ / *se plier* „s'adapter par force“.

Il faut remarquer que dans certains couples verbaux l'opposition actif /vs/ pronominal traduit une opposition du type inchoatif /vs/ causatif réflexif :

grandir „devenir plus grand“ / *se grandir* „se rendre plus grand“.

(v) *Il* **a grandi** *de cinq ans.*

(vi) *Elle* **se grandissait** *en se haussant sur la pointe des pieds.*

(se)noircir „devenir noir“ / *se noircir* „se charger“.

(vii) *Sa peau* **noircit** *facilement au soleil.*
(in P. Robert)

(viii) *Je ne* **me noircis** *point pour le justifier.*
(in P. Robert)

10.2.1.3. Plusieurs relations peuvent s'établir entre les différents types de lexicalisation du verbe abstrait DEVENIR :

a) tous les verbes [+ inch] peuvent être analysés lexicalement par une structure constituée d'un semi-auxiliaire aspectuel + Adj (N), mais l'inverse ne se produit pas toujours, tous les verbaux adjectifs ne peuvent pas donner naissance à des dérivés : *s'affaiblir* „devenir faible“, *s'amollir* „devenir mou“ mais *devenir laiteux, devenir morose,* etc. n'ont pas de correspondant dérivé

b) là où les deux types de lexicalisation sont possibles, elles s'opposent sémantiqument ou par des restrictions sélectives :

devenir aveugle „perdre la vue“ / *s'aveugler „se cacher la vérité“*

(i) *A la suite de cet accident i***l devint aveugle.**

(ii) *Il ne* **s'aveuglait** *pas sur les défauts de ses amis.*
(in P. Robert)

devenir sourd (sens propre) / *s'assourdir* „devenir sourd“ (se dit d'une consonne)

devenir fou „perdre la raison“ / *s'affoler* „perdre la tête, devenir comme fou“

(iii) ...*elle* **est devenue** *à moitié* **folle.**

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(iv) *Ne vous* **affolez** *pas, nous allons retrouver votre portefeuille.*

(DFC)

devenir gris (sens propre) / *se griser* „se mettre en état d'ivresse ou s'exalter"

(v) *Le ciel* **devient gris.**

(vi) *Il* **se grisait** *d'air pur.*

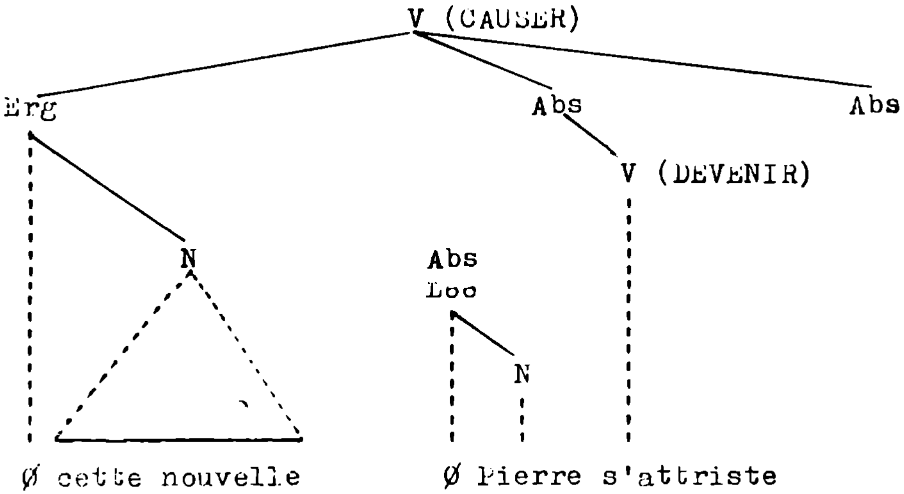
10.3. Les verbes causatifs

L'innovation dans l'interprétation des phrases causatives consiste à les présenter comme dérivant d'une structure complexe dans laquelle figure un verbe abstrait CAUSER et une phrase enchâssée qui exprime la résultante (G. Lakoff, 1970 ; Ch. J. Fillmore, 1972 ; Maria Manoliu Manea, 1976).

Pour expliquer une phrase telle que :

(i) *Cette nouvelle a attristé Pierre*

il faut postuler une structure complexe qui contient non seulement un verbe CAUSER mais aussi un verbe DEVENIR :

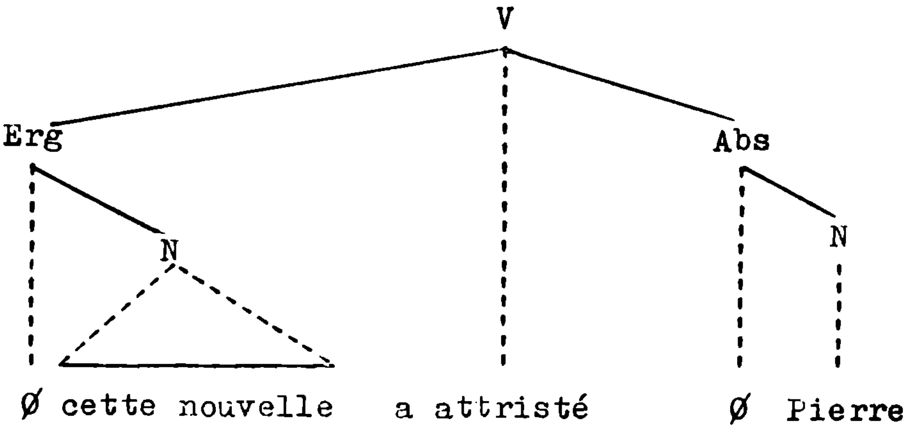


Plusieurs règles de transformation président à la mise en surface de cette structure ; les plus importantes en sont :

(1) la règle d'ascension du prédicat (angl. *predicate lifting*), appelée aussi ‚assomption de prédicat' (Ruwet, 1972), par laquelle le verbe inférieur de la phrase inchoative enchâssée *Pierre s'attriste* (qui à son tour

incorpore dans le verbe de type DEVENIR les deux verbes d'état représentant l'Abl de l'état initial et le Loc de l'état final) est absorbé par le verbe supérieur CAUSER. L'Abs de la phrase inférieure vient s'inscrire sous l'Abs de la quasi-prédication

(2) une règle de lexicalisation qui substitue un item lexical *attrister* à la séquence d'éléments verbaux constituée du verbe CAUSER et du verbe inférieur DEVENIR : CAUSER DEVENIR TRISTE =⟩ *attrister* :



Les résultats de la lexicalisation peuvent être différents (idiosyncrasiques). On aura ainsi une structure lexicale incorporante ou une structure non incorporante, formée d'un semi-auxiliaire causatif + Adj (N) *(rendre)* ou + Inf *(faire* „devenir").

Les verbes causatifs se présentent sous leur forme active ou sous leur forme passive ; dans le premier cas, l'Abs de la structure dérivée est marqué comme objet direct et l'Erg est subjectivisé, dans le second, l'Abs est marqué comme sujet et l'Erg prend la forme d'un complément d'agent introduit par l'une des prépositions caractéristiques, *par* ou *de :*

(ii) *Cette grosse fièvre accable le malade.*
Erg Abs

(iii) *Le malade est accablé par la fièvre.*
Abs Erg

(iv) *Ce bruit continuel m'agace.*
Erg Abs

(v) *Je suis agacé par ce bruit continuel.*
Abs Erg

(vi) *La nouvelle de la catastrophe l'a profondement bouleversé.*
Erg Abs

(vii) *Je suis bouleversé par la nouvelle de la catastrophe.*
Abs Erg

1.3.0. Le principal auxiliaire causatif est le verbe *rendre* „faire devenir“, „mettre dans tel ou tel état“ :

(i) *Ils parlent peu, mais ils gesticulent beaucoup. Or ce sont ces mouvements qui alertent la truite, la* **rendent méfiante.**
(Femmes d'aujourd'hui)

(ii) *...à cause des phares de l'auto qui, éclairant avec violence une partie du décor,* **rendaient** *ailleurs l'obscurité* **absolue.**
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(iii) *Et toi ? crois-tu que tu* **rends** *Hélène* **heureuse ?**
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

Le verbe *faire*, combiné avec un verbe inchoatif, donne naissance à une suite verbale causative :

(iv) *...avec la ferme assurance de ne* **faire rougir** *personne...*
(N. SARRAUTE, *Les fruits d'or*)

(v) *Cette nouvelle chagrinante la* **fit fondre** *en larmes.*

Le verbe *causer* d'une structure orientée peut également être interprété comme un causatif :

(vi) *Un coup d'oeil à travers la porte vitrée lui* **cause** *encore* la même surprise.
(ROBBE GRILLET, *Le voyeur*)

10.3.1. La plupart des verbes inchoatifs (v. supra 10.2.1.0.) employés transitivement deviennent des verbes causatifs :

(i) *Son enthousiasme me* **gênait.**
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(ii) *Maigret regardait son interlocuteur sans l'***encourager** *ni le* **décourager.**
(SIMENON, *La nuit du correfour*)

(iii) *Il fallut* **calmer** *Michonnet...*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(iv) *L'objectif zoom* **grossit** *jusqu'à cinq fois.*
(Paris-Match)

Certains verbes sont essentiellement causatifs, ils ne connaissent pas l'emploi intransitif (ni actif ni pronominal) :

abattre, accabler, affamer, agacer, allécher, amadouer, apeurer, assassiner, assommer, atterrer, attirer, bouleverser, captiver, charmer, commotionner, consterner, contrarier, décevoir, déconcerter, dégeler, dépayser, déprimer, dérouter, désabuser, désappointer, dévoyer, éblouir, écarteler, écharper, écoeurer, endeuiller, ensorceler, entacher, entamer, érafler, érailler, faciliter, façonner, fanatiser, fasciner, foudroyer, galvaniser, harasser, horrifier, indisposer, interloquer, intimider, intriguer,

lanciner, massacrer, mécontenter, molester, oppresser, pacifier, peiner, ravager, ravir, séduire, stupéfaire, stupéfier, tanner, taquiner, tenailler, terrasser, terrifier, terrorriser, transir, vivifier, etc. :

(v) *Notre carte* **facilitera** *vos excursions dans ce merveilleux site de vacances.*
(*Paris-Match*)

(vi) *Qu'est-ce que vous voulez, ça me* **chiffonne,** *moi, cette histoire-là.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(vii) *Comme nous avons décollé en retard, la température était déjà haute, ce qui* **a diminué** *le plafond de l'appareil.*
(*Paris-Match*)

(viii) *Ce qui me* **déconcertait** *seulement c'était cet air de jubilation secrète avec lequel il guettait tous mes gestes.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(ix) *Van Damme s'entourait d'un nuage odorant que* **pimentait** *le fumet aigu de l'alcool.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(x) *L'un d'entre nous doit dire son texte, tandis que les autres chercheront à le* **déconcentrer** *en lançant des objections.*
(*Paris-Match*)

10.3.2. Les verbes causatifs présentent quelques particularités, parmi lesquelles il convient de mentionner :

a) certaines unités ne marquent pas l'opposition intentionnel /vs/ non intentionnel :

(i) *Jean amuse Pierre.*

b) bon nombre des verbes de cette classe peuvent avoir pour correspondants des formes adjectivales régissant un Bénéfactif :

(ii) *Ce feuilleton télévisé* **a captivé** *les enfants.*

(iii) *Ce feuilleton télévisé est* **captivant** *pour les enfants.*

(iv) *Certes les pères sont insupportables avec leurs souvenirs et leurs vantardises. Mais les fils sont bien* **agaçants** *avec leur dénigrement.*
(*Paris-Match*)

c) d'autres verbes conservent leur statut de verbes causatifs même s'ils sont employés absolument. Il s'agit dans ce cas d'un objet direct réalisé par zéro qui est toujours explicitable. L'opposition qui s'établit entre l'OD et ∅ correspond à l'opposition particulier /vs/ général :

(v) *Cette jupe froncée la grossit.*

(vi) *Les jupes froncées grossissent.*

(vii) *Le voyage l'a fatigué.*

(viii) *Les voyages fatiguent.*

(ix) *La bêtise consterne et ne donne guère l'envie de rire. Plutôt elle attriste.*
(COCTEAU, in P. Robert)

d) certains verbes causatifs employés absolument ont le sens „faire paraître" :

(x) *Ce vêtement vous grossit.*

(xi) *Cette coiffure la vieillit.*

10.4. Les verbes symétriques

Une même et unique unité verbale peut être caractérisée par les traits $\begin{bmatrix} + \text{inch} \\ + \text{causatif} \end{bmatrix}$ qui ne sont pas redondants, car leur présence détermine des emplois différents de l'unité en question. En effet, si l'on compare les deux phrases :

(i) *Pierre a brûlé la lettre.*

(ii) *La lettre a brûlé.*

on constate que le verbe *brûler* est causatif dans (i) et inchoatif dans (ii). Cette relation, où le sujet d'un verbe intransitif devient l'objet du verbe transitif correspondant et un nouveau sujet est introduit comme agent ou cause de l'action est désignée dans la littérature spécialisée sous le nom d'ergativité (E. Roulet, 1973). Ces verbes sont appelés aussi des verbes à retournement, ou verbes diathétiquement neutres (A. Blinkenberg) ou encore symétriques (J. Dubois). Un verbe symétrique est un verbe apte à jouer le rôle de plan axial par rapport auquel les syntagmes nominaux, sujet et objet direct, sont disposés. On a pu relever un rapport constant entre les deux structures, l'intransitif étant propre aux verbes qui expriment l'inchoatif, tandis que le transitif est caractéristique des verbes causatifs :

Intransitif	Transitif
Inchoatif	Causatif

Il résulte de ce rapport qui s'établit entre les structures qui engagent des verbes symétriques des parallélismes de réalisations où le transitif s'oppose à l'intransitif comme un causatif à un inchoatif :

(iii) *Cette coiffure la rajeunit.*

(iv) *Elle a rajeuni.*

Il existe pourtant certains éléments qui viennent troubler cet équilibre :

(1) le fait qu'il existe une construction transitive dans laquelle l'objet direct est réalisé par zéro et qui doit être distinguée de la construction intransitive :

(v) *L'avion, qui n'étaitqu'un point,* **grossit** *à vue d'oeil.*
(DFC)

(vi) *La loupe* **grossit** *suffisamment* **ces lettres minuscules.**
(DFC)

(vii) *Ce microscope* **grossit** *trois cents fois.*
(DFC)

La structure (iii) n'est qu'apparemment une structure intransitive, l'objet direct réalisé par zéro pouvant être explicité dans la chaîne.

(2) l'intransitif peut se réaliser sous une forme active ou sous une forme pronominale :

(viii) *Le lait* **a aigri.**

(ix) *Le lait* **s'aigrit.**

En outre, il faut mentionner l'existence d'un causatif réflexif qui revêt la forme pronominale „se rendre + Adj" :

(x) *Il essaie de se blanchir.*

10.4.0. On peut relever trois structures types :

(1) $SN_0 + V + SN_1$

(2) $SN_1 + V$

(3) SN_1 + se + V

Il y a beaucoup d'idiosyncrasies dans le répartition des intransitifs en pronominaux et non pronominaux (Ruwet, 1972 : 130).

On pourrait établir plusieurs classes de verbes symétriques suivant les structures dans lesquelles ils peuvent s'inscrire :

10.4.0.0. $SN_0 + V + SN_1$ (V = causatif)
$SN_1 + V$ (V = inchoatif)

blondir, boucler, bouffir, brunir, grossir, guérir, maigrir, onduler, paralyser, ressusciter, vieillir, etc. :

(i) *Elle a bouclé ses cheveux.*

(ii) *Ses cheveux bouclent nturellement.*

(iii) *Le soleil brunit la peau.*

(iv) *Cet enfant blond a bruni en grandissant.*

(v) *La diète l'a maigrie.*

(vi) *Elle a maigri ces derniers temps.*

(vii) *Cette bonne nouvelle l'a ressuscité.*

(viii) *A la lettre, je ressuscitai.*
(MAURIAC, in P. Robert)

(ix) *La maladie avait bouffi son visage.*

(x) *Son visage bouffit de plus en plus.*

10.4.0.1. SN_0 + V (+ SN) (V = causatif)

SN_1 + se + V (V = inchoatif)

SN_0 + se + V + SN (V = causatif ; SN = possession inaliénable)

abaisser, abêtir, abîmer, abreuver, abrutir, adapter, adoucir, affaiblir, affliger, affoler, agiter, agrandir, aggraver, aigrir, aguerrir, alarmer, amuser, anémier, animer, apaiser, assagir, assombrir, atrophier, attendrir, attrister, avilir, calmer, civiliser, consoler, corrompre, décourager, défriser, degoûter, dégriser, délecter, démoraliser, déranger, dérider, désaxer, déséquilibrer, désoler, détromper, distraire, échauffer, effrayer, électriser, emballer, embarrasser, embêter, émerveiller, émouvoir, endormir, énerver, enivrer, ennuyer, enthousiasmer, entraîner, épuiser, éreinter, esquinter, étioler, étonner, éveiller, exciter, familiariser, fatiguer, fortifier, froisser, gêner, griser, immobiliser, indigner, inquiéter, irriter, lasser, mutiler, passionner, plonger, rassurer, ravigoter, réconforter, récréer, réjouir, rétablir, réveiller, révolter, scandaliser, secouer, sensibiliser, torturer, tourmenter, tracasser, tranquilliser, troubler, vexer, etc.:

(i) *Il achevait de* **s'abîmer** *la vue en collationnant des textes.* (R. M. du GARD, in P. Robert)

(ii) *Ce boxeur* **a abîmé** *son adversaire.*

(iii) *Bienheureux celui qui* **s'abîme** *dans la contemplation de la beauté.* (A. FRANCE, in P. Robert)

(iv) *La musique* **adoucit** *les moeurs.*

(v) *Les vins* **s'adoucissent** *avec le temps.* (A. FRANCE, in P. Robert)

(vi) *Les malheurs ont* **assombri** *son caractère.*

(vii) *Son visage* **s'assombrit.**

(viii) *Il* **a lassé** *son auditoire.*

(ix) *Les enfants ne* **se lassent** *pas de jouer.*

(x) *Votre présence le* **réconforte.**

(xi) *Il* **s'est réconforté** *en prenant un bon repas.* (DFC)

10.4.0.2. SN_0 + V + SN_1 (V = causatif)

SN_1 + se + V (V = inchoatif ou causatif réflexif)

SN_1 + V (V = inchoatif)

aigrir, amincir, blanchir, bronzer, changer, désespérer, diminuer, durcir, engraisser, épaissir, fondre, grandir, mûrir, noircir, plier, rabaisser, refroidir, etc. :

(i) *Il a essayé de le* **blanchir.**

(ii) *Il a essayé de* **se blanchir.**

(iii) *Il* **blanchit** *de rage.*

(iv) *La maladie* **a diminué** *ses forces.*
(v) *Qui se défend* **se diminue.**
(JAURÈS)
(vi) *Ses forces* **diminuent.**

(vii) *Ces hauts talons la* **grandissent.**
(viii) *Elle* **s'est grandi** *en se haussant sur la pointe des pieds.*
(ix) *Cet enfant* **a grandi** *de cinq centimètres.*

(x) *Le froid* **durcit** *la terre.*
(xi) *La terre* **durcit.**
(xii) *La terre* **se durcit.**

(xiii) *Le soleil* **fond** *la neige.*
(xiv) *La neige* **fond.**
(xv) *La neige* **se fond** *au soleil.*

10.5. Conclusions

La relation qui s'établit entre les structures qui engagent des verbes inchoatifs et celles qui sont centrées autour des verbes causatifs se manifeste dans l'identité formantielle de certaines unités verbales qui permettent le déplacement d'un syntagme nominal de la position d'objet superficiel à celle de sujet et inversement.

La parenté existant entre les deux types de structures se manifeste aussi dans les relations paraphrastiques que contractent une structure inchoative avec spécification de la cause et une structure causative dans laquelle la cause (force agissante) est placée en position de sujet :

(i) *Le fleuve a grossi à la fonte des neiges.*
(DFC)
(ii) *La fonte des neiges a grossi le fleuve.*
(DFC)
(iii) *Ses lèvres s'étirent dans un large sourire.*
(iv) *Un large sourire étire ses lèvres.*

Les deux classes de verbes se distinguent non seulement par une structure syntagmatique et syntaxique différente, mais aussi par des règles de sélection qui affectent le choix du sujet et de l'objet. Il s'agit particulièrement des verbes d'expérience subjective qui présentent une sélection complémentaire des nominaux : les verbes inchoatifs affectifs ont un sujet [+ animé], tandis que les verbes causatifs choisissent un objet [+ animé] :

transitivité / V + affectif	Sujet	Objet
+ inchoatif	+ animé	
+ causatif		+ animé

Le français ne présente pas de verbe inchoatif actif qui soit réservé à des animés. Par contre, un grand nombre de verbes ont un pronominal qui ne se dit que des personnes : *se blanchir, se noircir, se mûrir, se chauffer, se couler, se crever, se grandir, se rabaisser, se saigner,* etc.

Les restrictions sélectives peuvent s'accompagner d'une diversification sémantique allant jusqu'a la lexicalisation des termes du doublet intransitif actif /vs/ intransitif pronominal : *couler / se couler,* etc.

Il ressort de ces remarques la nécessité de confronter les cadres syntaxiques avec les listes lexicales dans lesquelles les unités sont pourvues de caractéristiques syntaxiques.

IDÉES À RETENIR

- Le prédicat de changement prend quatre arguments : l'objet ou l'être qui subit le changement, un état initial, un état final et la cause (source) du changement.
- La langue exprime le changement intrinsèque au moyen de verbes d'événement qui s'inscrivent dans des structures *translatives.*
- *L'inchoatif* désigne un prédicat qui comporte le verbe abstrait DEVENIR.
- *Le causatif* désigne un prédicat qui comporte le verbe abstrait CAUSER et le verbe abstrait DEVENIR.
- Tout verbe causatif implique un verbe inchoatif : causatif → inchoatif.
- La structure de *transformation,* réalisée à l'aide de verbes qui régissent deux nominaux, exprime la modification de la qualité définitoire.
- Les phrases *inchoatives* sont des structures dérivées d'une structure sous-jacente hiérarchisée dont la prédication supérieure DEVENIR absorbe les deux verbes d'état de la prédication inférieure.
- Les phrases causatives ont à la base une structure complexe qui contient un verbe supérieur CAUSER qui absorbe le verbe DEVENIR de la prédication inférieure.
- Les transformations de lexicalisation, inchoative et causative, peuvent avoir des résultats différents : soit une structure *incorporante,* soit une structure *non incorporante* de caractère plus analytique : semi-auxiliaire translatif + Adj (N).
- Dans la répartition des verbes inchoatifs en intransitifs actifs et intransitifs pronominaux il existe un grand nombre d'indiosyncratismes.
- Les verbes *symétriques* sont les verbes qui peuvent figurer dans une structure transitive-causative et dans une structure intransitive (active ou pronominale) inchoative.

QUESTIONNAIRE

1. Quel est le rapport qui s'établit entre la diathèse et la structure translative ?
2. Quels sont les moyens qui servent à exprimer en français l'augmentation de la qualité attribuée ?

3. Quel est le rapport qui existe entre les structures inchoatives incorporantes et les structures non incorporantes ? Citez quelques cas de restrictions dérivatives et analysez les moyens dont on dispose pour y suppléer.
4. Quelle est la différence entre l'inchoatif et le causatif réflexif et comment se réalise-t-elle sur le plan des formants ?
5. Comment peut-on distinguer une structure intransitive inchoative d'un causatif construit absolument (avec un objet direct réalisé par zéro) ?
6. Quels sont les verbes d'expérience subjective caractérisés par les traits [± psych] ?
7. Quels sont les semi-auxiliaires causatifs ?
8. Qu'est-ce que l'on entend par une formation parasynthétique ?
9. Quels sont les réalisateurs de l'Erg de la cause agissante dans la structure causative ?
10. Quel est le statut du verbe *faire ?*

DOCUMENTS

1. Analysez les structures translatives du texte ci-dessous en distinguant l'inchoatif du causatif :

— Tu es déçu ? dit-elle. Ç'aurait été une bonne manière de te débarrasser de moi ? Elle souriait tristement.
— Je n'ai aucune envie de te voir partir, dis-je. Mais ça me désole de te faire manquer une pareille chance.
Mon coeur était serré. Elle n'aimait plus que moi au monde ; tout le reste de la terre s'était décoloré à ses yeux. Et moi je ne lui donnais rien qu'une pâle tendresse, je la cloîtrais dans un pauvre amour solitaire.
— Quand je pense ! dis-je. Tu vas rester à Paris, continuer à voir les mêmes rues, les mêmes visages, continuer à peindre dans ta chambre, à te promener au Luxembourg ; toute cette existence monotone qui t'excède si souvent. A cause de moi !...
— Si seulement je pensais que ça ne t'ennuie pas positivement que je reste, dit-elle à mi-voix.
— Hélène ! pourquoi dis-tu ça ? Si tu me quittais je serais comme une âme en peine.

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

2. Dans le texte ci-dessous relevez les structures inchoatives et analysez-les :

La pénombre s'épaississait. Une vache meugla au loin. Et de temps en temps, un léger vrombissement pointait dans le silence, s'intensifiait, une voiture passait en trombe sur la route et le bruit du moteur allait en se mourant.
Dans la maison, rien ! A peine des craquements, des grattements ! A peine de menus bruits indéchiffrables permettant de soupçonner qu'il y avait de la vie. (...)

Elle s'avançait, les contours indécis dans la demi-obscurité. Elle s'avançait comme la vedette d'un film, ou mieux comme la femme idéale dans un rêve d'adolescent. (...)
Son accent était plus prononcé que celui de Carl. Sa voix chantait, baissait sur la dernière syllabe des mots.

(SIMENON, *La nuit du carrefour)*

3. Analysez les structures causatives des textes suivants :

a) Ainsi, dans le chauffage de la maison ou de l'appartement combien d'usagers utilisent-ils l'énergie de façon rationnelle, combien sont-ils à ne chauffer que leur logement conservant précieusement toutes les calories produites par leurs appareils ? Trop peu sans doute. Pourtant, les professionnels sont unanimes à recommander les bienfaits de l'isolation thermique. Evitant la déperdition de chaleur, et faisant obstacle aux attaques extérieures du froid, elle diminue la quantité nécessaire à chauffer les différentes pièces. Elle permet réellement de réaliser des économies et des économies intelligentes puisqu'elles portent sur une réduction du gaspillage et non sur une réduction du confort. Mieux encore, en filtrant les bruits et faisant spontanément office d'isolation phonique, l'isolation thermique améliore le confort.

b) Si les lunettes de soleil Polaroid font la différence, c'est qu'elles sont différentes, tout simplement.
Les filtres spéciaux Polaroid arrêtent jusqu'à 99% de la réverbération : rayons de soleil qui éblouissent, ou surfaces brillantes qui aveuglent par exemple.
Ils absorbent aussi jusqu'à 99% des rayons ultra-violets.
Alors que les lunettes de soleil ordinaires se contentent d'assombrir la réverbération, mais ne l'éliminent pas.
Par ailleurs ils sont aussi difficiles à casser qu'à rayer. Vous n'avez pas à sacrifier l'esthétique pour autant : il y a des lunettes de soleil Polaroid pour les hommes et pour les femmes et les teintes à la mode.

(Paris-Match)

EXERCICES

1. Introduisez les verbes suivants :
   a) dans des phrases inchoatives
   b) dans des phrases causatives
   chauffer, refroidir, brûler, avivér, baisser, amincir, fondre, plier.
2. Quels sont les verbes dérivés à partir des adjectifs : mince, moindre, sage, sombre, dur, ferme, malade ? Introduisez-les dans des phrases.
3. Quelles sont les différences syntaxiques et sémantiques qui séparent les termes des séries suivantes :
   s'agrandir — grandir — se grandir ; mûrir — se mûrir ; s'amollir — mollir ; aveugler — s'aveugler ; s'affaiblir — faiblir ; changer — se changer ; gonfler — se gonfler — enfler — s'enfler ; crever — se crever ; couler — se couler ; refroidir — se refroidir.

4. Tournez les phrases suivantes au passif et étudiez les modifications qui se produisent :

— Des remous agitaient la surface de l'eau. — Un ronronnement l'a épuisé. — La perspective de l'affronter ne l'enthousiasmait pas. — Ces nouvelles l'ont complètement dérouté. — Il fascinait l'auditoire par son talent d'orateur. — Ce spectacle m'a chagriné. — Je crois que cet échec l'a déprimé.

5. Tournez les phrases suivantes à l'actif :

— Je suis affligé par sa conduite. — Je suis intrigué par son silence prolongé. — Le conducteur a été ébloui par les phares. — Elle a été scandalisée par cette attitude. — Son corps était agité par un tremblement convulsif. — Il se sentait tenaillé par le remords. — Ils furent submergés par la trompe d'eau.

6. Proposez des paraphrases causatives pour les structures inchoatives suivantes :

— Il s'énervait à cause de toutes ces histoires. — En entendant ces paroles sa colère s'apaisa. — Son regard se voilait de nostalgie. — Sa vue s'est affaiblie à cause de ce travail. — Je m'étonne qu'il n'ait pas répondu à ma lettre. — A sa vue, elle se troubla. — Je me réjouis de votre succès. — Il s'est dégoûté de ce plat. — Ses lèvres se déformèrent dans un rictus. — Le tissu s'est abîmé au lavage.

7. Proposez des paraphrases inchoatives pour les structures causatives ci-dessous :

— Chaque virage le faisait frissonner. — Ses pas lourds ébranlèrent l'escalier. — La vue de la pauvre enfant ranima sa détresse. — Le sang froid de son ami au lieu de le rassurer l'inquiétait. — Les lampes à néon rendaient tous les visages blafards. — Le bruit le figea sur place. — Un soupir gonfla sa poitrine. — Cette anecdote réussit à le dérider — Cette maladie l'avait beaucoup affaibli. — Une nuit de repos avait détendu son visage. — Quelque chose le tracassait mais il ne savait quoi au juste. — Il fit quelques pas en étirant ses membres engourdis.

8. Remplacez, là où il est possible, les structures incorporantes par des structures non incorporantes :

— Les traits de l'homme se durcirent. — Il s'aplatit contre un arbre. — Le grondement du moteur s'amplifia. — Son bras s'abaissa. — Les passants se raréfiaient. — Le brouillard s'était dissipé. — Les silhouettes s'estompaient dans le brouillard. — Son visage s'empourpra. — Il s'affola et répondit de travers. — Il s'enhardit à pénétrer dans le bureau de son chef. — Tout allait s'éclaircir d'un seul coup.

9. Remplacez les structures non incorporantes par des structures lexicales incorporantes :

— La chaleur finit par devenir insupportable. — Les rumeurs se firent plus précises. — Il voulait le punir d'avoir fait peur au petit.

— Le brouillard devenait de plus en plus épais. — L'incident le rendit soucieux.

10. Proposez des paraphrases pour les structures translatives suivantes : — L'inquiétude commençait à le gagner. — Son rictus se transforma en sourire ironique. — Il perdit ses couleurs. — Son teint virait au gris. — Son visage passa du jaune à l'écarlate. — Une détresse le prenait de se séparer de ses parents et de ses amis. — On avait transformé cette vieille camionnette en voiture de dépannage. — Il faisait sécher ses vêtements au soleil.

11. Choisissez parmi les verbes suivants ceux qui ont un adjectif correspondant ; introduisez ces adjectifs dans des phrases :
surprendre, gêner, étonner, inquiéter, étouffer, vexer, réconforter.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1971. — *The Grammar of Case : Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, London & New-York.

CRISTEA, TEODORA, 1973. — *Remarques sur les verbes symétriques en français et en roumain*, in „Bulletin de la Société roumaine de linguistique roumaine", IX, pp. 11—21.

FILLMORE, CHARLES, J., 1972. — *Subjects, Speakers and Roles*, in "Semantics of a Natural Language", edited by D. DAVIDSON & G. HARMAN, pp. 1—24.

GODEL, R., 1950. — *Verbes d'état et verbes d'événement*, in Cahiers de Ferdinand de Saussure", no. 9, pp. 39—45.

JACKENDOFF, RAY S., 1975. — *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press.

LAKOFF, G., 1970. — *Irregularity in Syntax*, Holt, Rinehart and Winston Inc.

MANOLIU MANEA, MARIA, 1976. — *Gramatica comparată a limbilor romanice*, (sous presse).

ROULET, E., 1973. — *Modèles de grammaire et enseignement : les constructions causatives en français*, in S. P. CORDER & E. ROULET (eds) „Theoretical Models in Applied Linguistics", Didier, Paris.

RUWET, N., 1972. — *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Ed. du Seuil, Paris.

L'ESSIF

11. LE LOCAFTI DES VERBES D'ÉTAT

11.1. Structures statiques /vs/ structures dynamiques

A la différence des structures qui expriment le changement de position ou le changement intrinsèque, les structures qui engagent des verbaux d'état n'impliquent aucune discontinuité et aucune orientation dans l'être ou l'objet pris en considération.

Les verbaux d'état s'opposent ainsi comme des prédicats statiques, dans certains cas, résultatifs, aux verbes de devenir, inchoatifs ou causatifs, qui sont des verbes dynamiques :

Verbes d'état [+ statiques]	Verbes de devenir [+ dynamiques]
triste	s'attrister attrister

Les verbaux d'état, verbes et adjectifs, s'inscrivent dans une structure qui comporte un locatif interprétable en termes de location, comme un locatif e s s i f.

L'examen des structures superficielles révèle une origine commune pour les phrases où figure un locatif spatio-temporel et un locatif de l'état.

Il existe certains faits de langue qui plaident en faveur de cette interprétation des phrases locatives, existentielles et attributives (caractérisantes) :

a) l'emploi de certains verbes statiques comme des éléments régissant les deux types de prédicats nominaux : *être, rester, demeurer,* etc. :

(i) *Le livre* **est** *sur la table.*
(ii) *Le livre* **est** *intéressant.*
(iii) *Il* **resta** *immobile.*
(iv) *Il* **resta** *près de la fenêtre.*
(v) *Il* **a demeuré** *plusieurs années dans cette vieille maison.*
(vi) *Il* **est demeuré** *un instant perplexe.*

b) l'emploi du même relateur pour l'essif spatial et pour l'essif de la qualité ou de l'identité :

(vii) *Il est* **dans** *sa chambre.*

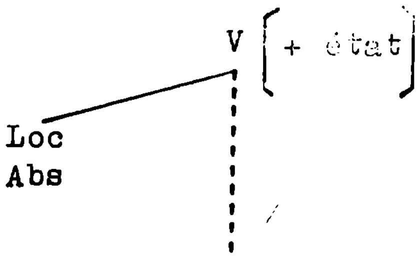
(viii) *Il est* **dans** *tous ses états.*

c) l'équivalence des structures prépositionnelles pour lesquelles on peut supposer une origine locative spatiale et des structures engageant un verbe d'état :

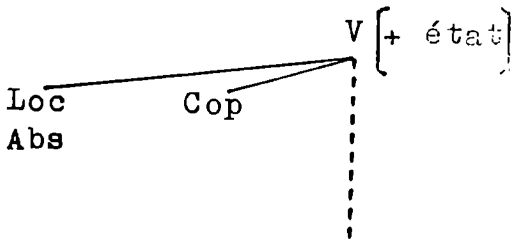
(ix) *Il est* **dans la police.**

(x) *Il est* **policier.**

Quant à la structure sous-jacente des phrases essives, il faut mentionner qu'elle comporte un Loc co-occurrent à l'Abs :



Dans la plupart des cas, les phrases à prédicat adjectival présentent aussi une copule :



L'adjectif ou le prédicat nominal caractéristique des phrases essives peuvent se combiner directement avec le nom sujet sans l'intermédiaire du verbe copulatif. Ceci a conduit les linguistes à considérer le verbe copulatif comme un élément postiche qui ne figure pas dans la structure sous-jacente et dont le rôle n'est autre que d'exprimer certaines catégories verbales telles que le temps, le mode, l'aspect. „En ce qui concerne la copule *est* nous pensons qu'elle représente une simple connection sans spécification du temps" (F. Kiefer, 1974 : 44). Les phrases non marquées quant aux catégories verbales mentionnées peuvent se passer de ce support postiche (J. Lyons, 1970 : 247) :

(xi) *La maisonnette est jolie.*

(xii) *La jolie maisonnette.*

11.1. Les fonctions du verbe „être"

L'étude des fonctions logiques du verbe *être* peut s'avérer utile dans la compréhension des structures essives, bien que toutes les distinctions avec lesquelles opèrent les logiciens ne soient pas pertinentes pour le plan des réalisations linguistiques.

Les quatre fonctions que l'on reconnaît en linguistique au verbe *être*, existentielle, identificatrice, attributive et locative procèdent en général des distinctions que l'on établit en logique pour les emplois prédicatifs du verbe être : la fonction d'identification *(Cet homme est mon frère)*, la fonction d'appartenance à une classe *(Pierre est ingénieur)*, la fonction d'inclusion, dans le cas des phrases génériques *(Le motoculteur est un appareil agricole léger)*.

Si la distinction appartenance /vs/ inclusion n'a pas de réflexes syntaxiques, en échange la distinction entre la fonction caractérisante d'une part et les fonctions d'identification, d'appartenance et d'inclusion d'autre part se réalise par la mise en oeuvre de certains procédés linguistiques :

a) le jeu des prédéterminants nominaux : Ø /vs/ article :

- fonction d'appartenance à une classe :

(i) *Pierre est* **journaliste.**

(ii) *Agrégé de sciences physiques en 1951, il est* **docteur** *ès-sciences physiques en 1955.*

((BNF, 17—1—76)

(iii) *En 1966, il fut nommé* **professeur** *à l'Université scientifique et médicale de Grenoble.*

((BNF, 17—1—76)

- fonction caractérisante :

(iv) *Pierre est* **un** *journaliste de talent.*

(v) *Les sculpteurs sont souvent* **d'***excellents dessinateurs...*

(BNF, 3—4—76)

- fonction d'identification :

(vi) *Le séchage est* **un processus** *industriel grand consommateur d'énergie.*

(BNF, 1—11—75)

Comme il résulte de ces exemples, les fonctions d'identification et d'appartenance à une classe sont marquées par l'article ou un autre prédeterminant nominal, tandis que la fonction caractérisante implique un prédicat nominal sans article (article zéro).

b) l'opposition nom /vs/ adjectif

- fonction identificatrice ou d'inclusion (ou d'appartenance) :

(vii) *Le paratonnerre est* **un appareil** *destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre.*

(viii) *Ses travaux représentent* **un modèle** *de recherche médicale.*
(BNF, 1—11—75)

- fonction caractérisante :

(ix) *Les paratonnerres sont* **indispensables** *dans les grandes villes.*

(x) *La saison des pluies avait été* **mauvaise.**

La fonction caractérisante peut également être réalisée au moyen d'un prédicat nominal sans article et susceptible de recevoir la détermination d'un nombrant, signe de l'adjectivation :

(xii) *Il est très* **homme du monde.**

c) l'unité verbale qui lexicalise le verbe abstrait ÊTRE :

- fonction d'identification : *constituer, représenter, former, composer,* etc. :

(xiii) *Plus de 160 oeuvres d'une centaine d'artistes (...)* **constituent** *un panorama qui peut fournir une excellente occasion d'approcher cette branche de l'art.*
(BNF, 3—4—75)

(xiv) *Cette peinture* **représente** *un bouquetin et daterait d'environ 16.000 ans.*
(BNF, 7—1—76)

(xv) *Ces bâtiments* **forment** *un vaste ensemble.*

- fonction caractérisante : *rester, demeurer, passer pour,* etc. :

(xvi) *Elle* **restait** *peureuse, hésitante.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xvii) *Ces points* **demeurent** *encore obscurs.*

11.2. Les verbaux statiques d'expérience subjective

Il existe en français plusieurs classes de verbaux qui expriment l'état psychique ou physiologique d'un être animé. On peut distinguer en général deux types de structures essives :

a) les structures qui engagent un verbe de type *être ;*

b) les structures qui engagent le verbe *avoir.*

11.2.0. Les verbaux adjectifs qui comportent un Loc co-occurrent à un Abs expriment l'état résultatif : *(mé)content, enchanté, ravi, satisfait, (mal)heureux, triste, désespéré, gai, joyeux, surpris, en forme, en train,* etc.

Ces adjectifs peuvent se construire absolument ou s'accompagner de l'explicitation de la cause qui a provoqué l'état présenté comme le résultat de l'action de cette cause :

(i) *Catherine était très* **triste** *de s'être habillée pour rien...*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ii) *Tu es trop* **content** *de pouvoir te débarrasser de moi.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(iii) *Je suis* **heureux** *d'avoir vécu durant notre étonnante époque.*
(MAUROIS, *Lettre ouverte*)

(iv) *Il parut* **surpris** *que j'eusse deux noms.*
(A. FRANCE, *Sur la pierre blanche*)

Il est à remarquer que très souvent les participes passés des verbes causatifs expriment l'état résultatif ; ils sont accompagnés, dans la plupart des cas, par un complément d'agent, réalisation de surface de l'Erg de la structure sous-jacente, qui atteste la valeur résultative de la construction :

(v) **Absorbée par son chagrin,** *elle les entendait à peine.*
(*Femmes d'aujourd'hui*)

(vi) *Un autre homme, au visage* **bouffi par l'alcool,** *le pourpoint* **taché de sauce,** *l'emporta sur celui qui avait manifesté avec tant d'ardeur contenue l'envie de gagner.*
(*Femmes d'aujourd'hui*)

Les verbaux d'état peuvent s'insérer dans une structure complexe constituée d'un verbe de jugement, de déclaration, de volonté ou d'appréciation subjective + le sujet monté du verbe *être*, effacé en structure de surface et d'un verbal d'état :

(vii) *Je trouve* **qu'il est insignifiant.** *Je* **le** *trouve insignifiant.*

Les principaux verbes qui se prêtent à cette construction sont : *aimer, croire, déclarer, détester, dire, estimer, juger, préférer, prétendre, savoir, sentir, supposer, trouver, voir, vouloir*, etc. :

(viii) *Je vous* **crois capable** *de réussir.*
(DFC)

(ix) *Le président* **a déclaré** *la séance* **ouverte.**
(DFC)

(x) *Il se* **trouve justifié** *s'il distingue une „seconde manière"...*
(C. CHONEZ, *Giono par lui-même*)

(xi) *Dérys ne lâchait pas La Patrie qu'il* **tenait dépliée...**
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(xii) *Je lui dis que je la* **trouvais charmante...**
(A. FRANCE, *Sur la pierre blanche*)

Les structures caractérisantes et surtout les structures d'identification connaissent aussi une rection indirecte du nominal qui exprime la qualité ou l'identité : *considérer comme, passer pour, retenir comme, tenir pour, traiter en (de, comme)*, etc. :

(xiii) *Il passe pour un imbécile.*
(DFC)

(xiv) *Tu m'as traité en ennemi.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

Certains des adjectifs d'état peuvent figurer dans une construction impersonnelle avec la thématisation de l'état et comportant seulement un Abs postadjectival : *il (c') est heureux que, il (c') est triste que,* etc. :

(xv) *C'est triste que le petit de Louise soit mort.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

Le Loc des phrases impersonnelles peut aussi être réalisé par un G/Prép introduit par la préposition *pour,* marqueur du Bénéfactif, auquel cas la structure se rapproche des structures directionnelles (v. **supra** 8.1.1.) :

(xvi) *Il est triste* **pour Pierre** *qu'il n'ait pu réussir.*

(xvii) *C'est bien triste* **pour vous.**

11.2.1. Le verbe *avoir* peut constituer des structures essives qui expriment un état psychologique ou physiologique d'un sujet affecté (l'Expérimentateur) : *avoir faim, soif, chaud, froid, mal, peur, honte,* etc. :

(i) *Elle* **avait sommeil,** *elle* **avait faim,** *mais comme elle était heureuse.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

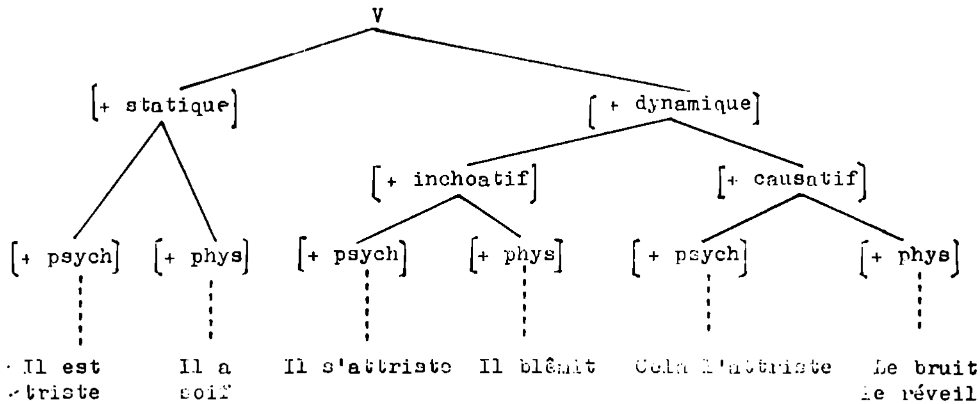
(ii) *Il* **a honte** *de ce qu'il a fait.*

(DFC)

11.3. Conclusions

A la base des verbaux d'état il y a le verbe abstrait ÊTRE qui s'oppose comme un verbe statique aux verbes dynamiques DEVENIR et CAUSER DEVENIR qui s'inscrivent dans des structures dynamiques.

Les verbes d'expérience subjective qui régissent un Loc de personne affectée (un Expérimentateur) se laissent donc classifier d'après l'opposition statique /vs/ dynamique de la manière suivante :



Entre les structures statiques et les structures dynamiques il existe certaines relations que l'on peut déceler à plusieurs niveaux d'analyse :

a) le niveau des formants lexicaux.

Un grand nombre de verbes dynamiques prennent pour point de départ des adjectifs d'état : *blême — blémir, pâle — pâlir, noir — noircir,* etc.

b) au niveau syntaxique

Il existe des relations constantes entre les structures essives et les structures causatives, les premières apparaissant souvent comme des résultats d'un cause agissante. Explicité dans la chaîne, cet Abl de la cause (Erg) rapproche les structures respectives des structures directionnelles.

Certains adjectifs d'état peuvent se construire avec un Loc directionnel réalisé soit par un datif flexionnel, soit par un constituant introduit par la préposition *pour* (Bénéfactif) ; il s'agit particulièrement de structures impersonnelles avec la thématisation de l'état. Au point de vue des structures où ils peuvent s'insérer les adjectifs d'état peuvent se répartir comme suit :

Structure / Adjectif	Je + P	Il_{imp} + que + P	Il_{imp} + dat + que + P	Il_{imp} + pour N + que + P
content	+	—	—	—
heureux	+	+	—	+
agréable	—	+	+	+
regrettable	—	+	—	+

Il existe enfin des relations entre les structures inchoatives et les structures essives qui se traduisent par des oppositions constantes entre le verbe et la structure prédicative avec verbe *être : Il souffre — Il est souffrant ; Il se meurt — Il est mourant,* etc.

Il convient également de souligner la relation qui s'établit entre l'essif de l'état et l'essif de la possession, interprétables tous les deux comme des manifestations d'une même structure l o c a t i o n n e l l e.

L'utilisation de ce modèle implique que l'on établisse des correspondances entre la position (l'état), la direction et le changement qui interviennent dans la manière dont lè sujet appréhende le monde réel.

IDÉES À RETENIR

- Les structures *essives* n'impliquent aucune discontinuité, spatiale ou qualitative, de l'être ou de l'objet considéré.
- Les structures essives sont interprétables en termes de *location.* La structure sous-jacente de ces phrases comporte un verbe ÊTRE et un Loc co-occurrent à un Abs sous le même noeud.

- L'adjectif et le nominal en position de prédicat nominal peuvent se combiner avec le Loc.Abs subjectivisé par l'intermédiaire d'un verbe copule ou directement.
- On distingue quatre fonctions essentielles du verbe *être : existentielle, identificatrice, attributive* et *locative.*
- Les distinctions logiques qui se trouvent à la base des emplois prédicatifs du verbe *être* ne sont pas toutes pertinentes pour le plan linguistique. Les oppositions entre les fonctions d'appartenance et d'inclusion d'une part et la fonction caractérisante d'autre part sont réalisées au moyen du jeu des prédéterminants nominaux, de l'opposition adjectif /vs/ nom et des verbes qui lexicalisent le verbe ÊTRE.
- Il existe en français deux types essentiels de verbes d'état exprimant l'expérience subjective : les verbes de type *être (Il est malade)* et les verbes de type *avoir (Il a mal).*
- Les verbaux d'état peuvent s'inscrire dans des structures dérivées qui proviennent d'une structure complexe formée d'un verbe d'appréciation, de déclaration ou de volonté qui régit une phrase subordonnée essive. Le verbe *être* peut être effacé en surface et son sujet est alors monté sous la forme d'un objet direct.
- Entre les structures essives et les structures itinératives ou translatives il existe certaines relations qui se manifestent sur le plan des formants lexicaux et sur le plan de la structuration syntagmatique.

QUESTIONNAIRE

1. Trouvez des arguments en faveur de l'interprétation locationnelle des structures essives.
2. L'opposition [+ psych] /vs/ [+ phys] est-elle pertinente pour le plan syntaxique ?
3. Quelle est la relation qui s'établit entre les structures directionnelles qui engagent des verbes psychologiques et les structures essives comprenant des verbaux d'état ?
4. Quelle est la différence entre une structure essive qui explicite la cause du résultat et une structure causative ?
5. Quel est le rapport entre l'essif et le résultatif ?
6. Quels sont les verbes qui régissent une structure essive (dérivée) hypothétique ?

DOCUMENTS

1. Etudiez les structures essives du texte suivant :
   Il trouva la mère et le fils enlacés, et la mère tout inquiète, les yeux mouillés de larmes, qui disait :
   „Tu n'a pas de mal ? tu es sûr ? Oh ! comme tu as dû avoir peur, mon petit Jacques !

— Un rude petit bonhomme, déclara Lupin.
Elle ne répondit pas, elle palpait le jersey de l'enfant comme Lupin l'avait fait, sans doute pour voir s'il avait réussi dans sa mission nocturne, et elle l'interrogea tout bas.
„Non, maman ... Je t'assure que non", dit l'enfant.
Elle l'embrassa doucement et le câlina contre elle, si bien que l'enfant, exténué de fatigue et d'émotion, ne tarda pas à s'endormir. Elle demeura longtemps encore penchée sur lui. Elle-même semblait très lasse et désireuse de repos.
Lupin ne troubla pas sa méditation. Il la regardait anxieusement avec une attention dont elle ne pouvait pas s'apercevoir, et il nota le cerne plus large de ses paupières et la marque plus précise de ses rides. Pourtant il la trouva plus belle qu'il ne la croyait, de cette beauté émouvante que donne l'habitude de souffrir à certaines figures plus humaines, plus sensibles que d'autres.
Elle eut une expression si triste que, dans son élan de sympathie instructive, il s'approcha d'elle et lui dit :

„J'ignore quels sont vos projets, mais quels qu'ils soient, vous avez besoin de secours. Seule, vous ne pouvez pas réussir.

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

2. Dans le texte ci-dessous relevez les essifs résultatifs :

Il appuya sur elle un long regard et tourna les talons sans répondre. Epuisée, Maria se laissa aller sur son oreiller. L'illusoire énergie qui l'avait stimulée pendant l'affrontement n'avait été que passagère et l'avait brusquement abandonnée. Elle n'était plus qu'une femme accablée par le sort et rongée par l'anxiété de l'incertitude du lendemain.

Rosalia revint quelques instants plus tard, avec le même bol ébréché et une galette de maïs qu'elle déposa en silence sur la caisse retournée qui tenait lieu de chevet. Puis, sans regard pour la prisonnière, elle se retira.

(L. ROBIN, *L'hacienda maudite*)

3. Etudiez dans le texte ci-dessous les structures essives et les structures translatives :

Il est par excellence le reporter des pays où il ne se passe rien, rien pour le regard du voyageur en quête de sensation. Mais son oeil sait montrer l'herbe qui pousse, le soleil qui se lève, l'enfant qui grandit et la lente et majestueuse coulée du grand fleuve de la vie. Boubat nous rappelle qu'il y a au total dans le monde plus d'hommes qui vivent une vie saine et normale, plutôt qu'un enfer de souffrances.

Boubat ne fait rien sans le consentement des êtres qu'il photographie et il semble même qu'il ait su s'assurer de leur secrète amitié. Il ne cherche pas à s'effacer, à devenir un témoin invisible ; il est admis, accepté de ceux dont il désire l'image. Aussi ses photographies sont-elles incomparables de limpidité et l'on peut y lire un discret signe d'abandon et de confiance.

(BNF, 3—4—76)

EXERCICES

1 Remplacez les structures résultatives par des structures causatives en introduisant, s'il y a lieu, un Erg dans la phrase :

— Atterrée par cette révélation elle demeura muette. — Essoufflée, fatiguée, elle se jeta sur l'herbe. — Découragée et sans force, elle dut y renoncer. — Intriguée, elle demanda des renseignements supplémentaires. — Gagnée par une subite lassitude elle alla s'allonger sur le lit. — Contrariée, elle se tut. — Le réduit était mal éclairé. — Après une toilette sommaire elle se sentit plus fraîche. — L'obscurité était oppressante. — Elle était lasse et pourtant le sommeil la fuyait. — Interloquée, elle leva la tête et le toisa sans aménité.

2. Quelle est la structure essive correspondant aux phrases causatives suivantes :

— La mauvaise nourriture l'avait affaibli. — La chaleur l'incommodait. — L'effort l'avait brisée. — La fatigue l'avait exténuée, elle finit par s'endormir. — La vive lumière l'aveugla. — Le manque d'air l'étouffait.

3. Transformez les phrases ci-dessous en une structure sans verbe *être* et avec sujet monté :

— Je trouve qu'il est fort déplaisant. — Je crois que vous êtes capable de le convaincre. — Je sentais qu'elle était épuisée de fatigue. — Supposons que le problème soit déjà résolu. — Il prétendait qu'il était son meilleur ami. — Il considère qu'il est indigne de cet honneur. — Un instant nous crûmes que nous étions sauvés. — Je sentais que quelqu'un m'entraînait. — Je trouvais qu'il était ridicule avec ses grands airs.

4. Choisissez parmi les adjectifs suivants ceux qui peuvent figurer dans les structures suivantes ; introduisez-les dans des phrases complètes : ravi, content, heureux, doux, agréable, enchanté, déplorable, dur, grave, étonnant, délicieux, connu, aisé, terrible, odieux, étranger

(a) Il est ... que ...
(b) Il m'est ... de ...
(c) Il m'est ... que ...
(d) Je suis ... de ...
(e) Je suis ... que ...

5. Remplacez les points par l'article indéfini ou l'article zéro suivant le cas et étudiez les fonctions du prédicat *être :*

— J'étais alors ... petit garçon. — Il faut être ... bon camarade. — Ne t'inquiète pas pour moi, je suis ... homme, je suis ... soldat, je sais supporter la faim et la soif. — Ce n'était pas ... femme faible et effrayée prête à se soumettre. — Il n'est pas ... homme à manquer

de parole. — Pierre est ... homme extrêmement discret. — Il est ... homme de parole. — Pierre était professeur de français à l'étranger. — Pierre est ... professeur très apprécié pour ses qualités pédagogiques.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BENVENISTE, E., 1966. — *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.

KIEFER, FERENC, 1974. — *Essais de sémantique générale*, trad. fre, Repères Mame, Paris.

LYONS, JOHN, 1970. — *Linguistique générale*, Larousse, Paris.

L'ASSOCIATIF

L'ASSOCIATIF

12. LE LOCATIF POSSESSIF

12.0. Location et possession

Les parallélismes entre les constructions locatives et les constructions possessives est considéré comme un universal ou un quasi-universal du langage. En examinant un grand nombre de correspondances qui ne peuvent en aucun cas être aléatoires, les linguistes ont été amenés à émettre l'hypothèse que dans de nombreuses langues, sinon dans toutes les langues, les constructions existentielles et possessives proviennent de locatifs (J. Lyons, 1967).

Parmi les indices révélateurs de cette source commune du locatif et du possessif il faut mentionner :

a) l'emploi de la copule *être* avec des noms de lieu aussi bien qu'avec des noms de personnes :

(i) *Le livre* **est** *sur la table.*

(ii) *Ce livre* **est** *à moi.*

b) le choix du même relateur prépositionnel pour les deux types de rapports :

(iii) *Il est* **à** *Paris.*

(iv) *Il est* **à** *lui.*

c) le fait que le verbe de possession *avoir*, qui représente d'ailleurs une création tardive dans l'histoire de la langue (E. Benveniste, 1966), peut indiquer, en présence d'une particule déictique (*y*), l'existence et la localisation spatiale (l'essif) :

(v) *Il y avait des livres sur la table.*

De même, certaines phrases centrées autour du verbes *avoir* sont ambiguës quant à la relation de possession et expriment plutôt une localisation :

(vi) *J'ai de l'argent sur moi.*

Cette phrase admet une double leçon :

(vii) *J'ai de l'argent sur moi et cet argent m'appartient.*

(viii) *J'ai de l'argent sur moi, mais cet argent ne m'appartient pas.*

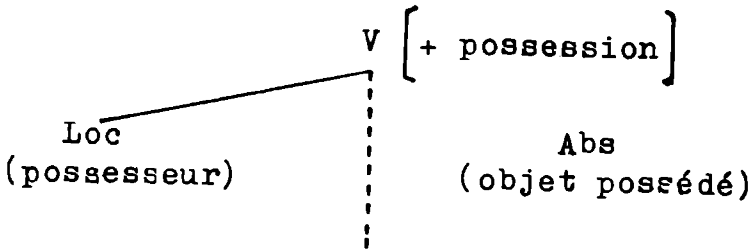
Le verbe *avoir* apparait ainsi comme un verbe d'état aussi bien que comme un verbe de possession. Il entre dans de nombreuses suites verbales se caractérisant par le trait [+ expérience subjective] : *avoir faim*, *avoir honte*, *avoir la fièvre*, etc. „Dans aucun de ses emplois, *avoir* ne se réfère à un objet mais seulement au sujet‘ (E. Benveniste, 1966 : 198).

Les deux auxiliaires essentiels, *avoir* et *être*, peuvent figurer dans les trois types de phrases mentionnés :

Rapport / Verbe	Existentiel	Possessif	Locatif spatial
être	+	+	+
avoir	+	+	+

La phrase qui exprime une relation de possession est interprétée dans la théorie localiste comme un sous-type de locatif, qui se différencie des autres types par les traits de sa structure et non par les relations casuelles qu'elle met en oeuvre.

La phrase possessive, sous sa forme élémentaire, se laisse représenter de la manière suivante :



Le Loc des phrases possessives est un essif, mais la relation de possession peut se combiner avec une relation directionnelle dans une phrase qui exprime l'attribution d'une relation de possession. (v. infra 12.5.2.2.)

12.1. Possession aliénable /vs/ possession inaliénable

Il existe des rapports de possession qui, par leurs propriétés syntaxiques, se séparent des autres structures possessives. Il s'agit particulièrement de nominaux qui désignent des parties du corps humain, des facultés psychiques et qui se comportent différemment des nominaux

qui ont pour référents de simples objets. Beaucoup de langues ont des affixes spéciaux pour marquer les noms qui sont obligatoirement possédés et ceux qui ne le sont pas (Ch. J. Fillmore, 1968 : 61 sqq). Les premiers sont des objets possédés i n a l i é n a b l e s, tandis que les seconds sont des possessions a l i é n a b l e s.

Mais il faut faire remarquer que la possession inaliénable est une catégorie gramaticale plutôt qu'une catégorie du monde environnant. Les noms d'une langue naturelle donnée peuvent être classifiés d'après ce trait syntaxique, mais ce qui est considéré comme possession inaliénable dans une langue peut ne pas l'être dans une autre langue. Ainsi, en français, les noms qui désignent des facultés psychiques ne se comportent pas comme les noms qui expriment des parties du corps humain :

(i) *J'admire votre confiance.*

(ii) *J'attire votre attention sur ces détails.*

Par contre, les substantifs qui désignent des pièces de vêtements peuvent, dans certaines conditions, se comporter comme des possessions inaliénables :

(iii) *Elle s'est déchiré la robe.*

Dans une analyse des structures possessives il convient également de tenir compte de la nature du verbe pivot de la phrase ; tous les verbes ne se prêtent pas à la construction dative, caractéristique des noms possessions inaliénables, quel que soit le nom régi :

(iv) *Elle détourna ses yeux.*

Une phrase que **Elle se détourna les yeux* est inconcevable.

Parmi les particularités grammaticales de la possession inaliénable en français contemporain il convient de retenir :

a) le datif possessif.

La possession inaliénable s'oppose à la possession aliénable par le choix du datif possessif en opposition avec le prédéterminant possessif :

(v) *Pierre s'est cassé la jambe.*

(vi) **Pierre a cassé sa jambe.*

(vii) *Pierre a cassé ses jouets.*

(viii) **Pierre s'est cassé les jouets.*

b) des constructions caractérisantes spécifiques.

Ces structures contiennent une caractérisation de l'objet possédé qui ne se prête qu'à la possession inaliénable :

(ix) *Elle est fine des doigts.*

(x) *Elle est bien faite des jambes.*

(xi) **Elle est fine d'étoffe.*

(xii) **Elle est bien faite des vêtements.*

(in Fillmore, 1968 : 64)

c) certaines restrictions qui pèsent sur les verbes de possession *(posséder* ou *avoir)* :

La plupart des verbes de possession ne peuvent régir un nom qui désigne une possession inaliénable que si celui-ci est accompagné d'un caractérisant :

(xiii) *Il avait les yeux fiévreux, trop enforcés dans les orbites.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien)*

(xiv) **Il avait les yeux.*

Ces restrictions sont fonction aussi de l'emploi du prédéterminant (article défini).

Il faut préciser que les noms qui expriment des possessions inaliénables apparaissent, au point de vue syntaxique, comme des termes non marqués, car ils peuvent s'insérer dans les structures caractéristiques des possessions aliénables :

(xv) *J'ai touché son bras.*

(xvi) *Je lui ai touché le bras.*

12.2. **Les structures possessives**

Le rapport de possession regroupe une gamme très étendue de procédés, dont les caractéristiques syntaxiques et sémantiques permettent leur utilisation dans des contextes très diversifiés.

Parmi ces procédés il faut mentionner :

(a) les verbes de possession : *avoir*, *posséder*, *appartenir*, etc.

(b) les constructions adnominales : *Le livre de Pierre,* pronominalisables par des substituts spécialisés pour le rapport de possession : *son, le sien, en, dont, à lui* (et leurs variantes de personnes).

(c) le datif possessif (réalisé par un pronom personnel au datif ou par un réfléchi).

(d) l'accusatif possessif.

Décrire les constructions à Loc Poss c'est détailler tous les éléments constitutifs, ainsi que les rapports qu'ils entretiennent. Plusieurs critères peuvent présider à l'identification des phrases possessives :

- la nature des verbes de la phrase et les contraintes que ces verbes subissent
- la nature sémantique du sujet superficiel
- la nature sémantique de l'objet superficiel

Les phrases possessives peuvent donc donner lieu à deux séries de remarques : les unes concernent la description proprement dite des constituants, les autres la représentation en structure sous-jacente et les règles qui président au choix du sujet et de l'objet.

12.3. **Les verbes de possession**

Les verbes marqués du trait [+ poss] se distinguent entre eux par le choix du sujet, par des traits sémantiques supplémentaires, par la structuration superficielle. Plusieurs sous-classes de verbes de possession pourraient ainsi être établies :

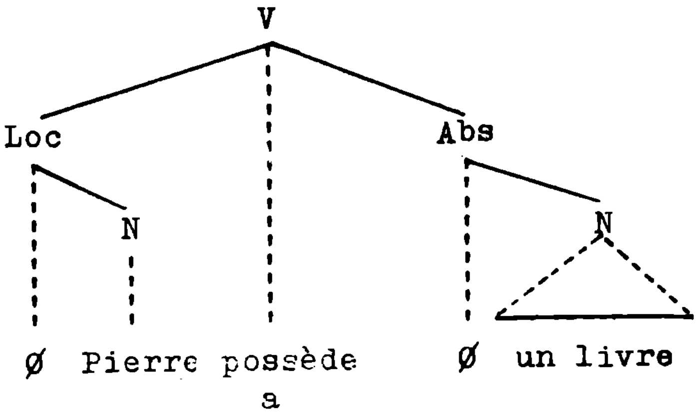
(a) les verbes qui choisissent le Loc du possesseur en position de sujet superficiel et l'objet possédé en position d'objet direct : *avoir, posséder, détenir, comporter, disposer, bénéficier, jouir,* etc.

(b) les verbes qui choisissent l'objet possédé en position de sujet et le possesseur en position de complément d'objet indirect introduit par *à* ou pronominalisé par *lui : être, appartenir.*

(c) les verbes possessifs qui sont marqués aussi par le trait [+ causatif] et ayant le sens „faire avoir" : *procurer, fournir,* etc. (v. supra 6.1.0.).

12.3.0. Dans les verbes de type *avoir* c'est le Loc du possesseur qui est subjectivisé ; c'est la position caractéristique des noms [+ animé], qui ont tendance à être la thème de la phrase (J. Lyons, 1970 : 301).

La structure sous-jacente des verbes de ce type pourrait être représentée de la manière suivante :



Il faut mentionner que le position d'objet direct est seule possible pour l'objet possédé, le verbe *avoir* étant un pseudo-transitif qui ne peut pas être tourné au passif.

Le verbe *avoir,* tout comme les autres verbes de possession, ne peut régir une possession inaliénable que dans des conditions déterminées (présence obligatoire du caractérisant) :

(i) *Il avait un front bas, des cheveux ébouriffés.*

(ii) *Elle aussi avait ces prunelles grises, ces paupières fatiguées de ceux que le courage a abandonnés.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien)*

Le verbe *avoir* peut se combiner avec un prédéterminant possessif, porteur d'une valeur sémantique supplémentaire (habitude, familiarité, trait caractéristique, etc.) :

(iii) *Le commissaire Maigret avait toujours sa pipe aux dents.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien)*

(iv) *Maigret avait son expression la plus neutre, son regard le plus vide de pensées.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien)*

Le verbe *posséder* est un synonyme de *avoir*, mais il ajoute l'idée de possession effective :

(v) *Ainsi, Arsène Lupin ne possédait aucune preuve.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal)*

(vi) *Ce médecin possède une longue expérience.*

(DFC)

Le verbe *posséder* non plus n'a pas de passif „On ne saurait dire „ce domaine a été possédé par X ; il est maintenant possédé par l'Etat" ; ce qui rend un tel passif irrecevable est le fait que *posséder* affecte non l'objet mais le sujet. C'est seulement dans un sens dévié, qui fait de *posséder* l'équivalent de „dominer, subjuguer, assujettir" qu'on pourra dire : „il est possédé du démon, il est possédé par la jalousie" et qu'on parlera d'un „possédé"." (E. Benveniste, 1966 : 199).

Avec un nom de personne en position d'objet possédé, le sens du verbe *posséder* est différent : „duper qq un, le berner" :

(vii) *Je me suis laissé posséder comme un enfant de choeur.*

Le verbe *détenir* est un synonyme intensif du verbe *avoir* qui signifie „garder en sa possession" :

(viii) *La presse n'a fait que reproduire la version qui lui a été donnée. La vraie, ce sont les gens qui sont ici avec moi qui la détiennent.*

(Femmes d'aujourd'hui)

Les verbes *disposer de, jouir de, bénéficier de, profiter de,* etc. indiquent une possession temporaire „avoir l'usage de" :

(ix) *En même temps que d'une image de belle taille, on dispose ainsi d'une information constante . . .*

(Paris-Match)

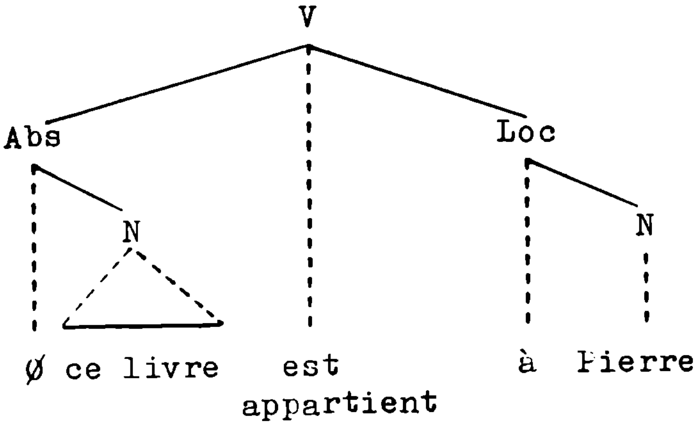
Le verbe *connaître* est un verbe de connaissance qui peut avoir la valeur d'un verbe de possession, étant une forme „emphatique" du verbe *avoir :*

(x) *La pièce a connu un grand succès.*

Les verbes qui expriment un rapport d'inclusion sont des verbes apparentés sémantiquement aux verbes de possession : *comporter, contenir,* etc. :

(xi) *Son discours comportait trois parties.*
(DFC)

12.3.1. Les verbes de possession du type *être à, appartenir* présentent un rapport inversé, en ce sens que c'est l'objet possédé qui est thématisé et apparaît en position de sujet :



Le verbe *être à* se trouve à la base du verbe *avoir ;* cette hypothèse est vérifiée en diachronie.

Le verbe *appartenir,* qui présente la même structure que le précédent, exprime non seulement la possession mais aussi l'inclusion :

(i) *Il s'agit d'un vieux complet qui ne lui appartient pas.*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(ii) *Ce livre appartient au genre des essais philosophiques.*
(DFC)

Le verbe *appartenir* connaît aussi une forme pronominale :

(iii) *Elle ne s'appartenait plus.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

12.3.2. Les verbes de possession causatifs peuvent être divisés en deux sous-classes suivant qu'il s'agit de simples causatifs „faire avoir" : *procurer, fournir,* etc. ou des causatifs réflexifs : *se procurer, obtenir, s'approprier,* etc. En outre, les verbes de ce type peuvent exprimer l'intention, réalisée ou non : causatifs : *donner, offrir,* etc., causatifs réflexifs : *demander, quêter, quémander, mendier,* etc. Tous ces verbes s'inscrivent dans des structures directionnelles qui engagent un datif flexionnel :

(i) *La lecture lui procure toujours un très grand plaisir.*

(ii) *Qui s'est approprié le livre que j'avais sur mon bureau?*
(DFC)

(iii) *Maintenant, vos amis peuvent offrir Orangina chez eux.*
(Paris-Match)

(iv) *Son regard quêtait l'approbation de M. de Houton.*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

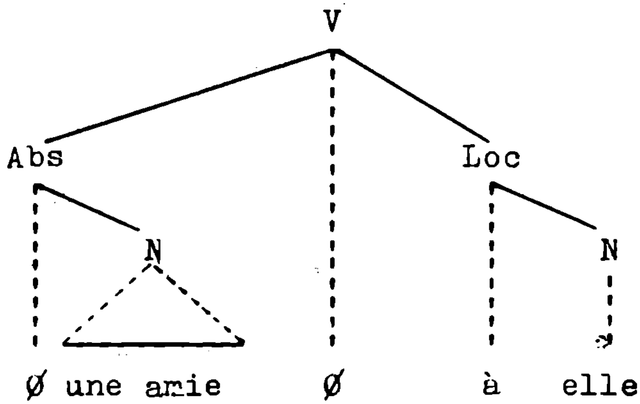
12.4. Les structures possessives adnominales

Les structures possessives adnominales sont interprétées dans la grammaire générative-transformationnelle comme des structures dérivées à partir de phrases sous-jacentes ayant un prédicat de possession à deux places, le possesseur et l'objet possédé.

Les structures nominales revêtent en français plusieurs formes :

(a) le datif adnominal réalisé par un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *à :*

(i)



(ii) — *Qui est cette personne qui est avec vous ?*
— *C'est une amie à moi.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(iii) — *Isaac Goldberg est arrivé dans sa voiture à lui, une Minerva . . .*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

La datif adnominal est le moyen dont se sert le français pour désambiguïser les structures à prédéterminant possessif, neutres au point de vue de l'identité référentielle : possesseur — sujet de la phrase possessive :

(iv) *Il lui parlait de ses projets.*

(v) *Il lui parlait de ses projets à lui.*

(vi) *Il lui parlait de ses projets à elle.*

Si le datif adnominal est réalisé par un nominal nom propre de personne, la structure est marquée stylistiquement :

(vi) *Le fils à Marie*

(b) le syntagme génitival dans lequel le Loc du possesseur prend la forme d'un déterminant introduit par la préposition *de :*

(vii) *Un autre camarade de mon père.*

(viii) *Le camarade de mon père.*

(ix) *Ma main caressait les cheveux d'Hélène.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

Si le nominal qui représente l'objet possédé est défini il se laisse substituer :

- par un prédéterminant (pronom) posessif de la troisième personne :

(x) *Son camarade*

(xi) *Le sien*

- par le pronom *en :*

(xii) *Il (...) copia les numéros des billets,* **en** *adressa la liste à la Sûreté bruxelloise à qui il demanda d'***en** *rechercher la provenance.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

Les règles qui président à l'emploi du pronom *en* en concurrence avec le prédéterminant possessif de la troisième personne sont commandées par les distinctions suivantes :

— les traits inhérents du nominal prossesseur :

Si le nominal est marqué du trait [— animé] on emploie *en*, si c'est un nom ([+ humain] on emploie le possessif :

(xiii) *Je connais cet ouvrier et j'admire* **son** *habileté.*

(in A. Rougerie, *L'étude pratique*, 324)

(xiv) **Je connais cet ouvrier et j'***en** *admire l'habileté.*

(xv) *Je connais cet atelier et j'***en** *admire l'aménagement.*

(in A. Rougerie, *Ibid.*)

L'emploi du possessif avec un nom de chose tend à gagner du terrain, le tour avec le pronom *en* étant caractéristique de la langue littéraire :

(xvi) *Ces arbres sont magnifiques et* **leurs** *fruits sont excellents.*

(xvii) *Ces arbres sont magnifiques et les fruits* **en** *sont excellents.*

(in A. Thomas, *Dict.*, 240)

— la nature du rapport qui relie les termes du sytangme

Le possessif semble naturel toutes les fois qu'il existe un rapport de possession entre les termes constitutifs du syntagme, c'est-à-dire toutes les fois que l'on peut paraphraser le tour par une phrase avec le verbe *avoir :*

(xviii) *Ne répondez pas à cette lettre, le ton* **en** *est impertinent.*

(in J. Hanse, *Dict.*, 278)

„Ce ne serait pas une faute d'employer le possessif dans ces phrases, parce qu'on peut y retrouver l'idée d'appartenance dont il a été question plus haut. On peut dire : la lettre *a* un ton (...). Mais peut-être l'adjectif possessif *(son ton est impertinent)* soulignerait-il ici d'une manière un peu insolite l'idée de possession." (J. Hanse, 1971 : 278).

Chaque fois que la possession n'est pas concevable, on se sert du pronom *en* qui traduit un rapport plus général d'association :

(xix) *J'ai vu ce monument,* **en** *voici la photo.*

(in A. Thomas, *Dict.*, 240)

L'emploi du possessif dans la phrase (xix) est irrecevable, cette structure ne pourrait pas être convertie en une structure avec *avoir :*

(xx) **Le monument a une photo.*

(in A. Thomas, *Dict.*, 240)

— la nature du verbe et la position que le nominal objet possédé occupe dans la phrase.

On ne peut pas employer *en* si l'objet possédé est sujet d'un verbe d'action qui a un complément d'objet direct :

(xxi) *L'arbre est abattu :* **ses** *branches jonchent le sol.*

(in A. Rougerie, *L'étude pratique*, 324)

(xxii) **L'arbre est abattu ; les branches* **en** *jonchent le sol.*

Le pronom *en* est de mise si le nom objet possédé est sujet du verbe *être :*

(xxiii) *Cette entreprise est sérieuse ; le succès* **en** *est certain.*

On peut employer le pronom *en* si le nominal objet possédé est complément d'objet direct ou attribut (prédicat nominal) :

(xxiv) *Il revint à sa maison natale et* **en** *parcourut mélancoliquement les pièces vides.*

(A. Thomas, *Dict.*, 240)

(xxv) *Il n'a pas seulement déclenché la résistance ; il* **en** *est resté l'âme jusqu'à la victoire.*

(in J. Hanse, *Dict.*, 278)

On ne peut pas employer *en* comme représentant d'un nom de chose possesseur si le nom de l'objet possédé est précédé d'une préposition :

(xxvi) *J'aime ce parc, j'apprécie la régularité de* **ses** *lignes.*

(in G. Mauger, *Gramm. pratique*, 138)

(xxvii) **J'aime ce parc, j'***en** *apprécie la régularité des lignes.*

— la position des deux arguments du prédicat de possession dans la phrase

Le prédéterminant possessif est obligatoire si le possesseur et l'objet possédé appartiennent à la même phrase et sont centrés autour d'un seul verbe superficiel :

(xxviii) *Remettez* **son** *couvercle à cette théière.*

(in G. Mauger, *Gramm. pratique*, 138)

- par un datif possessif :

(xxix) *Je* **lui** *caressais les cheveux.*

- par le pronom *dont :*

(xxx) *Il eût été difficile de lire une pensée quelconque sur le visage de Maigret,* **dont** *la dernière des qualités semblait bien être la subtilité.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

Si l'objet possédé est réalisé par un nominal précédé d'une prépostion, la variante du relatif est composée *(de qui, duquel) :*

(xxxi) *L'homme sur les pieds* **de qui (duquel)** *j'ai marché.*

(in J. Hanse, *Dict.*, 278)

12.5. Le datif possessif

Les éléments capables de déterminer le choix du datif possessif comme réalisateur du Loc du possesseur, en variation libre ou conditionnée avec le prédéterminant possessif, sont :

- le trait inhérent de l'Abs de l'objet possédé

Les possessions aliénables exigent que l'on emploie un prédéterminant possessif comme expression du Loc du possesseur, tandis que pour la possession inaliénable, le prédéterminant possessif et le datif sont en variation libre, sémantique ou conditionnée.

• la nature du rapport qui relie les deux arguments du prédicat de possession

A ce point de vue il convient de distinguer une possession réflexive s'il y a identité référentielle entre le Loc du possesseur et le sujet de la phrase ; il y a possession non réflexive si le sujet de la phrase est différent du Loc du possesseur.

• la subjectivisation et l'objectivisation du Loc et de l'Abs de la structure sous-jacente

Les règles qui président à la formation du sujet et de l'objet et qui sont fonction du verbe engagé commandent aussi le choix du prédéterminant possessif à l'exclusion ou en concurrence avec le datif possessif.

• le thème du verbe

Il existe des verbes qui en refusant la réflexivisation refusent de ce fait même l'expression du rapport de possession par un datif réfléchi.

Parmi les datifs qui traduisent en surface le Loc du possesseur il y en a qui s'inscrivent dans des structures locationnelles, comme il existe des datifs qui s'insèrent dans une structure directionnelle, suivant que le verbe est ou n'est pas orienté.

15.5.0. Abs de l'objet possédé (+ sujet)
Loc du possesseur (+ prédéterminant possessif ou + datif possessif)

En français, le choix du prédéterminant possessif ou du datif possessif comme réalisateurs du Loc du possesseur, si c'est l'Abs de l'objet possédé qui est choisi comme sujet de la phrase, est conditionné par deux facteurs :

• le trait inhérent de la possession
• le thème verbal

12.5.0.0. Si le nominal objet possédé est affecté du trait [+ aliénable] le prédéterminant possessif devient obligatoire :

(i) *Ses larmes jaillirent.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(ii) *Votre intervention risque de tout perdre.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

Avec un verbe ayant une diathèse interne passive, le simple datif n'exprime pas sans ambiguïté le rapport de possession. Une phrase telle que :

(iii) *Le couteau lui échappa des mains.*

est interprétable de deux manières : comme une possession ou comme une association temporaire, accidentelle. C'est toujours le prédéterminant possessif qui se charge de lever l'ambiguïté et d'orienter le décodage vers la possession :

(iv) *Son couteau lui échappa des mains.*

12.5.0.1. Avec une possession [– aliénable], le datif possessif peut être, dans certains contextes verbaux, en variation avec le prédéterminant possessif :

(v) *Sa main tremblait. — La main lui tremblait.*

(vi) *Son coeur battait. — Le coeur lui battait.*

(vii) *Sa tête tournait. — La tête lui tournait.*

Pour certaines unités verbales, le datif est seul possible :

(viii) *La tête lui fait mal.*

(ix) *La langue lui démange.*

(x) *Le oreilles lui tintent.*

(xi) *Le coeur lui pèse (lui lève, lui manque).*

Par contre, d'autres unités verbales imposent le choix du prédéterminant possessif comme unique réalisateur du Loc du possesseur :

(x) *Ses dents claquaient si fort que les mots devenaient inintelligibles.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(xi) *...ses nerfs continuaient à vibrer.*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xii) *Sa gorge se serrait...*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

Si le verbe est pronominal, c'est le prédéterminant possessif qui est obligatoire, il y a incompatibilité entre le datif possessif et l'Abs subjectivisé :

(xiii) *Son ventre s'arrondit.*

(xiv) *Ses traits se brouillèrent.*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(xv) *Mes cheveux se dressent sur la tête.*

Le datif possessif entraîne nécessairement la forme active du verbe :

(xvi) *Les cheveux me dressent sur la tête.*

12.5.0.2. Certaines phrases engagent un double Loc : un Loc du possesseur dativisé et un Loc de l'objet possédé ; ces deux Loc se trouvent dans une relation de tout à la partie :

(xvii) *Les cheveux* **lui** *tombaient* **dans les yeux.**
Abs Loc$_1$ Loc$_2$

(xviii) *Les cheveux roux* **lui** *collaient* **à la figure.**

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(xix) *Ses cheveux* **lui** *tombaient* **sur la nuque.**

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(xx) **Ses** *jambes* **lui** *rentraient* **dans le corps.**

(in P. Robert)

Cette structure apparaît comme une simple structure directionnelle, si le nominal marqué comme sujet n'exprime pas une possession inaliénable :

(xxi) **Son** *chapeau* **lui** *descendait sur le nez*

12.5.1. Loc du possesseur (+ sujet)
Abs de l'objet possédé (+ OD)
Possession réflexive

Dans cette structure, il y a recopiage du possesseur sous la forme d'un prédéterminant possessif ou d'un datif réfléchi. Le choix de l'un ou de l'autre de ces deux réalisateurs est dicté par les mêmes facteurs, le trait inhérent de la possession et le thème du verbe.

12.5.1.0. Si l'Abs est une possession [+ aliénable], le prédéterminant possessif est de mise :

(i) *Cottard enleva* **sa** *veste et frappa sur la tôle.*

(CAMUS, *La peste*)

(ii) *Il remit* **sa** *pipe en poche...*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(iii) *Il regarda* **sa** *montre.*

(J. ROMAINS, in P. Robert)

Le datif réalisé par un pronom réfléchi apparaît avec des noms qui désignent des objets assimilables à des possessions inaliénables, principalement avec des noms indiquant des pièces de vêtements que l'on porte, en variation libre avec le prédéterminant possessif :

(iv) *Il s'est sali la chemise — Il a sali sa chemise.*

(v) *Elle s'est déchiré la robe. — Elle a déchiré sa robe.*

Il est pourtant à remarquer que les phrases à prédéterminant possessif sont ambiguës quant à la réflexivité du rapport de possession :

(vi) *Pierre a sali sa chemise* { a) „Pierre a sali la chemise de Pierre"
b) „Pierre a sali la chemise de Jean" }

Le français peut utiliser le jeu prédéterminant possessif /vs/ datif possessif à des fins sémantiques :

(vii) *Il a fait sa valise.* (sens propre) / *Il s'est fait la valise* (fig.)

12.5.1.1. Si la possession est inaliénable, plusieurs situations sont à envisager :

a) avec un nom désignant une partie du corps humain le datif possessif est une variante préférentielle dans la grande majorité des cas :

(i) *Il émit un grognement affirmatif,* **se** *lava les mains...*
(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(ii) *Il a vu que l'autre* **s'était** *délié les bras...*
(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iii) *Hélène* **se** *mordit les lèvres.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(iv) *Il sortit son mouchoir et* **se** *bouchonna le visage.*
(R. M. du GARD, in P. Robert)

b) les noms désignant des facultés psychiques, l'état physique ou psychique, etc. sont traités comme des possessions aliénables et imposent le prédéterminant possessif ; on dit ainsi : *aggraver son cas, améliorer son état, rassembler ses esprits, reconnaître ses torts, apaiser sa faim, refaire sa vie*, etc. :

(v) *Il a achevé sa vie dans la retraite.*

c) le français trouve dans l'opposition prédéterminant possessif /vs/ datif possessif une ressource sémantique ; cette opposition formantielle correspond aux oppositions de contenu suivantes :

- objectif (Pd possessif) /vs) subjectif (datif possessif)

(vi) *Il s'essuya le front, soulagé.*
(SIMENON, *Le chien jaune*)

(vii) *En entrant, Cottard et Rambert essuyèrent leur front.*
(CAMUS, *La peste*)

(viii) *Tarrou se frappa le front.*
(CAMUS, *La peste*)

(ix) *Il soupira, tâta son épaule.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

La participation intense du sujet exige, comme il est naturel, l'emploi du datif réfléchi. „Si l'on cherche enfin, dans des oppositions systématiques une preuve de la vitalité de la voix pronominale, que l'on songe à des oppositions comme : *Il se lava les mains / Il lava ses mains.* Dans le premier cas, le sujet participe (...) tout entier à son action avec un sentiment profond de l'unité de sa personne physique. Dans le second, il prend une attitude détachée ; sans doute les mains lui appartiennent-elles (comme un objet quelconque), mais il ne les considère pas comme étant une part de lui-même, comme étant lui. Veux-je peindre les actes d'un criminel endurci qui vient de commettre un meurtre méthodique-

ment préparé, je dirai : „Il reprit son arme, lava soigneusement ses mains, sortit sans bruit“ (J. Stefanini, 1962 : 119).

• non figuré, propre (Pd possessif) /vs/ figuré (datif possessif)

Ainsi, on dit *brosser ses cheveux* mais *se brosser le ventre* „se priver de manger“.

d) dans le contexte de certains verbes, l'emploi du prédéterminant possessif est une variante obligatoire : il s'agit particulièrement des verbes réfractaires à la forme pronominale :

(x) *Le visiteur secouait* **sa** *tête...*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(xi) *Hélène regardait* **ses** *lèvres...*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

e) les noms qui expriment la possession inaliénable peuvent se dispenser de l'emploi du prédéterminant possessif :

(xii) *...le commissaire se contentait de hocher* **la** *tête...*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

(xiii) *Elle détourna* **la** *tête.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(xiv) *Mais l'homme haussa* **les** *épaules...*

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

f) en français, il existe une contrainte grammaticale suivant laquelle il est interdit d'employer le datif possessif en présence d'un qualifiant non nécessaire ; dans cette situation le prédéterminant possessif devient obligatoire :

(xv) *Elle se lava les mains. / Elle lava ses belles mains.*

(xvi) *Maigret (. . .) essuyait son front moite.*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

12.5.2. Loc du possesseur (+ datif possessif)
Abs de l'objet possédé (+ OD)
Possession non réflexive

L'opposition prédéterminant possesif /vs/ datif possessif apparaît seulement dans le cas de la possession inaliénable, la possession aliénable imposant le choix obligatoire du prédéterminant possessif.

12.5.2.0. Si la possession est non réflexive on a un prédéterminant possessif comme réalisateur conditionné de la possession aliénable :

(i) *Il a réparé sa voiture.*

(ii) *Le garde examina leurs papiers.*

On considère comme inacceptable des phrases telles que *°Il lui répare la voiture,* mais on admet des structures dans lesquelles le prédéterminant possessif se combine avec le datif ; ce datif exprime le Bénéficiaire (ou le perdant) de l'action (M. Gross, 1968 : 33) :

(iii) *Il* **lui** *répare sa voiture.*

(iv) *On ne* **lui** *a pas volé ses papiers.*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(v) *Une femme dévouée qui* **leur** *fait tiédir leur flanelle...*

(DUHAMEL, in P. Robert)

12.5.2.1. Dans le cas de la possession inaliénable, le prédéterminant possessif est en variation sémantique avec le datif possessif. La principale distinction que l'on attache à cette opposition de formants est subjectif (affectif) /vs/ objectif, le datif étant réservé aux phrases ayant une valeur de participation affective. „Si quelqu'un me prend le bras, il y a expression de la première idée (que la partie du corps est partie intégrante de la personne) ; mais dire à quelqu'un qui est fatigué „Prenez mon bras !" c'est faire de ce membre une simple chose, comparable à une canne ou à une béquille". (Ch. Bally, 1926 : 77 apud A. Granville Hatcher, 1944).

Le datif possessif est une forme préférentielle.

Le sujet de la phrase est le plus souvent un nominal [+ humain] :

(i) *Des demoiselles anglaises* **lui** *caressaient les bras et* **lui** *entouraient la taille.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ii) *Jean* **lui** *baigna le front avec l'eau fraîche de l'Arve.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(iii) *... il dut* **lui** *frapper l'épaule pour le réveiller.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iv) *Maigret, d'un geste machinal,* **lui** *tapota l'épaule.*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

Le sujet de la phrase peut être réalisé par un nominal [– animé] qui a le rôle d'un Erg (force agissante) :

(v) *Les flammes* **lui** *rôtissaient le visage...*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(vi) *En bien, vous aussi, toute cette histoire* **vous** *tourne la tête.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(vii) *La poudre* **lui** *blanchit le visage.*

(in P. Robert)

Le datif possessif peut être porteur d'une valeur figurée :

(viii) *On avait gardé le valet de pied après* **lui** *avoir bien lavé la tête.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

A un certain niveau de langue (français familier ou populaire), le datif possessif se combine avec le prédéterminant possessif, ce cumul ayant souvent une valeur affective péjorative :

(ix) *Je* **lui** *tiens* **sa** *main.*

(x) *Foi de Lupin, je* **te** *ferai cracher* **ta** *confession.*

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

Dans le cas de la possession non réflexive, il semble bien qu'une distinction plus raffinée des traits inhérents du nominal objet possédé soit nécessaire. Il faut constater que des substantifs qui normalement sont traités comme des inaliénables peuvent se construire avec le datif possessif :

(xi) *Ça* **lui** *éveille* **les idées...**

(C. CHONEZ, *Giono par lui-même*)

L'apparition du prédéterminant possessif (ou du syntagme génitival) est un fait très fréquent dans les structures non réflexives qui engagent une possession inaliénable, beaucoup plus fréquent que pour les structures réflexives :

(xii) *Si un homme, dans une querelle, casse le bras* **d'un autre homme,** *on* **lui** *cassera le bras à son tour.*

(MOUNIN)

(xiii) — *Ils ont raison, dit-elle, et lâcha* **son** *poignet.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(xiv) *Je touchais* **son** *bras.*

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(xv) *C'était le café traditionnel de la province française, où les clients serrent* **la main de la caissière...**

(SIMENON, *Le pendu de Saint-Pholien*)

12.5.2.2. Il existe en français une phrase possessive centrée autour d'un verbe orienté d'expérience subjective. Réduite à sa forme la plus simple, cette structure se présente ainsi :

V [+ expérience subjective]

GN_0 (+ sujet) [+ humain]

GN_1 (+ datif) possesseur [± animé]

GN_2 (+ OD) objet possédé [± animé]

Les verbes qui s'inscrivent dans cette structure possessive sont des verbes de perception ou des verbes de connaissance ; ils appartiennent à un inventaire assez restreint : *attribuer, prêter, soupçonner, supposer,*

(re)connaître, trouver, voir, etc. ; à cette liste viennent s'ajouter des verbes à la voix pronominale : *se voir, se découvrir, se sentir*, etc.

(i) *Michèle* **lui** *attribuait des pensées malveillantes.*
(MAURIAC, in P. Robert)

(ii) *— Il n'a pas, dit Anne-Marie Stretter à Charles Rossett, la voix qu'on* **lui** *prêterait à le voir. A voir les gens on* **leur** *prête des voix qu'ils n'ont pas toujours...*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(iii) *On ne* **lui** *connaissait aucun ami à Lahore.*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(iv) *On* **lui** *trouve un air résigné mais heureux.*
(M. DURAS, *Le Vice-consul*)

(v) *Girard ne* **lui** *avait jamais vu ce visage bouleversé de femme.*
(TROYAT, *L'Araigne*)

(vi) *...je doute que ma femme* **se** *sente le courage d'assister à ce déjeuner.*
(SIMENON, *Maigret se fâche*)

(vii) *Il trouva une place d'aide-chauffeur qui va lui donner l'occasion (...) de* **se** *découvrir une vocation de mécanicien.*
(Bulletin critique du livre français)

(viii) *Il* **se** *voyait une mine cadavérique.*

Ce relevé de phrases occasionne les constatations suivantes :

(a) Les verbes qui régissent un datif flexionnel du possesseur et un objet direct de l'objet possédé peuvent apparaître aussi dans des structures différentes du point de vue de leur organisation superficielle, mais qui n'en peuvent pas néanmoins être considérées comme des paraphrases des structures datives orientées :

• une structure complexe avec une proposition complétive comportant le verbe *avoir* :

(ix) *Dans la pénombre elle* **lui** *voyait un visage à la bouche béante et aux yeux fixes.*
(TROYAT, *L'Araigne*)

(x) *Mais il vit* **qu'elle avait des yeux grands ouverts et fixes...**
(SARTRE, *L'âge de raison*)

(xi) *Il ne* **se** *sentait pas le courage de refuser.*

(xii) *Il sentait* **qu'il n'avait pas le courage de refuser.**

• une structure avec adjectif possessif et ‚accusatif' de l'objet possédé :

(xiii) *Il* **lui** *voyait un air distrait.*

(xiv) *Il voyait* **son** *air distrait.*

• une structure avec un déterminant spatial introduit par une préposition : *à, chez, en, dans (supposer à qq un, chez qq un ; trouver à qq un, en qq un, dans qq un)* :

(xv) *Simplement je n'ai jamais compris ce que tu trouvais* **en lui** *de tellement extraordinaire.*

(SARTRE, *L'âge de raison*)

(= *ce que tu* **lui** *trouvais de tellement extraordinaire)*

Si le datif flexionnel représente un nominal [– animé], la paraphrase possible engage le pronom adverbial *y* :

(xvi) *Ma solitude m'a semblé sévère, mais je* **lui** *ai trouvé des charmes inattendus.*

(apud K. Sandfeld, *Syntaxe*, I, 53)

(= *j'***y** *ai trouvé des charmes inattendus)*

Ces paraphrases permettent d'identifier les rapports qui existent entre les constructions locatives et les constructions existentielles et possessives.

Tous les verbes de perception et de connaissance ne peuvent pas régir un datif flexionnel du possesseur, tout en admettant la construction avec *avoir* ou avec un locatif spatial :

(xvii) *Elle a remarqué aussi* **qu'il avait deux dents en or.**

(SIMENON, *Picpus*)

(xviii) **Elle* **lui** *a remarqué deux dents en or.*

Un grand nombre de verbes admettent la construction avec le déterminant local, mais n'admettent pas le datif possessif :

(xix) *Un des reproches les plus persistants que Baudelaire adresse à Ingres, c'est le penchant trop facile qu'il décèle* **en lui** *à suivre toutes les traditions de l'école, ce qui, l'amène à constater* **chez lui** *une absence de la „fatalité du génie".*

(J. MOUTON, *Baudelaire et Ingres*)

(xx) **...le penchant qu'il* **lui** *décèle à suivre* (...) *à* **lui** *constater une absence...*

Le datif des phrases qui engagent un verbe de perception ou de connaissance ne peut être interprété comme un datif du possesseur que si le nominal qui est marqué comme objet direct est affecté de certains traits inhérents obligatoires :

— en présence de verbes tels que *attribuer, prêter,* le nominal objet direct doit avoir le trait inhérent [+ abstrait] ; si cette condition n'est pas remplie, le datif exprime tout simplement la direction et non la possession :

(xxi) *Il* **lui** *prêtait des intentions qu'il n'avait pas.*

(xxii) *Il* **lui** *prêtait des livres.*

— l'objet direct commandé par une verbe de perception ou de connaissance qui régit en même temps un datif doit exprimer une possession inaliénable ou interprétée comme telle. Les nominaux qui n'indiquent pas des parties du corps humain désignent des objets avec lesquels le référent représenté par le datif est censé avoir des rapports constants de contiguïté, assimilables à la possession inaliénable. Le caractère permanent ou durable de cette association (v. infra 14.2.0.1.), souvent mis en relief par la présence de temporels tels que *tourjours, jamais, souvent*, etc., permet à cette relation d'opérer comme une caractéristique :

(xxiii) *Un évantail d'ivoire (...) qu'il connaissant* **à sa mère** *depuis qu'il était né.*

(apud K. Sandfeld, *Syntaxe*, I, 53)

(xix) *La blouse de serge qu'on voit* **à Gorki** *sur ses photographies...*

(apud K. Sandfeld, *Ibid.*)

Si le nominal objet direct exprime une partie du corps humain, il doit être accompagné d'un déterminant (et souvent aussi déterminé par l'article indéfini), ce qui confère à la relation de possession un caractère d'association accidentelle :

(xx) *Elle* **se** *voyait les yeux* **cernés par la fatigue.**

(xxi) **Elle se voyait les yeux.*

(xxii) *Elle* **lui** *voit un visage* **décomposé par la souffrance.**

(xxiii) **Elle lui voit un visage.*

Il faut faire remarquer que le trait [– aliénable] n'est pas obligatoire et que s'il ne se réalise pas, c'est le déterminant qui s'impose :

(xxiv) *Il* **lui** *voit un livre sous le bras.*

(xxv) **Il* **lui** *voit un livre.*

A la différence des autres datifs possessifs régis par des verbes autres que les verbes de connaissance ou de perception, le nominal objet direct qui apparaît en présence d'un datif commandé par ces verbes peut être affecté du trait [+ faculté psychique] :

(xxvi) *Il voit de l'imagination* **à ce romancier.**

(in J. et J. Caput, *Dictionnaire des verbes français*)

Dans ce dernier cas, le nominal objet direct est nécessairement indéterminé.

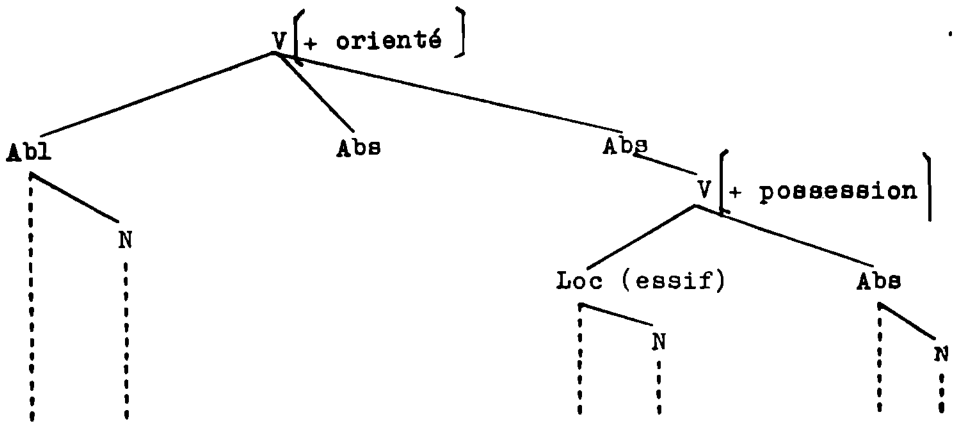
Les verbes qui régissent un datif possessif de contiguïté spatiale, caractéristique ou non, de l'état accidental ou de la faculté psychique se caractérisent par le trait commun [+ subjectif]. C'est ce qui explique le fait que des verbes de perception ayant un caractère plus objectif (*remarquer, apercevoir*, etc.) sont réfractaires à la construction dative.

Quant à la différence qui sépare les divers verbes qui s'inscrivent dans ce paradigme, elle pourrait être résolue en termes de présupposés. Ainsi, les verbes *attribuer, prêter* impliquent le trait [– vrai] attribué au rapport de possession, tandis que les verbes *supposer, soupçonner* pourraient être considérés comme neutres au point de vue de l'opposition vrai / faux ; les autres verbes (de perception) présupposent le trait [+ vrai] du rapport de possession.

Mais quel que soit le trait caractéristique du verbe, le trait de subjectivité reste dominant, ce qui fait que ces phrases expriment en réalité la p r i s e d e c o n s c i e n c e d'un rapport d'association, assimilable à un rapport de possession.

12.5.3. L'interprétation du datif du possesseur en termes de d i r e c t i o n est un élément important de la représentation de ces phrases en structure sous-jacente. La représentation par une proposition simple comportant un verbe spécifique et une série de cas paraît peu défendable, car elle ne peut rendre compte du caractère complexe du verbe en présence du datif.

L'interprétation par une prédication complexe comportant une quasi-prédication et une phrase inférieure avec verbe de possession explique ces structures par une assomption du prédicat inférieur, incorporé dans le verbe lexical qui devient un verbe orienté + un verbe de possession :



Cette structure sous-jacente peut se réaliser :

(a) par une structure adnominale :

(i) *Pierre caresse* **les cheveux de Marie.**

(ii) *Pierre caresse* **ses** *cheveux.*

(b) par une phrase complétive dans le cas des verbes d'expérience subjective :

(iii) *Pierre trouve* **que Marie a mauvaise mine.**

(c) par une phrase orientée à datif possessif :

(iv) *Pierre* **lui** *caresse les cheveux.*

(v) *Pierre trouve mauvaise mine* **à Marie.**

(vi) *Pierre* **lui** *trouve mauvaise mine.*

12.6. L'accusatif possessif

Il existe en français un nombre assez réduit de verbes qui admettent l'objectivisation du Loc du possesseur. Cette structure complexe implique un double Loc, un Loc abstrait du possesseur et un Loc spatial co-occurrent à un Abs de l'objet possédé. Les deux Loc se trouvent dans un rapport de tout à la partie.

Les principaux verbes qui s'inscrivent dans cette structure possessive sont : *étreindre, prendre, saisir, serrer, empoigner, tenir, saigner,* etc. Le Loc de l'objet possédé se réalise sous la forme d'un syntagme prépositionnel introduit par *à* ou par la préposition *par :*

(i) *La main de Catherine* **le** *serra* **au poignet** *comme de l'acier.*
Loc Abs. Loc

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(ii) *Et il saisit* **Lupin au collet...**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iii) *...et s'élança sur lui pour* **le** *prendre* **à la gorge.**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(iv) *...si je* **t'***empoigne* **au collet,** *tu danseras une gigue pas ordinaire !*

(M. LEBLANC, *Ibid.*)

(v) *...l'agent d'assurances tenait* **Elsa à la gorge** *comme pour l'étrangler.*

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(vi) *...il* **le** *prit* **par les deux épaules...**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(vii) *Il* **la** *prenait* **par le poignet,** *avantageux.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Certains de ces verbes peuvent figurer aussi dans une structure réflexive : *se couper, se blesser, se saigner,* etc. :

(viii) *Il* **s'***est saigné* **aux quatre veines** *pour lui.*

(ix) *Il* **s'***est coupé* **au doigt.**

Les structures réflexives à double Loc sont en concurrence, pour certains verbes, avec les structures qui comportent un simple objet direct comme réalisateur de l'Abs de l'objet possédé :

(x) *Il* **s'***est coupé* **le doigt.**

12.7. Conclusions

La grammaire des cas a repris les diverses interprétations auxquelles la phrase possessive a donné lieu, en cherchant à les unifier à partir d'une interrogation sur le rapport de la possession avec la location. La phrase possessive est interprétée ainsi dans les termes de la l o c a t i o n et le possessif apparaît comme un Loc essif.

Il existe pourtant des structures possessives complexes dans lesquelles la direction se combine avec le rapport de possession, ce qui se traduit par l'incorporation du verbe de possession dans le verbe orienté supérieur et par la présence d'un datif possessif, indice de la structure directionnelle.

Parmi les nombreux aspects du rapport de possession il en est un qui présente aux yeux du grammairien et surtout du grammairien comparatiste un intérêt particulier : la concurrence prédéterminant possessif — datif possessif.

La sélection du datif possessif comme réalisateur du Loc du possesseur, en variation conditionnée, sémantique ou libre avec les structures adnominales, s'effectue dans des conditions spécifiques gouvernées par la nature lexicale du verbe et par la distinction aliénable /vs/ inaliénable.

Pour cerner le problème dans ses aspects essentiels il faut interroger les formes des relations casuelles profondes et essayer de déceler à partir de ces données les constantes nécessaires à la formulation des règles de mise en discours.

Le tableau ci-dessous rend compte des mécanismes qui président au choix du prédéterminant possessif ou du datif possessif en français :

Abs o. possédé	Sujet		Objet direct			
Rapport de possession	aliénable	inaliénable	aliénable		inaliénable	
			+ réfl	— réfl	+ réfl	— réfl
Loc du possesseur	• Pd poss	• Pd poss • Dat poss	• Pd poss	• Pd poss	• Dat poss • Pd poss	• Dat poss • Pd poss
	Sa robe est tachée	Sa main tremblait La main lui tremblait Son visage s'assombrit	J'ai rangé mes affaires	J'ai réparé sa voiture	Je me suis lavé les mains J'ai lavé mes mains	Je lui ai pris le bras J'ai pris son bras

IDÉES À RETENIR

- La source commune locative des phrases existentielle et possessives est considérée comme un universal ou un quasi-universal du langage.
- La phrase possessive implique un prédicat de possession ayant deux arguments, le possesseur et l'objet possédé.
- Interprété en termes de location, le possessif apparaît comme un Loc *essif*.
- La distinction posession aliénable /vs/ possession inaliénable est de nature grammaticale plutôt que de nature référentielle. Les noms du dictionnaire peuvent être classés d'après ce trait.
- Les principales structures possessives sont : les verbes de possession, les structures adnominales, le datif possessif, l'acusatif possessif. Dans certaines conditions, le rapport de possession peut ne pas être marqué explicitement.
- Les verbes de possession se divisent en deux grandes classes suivant qu'ils choisissent le Loc du possesseur ou l'Abs de l'objet possédé en position de sujet.
- Les structures possessives adnominales se laissent interpréter comme des structures dérivées à partir d'une phrase qui comporte un prédicat de possession.
- Les éléments qui déterminent le choix du datif possessif en variation libre ou conditionnée avec le prédéterminant possessif sont : le trait inhérent du nominal — objet possédé, la subjectivisation et l'objectivisation du Loc du possesseur et de l'Abs, dirigée par le thème du verbe, l'identité référentielle du possesseur et du sujet de la phrase.
- Il existe des structures possessives complexes dans lesquelles se combinent un verbe orienté et un verbe de possession.
- Le Loc du possesseur peut être réalisé par un accusatif (OD) ; cette forme casuelle est déterminée par le thème du verbe.

QUESTIONNAIRE

1. Trouvez des arguments qui pourraient plaider en faveur de la source locative commune des phrases possessives et existentielles.
2. Quelle est la relation qui s'établit entre la possession et l'association ?
3. Quelles sont les conditions dans lesquelles la possession n'est pas marquée explicitement ?
4. Comment les noms qui désignent des facultés psychiques se comportent-ils au point de vue du rapport de possession ?
5. Quel est le rapport entre la possession et l'article défini ?
6. Quel est le statut des verbes du type *bénéficier ?*
7. Quels sont les critères en vertu desquels on peut distinguer le datif possessif du datif du Bénéficiaire ?

8. Comment pourrait-on représenter la structure sous-jacente des phrases possessives qui engagent un double Loc ?
9. Dans quelles conditions le datif possessif peut-il se combiner avec le prédéterminant possessif ?
10. Quels sont les traits sémantiques des verbes qui régissent :
    a) un datif possessif ?
    b) un accusatif possessif ?
11. Y a-t-il des structures possessives inchoatives ?

DOCUMENTS

1. Analysez les verbes de possession du texte suivant :

Mais qu'est-ce que j'irais y faire alors que j'ai ma petite lueur à moi ? Ce n'est pas grand-chose, mais c'est ma petite bougie personnelle. Et c'est cette petite flamme-là qui m'a procuré les plus grandes joies. (...)

— En somme, vous êtes le Mozart de l'âge mûr.

— Très juste ! J'ai la même naïveté. Je n'ai pas dit que j'ai la même pureté à cause de mon passé, mais j'ai la même naïveté que Mozart (...)

(Paris-Match)

2. Analysez le texte suivant au point de vue de l'opposition aliénable /vs/ inaliénable :

Il était plus grand que Maigret, large d'épaules, mais souple et mince, étroit des hanches. Son visage allongé était pâle, les lèvres un peu décolorées.
Il portait un monocle noir à l'orbite gauche.
„Retirez-le“, lui avait-on commandé.
Il avait obéi, avec une ombre de sourire. Il avait découvert un oeil de verre, d'une désagréable fixité.

(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

3. Analysez les structures adnominales du texte ci-dessous :

Sous la frange qui accentuait son air buté, ses yeux bleus ont viré au noir. (...)

Ses yeux couraient hardiment autour de mon visage, ils furetaient dans chaque ride, dans chaque pli de mon front ; mais elle était embarrassée de sa bouche trop tendre, elle passa gauchement sa langue sur ses lèvres.

— Pourquoi n'avez-vous pas répondu à mes lettres ?
— Mais j'ai répondu.
— Une fois. Un mot de quatre lignes.
— Il n'y avait rien de plus à dire.

J'étais bien décidé à la décourager, je n'avais pas de temps à perdre avec elle ; mais je la trouvais charmante avec son visage sérieux et courroucé ; un afflux de sang a réchauffé ses joues.

(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

4. Analysez les structures possessives directionnelles du texte ci-dessous :

Dans l'entourage de sa soeur, Catherine avait recontré assez d'officiers pour reconnaître à celui-ci une qualité exceptionnelle. Il ne parlait pas comme les autres, il n'avait pas cet affreux et uniforme langage de conversation qu'elle leur connaissait à tous.

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

5. Relevez les structures possessives à double Loc du texte ci-dessous :

Il s'était abattu à terre, d'un geste, en voyant Léonard lever le bras vers lui. Trois détonations furent jetées dans la pénombre de l'office, puis le domestique bascula, saisi aux jambes par Lupin qui lui arracha son arme et l'étreignit à la gorge. (...)

Avec sa lanterne de poche, il éclaira le visage du domestiquqe et ricana : „Pas joli, le monsieur...

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

EXERCICES

1. Quelles sont les relations exprimées par le prédéterminant possessif des phrases suivantes :

— Il gagne bien sa vie. — Il reprit sa route à petits pas pressés. — Il possède bien son arithmétique. — A ma vue, l'énfant s'enfuit. — Elle me répondit de son air doux. — Tu perds ton latin. — Ils allèrent frapper à la porte de leurs voisins. — Ils se demandèrent réciproquement des nouvelles de leur ami. — Leur étonnement se peignait sur leurs figures. — Il chercha un livre à son goût. — L'après-midi touchait à sa fin. — Il lui avait accordé sa fameuse augmentation. — Quelques instants plus tard il rejoignit ses camarades qui de leur place avaient assisté à cette scène bizarre.

2. Choisissez l'article ou le prédéterminant possessif ; là où les deux formes sont possibles étudiez les oppositions de sens ainsi obtenues :

— Il hochait (la, sa) tête d'un air incrédule. — Elle écarquilla (les, ses) yeux. — Elle lui mit une main sur (la, sa) bouche. — Il remua (les, ses) sourcils et (la, sa) bouche. — (Son, le) regard allait de l'un à l'autre. — (L', son) imagination lui avait joué bien des tours. — Il acquiesça de (la, sa) tête. — J'en mets (la, ma) main au feu. — Il lui prit (l', son) argent). — Il ne fallait pas perdre (le, son) temps. — Elle lui avait refusé (la, sa) main. — Il fronça (les, ses sourcils). — Il parlait comme s'il disposait de tout (le, son) temps. — Il tirait sur (la, sa) cigarette plantée au coin de (la, sa). bouche. — Il tourna (la, sa) tête vers lui.

3. Choisissez parmi les phrases suivantes celles où le rapport de possession pourrait être exprimé par le datif possessif :

— Il souleva ses longs bras. — Elle avait séché ses yeux et arrangé sa coiffure. — Il reprit son souffle. — Il laissa retomber ses bras. — Il caressa pensivement sa moustache. — Il rajusta ses lunettes. — Il dissimula sa surprise. — Il ébouriffa ses cheveux. — Il avait

remis ses chaussures et sa veste et tiré sa cravate. — Un pli soucieux barrait son front. — La fatigue creusait son visage délicat. — Sa gorge se serra. — Il écrasa sa cigarette dans le cendrier. — Il secoua ses vêtements. — Il secoua la tête.

4. Choisissez parmi les phrases suivantes celles où le rapport de possession pourrait être exprimé par le prédéterminant possessif :

a) Le coeur me saigne. — Il lui banda les yeux. — L'angoisse lui tordait le coeur. — Le choc lui coupa le souffle. — Elle lui tapota la joue. — Une brise légère lui caressa le visage. — Je ne veux pas lui couper les effets. — Elle portait un long vêtement qui lui battait les mollets. — Une douleur fulgurante lui déchira les épaules. — Tout cela lui traversa l'esprit en une fraction de seconde. — Il lui serra la main d'un geste convulsif.

b) Il se frotta les paupières, écarquilla les yeux. — Il se rongeait les doigts. — Elle s'essuyait les mains au tablier de cuisine. — Elle se mordit la lèvre. — Elle se cacha le visage dans ses mains. — Il se léchait les lèvres et les doigts. — Il se racla la gorge.

5. Transformez les structures possessives non réflexives en structures réflexives :

— Il m'essuya les yeux. — Je lui ai ouvert les yeux. — Il lui nettoya le visage et lui baigna le front. — Il lui prit la tête dans les mains. — Il lui tamponna la pommette tuméfiée. — Elle lui brossa soigneusement les cheveux. — Il lui essuya le front moite.

6. Proposez des paraphrases pour les phrases possessives suivantes :

— Il passa une main sur son front ruisselant. — Un sale pressentiment lui serra la gorge. — Il vint lui taper sur l'épaule. — Il la saisit par le bras. — La tête lui tourne. — Il s'est blessé au genou en tombant. — Il s'est coupé le doigt. — Ils se découvrirent beaucoup d'affinités. — Il avait des qualités que je ne lui soupçonnais même pas. — Elle laissa couler ses larmes et leur trouva quelque douceur.

7. Remplacez le possessif adnominal par un prédéterminant possessif ou par un datif possessif :

— La tête de Pierre commençait à tourner légèrement. — Une lueur passa dans les yeux de Marie. — Il serra le main de son père. — Elle frottait les tempes de sa mère avec du vinaigre. — Elle essuya les mains humides de l'enfant. — Il attrapa le poignet de l'inconnu. — Une mèche de cheveux blancs barrait le front de l'homme assis devant lui.

8. Complétez les phrases de gauche par un objet possédé choisi dans la colonne de droite :

Il a pris	le bras
Il lui a pris	ses précautions
Il a essuyé	le front

Il s'est essuyé	les mains ses lunettes
Il a frotté	ses mains
Il s'est frotté	le visage
Il a saisi	le bras de son camarade
Il lui a saisi	par le poignet
Il l'a saisi	le bras
Il lui a tapé	dans les bras
Il releva	par l'épaule
Il s'est blessé	l'épaule
Il lui serre	la taille

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, JOHN M., 1971. — *The Grammar of Case; Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, London & New York.

ANDERSON, JOHN M., 1975. — *La grammaire casuelle*, in „Langages", no. 38, 18—58.

BENVENISTE, E., 1966. — *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.

CRISTEA, TEODORA, 1974. — *Remarques sur le datif possessif en français et en roumain*, in „Bulletin de la Société Roumine de linguistique romane", X, 5—14.

FILLMORE, CHARLES J., 1968. — *The Case for Case*, in BACH & HARMS eds., 1—88.

GRANVILLE HATCHER, ANNA, 1944. — *Il me prend le bras vs Il prend mon bras*, in „Romanic Review", no. 2, 156—164.

LYONS, JOHN, 1970. — *Linguistique générale*, Larousse, Paris.
1974. — *Remarques sur les phrases possessives, existentielles et locatives*, in „Langages", no. 34, 47—53.

13. L'INSTRUMENTAL

13.0. Instrument /vs/ moyen

Dans l'acception la plus étroite du terme, l'instrument désigne „un objet fabriqué servant à exécuter quelque travail, à faire une opération" (DFC).

Sur le plan linguistique, l'i n s t r u m e n t est le complément qui désigne l'instrument, mais ce terme ne comporte plus nécessairement l'attribut 'fabriqué'. Pourtant, la distinction 'fabriqué' /vs/ 'non fabriqué' s'est reflétée dans l'opposition grammaticale traditionnelle instrument /vs/ moyen :

instrument [+ matériel (± fabriqué)]
moyen [− matériel (− fabriqué)] :

(i) *Nous avons tenté de résoudre nos problèmes* **avec cet appareil.**

(*Paris-Match*)

(ii) *Il devait encore remonter* **à la force du poignet.**

(CALEF, *Ascenseur pour l'échafaud*)

Certaines définitions ne font plus état de la distinction instrument /vs/ moyen : „On appelle *instrumental* le cas exprimant l'instrument, le moyen par lequel s'accomplit le procès exprimé par le verbe" (J. Dubois, 1973 : 264).

On peut retenir de ces définitions qu'un constituant de la phrase marqué comme Instrument doit satisfaire à deux conditions :

- le verbe de la phrase doit être caractérisé par le trait [+ intention]
- le nom qui réalise l'instrument doit être affecteé du trait inhérent [− animé].

13.1. Instrument /vs/ Force /vs/ Agent

Les traits mentionnés, qui ont une forte base empirique, ont été retenus par la version non localiste de la grammaire des cas. Dans cette orientation, l'Instrumental est défini comme „le cas de la force

ou de l'objet inanimé impliqué d'une manière causale dans l'action ou dans l'état identifiés (décrits) par le verbe" (Ch. J. Fillmore, 1968 : 24). La délimitation de l'Instrumental des autres cas, en particulier de la Force et de l'Agent, se fait en vertu des traits inhérents des nominaux engagés dans la phrase.

Soit les deux phrases suivantes :

(i) *Jean ouvrira la porte* **avec cette clé.**

(ii) **Cette clé** *ouvrira la porte.*

Ces deux phrases sont différentes au point de vue de leur structuration superficielle, mais elles comportent en structure sous-jacente un élément identique : le syntagme *cette clé* est un co-constituant du verbe, qui porte la même étiquette catégorielle + Instrumental. Les différences qui séparent les deux phrases (i) et (ii) ne sont pas enregistrées au niveau de la structure profonde. Comme. on le voit, l'Instrumental peut être marqué comme sujet de la phrase(ii). Il occupe dans la hiérarchie des cas une place déterminée : A—I—O.

Il existe aussi entre l'Agentif et l'Instrumental un rapport d'implication, le dernier impliquant le premier, même si celui-ci n'est pas explicité dans la chaîne (ii). Pour expliquer des phrases comme la phrase (ii) ou la phrase :

(iii) *La porte a été ouverte avec cette clé.*

on fait intervenir la notion de cas facultatif et de cas sous-entendu. Les phrases (ii) et (iii) présentent toutes les deux des Agentifs sous-entendus :

(iv) *La porte a été ouverte (par Pierre) avec cette clé.*

L'Instrumental ne peut occuper la position privilégiée de sujet de la phrase qu'en l'absence en surface de l'Agentif (ii).

Ces précisions permettent également d'établir une opposition entre l'Instrumental et la Force.

Dans les phrases suivantes qui contiennent le verbe *éclairer* „répandre de la lumière sur quelque chose", on peut déceler plusieurs relations casuelles :

(v) **Le soleil** *éclaire la façade de la maison.*
(DFC)

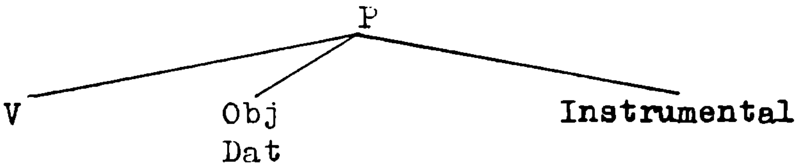
(vi) *La nuit est noire* **je** *vais vous éclairer jusqu'au bout de l'allée.*
(DFC)

(vii) **Avec sa lanterne de poche** *il éclaira le visage du domestique.*
(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(viii) **Une torche électrique** *éclaire des barriques.*
(SIMENON, *Félicie est là*)

(ix) *Son visage était éclairé* **par la lampe du bureau.**
(DFC)

Les syntagmes nominaux *le soleil* (v), *avec sa lanterne de poche* (vii), *une torche électrique* (viii), *par la lampe du bureau* (ix), peuvent être interprétés comme des Instrumentaux :



Ii existe pourtant une base sémantico-pragmatique permettant de distinguer les phrases (vi), (vii), (viii) des phrases (v) et (ix) : la présence d'un Agentif, explicité (vi) et (vii) ou sous-entendu (viii) et l'absence de cet Agentif dans les phrases (v) et (ix). Le cas [+ agissant (– animé)] qui n'implique pas un Agentif est le cas désigné par le terme de 'Force'. La Force pourrait également être interprétée comme une conjonction des relations Abl + Erg = agents non volontaires.

Sur le plan grammatical, l'opposition Instrumental /vs/ Force se traduit :

(a) par des restrictions sélectives

Les phrases que l'on cite à l'appui sont :

(x) *Jean a cassé la branche avec une pince.*

(xi) *Jean a cassé la branche avec le vent.*

La phrase (xi) n'est normale que si le mot *vent* indique un moyen mécanique, une soufflerie.

Il résulte de ces deux exemples que le nominal qui réalise l'Instrument doit être caractérisé par certains traits inhérents, qui l'opposent à d'autres nominaux caractérisés par des traits qui empêchent leur emploi dans les mêmes phrases.

(b) par une opposition prépositionnelle *par* /vs/ *avec* dans les phrases passives :

(xii) **La façade de la maison est éclairée* **avec le soleil.**

(xiii) **Les plantes ont été tuées* **avec le gel.**

(xiv) *La porte a été ouverte* **avec un passe.**

L'Instrumental implique le trait [+ association] avec un Agentif [+ animé]. Toutes les fois que pour une raison ou pour une autre, ce trait est absent, soit que l'association ne soit pas possible, comme dans le cas des noms qui indiquent des forces (*soleil, gel,* etc.), soit que l'on veuille dissocier l'Agentif de l'Instrumental, la prépesition *par* est mise

en discours. L'opposition *avec* /vs/ *par* correspond à l'opposition + association /vs/ – association :

Instrumental	Force
+ association	— association
avec	par

Avec un Agentif [– spécifié], la préposition *par* est fréquente :

(xv) *Pierre a été tué* **par une balle.**

(xvi) *Marie a été tué* **par le poison.**

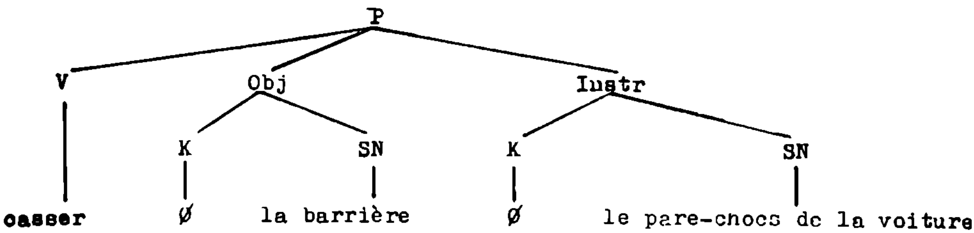
La théorie fillmorienne présente quelques points faibles parmi lesquels on pourrait signaler :

a) les relations casuelles sont commandées par les traits inhérents des nominaux qui les réalisent. Ainsi, l'interprétation ne se situe pas au niveau d'abstraction requis par une thèorie grammaticale

b) la théorie est insatisfaisante lorsqu'il s'agit de rendre compte des phrases qui présentent un double Instrumental. Ainsi, dans une phrase telle que :

(xvii) *La voiture a cassé la barrière avec son pare-chocs*

il y a apparemment deux Instrumentaux. A partir de la phrase de base qui contient un adnominal :



deux développements sont possibles :

(1) par la promotion de l'adnominal on obtient :

(xviii) *La voiture a cassé la barrière avec son pare-chocs.*

(2) par le choix de l'Instrumental on obtient la phrase :

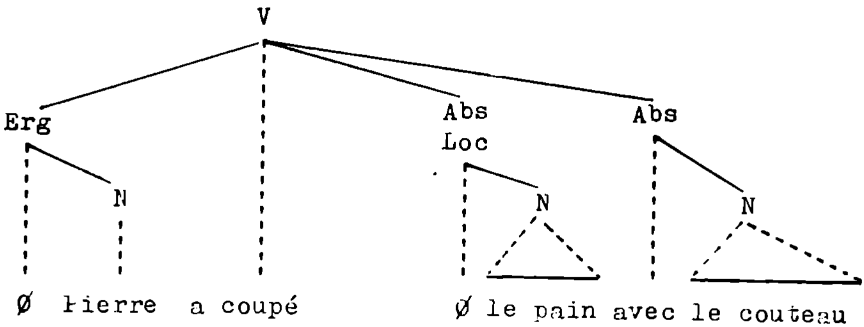
(xix) *Le pare-chocs de la voiture a cassé la barrière.*

L'interprétation par l'extraction de l'adnominal est considérée comme insatisfaisante parce qu'elle contrevient aux règles fixées par la grammaire des cas I suivant lesquelles il n'y a qu'un seul exemple de chaque cas par proposition et tout SN est associé à une seule étiquette casuelle (Anderson, 1975 : 30).

13.2. L'instrumental dans la théorie localiste

Les représentants de la théorie localiste réanalysent l'Instrumental comme un Abs. La solution consiste à combiner sous le même noeud deux cas, l'Abs et le Loc :

(i)



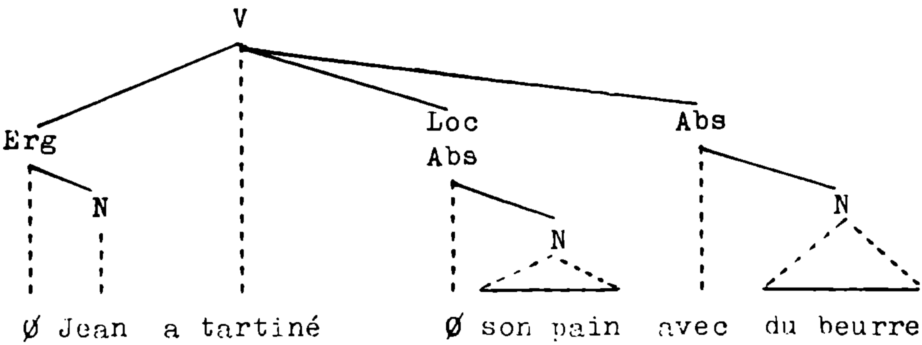
La même interprétation s'impose dans le cas des constructions qui présentent aussi un Loc spatial (Anderson, 1975 : 39). En présence de certains verbes tels que *tartiner, couvrir, mettre* il existe des combinaisons différentes de relations casuelles à partir d'une phrase sous-jacente qui présente une conjonction facultative, obligatoire ou exclue du Loc avec l'Abs :

(1) *tartiner* + [——[Abs [Loc (Abs)] [Erg]]

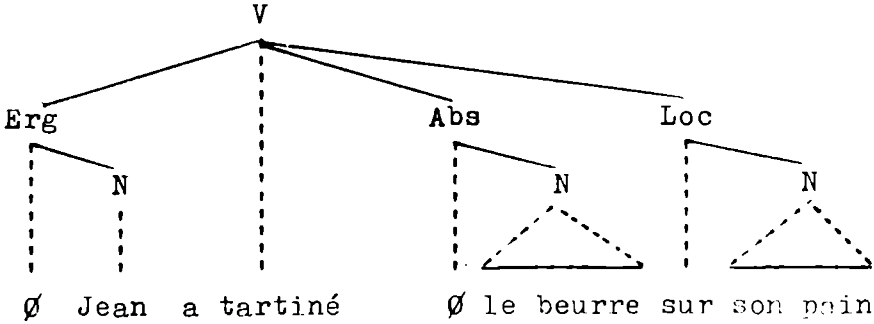
(2) *couvrir* + [——[Abs [Loc, Abs] [Erg]]

(3) *mettre* + [——[Abs] [Loc] [Erg]]

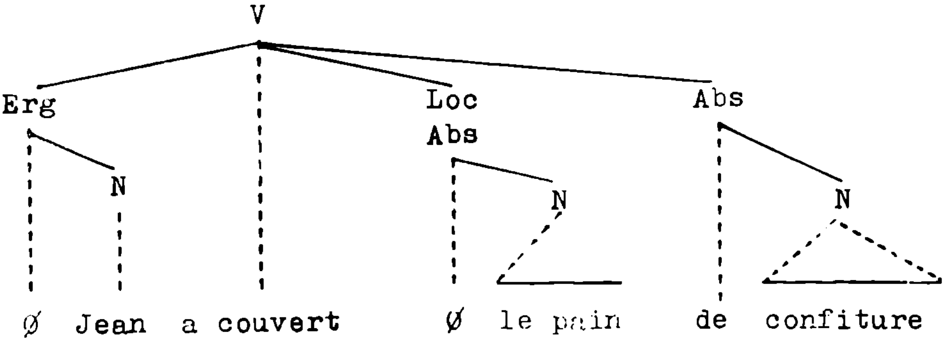
(ii)



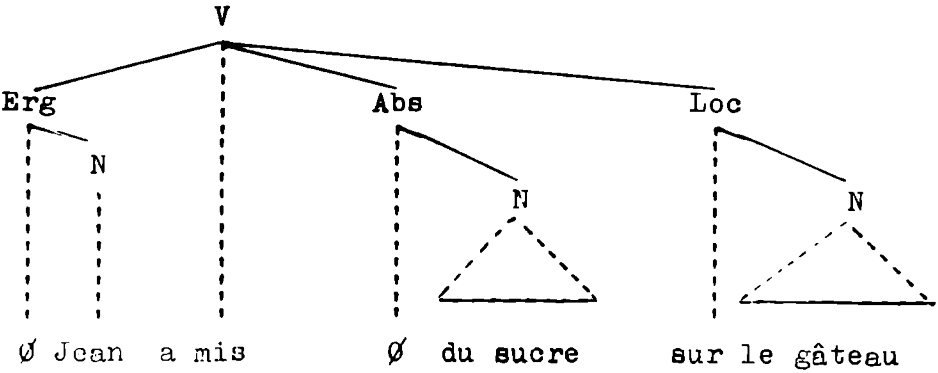
(iii)



(iv)



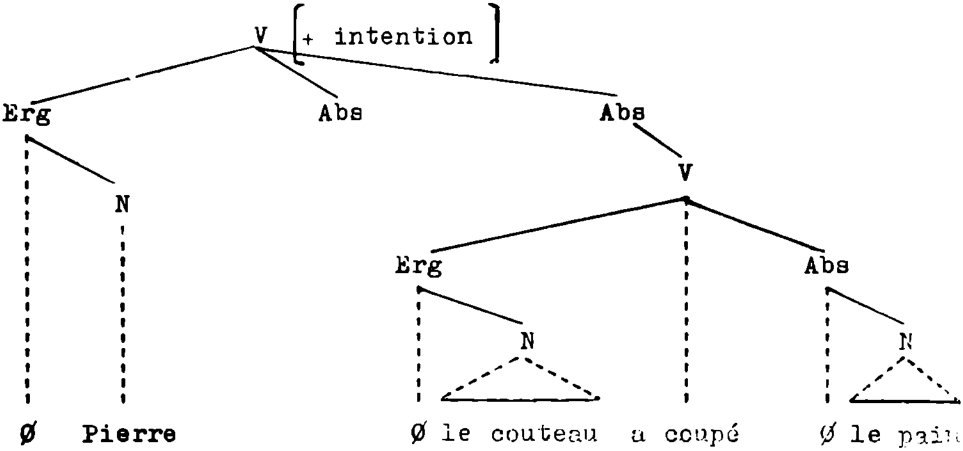
(v)



Une autre solution serait d'interpréter l'Instrumental comme un deuxième Erg [– animé] agissant sur un Abs et régi par un verbe inférieur :

(vi) *Pierre a utilisé un couteau.*

(vii) *Le couteau a coupé le pain.*



C'est de cette même manière que l'ou pourrait interpréter les phrases qui comportent un double Instrumental :

(viii) *Il avait marqué les passages intéressants d'une croix au crayon rouge.*

Cette phrase peut être analysée en plusieurs phrases imbriquées :

(viii a) *Il a utilisé un crayon rouge.*

(viii b) *Le crayon rouge a fait une croix.*

(viii c) *La croix (faite au crayon rouge par lui) marquait les passages intéressants.*

Le constituant *d'une croix* désigne un objet résultatif qui implique l'intervention d'un instrument *(le crayon rouge)* mais qui agit à son tour comme un instrument (moyen) qui sert à marquer les passages intéressants.

C'est le cas de tous les verbes *ornandi* qui impliquent deux „instruments" à l'aide desquels s'effectue l'action (v. infra 13.3.0.).

13.3. **Les réalisateurs de l'Instrumental**

Les formes casuelles par lesquelles on réalise l'Instrumental en structure superficielle sont en français :

(a) un sujet ou un objet superficiel

(b) un syntagme prépositionnel

(c) une structure lexicale incorporante dans laquelle le verbe implique dans son radical l'instrument (verbe instrumental).

13.3.0. L'instrument ne peut occuper la position de sujet superficiel de la phrase que dans les conditions d'un Agentif sous-entendu :

(i) **Des fauteuils de cuir fauve** *équiperont l'appareil commercial.*
(Paris-Match)

(ii) *L'efficacité d'un rasoir électrique dépend de la finesse de sa grille : plus sa grille est fine, plus* **le rasoir** *rase de près et donc plus il est efficace.*
(Paris-Match)

L'Instrumental objectivisé s'accompagne le plus souvent de l'explicitation de l'intention :

(iii) *Il a utilisé* **un passe** *pour ouvrir la porte.*

(iv) *On a employé* **un levier** *pour soulever ce bloc de pierre.*
(DFC)

13.3.1. Les réalisations des différents cas, tout en étant spécifiques de chaque langue, n'en révèlent pas moins des chevauchements de fonctions casuelles (J. Lyons, 1970 : 229) qui se manifestent dans le syncrétisme des prépositions. On signale ainsi des chevauchements entre Agent et Instrumental d'une part, entre Instrumental et Comitatif d'autre part. Ainsi, les prépositions *par* et *de* qui introduisent le nominal qui exprime un Erg animé des phrases passives peuvent introduire aussi des Instrumentaux :

(i) *Il a envoyé la lettre* **par la poste.**

(ii) *Il joue* **du violon.**

Le même chevauchement est signalé entre l'Instrument (ou le Moyen) et le Comitatif, le relateur étant dans les deux cas la préposition *avec :*

(iii) *Le lustrage se fait* **avec** *un chiffon de laine.*
(DFC)

(iv) *L'utilisation d'un ordinateur va de pair* **avec** *la matière grise équivalente.*
(Paris-Match)

De même, on peut remarquer l'exploitation des relateurs „locaux" dans le domaine de l'Instrumental.

Les principales prépositions sélectées pour introduire un nominal Instrumental sont :

avec :

L'Istrumental partage avec le Comitatif l'aire d'emploi de cette préposition qui apparaît aussi comme introducteur d'un constituant de manière et de moyen. La relation casuelle Instrumental qui implique le trait [+ intention] n'est évidente que si le nom engagé est affecté des traits [+ objet (+ matériel)] :

(v) *Les coolies arriment la charge sur leur dos* **avec des cordes.** (B. PIERRE, *Une victoire sur l'Himalaya*)

(vi) *On avait dû les prendre* **avec de gros pièges.**
(CAMUS, *La peste*)

(vii) *Qu'est-ce qu'il va faire* **avec cet argent ?**
(SIMENON, *Nouvelles exotiques*)

Si le nominal a le trait [– matériel], le syntagme prépositionnel exprime le Moyen :

(viii) *Tout le travail se fait* **avec des données simples.**
(*Paris-Match*)

ou la Manière :

(ix) *Nous les regardons* **avec ravissement.**
(B. PIERRE, *Une victoire sur l'Himalaya*)

à :

Cette préposition est sélectée pour introduire l'Instrumental d'un verbe désignant une action qui ne peut s'effectuer sans la connexion indirecte d'un instrument : *aiguiser, affiler, allumer, couper, dessiner, écrire, trancher, repasser*, etc. L'explicitation de l'Instrumental que ces verbes impliquent connaît en français une opposition actuel /vs/ virtuel, à laquelle vient s'ajouter une opposition d'article défini /vs/ indéfini :

Instrument	
virtuel	actuel
à + art défini	avec + art indéf

- écrire au crayon — écrire avec un crayon
- débiter un chêne à la scie — débiter un chêne avec une scie
- badigeonner au bleu de méthylène — badigeonner avec un désinfectant
- repasser à la vapeur — repasser avec une pattemouille

L'Instrumental introduit par *à* est presque un caractérisant de l'action verbale : *graver au burin, combattre à la baïonnette, faire sauter à la dynamite, marcher à l'électricité, travailler à la lime*, etc.

Il est 'virtuel' dans la mesure où il représente une possibilité instrumentale entre autres, un 'solution instrumentale préférentielle' :

(x) *... jusqu'à la mort du clochard que l'on empêchait de fumer et qu'on enfermait* **au verrou** *dans sa chambre.*
(SIMENON, *Signé Picpus*)

C'est en vertu de ce trait [+ virtuel] que cet Instrumental acquiert souvent une valeur figurée, métaphorique : *taillé à la serpe* „grossièrement“, *un brouillard à couper au couteau* „très dense“, par rapport

aux structures ayant un sens propre : *retrancher avec une serpe, couper avec un couteau,* etc.

Nombre de groupes nominaux représentent l'objet résultatif et l'instrument à l'aide duquel il a été effectué : *dentelle au métier, dentelle au fuseau,* etc.

D'autres groupes nominaux désignent un instrument actionné par un autre instrument : *fourneau à gaz, avion à réaction,* etc.

Le sens locatif spatial se retrouve dans certains Instrumentaux introduits par *à : allumer au briquet, cuire au four,* etc.

(xi) *Et la civilisation nomade, forgée,* **au feu du soleil,** *trempée à toutes les épreuves du désert, est plus tenace qu'aucune autre.*

(Paris-Match)

Cette même valeur locative est sensible dans les noms d'instruments qui désignent des moyens de locomotion et qui réalisent à l'aide de cette préposition l'opposition spatiale adessif *(à)* /vs/ inessif *(en, dans)*; *à cheval, à moto, à vélo* /vs/ *en voiture, en avion,* etc. :

(xii) *...les invités débouchaient du parc, en automobile ou* **à cheval...**

(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(xiii) *...des promenades* **à dos de chameau...**

(Paris-Match)

La préposition *à* forme de nombreuses locutions qui servent d'introduction à des Instrumentaux : *à l'aide de, à coups de, au moyen de,* etc. Chacune de ces locutions prépositionnelles exprime de manière analytique l'instrument, en ajoutant quelquefois des informations supplémentaires :

(xiv) *...dans la piscine que le commandant avait fait aménager sur le gaillard d'avant* **à l'aide de madriers et de bûches.**

(SIMENON, *Nouvelles exotiques*)

(xv) *...suspendu aux poutres de la charpente,* **au moyen de cordages** *passés dans des poulies...*

(S. MONTIGNY, *Une fleur pour mourir*)

La locution *à coups de* exprime un instrument 'intensif' auquel on recourt largement et souvent :

(xvi) *C'est à ce moment que le pêcheur attaque* à **grands coups de fouet** *dans l'eau...*

(Femmes d'aujourd'hui)

(xvii) *Il soigne son mal de tête* à **coups de cachets.**

(DFC)

Les locutions *à force de,* qui exprime l'itération, *à la faveur de,* qui transmet une information supplémentaire sur la nature répressible

de l'intention et *grâce à*, qui insiste sur le résultat heureux de l'action, introduisent des constituants [— matériel] traduisant l'idée de Moyen :

(xviii) *Il a réussi* **à force de travail.**
(DFC)

(xix) *Il s'est enfui* **à la faveur de la nuit.**

(xx) *...les affamés du Sahel ne survivaient que* **grâce aux secours...** *(Paris-Match)*

par :

Cette préposition qui sert de relateur pour l'agent animé des verbes à la voix passive, peut servir aussi d'introducteur à un SN qui exprime l'agent intermédiaire ou l'instrument. La différence entre ces trois types de relations, agent animé, agent intermédiaire [± animé] ou instrument [— animé], réside dans la structure prédicationnelle des verbes qui les régissent et dans les traits inhérents des nominaux sélectés. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer entre elles les phrases :

(xxi) *Le vase a été cassé* **par cet enfant.**
(DFC)

(xxii) *Je l'apprends* **par mes voisins.**
(DFC)

(xxiii) *Il a envoyé le colis* **par le train.**

La phrase (xxi) est une phrase passive susceptible d'être tournée à l'actif :

(xxiii) **Cet enfant** *a cassé le vase.*

Les deux phrases actives (xxii) et (xxiii) sont différentes en cela que le nom [+ humain] peut devenir sujet de la phrase, le Loc allatif recevant alors la forme d'un datif :

(xxiv) *Ce sont les voisins qui* **me** *l'ont appris.*

tandis que le sujet [— animé] de (xxiii) ne peut pas devenir sujet de la phrase :

(xxv) ***Le train** *a envoyé le colis.*

Le préposition *par* apparaît comme introducteur d'un Instrumental si elle est suivie d'un N [+ objet (+ matériel] souvent avec un verbe à la voix passive (ou un participe passé) :

(xxvi) *L'hameçon fixé* **par un bout de corde,** *traînait derrière le bateau.*
(BOMBARD, *Naufragé volontaire*)

(xxvii) *Ils ont été transportés* **par le bateau Atlantic Cognac...**
(BNF, 13—10—73)

(xxviii) *On avait tout le temps pour transporter le ravitaillement* **par bateaux,** *pour distribuer les cargaisons* **par camions.**
(Paris-Match)

(xxix) *Les ondes transmises* **par les satellites** *seront captées* **par le réflecteur** *et dirigées vers le bâtiment de réception, situé sous l'antenne,* **par un jeu de quatre grands miroirs circulaires en matière plastique métallisée.** (BNF, 13—10—73)

Ces phrases sont convertibles en phrases actives avec l'Instrumental choisi en position de sujet au prix d'une recatégorisation de l'inanimé en animé :

(xxx) **Le camion** *a ramené tout un chargement.*
(in P. Robert)

Si le trait [+ intention] est absent, on a, même dans le cadre de la phrase passive, un complément d'agent susceptible de devenir sujet de la phrase active :

(xxxi) *Ils étaient séparés* **par la seule lampe allumée de la pièce** *sur le bureau.*
(CAMUS, *La peste*)

Si le verbe est à la voix active, l'Instrumental introduit par la préposition *par* a le trait supplémentaire [+ intermédiaire] :

(xxxii) *J'ai beaucoup aimé votre façon de traiter* **par correspondance.**
(J. ROMAINS, *Knock*)

(xxxiii) *Vous connaissez les poètes* **par les anthologies.**
(MAUROIS, *Lettre ouverte*)

Avec un nominal [– matériel] le constituant précédé de *par* exprime le Moyen :

xxxiv) *On l'a fait* **par la voie officielle.**
(CAMUS, *La peste*)

de :

La sélection de cette préposition comme relateur de l'Instrumental est soumise à certaines conditions limitatives : nature du nominal, thème du verbe, sens du syntagme.

On se sert de la préposition *de* si le nominal qui réalise l'Instrumental a le trait [+ possession inaliénable] „partie du corps humain" :

(xxxv) *Il n'avait pas quitté Victoire* **des yeux.**
(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(xxxvi) *Il désigna* **du doigt** *des petits pains qui contenaient des saucisses...*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(xxxvii) *Il suivait la femme* **du regard.**
(SIMENON, *L'inspecteur Cadavre*)

La préposition *de* est de mise si le nominal [+ possession inaliénable] est précédé d'un prédéterminant possessif et suivi d'un caractérisant non obligatoire : I + Pd poss + N (+ Dt) :

(xxxviii) — *Ainsi tu es bien sûr d'avoir vu le député Daubrecq ?*
— **De mes yeux** *vu, patron.*
(M. LEBLANC, *Le bouchon de cristal*)

(xxxix) *Il semblait l'entourer* **de ses longs bras aux poings énormes.**
(M. LEBLANC, *Ibid.*)

(xl) **De sa main gantée,** *il abaissa lentement la poignée.*
(CALEF, *Ibid.*)

Si le nom qui réalise l'Instrument est précédé d'un article indéfini et suivi d'un déterminant obligatoire, le relateur est le plus souvent *avec,* même s'il s'agit d'un nom qui désigne une partie du corps humain :

(xli) *Il respirait fortement et les regardait* **avec des yeux congestionnés.**
(CAMUS, *Ibid.*)

(xlii) *Et lui, de son côté, suivait de loin la partie de trictrac* **avec des prunelles plus sombres que d'habitude.**
(SIMENON, *Nouvelles exotiques*)

Le préposition *de* apparaît également devant des noms d'instruments de musique en présence du verbe *jouer : jouer du violon (de la flûte, du piano,* etc.).

Les *verba ornandi* ont en français un Instrument précédé de la préposition *de : agrémenter, asperger, baigner, coiffer, couvrir, doter, équiper, garnir, (s)'habiller, jalonner joncher, munir, parer, parfumer, parsemer, prévoir, (se) (re)vêtir,* etc. :

(xliii) *Le 60e Salon de l'Automobile (...) sera agrémenté, cette année,* **d'une exposition** *d'automobiles de course...*
(BNF, 29—9—73)

(xliv) *Aspergez vos vêtements* **du liquide que voici.**
(B. PIERRE, *Ibid.*)

(xlv) *L'observatoire du Pic du Midi de Bigore va être doté* **d'un nouveau télescope.**
(BNF, 13—10—73)

(xlvi) *Equipé* **d'un ordinateur** *et* **d'installations techniques** *à la pointe du progrès, cet institut est specialisé dans le traitement des maladies cardio-vasculaires.*
(BNF, 29—9—73)

(xlvii) *...deux hommes vêtus* **de pardessus au col relevé** *et coiffés* **de casquettes...**

(M. LEBLANC, *Ibid.*)

La même construction se retrouve dans d'autres groupes verbaux dont le pivot est un V [+ action] : *bombarder, frotter, frapper,* etc. :

(xlviii) *Je bombardais* **de lettres** *impatientes Nalni Jayal.*

(B. PIERRE, *Ibid.*)

D'autres verbes enfin régissent un complément de moyen introduit par *de : avoir besoin, se nourrir, se servir, vivre,* etc. :

(xlvix) *...elle était habitée d'un démon qui se nourrissait* **de chair humaine.**

(B. PIERRE, *Ibid.*)

(l) *La population vit* **de l'artisanat et de la culture.**

(B. PIERRE, *Ibid.*)

Tous les circonstants d'instrument introduits par *de* sont pronominalisables par *en* et *dont :*

(li) *Mais j'ai une voiture et je m'***en** *sers quand j'***en** *ai besoin.*

(Femmes d'aujourd'hui)

(lii) *La serrure a été forcée ; voici la barre de fer* **dont** *on s'est servi.*

(S. MONTIGNY, *Une fleur pour mourir*)

en, dans :

Le sens locatif des instrumentaux introduits par ces prépositions est évident. Ainsi, *en* sert d'introducteur à des instruments qui désignent des moyens de locomotion, étant imposé par le sens inessif du nominal sélecté : *en voiture, en chemin de fer, en métro, en bateau, en avion, en supersonique,* etc.

(liii) *A pied avec tous ces bagages, le trajet serait terrible.* **En auto** *c'est un enchantement.*

(J. ROMAINS, *Knock*)

Quant à la préposition *dans,* il est assez difficile d'attribuer aux circonstants qu'elle introduit le sens d'un Instrumental „pur", la valeur locative étant prédominante :

(liv) *Leurs mollets sont serrés fortement* **dans des bandes de laine** *qui les protègent du froid.*

(B. PIERRE, *Ibid.*)

sur, sous :

Le sens instrumental des circonstants introduits par ces deux prépositions est sous la dominance très nette du thème verbal, un verbe d'action qui nécessite un instrument :

(lv) *L'oiseau aiguisait son bec* **sur un os de seiche.**

(in P. Robert)

(lvi) *On les assomma de loin* **sous des cailloux.**

(in P. Robert)

La préposition *sur* peut introduire aussi un instrument 'idéalisé' (Moyen) :

(lvii) *Elles (les truites) ne mangent pas. Elles vivent* **sur leurs réserves.**

(Femmes d'aujourd'hui)

La préposition *sous* forme la locution *sous le couvert de* qui exprime le Moyen „sous l'apparence", „a l'abri de" :

(lviii) *Mais il s'est dit qu'en le menaçant* **sous le couvert de l'anonymat** *vous feriez appel à ses services.*

(SIMENON, *Nouvelles exotiques*)

13.3.2. Les verbes instrumentaux *(verba instrumentalia)* sont des verbes dérivés à partir de nominaux qui désignent des instruments. On en distingue deux classes plus importantes :

(a) les verbes qui incorporent un instrument qui pourrait figurer dans une construction analytique introduite par une préposition autre que *de* :

balayer „enlever la poussière avec un balai", *baillonner qq un* „lui mettre un baillon", *boutonner un vêtement* „le fermer par des boutons", *câbler* „envoyer un message par câble", *cadenasser* „fermer une porte avec un cadenas", *canonner* „battre à coups de canon", *clouer une chose* „la fixer avec un ou plusieurs clous", *corder* „lier avec une corde", *crocheter une serrure* „l'ouvrir avec un crochet", *lacer* „serrer avec un lacet", *matraquer* „frapper à coups de matraque", *raboter* „dresser une planche avec un rabot", *râper* „mettre en poudre ou en petits morceaux avec une râpe", *râteler* „ramasser de l'herbe coupée avec un râteau", *ratisser* „nettoyer ou égaliser avec un râteau", etc.

(i) *Le télégraphiste avait été assez contrarié en* **câblant** *à Tahiti le télégramme suivant...*

(SIMENON, *Nouvelles exotiques*)

(b) les verbes qui incorporent un instrument qui, exprimé de manière analytique, est introduit par *de (verba ornandi):*

bâcher „recouvrir d'une bâche", *baguer* „garnir d'une bague", *cercler* „entourer d'un cercle", *baliser* „munir de balises", *daller une salle* „la couvrir au moyen de dalles", etc.

Bon nombre des verbes appartenant à cette sous-classe peuvent régir un deuxième Instrumental : *beurrer* „recouvrir de beurre", *cirer une chose* „l'enduire, la frotter de cire ou de cirage", etc. :

(ii) *Elle* **a beurré** *le moule pour le mettre au four.*

13.4. Conclusions

Une des raisons des nombreuses remarques que l'on trouve dans la bibliographie spécialisée de date plus récente sur l'Instrumental est la complexité de sa structuration. Les points de vue émis par les auteurs conduisent à concevoir les phrases instrumentales comme des structures associatives dans lesquelles un Agentif [+ animé] s'associe à un Agentif (Erg) non animé, le verbe ayant nécessairement le trait [+ intention]. A la lumière de ces constatations, les linguistes ont considéré nécessaire de revenir sur certains aspects de la relation qui s'instaure entre les éléments de la phrase instrumentale. Plusieurs solutions ont ainsi été proposées, parmi lesquelles il faut mentionner celle qui réanalyse l'Instrumental comme un Erg non animé dans le cadre d'une phrase complexe qui met en jeu un verbe d'action inférieur et un verbe intentionnel supérieur.

De nombreuses réalisations débordent le cadre de la stricte relation instrumentale, tout en présentant des traits syntaxiques similaires. Il s'agit particulièrement des phrases ou l'Instrumental est recatégorisé en terme d'animé ou d'abstrait (Moyen).

L'expression de l'Instrumental est le terrain de rencontre de plusieurs fonctions casuelles ; ceci se manifeste par un très riche évantail de marqueurs et par l'absence de marqueur spécifique :

Relation / Relateur	Instr	Comit.	Erg	Locatif spatial
avec	+	+	+	—
à	+	+	—	+
par	+	—	+	+
en, dans, sur, sous	+	—	—	+

Quant aux structures incorporantes, il faut remarquer que l'inventaire des verbes instrumentaux est fonction des capacités dérivatives de chaque langue et que leur étude ouvre la discussion sur les caractéristiques typologiques des différentes langues.

IDÉES À RETENIR

- L'Instrumental est le cas qui indique l'objet à l'aide duquel on exécute une action.
- Pour qu'un nominal soit interprété comme un Instrumental il doit satisfaire à deux conditions : a) être affecté du trait [– animé] et b) dépendre d'un verbe [+ intentionnel].
- A la différence de la Force, l'Instrumental implique un Agentif [+ animé].
- Les représentants de la théorie localiste réanalysent l'Instrumental comme un Abs co-occurrent sous le même noeud à un Loc.
- L'Instrumental peut être interprété comme un Erg appartenant à une phrase inférieure régie par un verbe d'action et qui dépend d'une phrase supérieure (quasi-prédication) dont le verbe est marqué du trait [+ intention].
- Les principaux réalisateurs de l'Instrumental sont : les syntagmes prépositionnels, les verbes instrumentaux ; l'Instrument peut occuper la position d'un sujet superficiel, si l'on veut thématiser l'idée de force inanimée agissante.
- Les relateurs utilisés le plus fréquemment comme introducteurs de l'Instrumental sont : *avec, par, de, à, en, dans, sur, sous*. L'Instrumental partage la zone d'emploi de *avec* avec le Comitatif, celle de *à* avec le Comitatif et le Locatif, celle des autres prépositions avec le Locatif.
- Les verbes instrumentaux sont les verbes qui comportent un Instrumental dans leur thème ; on en distingue deux sous-classes : a) ceux qui se laissent analyser en un verbe d'action + Instrumental introduit par une préposition autre que *de* et les verbes qui se laissent analyser en un verbe + Instrumental dont le marqueur et *de (verba ornandi)*.

QUESTIONNAIRE

1. Quel est le rapport entre les traits du nominal [– animé] et le trait [+ intention] qui marque le verbe dans la structure instrumentale ?
2. Quelle est la structure sous-jacente des phrases qui engagent un double Instrumental ?
3. Quels sont les relations syntaxiques qui s'établissent entre les constituants des phrases dont les pivots sont des *verba ornandi ?*
4. Quels sont les rélisatuers du constituant Moyen ?
5. Quelles sont les conditions de subjectivisation de l'Instrumental ?
6. Quelles sont les caractéristiques syntactico-sémantiques des Instrumentaux dont le marqueur est la préposition *de ?*
7. Donnez quelques exemples d'Instrumentaux 'idéalisés'.

DOCUMENTS

1. Analysez les Instrumentaux des textes suivants :

a) Le département hélicoptères de l'„Aérospatiale" — qui produit un appareil par jour à Marignane a expérimenté pour la première fois en vol son dernier-né, le prototype du „Dauphin" bimoteur ' Il s'agit d'un hélicoptère civil à 12 places, doté d'une vaste cabine confortable.

Cet appareil sera le plus rapide dans sa catégorie. Un seul moteur peut lui suffire pour décoller. Il pourra être utilisé par mauvaise visibilité grâce à son système de dégivrage et à un tableau de bord permettant le vol aux instruments. Les deux turbines Arriel de 650 VC sont réalisées par „Turboméca".

Une autre version équipée de deux moteurs Lycoming (590 CV chacun) volera prochainement.

(BNF, 15—2—75)

b) LE HOMARD : une prise rare et recherchée. On le trouve dans les trous des rochers où il cohabite très souvent avec un congre. Il affectionne les fonds caillouteux (où poussent les algues), découverts pendant les grandes marées, aux équinoxes. Malheureusement le homard se raréfie. On le déloge avec un crochet et on l'attrape précautionneusement pour ne pas l'abîmer. Il peut aussi être attrapé dans un casier...

L'ETRILLE : petit crabe combatif à l'aspect laineux ou „chèvre" ou „nageur" que l'on pêche à la main, au crochet et à l'épuisette dans les rochers.

LE TOURTEAU (...) On le pêche à la main dans le sable à gros grains ; avec un crochet dans les rochers ; ou encore aux casiers sur les fonds rocheux ou rocailleux.

(Femmes d'aujourd'hui)

c) Tous les moyens (de locomotion) sont bons pour mieux connaître la nature. A pied, vous chercherez des minéraux, des algues, des crustacés, vous descendrez dans les grottes, vous escaladerez les montagnes. A cheval, vous ferez des randonnées fantastiques. Et à vélo aussi, bien sûr.

(Ibid.)

d) La villa, d'une architecture compliquée, était meublée d'une façon prétentieuse. Ce n'était partout que recoins, avec des divans, des bibliothèques basses, des lits clos bretons transformés en vitrines, des petites tables turques ou chinoises. Beaucoup de tapis, de tentures !

La volonté manifeste de réaliser, avec de vieilles choses, un ensemble rustico-moderne. (...)

Le commissaire regardait ce bric-à-brac d'un air grognon, tandis que l'inspecteur Leroy n'était pas sans se laisser impressionner par cette fausse distinction.

Et Maigret ouvrait les portes, jetait un coup d'oeil dans les chambres. Certaines n'étaient pas meublées. Le plâtre des murs était à peine sec.

Il finit par pousser une porte du pied et il eut un murmure de satisfaction en apercevant la cuisine. Sur la table de bois blanc, il y avait deux bouteilles à bordeaux vides.

Une dizaine de boîtes de conserve avaient été ouvertes grossièrement, avec un couteau quelconque. La table était sale, graisseuse. On avait mangé, à même les boîtes, des harengs au vin blanc, du cassoulet froid, des cèpes et des abricots.

Le sol était maculé. Il y traînait des restes de viande. Une bouteille de fine champagne était cassée et l'odeur d'alcool se mêlait à celle des aliments.

Maigret regarda son compagnon avec un drôle de sourire.

(SIMENON ,*Le chien jaune*)

2) Analysez les instruments subjectivisés du texte suivant :

Sébastien guette avec attention la sortie du haveneau que Marie tient avec fermeté. Il faut en effet un bon coup de main pour le relever sans laisser échapper les bouquets.

„Oh ! une étrille ! Est-ce que ça pince fort ?" demande Sébastien avec prudence. Elles pincent et le tranchant de leurs pinces est piquant et coupant, donc attention ! Papa les débusque au crochet et les prend à la main, prudemment, par derrière.

Toute la famille au travail ! Les rochers sont pleins de ressources. Epuisettes et crochets attrapent crustacés et bouquets. Pour les moules, un bon couteau suffit. Quant aux bigorneaux, des mains d'enfants peuvent les ramasser.

(Femmes d'aujourd'hui)

EXERCICES

1. Transformez l'Instrumental subjectivisé en un Intsrumental prépositionnel :

   — Un compteur détecte les lacunes de l'élève. — Un système de chaînes et de poulies ouvrait les portes. — Le feu chauffait l'air d'un réservoir. — Le déroulement des chaînes fait tourner les aiguilles. — Le mortier sert à lier les briques et les pierres. Le béton armé s'emploie pour faire les piliers des maisons, les ponts, etc. — Le gaz alimente les radiateurs, les chauffe-bains, les fourneaux de cuisine. — De puissants moteurs font tourner les perforeuses. — Des stations de pompage assurent l'écoulement régulier du pétrole. — Les tankers transportent le pétrole brut. — Les machines à raboter le métal servent à dresser des surfaces planes. — Cette machine peut fileter des pièces très grandes. — L'engrenage transforme le mouvement circulaire en mouvement. rectiligne. — Cette machine peut accomplir des tâches très compliquées. — Le projecteur balaie l'horizon.

2. Définissez les noms d'instruments suivants et introduisez- les ensuite dans des phrases (en position de sujet et en position de complément prépositionnel) :

   a) *percolateur, décapsuleur, accélérateur, atomiseur, commutateur, démarreur, projecteur, clignotant, shaker, mixer, viseur ;*

b) *grille-pain, hache-légumes, presse-citron, pare-boue, ramasse-monnaie.*

3. Définissez les noms d'instruments du texte suivant et analysez le verbe régissant :

   Partout traînaient des pipettes, des louches, des seringues, des ustensiles de mesure souvent confectionnés avec des boîtes remodelées, des couteaux, des entonnoirs, spatules, grattoirs, cuillers, écumoires, tout un bric-à-brac culinaire ou scientifique échoué là, au cours des semaines et des mois de recherches.

   Un microscope antédiluvien et de taille respectable, trônait au bout de la table, près d'une pelote de ficelle, des lentilles de verre, un bec Bunsen, un vaporisateur, une balance, une paire de pinces, une bouilloire vide, un gros mortier de marbre et un pilon.

   (S. MONTIGNY, *Une fleur pour mourir*)

4. Introduisez les verbes suivants dans des phrases et précisez la différence de sens qui correspond à la différence de relateur :

   payer de vs *payer avec ; aspirer à* vs *aspirer avec ; labourer de* vs *labourer avec ; couper de* vs *couper avec.*

5. Introduisez les noms d'instruments suivants dans des phrases et précisez la différence de sens qui correspond à la différence de structuration syntaxique (choix du relateur) :

   avec un compte-gouttes vs *au compte-gouttes ; avec un ciseau* vs *au ciseau ; avec un peigne fin* vs *au peigne fin ; avec une pelle* vs *à la pelle.*

6. Introduisez les verbes suivants dans des phrases, tantôt comme des verbes instrumentaux, tantôt comme des verbes non instrumentaux : *patiner, pivoter, ramoner, râper, limer.*

7. Explicitez l'instrument des verbes :
   amarrer, amidonner, ancrer, bander, caillouter, cocher.

8. Complétez les espaces libres avec le relateur qui convient :
   — Cette conduite sera dotée... système de télécommande. — On avait paré... fleur la table. — Il avait lavé la plaie... alcool. — Il boucha le micro... paume. — Le déplacement du chariot se fait... main ou automatiquement. — Il a envoyé la lettre... retour du courrier. — Il lui fit signe... main. — On presse la pâte ainsi obtenue... moules. — Il se lave... eau chaude. — Il acquiesça... tête. — Il hocha... tête. — Elle fait cuire les légumes... feux doux. — Il le foudroya... regard. C'est brodé... main. — Il heurta... tête la boiserie. — Il a biffé la phrase... trait de crayon. — Il commença à tailler... couteau des roues dentées. — Fallait-il travailler... main cette pièce ou valait-il mieux la réaliser... machine ? — On fait cuire les briques... fours. — La viande macérait... marinade. — On coupait les boulons... cisailles. — Il fendait du bois... hache.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDERSON, J. M., 1971. — *The Grammar of Case: Towards a Localistic Theory*, Cambridge University Press, London & New-York.

ANDERSON, J. M., 1975. — *La grammaire casuelle*, in „Langages", no. 38, 18—58.

EVSEEV, I., 1974. — *Semantica verbului*, Facla, Timişoara.

FILLMORE, CH. J., 1968. — *The Case for Case*, in BACH & HARMS eds., 1—88.
1971 a. — *Types of lexical information*, in STEINBERG & JAKOBOVITZ, eds., 370—392.

LAKOFF, G., 1970. — *Irregularity in Syntax*, Holt, Rinehart and Winston, Inc., New-York.

LYONS, J., 1970. — *Linguistique générale*, Larousse, Paris.

14. LE COMITATIF

14.0. L'espace-temps abstrait

Le comitatif est le cas qui traduit une association entre deux ou plusieurs êtres ou objets, qui implique la contiguïté spatiale et/ou la coïncidence temporelle :

(i) *Le docteur vit entrer Grand avec son voisin Cottard.*
(CAMUS, *La peste*)

(ii) *...on voisinait avec un colonel de cavalerie...*
(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

Dans une vision localiste des cas, il n'y a pas de clivage net entre le prolatif et le comitatif. Si le prolatif exprime une relation spatiale impliquant par la visée accompagnante la synthèse espace-temps, on peut dire de la même manière que le comitatif exprime une synthèse espace-temps dans les termes d'une recatégorisation des nominaux et aussi dans les conditions d'unités verbales spécifiques.

Le problème le plus important qui se pose sur le plan de la théorie grammaticale est de délimiter le Comitatif d'une part des structures de coordination et d'autre part des autres cas associatifs, le possessif et l'instrumental, avec lesquels il partage certains relateurs.

14.0.0. Si les deux termes mis en relation d'association ont tous les deux le trait [+ humain], le comitatif pourrait être interprété en termes de coordination (M. Coyaud, 1972 : 71—72 ; R. Hetzron, 1973 : 493—507, H. Buckingham, 1973 : 111—121).

Comme on le sait, la relation coordinatiove a été quelquefois expliquée comme une transformation qui convertit un rapport entre deux phrases (ou entre deux groupes de mots ou deux mots) en une structure dans laquelle les éléments redondants de la structure sous-jacente sont réduits, ce qui pourrait être représenté par la formule :

ax & bx = x (a & b)
où a et b sont les éléments différents
et x l'élément qui se répète (réductible) :

(iii) *Mon frère et son ami sont arrivés.* = Mon frère est arrivé. & Son ami est arrivé.

Ces phrases de coordination ont été considérées comme équivalentes des structures contenant le marqueur du comitatif, la préposition *avec*. C'est pour cette raison que les grammaires du français font figurer *avec* dans la liste des coordonnants. Mais il faut remarquer que c'est la présence dans le groupe sujet de la phrase qui a valu à ce relateur le statut de coordonant, car dès qu'il apparaît dans un constituant autre que le sujet on ne parle plus de coordination, mais de subordination.

Trois structures sont possibles :

(iv) *Mon frère avec son ami sont arrivés.*

(v) *Mon frère, avec son ami, est arrivé.*

(vi) *Mon frère est arrivé avec son ami.*

Dans la phrase (iv) il y a accord du verbe au pluriel, ce qui est le signe révélateur de la coordination.

Le sujet complexe dont les constituants sont reliés au moyen de la préposition *avec* peut imposer le pluriel du verbe, comme dans toute phrase coordinative, mais cet accord n'est pas obligatoire ; le verbe peut conserver la marque de nombre du premier nominal du groupe complexe:

(vii) *Le pêcheur avec sa femme réparaient les filets.*

(apud P. Hoybye, *L'accord...*, *237)*

(viii) *Le général avec ses officiers attendait l'empereur.*

(Ibid.)

Le réactif qui pourrait révéler le palier syntaxique auquel se situe le constituant introduit par *avec*, coordination ou subordination, est la transposition au négatif, qui donne des résultats différents suivant la position que le constituant occupe dans la phrase. En effet, ce n'est que la position préverbale du constituant qui se laisse interpréter comme un rapport de coordination, tandis que la position postverbale met le constituant introduit par *avec* sous la dépendance de l'élément verbal :

(ix) *Mon frère avec ses amis ne sont pas venus.* „Ni mon frère ni ses amis ne sont venus"

(x) *Mon frère, avec ses amis, n'est pas venu.* „Mon frère n'est pas venu, ses amis non plus"

(xi) *Man frère n'est pas venu avec ses amis.* Mon frère est venu, ses amis ne sont pas venus".

Il résulte de ces exemples que toutes les structures qui contiennent *avec* ne se laissent pas interpréter en termes de coordination.

En outre, à la différence de la conjonction *et*, signe de la simple addition logique, le coordonnant *avec* ajoute une information de simultanéité obligatoire : les deux actants exécutent conjointement l'action exprimée par le verbe, que celui-ci soit au pluriel ou au singulier, mais à la seule condition que la position soit préverbale.

L'équivalence avec la structure de coordination est fonction aussi de la nature du verbe. Si le verbe a le trait [— association], la structure de coordination est ambiguë quant à la contiguïte spatiale et la coïncidence temporelle. Un énoncé tel que :

(xii) *Pierre et Jean sont partis.*

n'implique pas nécessairement l'identité d'espace et de temps, obligatoire dans le comitatif. Ce dernier n'est par conséquent qu'une des interprétations possibles. La non identité de lieu et de temps (le non comitatif) est explicitée à l'aide d'un enchaînement :

(xiii) *Jean est parti et Pierre de même.*

(xiv) *Jean est parti et Pierre en a fait autant.*

Si l'on veut insister sur l'idée d'association on fait appel à la structure comitative :

(xv) *Jean est parti avec Pierre.*

(xvi) *Jean avec Pierre est (sont) parti(s).*

14.0.1. Bien que le comitatif partage avec l'Instrumental la sphère d'emploi de la préposition *avec*, la distinction entre ces deux relations casuelles ne fait pas de difficulté, car elle est prise en charge par l'élément verbal et par les traits des nominaux (H. Buckingham, 1973 : 111—121). „En ce qui concerne le chevauchement de fonctions, on peut dire ou bien que ces oppositions agent : instrumental, instrumental : comitatif ne peuvent pas être nettement distinguées en théorie grammaticale générale ; ou bien que la fusion que l'on trouve dans certaines langues (le terme traditionnel est *syncrétisme*) repose sur la neutralisation de la distinction à un niveau superficiel de la grammaire ou sur une *recatégorisation* (en terme d'animé), etc.“ (J. Lyons, 1970 : 229).

Quant aux rapports du comitatif avec le possessif, il est à remarquer qu'il existe une zone ou l'association est interprétable comme une possession ; il s'agit des nominaux qui expriment une possession inaliénable (parties du corps humain) :

(i) *C'était une femme* **aux cheveux argentés, aux yeux noirs et doux.**

(CAMUS, *La peste*)

(ii) *Pour chasser le souvenir de ce visage atroce, de cette tête chauve* **avec des yeux vitreux.**

(CALEF, *Ascenseur pour l'échafaud*)

Dans le reste des cas, c'est-à-dire si le nominal n'a pas le trait [+ animé], ou si la possession est aliénable, il s'agit de comitatif et non de possessif, ou tout au plus il y a ambiguïté :

(iii) *Il vit un homme* **avec une mallette noire.**

14.1. Le comitatif et la relation d'association

La relation d'association exprimée par le comitatif s'établit entre un terme A et un terme B et elle peut être de deux sortes :

(a) s y m é t r i q u e, si les deux termes sont de puissance égale (ont le même trait inhérent). Une relation est dite symétrique lorsque l'ordre de lecture des deux termes est indifférent pour le sens : ab = ba :

(i) *Pierre est parti avec Jean.* = *Jean est parti avec Pierre.*

Bien que la relation de symétrie se vérifie pour les phrases de ce type au point de vue grammatical (phrase correcte) et au point de vue référentiel (identité d'information), les deux phrases ne peuvent pas être considérées comme identiques, le choix du sujet étant dicté par l'intérêt du locuteur (thématisation de l'un des termes de la relation d'association).

b) n o n s y m é t r i q u e (irréversible) : ab ≠ ba ; ab ≠ *ba

La relation est non symétrique dans les deux cas suivants :

• si les deux nominaux sont affectés de traits inhérents différents [+ humain] / [− humain] :

(ii) *Pierre est revenu avec la vieille voiture.*

(iii) *La vieille voiture est revenue avec Pierre.*

(„La veille voiture a ramené Pierre")

(iv) *Par la suite Maigret devait toujours le voir avec le même veston verdâtre.*

(SIMENON, *Le chien jaune*)

(v) **Par la suite Maigret devait toujours voir le même veston verdâtre avec lui.*

• s'il y a rapport d'inclusion unilatérale entre les deux termes mis en association :

(vi) *Un plan avec (...) les parcelles déjà vendues...*

(SIMENON, *Le chien jaune*)

(vii) *La nuit noire avec un rayon de lune...*

(SIMENON, *Le chien jaune*)

14.2. Types de comitatifs

En fonction du verbe pivot de la phrase on peut établir plusieurs types de comitatifs :

(a) le comitatif des verbes statiques

(b) le comitatif des verbes orientés

(c) le comitatif des verbes symétriques

Dans les deux derniers cas, le comitatif peut être incorporé au thème verbal ou il peut être dissocié.

Le marqueur essentiel du comitatif est la préposition *avec*, employée seule ou dans des suites : *en association avec, de concert avec*, etc. :

(i) *Il a agi de concert avec ses amis.*
(DFC)

(ii) *Un caïque voyageait de conserve avec le leur.*
(SIMENON, *Nouvelles exotiques*)

14.2.0. Le comitatif locationnel aparaît avec des verbes d'état ou dans des structures adnominales, qui sont dérivées d'une phrase sous-jacente comportant un verbe d'état.

14.2.0.0. Les deux verbes essentiels qui apparaissent sont : *être* (ou un autre verbe d'existence) et le verbe *avoir*. La structure générale :

V [+ état] — [Abs + Comit]

peut se réaliser en surface de deux manières (Fr. Dubois-Charlier, 1975 : 8) :

(i) *Marie a les enfants avec elle.*
Loc Abs Com (Loc)

Dans cette structure c'est le Loc qui est subjectivisé avec recopiage et pronominalisation *(avec elle).*

(ii) *Les enfants sont avec Marie.*
Abs Com (Loc)

Dans cette seconde phrase, l'Abs est marqué comme sujet et le Com-Loc, marqué en surface par *avec*, occupe la position d'un constituant prépositionnel postverbal.

D'autres verbes d'existence peuvent s'insérer dans des structures comitatives : *exister, vivre, se trouver*, etc. :

(iii) *Elle existait avec lui, avec Marcel, avec Madeleine, Laurent, Yvonne, avec tous les inconnus qui dormaient dans les baraques de bois (. . .) avec ceux qui souhaitaient un autre lendemian, avec ceux mêmes qui ne suivaient rien souhaiter.*
(S. de BEAUVOIR, *Le sang des autres*)

(iv) *Je vis avec ma mère à 3 km de la ville.*
(SIMENON, *Le chien jaune*)

14.2.0.1. Les traits de la structure essive se retrouvent dans le comitatif adnominal dérivé d'une structure qui comporte un verbe d'état.

Les marqueurs du comitatif sont les relateurs suivants :

à :

Cette préposition indique la possession avec un nominal „partie du corps humain“ :

(i) *C'était un vieil Espagnol* **au visage dur et raviné.**
(CAMUS, *La peste*)

Si le nominal n'a pas le trait [+ possession inaliénable], le comitatif introduit par *à* exprime la caractéristique :

(ii) *Le jeune homme* **à la mandoline.**

Le comitatif introduit par *à* exprime une idée de permanence, le trait caractéristique, quelle que soit la nature du nominal :

(iii) *Au sommet de la falaise, un hôtel, ou plutôt un futur hôtel, inachevé,* **aux murs d'un blanc cru, aux fenêtres closes** *à l'aide de planches et de carton.*

(SIMENON, *La chien jaune*)

(iv) *...des statuettes de terre cuite, potiches, tissus, masques* **aux couleurs éclatantes...**

(BNF, 20—4—74)

avec :

Dans le comitatif adnominal, cette préposition indique un association temporaire, accidentelle ou conçue camme telle :

(v) *Rieux vit sa femme debout,* **avec les couleurs du fard.**
(CAMUS, *La peste*)

(vi) *Des femmes* **avec des bébés** *dans les bras...*

(B. PIERRE, *Une victoire sur l'Himalaya*)

Si le nominal qui exprime le comitatif est déterminé par un actualisateur plus fort, démonstratif ou possessif, la préposition *avec* s'impose :

(vii) *Le café* **avec ses petits carreaux glauques...**

(SIMENON, *Le chien jaune*)

Le caractère descriptif des comitatifs adnominaux introduits par *avec* par rapport à ceux dont le marqueur est *à* résulte de l'opposition fondamentale rendue par ce couple prépositionnel : permanent /vs/ accidentel.

14.2.1. Le Comitatif orienté est régi par des verbes appartenant à deux classes plus importantes :

- les verbes de mouvement déictiques qui incorporent l'associatif dans leur thème.
- les verbaux de conformité ; cette classe comprend aussi des adjectifs.

14.2.1.0. Les verbes de mouvement qui incorporent un associatif sont des verbes déictiques, en ce sens qu'ils expriment à l'aide de préfixes spécifiques l'oriéntation du mouvement par rapport à la place du locuteur. En outre, ce sont des verbes causatifs ayant le sens général de „faire venir (partir)".

Ces verbes s'organisent par couples dont les termes se différencient entre eux par deux traits :

- la nature du mouvement conjoint
- la nature de l'information déictique.

Il existe en français deux séries de verbes qui se distinguent au point de vue de la manière dont s'accomplit l'action désignée par le verbe associatif. Les verbes formés à partir du verbe *porter* qui indiquent l'action de „soutenir un poids, une charge" : *apporter, rapporter, emporter, remporter* et les verbes qui prennent pour base le verbe *mener* „conduire" : *amener, ramener, emmener.* La distinction entre les deux types de verbes tend à s'effacer dans les verbes d'association, en ce sens que l'on emploie souvent le verbe *amener (emmener)* pour le verbe *apporter (emporter) :*

(i) *Amène le journal que j'ai laissé sur le bureau.*
(DFC)

(ii) *On m'a amené une bagnole volée pour la maquiller.*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(iii) *Il a emmené un livre pour se distraire pendant le trajet.*
(DFC)

Les verbes des deux séries connaissent aussi une opposition d'orientation réalisée au moyen de préfixes :

la place du locuteur = Abl du point de départ : *em-*
la place du locuteur = Loc du point d'arrivée : *am-, ap-*

(iv) *Vous allez m'emmener à Paris, naturellement ?*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

(v) *Si vous être libre je vous emmène au cinéma.*
(DFC)

(vi) *Qui est-ce qui a amené Goldberg au carrefour des Trois-Veuves ?*
(SIMENON, *La nuit du carrefour*)

L'opposition d'orientation déictique s'efface au profit du verbe *amener* qui devient ainsi synonyme du verbe *emmener :*

(vii) *Il nous amènera ce soir au théâtre.*
(DFC)

14.2.1.1. Le comitatif que l'on appelle comitatif de conformité est régi par des verbes tels que le verbe *ressembler* et des adjectifs de comparaison : *pareil, conforme, parallèle, identique,* etc. Il est introduit par la préposition *à* et il peut être pronominalisé par *lui* (et var. de personne):

(i) *Cette copie est conforme* **au manuscrit.**
(DFC)

14.2.2. Il existe deux classes de verbes associatifs symétriques :

(a) les verbes symétriques à sujet multiple

(b) les verbes symétriques (réciproques) à objet multiple qui sont des verbes causatifs

Il faut faire remarquer que le terme 'symétrique' connaît dans la littérature linguistique deux voies d'application qui procèdent de domaines différents. Une première application dérive directement du sens que le terme a en géométrie et en physique, sens qui repose sur la distinction fondamentale de droite et de gauche. Les linguistes ont découvert l'existence de structures qui se correspondent de telle manière qu'il existe deux constituants correspondants placés respectivement à droite et à gauche d'un constituant central qui joue le rôle de l'élément de symétrie, le verbe. C'est dans cette première acception que le terme de verbe symétrique a été employé relativement aux verbes à retournement (v. supra 10.4.).

Une deuxième classification d'unités verbales est fondée sur le sens que l'on accorde au mot 'symétrique' en logique formelle. Une relation est dire symétrique lorsqu'elle satisfait à la condition $(x R y) = (y R x)$. On signale ainsi l'existence d'une classe de verbes, assez richement représentée en français, une centaine d'unités environ, qui se caractérisent par „l'interchangeabilité non significative des deux sujets ou du sujet et du complément de part et d'autre du verbe «l'étang communique avec la mer», «la mer communique avec l'étang»“ (A. Borillo, 1971 : 18).

Si le sujet et l'objet sont au pluriel, la structure comitative est une structure incorporante, sinon le comitatif est introduit par un relateur, dans la majorité des cas *avec* :

(i) *Ils se sont réconciliés.*

(ii) *Il s'est réconcilié aves son ami.*

(iii) *Il a réconcilié les deux fiancés.*

(iv) *Il a réconcilié son ami avec sa fiancée.*

La dissociation du sujet multiple ou de l'objet multiple fait apparaître en surface le comitatif prépositionnel.

14.2.2.0. Les verbes à sujet multiple peuvent se présenter sous une forme active ou sous une forme pronominale :

a) *coexister, coïncider, collaborer, communiquer*$_2$, *concorder, coopérer, correspondre, fraterniser, sympathiser, voisiner*, etc.

b) *s'allier, s'associer, s'assortir, s'agencer, se concerter, s'entendre, s'entretenir, se coaliser, se grouper, s'harmoniser, se lier, se marier, se raccommoder, se rabibocher, se réconcilier, se rencontrer, se réunir, s'unir*, etc. :

(i) *Les deux faits coïncident.*

(ii) *Ces deux pièces correspondent.*

(iii) *Ces deux couleurs s'harmonisent.*

(iv) *Ces couleurs s'assortissent bien.*

La dissociation du sujet multiple engage le syntagme prépositionnel :

(v) *Le vert s'harmonise avec le jaune.*

(vi) *Alors tu vas t'entendre parfaitement avec les sherpas.*

(B. PIERRE, *Une victoire sur l'Himalaya*)

(vii) *On ne sait jamais avec qui un enfant se lie.*

(ARAGON, *Les cloches de Bâle*)

(viii) *Se venue coïncide avec cet événement.*

(in P. Robert)

La préposition peut être *à* pour certaines unités verbales :

(ix) *Il s'est associé à un spécialiste pour cette entreprise.*

(in P. Robert)

Exceptionnellement on peut employer la préposition *contre :*

(x) *Se marier contre qui ?*

14.2.2.1. Le seconde classe de verbes, les verbes causatifs à objet multiple, contient beaucoup des unités qui figurent sous 14.2.2.0.

b) à la voix active : *accommoder, allier, associer, assortir, combiner, concilier, grouper, lier, joindre, marier, mêler, réconcilier, réunir,* etc.

La dissociation de l'objet multiple, qui fait apparaître en surface le comitatif, se réalise au moyen des prépositions suivantes :

à :

(i) *L'atmosphère se chargeait d'une inconsciente complicité qui se mêlait à la vague torpeur de ce début de printemps.*

(CALEF, *Ascenseur pour l'échafaud*)

(ii) *Il savait associer le courage à la prudence.*

(iii) *Il faut joindre l'utile à l'agréable.*

avec :

(iv) *Harmonisez vos rouges avec le reflet de votre bronzage.*

(*Femmes d'aujourd'hui*)

(v) *J'arrive à concilier beaucoup de modestie avec beaucoup d'orgueil.*

(GIDE, in P. Robert)

à ou **avec :**

(vi) *Il a marié sa fille à (avec) un jeune ingénieur.*

14.3. Le cas de la non association

Il existe deux manifestations de la non association :

(a) l'association annulée (séparation) qui s'exprime par la préposition caractéristique de l'Abl de séparation, *de* et aussi par la combinaison *d'avec :*

(i) *Il a divorcé d'avec elle.*

(ii) *On droit séparer l'ivraie d'avec le bon grain.*

(iii) *Il ne faut pas séparer la théorie de la pratique.*

(b) l'absence d'association dont le marqueur caractéristique est *sans :*

(iv) *Sans vous, elle se sent malheureuse.*

La confrontation des emplois des deux prépositions, *avec* et *sans,* révèle un certain nombre de points communs ; elle ne met pas moins en évidence des aspects qui sont propes à chacun des éléments considérés (T. Cristea, 1970). Nous devons remarquer que les dissemblances varient suivant la position en surface, en colorant l'opposition fondamentale de nuances supplémentaires.

Comme on l'a vu, dans le groupe adnominal *avec* exprime une appartenance accidentelle en opposition avec *à,* signe de la permanence, de la caractéristique. *Sans* annule la distinction réalisée dans l'association positive par le couple *à / avec,* exprimant aussi bien la qualité inhérente que la qualité fortuite (description) :

(v) *Un visage sans grâce...*

(vi) *Des bibelots sans valeur.*

(vii) *...culottes de cheval à carreaux, guêtres moulées, sans un grain de boue.*

(SIMENON, *Le chien jaune*)

Dans les structures dominées par un verbe superficiel, les différences de comportement sont plus importantes et elles limitent considérablement la possibilité de substitution des deux éléments de relation. Le constituant introduit par *sans* ne peut pas apparaître en position préverbale :

(viii) *Mon père est parti sans Pierre.*

(ix) **Mon père sans Pierre est parti.*

Mais les divergences les plus notables dans le fonctionnement des deux marqueurs de l'association, positif et négatif, sont signalées dans les phrases qui se laissent interpréter en termes de coordination, c'est-à-dire dans les contextes qui présentent en surface la réduction d'éléments redondants. Dans le cas de la structure comitative réalisée

par *avec*, la relation sur le plan logico-grammatical est symétrique si les deux nominaux sont [+ humain] :

(x) *Mon père avec ma mère sont partis.*=

(xi) *Ma mère avec mon père sont partis.*=

(xii) *Mon père est parti avec ma mère.*=

(xiii) *Ma mère est partie avec mon père.*

Dans l'association négative, la relation de symétrie ne se vérifie plus :

(xiv) *Marie est partie sans Pierre.*

(xv) *Pierre est parti sans Marie.*

La phrase non comitative annule la contiguïté spatiale et la coïncidence temporelle, propres à l'association. Une phrase telle que (xiv) ne nous dit rien sur „ce que Pierre a fait“, elle marque tout simplement „ce que Marie a fait“ et le fait que „Pierre a fait autre chose“.

14.4. Conclusions

Il existe entre les phrases comitatives et les structures de coordination des différences d'ordre sémantique qui ne justifient pas leur identification, bien que l'information soit dans certains cas identique. La principale différence, qui s'oppose à cette identification, concerne la thématisation de la participation à l'action effectuée conjointement. Dans les structures comitatives on signale une différence entre l'actant principal et l'actant subsidiaire (H. N. Buckingham, 1973). En outre, même là où l'on pourrait établir une relation paraphrastique entre les deux structures, c'est-à-dire dans le cas des actants animés, les présupposés sont différents, *et* n'apportant aucune indication sur l'identité spatio-temporelle de l'exécution de l'action par les deux actants. Il est vrai qu'il existe des verbes qui s'inscrivent dans les deux structures : *mélanger une chose et (avec, à) une autre, accorder une chose et (avec) une autre, concilier une chose et (avec) une autre,* etc. Les deux structures se séparent nettement si les nominaux impliqués sont de nature différente [+ humain] è [— animé], ou s'il s'agit de deux inanimés.

En fonction du verbe qui s'inscrit dans la phrase comitative on peut avoir plusieurs types de comitatifs.

Au point de vue de la lexicalisation, on remarque des structures incorporantes qui sont dissociables, le comitatif prépositionnel pouvant apparaître auprès du verbe comitatif et des structures comitatives obligatoirement non incorporantes.

Ces rapports entre la nature du verbe et le type de Comitatif peuvent être représentés comme suit :

<table>
<tr><th rowspan="3">Verbe / Comitatif</th><th rowspan="3">Statique</th><th colspan="5">Dynamique</th></tr>
<tr><th rowspan="2">Non orienté</th><th rowspan="2">Orienté</th><th colspan="3">Symétrique</th></tr>
<tr><th>Réciproque</th><th>Inchoatif</th><th>Causatif</th></tr>
<tr><td rowspan="3"></td><td rowspan="3">• existentiel :
Les enfants sont avec elle.
• adnominal :
Une femme avec un enfant</td><td rowspan="3">Ils ont dîné avec leurs amis.</td><td colspan="2">Itinératif</td><td colspan="2">Translatif</td></tr>
<tr><td>• de déplacement :
(causatif) :
Il a ramené sa mère de la gare.</td><td>Ils ont causé de cet accident.
Il cause avec son ami.</td><td rowspan="2">Ils se sont réconciliés.
Il s'est réconcilié avec son ami.</td><td rowspan="2">Il les a réconciliés.
Il a réconcilié son ami avec sa fiancée.</td></tr>
<tr><td colspan="2">• de conformité :
Il lui ressemble.
Sa maison est pareille à la mienne.</td></tr>
</table>

Les structures incorporantes sont signalées pour les verbes de déplacement causatifs et pour les verbes symétriques. Les structures comitatives sont obligatoirement non incorporantes dans le cas des verbes d'état, des verbes non orientés et du comitatif de conformité.

En ce qui concerne l'opposition association /vs/ absence explicite d'association, nous devons faire observer qu'il existe entre les deux marqueurs de ces rapports, *avec* / *sans*, des différences qui se répercutent sur le plan des contraintes grammaticales.

IDÉES À RETENIR

- Le Comitatif est le cas de l'association impliquant une contiguïté spatiale et/ou une coïncidence temporelle (prolatif idéalisé).
- Pour rendre compte du cas Comitatif on a émis l'hypothèse d'une structure coordinative. Cette hypothèse est infirmée par la différence d'ordre sémantique que l'on peut déceler entre les deux structures, comitative et coordinative, et qui relèvent de la thématisation.
- La relation s'association peut être : *symétrique* s'il a interchangeabilité non significative des termes mis en association, *non symétrique* si l'ordre de lecture des termes n'est pas indifférent pour l'information fournie. Sur le plan des relations sémantiques, il y aura toujours une différence de nature thématique attachée aux variations de l'ordre séquentiel.

- En fonction du verbe, on peut déceler plusieurs types de comitatifs : *existentiel* (verbal ou adnominal), *non orienté, itinératif* (de déplacement, réciproque, de conformité), *translatif* (inchoatif, causatif).
- Dans le comitatif adnominal l'opposition *à* / *avec* traduit l'opposition permanent (caractéristique) vs/ accidentel.
- Les structures incorporantes se laissent dissocier en faisant apparaître en surface le comitatif prépositionnel (*à, avec, contre* + N).
- L'association s'oppose à la non association explicite qui est de deux types : l'association annulée (*de, d'avec*) et l'absence d'association (*sans*).

QUESTIONNAIRE

1. Quels sont les principaux emplois de la préposition *avec ?*
2. Quelles sont les oppositions de sens obtenues par l'opposition de formants *à* / *avec* dans les structures associatives (comitatives et possessives) ? Illustrez-les à l'aide d'exemples.
3. Comment l'interprétation du Comitatif en tant que prolatif idéalisé se justifie-t-elle ?
4. Quels sont les adverbiaux associatifs ?
5. Quelles sont les structures associatives introduites par la préposition *contre* ?
6. Quelles sont les conséquences syntaxiques de la complémentarité du signe algébrique dans le couple *avec* / *sans* ?
7. Quel est le rapport entre les traits inhérents des nominaux et la relation d'association ?

DOCUMENTS

1. Analysez les comitatifs du texte suivant en les distinguant des instrumentaux :

Les visiteurs peuvent ainsi assister à des démonstrations et participer à des travaux pratiques pour terminer cette maison avec des matériaux accessibles à tous. Chaque jour, des professionnels les aident soit à construire une cheminée, soit à poser un revêtement de sol, à isoler un grenier ou à installer un appareil sanitaire, etc. on peut ainsi se familiariser avant l'achat, avec les outils et les matériaux nécessaires.

Dans le domaine des services, il en est trois d'un réel intérêt :

— Des plans de jardin gratuits, exécutés sur-le-champ par un architecte paysagiste ; il suffit d'apporter un croquis succint du jardin avec l'implantation des constructions. (...)

Dans le cadre des différentes manifestations on peut signaler :

— La salle d'animation présente :

- la Bretagne avec des azalés et surtout des camélias ;
- le Loiret avec les plantes de la vallée de la Loire et surtout des roses.

(BNF, 15—5—76)

1. Analysez les comitatifs du texte ci-dessous :

Le 181 juillet, la caravane quitte Kishtwar avec, en plus, sept mules pour porter les quatre cents kilos de farine et un fonctionnaire du Trésor public, que nous délègue le *deputy-commissioner* de Doda. Celui-ci est un percepteur chargé de faciliter nos relations avec les populations et avec les autorités administratives. Il fait un temps magnifique. Serions-nous hors d'atteinte de la mousson ? Pierre Vittoz, lorsque je correspondais avec lui, m'écrivais : „Nous ferons la marche d'approche sous la pluie et l'ascension sous le soleil.“ Pourvu que ce ne soit pas le contraire qui se produise !

(B. PIERRE, *Une victoire sur l'Himalaya*)

3. Analysez les comitatifs adnominaux du texte suivant :

L'acquisition de ce patchwork de soie américan (fin XIXe) a modifié toutes les couleurs de la pièce. Pour le mettre en valeur : un fond de papier peint d'un gris doux assorti à la moquette. Pour faire chanter ces belles couleurs, un tissu rose recouvre le divan. Les objets anciens s'intègrent bien dans ce décor simple et moderne. Ainsi la lampe à pétrole 1880, à pied de marbre et de bronze, équipée d'un abat-jour blanc dont la lumière douce fait valoir le patchwork. Sur la table basse : une boîte à thé ancienne recouverte de soie bleue et un petite boîte de buis. Sur la table basse en stratifié blanc, un album de photos et une aiguière en émail à décor floral, très „art nouveau“. Au-dessus de la lampe, un petit paysage gravuré, rehaussé d'aquarelle à été encadré de bois naturel pour s'harmoniser avec la table de côté et la boiserie du divan.
Dans une chambre très féminine, des bibelots typiquement 1900 ont été réunis sur fond de papier marbré, utilisé autrefois pour les reliures et disposés sur de fines étagères de verre .(...)
Vieilles bouteilles, flacons, bocaux et carafes d'autrefois en verre moulé ont leurs amateurs. Pas toujours très hermétiques, leurs bouchons, quand ils subsistent, ne sont pas souvent d'origine ! On peut néanmoins les utiliser pour les liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, conserves au vinaigre, ou encore les remplir de liquides colorés pour mettre leur relief en valeur.

(Femmes d'aujourd'hui)

EXERCICES

1. Complétez les points par *à* ou *avec :*

— La science doit s'accommoder ... la nature. — Il était lié d'amitié ... ce jeune ouvrier. — Ce produit est conforme ... les nouvelles exigences du marché international. — Cette rue est parallèle ... les boulevards. — Il y avait une multitude de problèmes ... leurs spécificités. — Le chauffage solaire sera associé ... le chauffage électrique. — Sur le plan mécanique, la nouvelle voiture est une voiture ... (des) roues avant motrices. L'intérieur des voitures est blanc ... (de) larges vitres.

2. Choisissez le verbe entre parenthèses qui convient le mieux :
— Il leur a(apporté, amené) les journaux du matin. — Elle l'(emporte, emmène, amène) partout avec elle. — Il a (emporté, amené, emmené) des provisions de bouche pour le voyage. — Le garçon leur a (amené, apporté) des verres propres. — (Apportez, amenez) — moi le stylo que j'ai laissé dans le bureau. — Il (emmène amène) souvent des amis chez lui pour faire un peu de musique. — Il l'(amène, emmène) dîner en ville. — Il a (amené, emmené, ramené) les invités chez eux. — Ceci nous avait (ramenés, amenés, emmenés) à peu près où nous sommes à présent.

3. Dissociez le sujet multiple :
— Ces deux chapitres, le onzième et le douzième, se raccordent mal. — Les deux itinéraires sont pareils. — Ils se sont associés pour mener à bien cette entreprise. — On s'est aperçu que les deux témoignages ne concordaient pas. — Il me semble que les deux solutions sont identiques. — Les différentes parties de l'ensemble ne s'harmonisent pas.

4. Dissociez l'objet multiple :
L'arbitre s'efforce de mettre d'accord les deux parties. — Il a eu beaucoup de mal à réconcilier ces deux anciens camarades. — Il associe ces deux grandes qualités. — Pour obtenir cet effet il a dû combiner les deux substances. — Un pont métallique réunit les deux rives du fleuve.

5. Proposez des paraphrases pour les phrases suivantes :
— Le directeur technique et le directeur commercial partagent la responsabilité de la situation financière de l'entreprise. — Jean et le médecin s'entretinrent longuement sur les dangers du voyage. — Il mêlait la sévérité et l'esprit de justice. — La paresse et l'ignorance vont de pair. — Il est venu à Paris en compagnie de sa soeur. — Rose et lui habitaient un petit appartement au centre de la ville. — Il l'avait rencontré dans une réunion de famille.

6. Introduisez les verbes suivants dans des structures comitatives et étudiez leur valeur sémantique :
jurer, trancher, finir, rompre, ne pas cadrer.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BORILLO, ANDREE, 1971. — *Remarques sur les verbes symétriques*, in „Langue française", no. 11, 17—31.

BUCKINGHAM, H., 1973. — *The Comitative and Case Grammar*, in „Foundations of Language", vol. 10, no. 1, 111—121.

COYAUD, M., 1972. — *Linguistique et documentation*, Larousse, Paris.

CRISTEA, TEODORA, 1970. — *Le couple „avec/„sans" en français contemporain*, in „Bulletin de la Societé roumaine de linguistique romane", VII, 63—71.

DUBOIS-CHARLIER, FRANÇOISE, 1975. — *Avant-propos : Les premiers articles de Fillmore*, in „Langages", no. 3, 1—17.

HETZRON, R., 1973. — *Conjoining and Comitativization in Hungarian. A Study of Rule Ordering*, in „Foundations of Language", vol. 10, no. 4, 493—507.

LYONS, J., 1970. — *Linguistique générale*, Larousse, Paris.

POTTIER, B., 1962. — *Systématique des éléments de relation*, Klincksieck, Paris.

15. CONCLUSINS : INCIDENCES PÉDAGOGIQUES DE LA GRAMMAIRE DES CAS

15.0. Toute théorie linguistique contient implicitement nombre de possibilités de novation dans le domaine de l'enseignement des langues. Aussi s'agit-il pour le professeur de trouver non seulement les éléments qui sont susceptibles d'être exploités dans le domaine de la didactique des langues étrangères, mais aussi de déterminer les aspects qui permettront d'assurer un rythme plus rapide à l'acquisition des langues étrangères.

Parmi les modèles qui s'offrent au spécialiste, celui de la grammaire des cas semble présenter d'incontestables avantages.

S'inscrivant dans un cadre théorique qui pose en principe l'existence des universaux et des quasi-universaux du langage, la théorie des cas remplit l'un des rôles essentiels de la théorie linguistique si l'on prend en considération la relation nécessaire qui s'établit entre les finalités et les données.

A la différence des grammaires sujet / objet, catégories qui ne peuvent recevoir d'interprétation au niveau de la structure sous-jacente, le modèle de la grammaire des cas a élaboré un appareil conceptuel où les rapports sémantiques et syntaxiques connaissent une nouvelle interprétation, les frontières qui séparaient les deux composants étant pratiquement annulées dans la nouvelle version.

Cela permet de donner un éclairage à certains points fondamentaux parmi lesquels il y en a deux qui intéressent de très près la didactique des langues étrangères. Le premier concerne le rapport entre la relation casuelle et la forme casuelle, l'autre touche au problème non moins important de la lexicalisation.

Comme on le sait, ces problèmes ont reçu des solutions différentes suivant la voie d'approche adoptée. Les divergences portent principalement sur l'inventaire des cas et sur le principe de détermination des rôles sémantiques. L'hypothèse localiste, qui explique toutes les relations casuelles en termes de location et de direction est vérifiée par des données fournies par la structure superficielle et principalement par l'exploitation des marqueurs casuels. Les chevauchements de fonctions casuelles, reflétés dans des syncrétismes que l'on ne saurait considérer comme aléatoires, reçoivent une explication satisfaisante dans la théorie localiste qui y voit la manifestation d'une même et

unique relation casuelle se situant à un niveau neutre au point de vue de l'opposition spatial /vs/ spatialisé. Cette interprétation qui se situe à un niveau plus abstrait permet d'identifier un principe d'explication commun à des phrases qui apparemment engagent des relations différentes.

Ces constatations ont abouti à la formulation de l'hypothèse que les formes casuelles constituent un ensemble universel, mais tandis que les relations casuelles présentent une universalité „faible", en ce sens que les diverses langues exploitent de manière spécifique l'inventaire des formes casuelles dont elles disposent.

15.1. Le découpage idiosyncrasique de la relation casuelle peut se manifester à deux niveaux :

a) le choix de marqueurs de type différent dans deux langues naturelles différentes, ce qui ressort de leur comparaison sur le plan de la relation casuelle

b) le choix de marqueurs différents à l'intérieur de la langue pour des unités synonymiques.

Ces difficultés de réalisation des relations casuelles sont autant de problèmes d'organisation du processus d'enseignement que les professeurs sont appelés à résoudre.

15.2. Un deuxième point sur lequel la grammaire des cas attire l'attention des spécialistes est la lexicalisation, phénomène qui concerne les rapports s'établissant entre le cadre casuel caractéristique, le choix du sujet et la structure lexicale du verbe.

C'est dans le domaine de la lexicalisation que se manifestent le plus souvent les divergences entre deux langues en contact d'apprentissage. Dans ce domaine, il existe trois aspects plus importants au point de vue des difficultés d'acquisition qui relèvent de la manière dont une langue organise ses matériaux lexicaux : le supplétivisme (deux unités ayant un sens fondamental commun peuvent présenter une orientation différente, ce qui se traduit par un choix différent du sujet), la polarisation (deux unités ont un sens commun, une structure casuelle identique, une orientation différente mais présentent une structure phonématique identique) et les structures lexicales incorporantes (le lexème verbal incorpore dans son radical l'une des fonctions casuelles de la structure sous-jacente). Toutes ces difficultés peuvent constituer le point de départ pour de nombreux exercices de transposition et de paraphrase, qui contribuent à fixer les mécanismes de fonctionnement de la langue cible.

Une grammaire pédagogique fondée sur la théorie des cas doit intégrer les différentes orientations qui marquent à l'heure actuelle le développement de la théorie linguistique.

La théorie localiste offre par son pouvoir explicatif plus grand, par son appareil conceptuel plus rigoureux, qui évite les fluctuations de la grammaire des cas I, des fondements théoriques solides pour la comparaison des langues.

En même temps il est nécessaire de faire état de certaines distinctions de l'orientation fillmorienne qui propose une approche systématique des éléments lexicaux verbaux.

La version lexicasuelle, qui se maintient à l'intérieur des limites fixées par la théorie non localiste, place au centre de l'attention les problèmes de l'étude de la structure superficielle, d'une très grande importance dans la pédagogie des langues.

Par ses innovations méthodologiques le modèle de la théorie des cas permet d'obtenir des résultats intéressants, tant sur le plan d'une meilleure connaissance des mécanismes de fonctionnement de la langue en général, que sur le plan des applications didactiques.

Le problème de l'optimisation de l'enseignement des langues étrangères consiste à choisir parmi la variété des solutions possibles celle qui s'adapte le mieux aux objectifs poursuivis.

BIBLIOGRAFIE GENERALE
(SÉLECTIVE)

ANDERSON, JOHN, M., 1971. — *The Grammar of Case: Towards a Localistic Theory*, Cambridge Universitq Fress, London & New-York.

COYAUD, M., 1972. — *Linguistique et documentation*, Larousse, Paris.

CRISTEA, TEODORA, 1975. — *Le locatif spatio-temporel en français contemporain*, CMUB.

FILLMORE, CHARLES, P., 1968 — *The Case for Case*, in BACH & HARMS, eds, 1—88.
1971 a. — *Types of lexical information*, in STEINBERG & JAKOBOVITZ eds, 370—392.

GALMICHE, MICHEL, 1975. — *La sémantique générative*, Larcusse, Paris.

GROSS, MAURICE, 1968. — *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris.

JACKENDOFF, RAY, 1975. — *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press.

LAKOFF, G., 1970. — *Irregularity in Syntax*, Holt, Rinehart and Winston Inc.
„Langages" *(La grammaire des cas)*, 1975, no. 38.

LYONS, JOHN, 1970. — *Linguistique générale*, Larousse, Paris.

MANOLIU-MANEA, MARIA, 1976. — *Gramatica comparată a limbilor romanice*, Ed. Did. şi Fed., Bucureşti (sous presse).

POTTIER, BERNARD, 1974. — *Linguistique générale*, Klincksieck.

RUWET, NICOLAS, 1972. — *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Ed. du Seuil, Paris.

TEXTES DE REFERENCES

L. Aragon, *Les cloches de Bâle*, Denoël, 1934.

S. de Beauvoir, *Le sang des autres*, Marguerat, 1946.

A. Camus, *La peste*, Gallimard, Le livre de poche, 1947.

C. Chonez, *Giono par lui-même*, Editions du Seuil, 1956.

M. Duras, *Le Vice-consul*, Gallimard, 1966.

A. France, *Sur la pierre blanche*, Nelson-Calmann-Lévy, 1931.

M. Leblanc, *Le bouchon de cristal*, Le livre de pache, 1935.

S. Montigny, *Une fleur pour mourir*, A. Fayard, 1975.

B. Pierre, *Une victoire sur l'Himalaya*, Hachette, 1955.

G. Simenon, *Le chien jaune*, A. Fayard, 1936.
Signé Picpus, Gallimard, 1944.
La nuit du carrefour, A. Fayard, 1964.
Le pendu de Saint-Pholien, A. Fayard, 1931.

S. A. Steeman, *Quai des Orfèvres*, Le livre de poche, 1967.

*
* *

Brèves Nouvelles de France, nos. 1—11—75, 17—1—76, 4—10—75, 10—4—76, 3—4—76 (BNF).

Paris Match, nos. 1307/25 mai, 1974, 1310/15 juin 1974.

Femmes d'aujourd'hui no. 1520, 19 juin, 1974.

Dictionnaires

Le petit Robert, 1968 (F. Robert).

Dictionnaire du français contemporain, Spécial Enseignement, Larousse, 1971 (DFC).

A. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, Paris, 1956.

J. et J. P. Caput, *Dictionnaire des verbes français*, Larousse, Paris, 1969.

J. Dubois, et al. : *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973.

J. Hanse, *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Bruxelles, Les Editions CNES, 1971.

INDEX

TIPOGRAFIA UNIVERSITĂȚII DIN BUCUREȘTI

Lei 21,55